

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

DIXIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXVIII

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

QUATORZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

CHAMPOLLION, COURTRY, DAUMONT, DUVIVIER, HUET,
FRÉD. JACQUE, JEANNIN, LALAUZE, MLLE LARIVIÈRE, DE LOS RIOS, MULLER,
MANESSE, L. MASSARD, SALMON

Sous la direction de M. Edmond Hédouin



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE DE LILLE, 7
—
M DCCC LXXXVIII





PRÉFACE



Heureux les artistes qui sont de bons ouvriers, ceux dont la main traduit librement et fermement leurs sensations ou leurs pensées ! Plus heureux encore ceux qui joignent à cette force d'exécution la puissance d'une conviction sincère et d'une imagination poétique ! C'est à ceux-là, en fin de compte, que va le succès, c'est à ceux-là qu'il reste. Le Salon de 1888, sous ce rapport, nous semble avoir été fort instructif. Aucun des Salons précédents n'a montré, chez les jeunes peintres, une activité plus variée et plus indépendante. Réalistes, naturalistes, clair-obscuristes, luminaristes, impressionnistes, s'en sont donné à cœur joie, faisant feu des quatre pieds pour prouver qu'avant eux personne n'avait regardé ni compris le spectacle des choses. Tout n'est pas vain certainement dans ces recherches souvent faites à l'étourdie, mais dirigées par un estimable désir d'innovation. Il n'y a guère d'évolution, dans les arts comme ailleurs, qui ne débute par des extravagances, et cette subtile analyse des phé-

nomènes lumineux, à laquelle s'adonnent volontiers les jeunes gens, les conduit déjà à des découvertes et à des effets qui ne sont pas sans intérêt et que le public sait apprécier comme il convient. Néanmoins les œuvres qui ont le plus retenu l'attention sont celles qui, suivant les vieux principes, joignent la solidité des dessous au charme des surfaces, la logique de la composition au brillant du rendu, l'attrait d'une composition élevée au mérite d'une exécution savante. Plus, en un mot, certains esprits légers ou paradoxaux s'efforcent de détourner les nouvelles générations des études sérieuses auxquelles se livraient les précédentes, plus les preuves s'accumulent de la nécessité et de l'excellence de ces études par lesquelles s'assure la longévité du talent aussi bien que sa solidité et son originalité. En même temps éclate de plus en plus cette vérité, au milieu de ce débordement extraordinaire de soi-disant réalisme, c'est que, même dans les sujets modernes, c'est toujours l'imagination, c'est-à-dire la force personnelle d'interprétation et de transformation, qui marque le rang de l'artiste. Dans les genres les plus positifs, dans ceux qu'encourage une faveur marquée du public, dans le portrait, dans le paysage, dans le tableau de genre, quels sont encore les chefs et les maîtres? Ceux qui font preuve de la vision la plus personnelle, ceux qui imposent le plus franchement à la réalité la domination de leur tempérament et de leur volonté, ceux qui expriment d'autant mieux certaines qualités de la nature et de la vie qu'ils insistent sur ces qualités, qu'ils les dégagent, les amplifient, les font saillir avec l'exagération de leur passion personnelle.

Parmi les portraitistes, voici en tête MM. Bonnat et Carolus-Duran, qui n'ont jamais été plus Bonnat et plus Carolus-Duran, c'est-à-dire des praticiens plus personnels et plus résolus, traitant leurs modèles avec une liberté presque brutale, l'un à l'espagnole, l'autre à la flamande. Le *Portrait du Cardinal Lavigerie* et celui de *M. Jules Ferry,* où le premier, en analysant deux des physionomies les plus caractéristiques de notre temps, développe la

vigueur de son talent énergique ; le *Portrait de ma fille* et celui de *M. Français,* où le second fait éclater joyeusement, en exprimant des visages gracieux et bienveillants, sa virtuosité triomphante de savant improvisateur, tiendront une place d'autant meilleure dans leur œuvre que ce sont des productions plus individuelles. Il en est de même des portraits délicats de M. Cabanel. Il en est de même, peut-on ajouter, des études de figure qu'on doit à des portraitistes de profession, tels que MM. Hébert, Henner, J. Lefebvre, Boulanger, etc... Si les peintures qu'ont exposées ces artistes se sont fixées dans nos imaginations, c'est parce qu'ils y ont mis, dans l'interprétation des réalités vivantes, toute la force de leur imagination, transformant, sciemment ou naïvement, ces réalités passagères en visions durables, par leur insistance sur tel ou tel point, l'un sur l'expression intellectuelle et morale, l'autre sur le contraste harmonieux des clartés et des ombres, les autres sur la vérité ou l'élégance des formes. Dans la majestueuse et touchante figure de Muse attristée qu'il intitule *Aux héros sans gloire,* M. Hébert a résumé tout ce que ses études antérieures lui ont appris sur le corps et sur le visage féminins, tout ce que ses réflexions mélancoliques et bienveillantes lui ont enseigné sur les désenchantements de l'existence. C'est une des plus nobles créations qui aient paru depuis longtemps dans nos expositions ; il est probable qu'en d'autres temps la médaille d'honneur eût été, sans hésitation, attachée à une œuvre d'une telle qualité.

Dans le paysage, quels sont ceux qui marquent le pas ? Toujours les hommes de méthode, de science, de réflexion, MM. Français et Harpignies, c'est-à-dire ceux qui dominent le mieux leurs impressions, et il est facile de constater que, dans la nouvelle génération, les plus voisins du but sont ceux qui procèdent d'après les mêmes principes. Dans la peinture de genre, la peinture rustique et populaire, les mêmes qualités de concentration et de conscience assurent toujours le premier rang à M. Jules Breton, convaincu, comme tous les vrais artistes, qu'en

peinture ce n'est ni la dimension, ni la quantité, ni l'étrangeté des œuvres qui comptent, mais uniquement leur perfection. C'est sur ce terrain d'ailleurs que s'exerce avec le plus d'entrain l'activité de nos jeunes artistes, encouragés par la faveur du public. La *Manda Lamétrie* de M. Roll et le *Repos* de M. Lhermitte représentent avec éclat les deux directions suivies par les peintres de figures rustiques, les uns à la recherche de l'expression poétique de la vie simple, les autres plus exclusivement préoccupés d'une traduction sincère de la réalité. Dans cet ordre d'idées, le Salon de 1888 a montré, plus encore que les précédents, combien il fallait tenir compte du travail des écoles étrangères. Il est probable que l'Exposition universelle de 1889 nous apportera, à ce sujet, des renseignements étendus tout à fait instructifs. En général, c'est par un maniement délicat et expressif des jeux variés de la lumière, soit en plein air, soit dans les intérieurs, autour de la figure humaine, qu'ils parviennent à donner à leurs études une note plus émue et plus pénétrante, ainsi qu'on le peut constater dans les tableaux intéressants de MM. W. Gay, Butler, Mac-Ewen, trois Américains, de M. Israels, un Hollandais, de M. Kuehl, un Allemand, etc... On peut constater d'ailleurs des recherches heureuses du même genre, avec un sentiment des formes souvent plus ferme, dans un grand nombre de peintres français, tels que MM. Marec, Gœneutte, La Touche, Cazin, Dantan et beaucoup d'autres.

La grande peinture historique, monumentale, décorative, n'a guère été représentée que par la suite des travaux commandés par l'État pour la Sorbonne, dont MM. Puvis de Chavannes et François Flameng avaient l'an dernier montré déjà des parties importantes. La triple composition de M. Flameng sur la *Renaissance, Richelieu, Henri IV,* offre les mêmes qualités vives et pittoresques que sa composition précédente destinée au même édifice. Les *Lettres*, les *Sciences*, l'*Académie de Paris,* ont été aussi pour M. Benjamin-Constant l'occasion de déployer toute sa virtuosité de peintre dans la juxtaposition de figures

éclatantes sous un ciel radieux au milieu des marbres et des verdures. En général, dans les œuvres de ce genre, presque toutes rapidement exécutées, on regrette que nos artistes, infidèles en cela aux anciennes traditions de l'école, s'en tiennent trop exclusivement aux recherches de l'effet pittoresque, et n'approfondissent pas suffisamment les sujets historiques ou allégoriques qu'ils ont à traiter, de façon à en dégager toute la portée intellectuelle ou morale.

Ce qui prouve pourtant, en fin de compte, qu'on ne rompt pas si aisément avec les exigences du tempérament national et que les artistes, une fois réunis, ne font pas si bon marché de l'intérêt imaginatif des œuvres d'art qu'ils semblent l'affecter en particulier, ce sont leurs décisions publiques. Le Jury, appelé à décerner la médaille d'honneur, n'a choisi ni M. Henner, ni M. Benjamin-Constant, ni M. Roll, dont les ouvrages tenaient pourtant le premier rang si l'on prend, comme principe de jugement, la valeur intrinsèque et technique, le mérite pittoresque; il a tenu, au contraire, à saluer en M. Detaille, l'auteur du *Rêve,* un peintre militaire et patriote qui ne se contentait plus de copier, avec une précision vivante, des soldats en mouvement, mais qui cherchait encore à exprimer l'activité même de leurs âmes en faisant passer au-dessus de leurs corps étendus sur le sol les visions victorieuses qui consolent leur sommeil.

La même préoccupation semble avoir dirigé le Jury dans la distribution des médailles. Si les deux premières ont été obtenues par MM. Delance et Forsberg pour *la Légende de saint Denis* et pour *la Fin d'un héros,* c'est que ces deux artistes ont fait un effort honorable, dans leurs grandes toiles, l'un pour renouveler, par le rajeunissement des acteurs et du paysage, la vieille légende parisienne, l'autre pour raconter, avec une gravité émue, un épisode touchant du siège de Paris. Parmi les médailles de deuxième classe et de troisième classe, qui ont presque toutes été données à des études de genre populaire ou à des paysages, le plus grand nombre n'a fait aussi que sanctionner les

préférences du public en récompensant l'association de l'observation et de l'émotion, de la facture et de l'esprit, tels qu'on les constate, par exemple, dans *l'Accouchée* de M. La Touche, *la Cinquantaine* de M. Perret, *la Violoniste* de Mlle Guyon, *le Bénédicité* de M. Walter Gay, *les Pilotes* de M. Melchers, *le Portrait de la Communiante* de M. Marius Michel, *la Fête de la moisson* de M. Mosler, *les Joueurs de cartes* de M. Kuehl, etc...

Chez les sculpteurs, mêmes tendances et mêmes affirmations. Là se trouvaient en présence, pour la médaille d'honneur, deux groupes extrêmement remarquables, le *Pro patria morituri*, de M. Tony-Noël, *l'Aveugle et le Paralytique*, de M. Turcan. Le premier est un beau morceau de sculpture savante, solide, vigoureuse, conçu et exécuté avec une fermeté énergique par un praticien consommé; le second joint, à de belles qualités plastiques, des recherches assez compliquées d'expressions physiques et morales que l'artiste habile a su marquer sans affectation. C'est au second que sont allées les voix des artistes aussi bien que les voix du peuple. Il serait de même facile de signaler dans les statues récompensées un certain nombre qui ont dû leur légitime succès à des qualités énergiques ou délicates d'expression complétant heureusement leurs qualités plastiques, telles qu'*Après le combat* par M. Levasseur, l'*Hésitation* par M. Mathet, le *Philoctète* par M. Baralis, la *Saga* par M. Ringel.

Partout, en somme, dans la sculpture comme dans la peinture, malgré l'anarchie croissante des écoles et malgré l'émancipation absolue des individus, non seulement les œuvres excellentes, dues aux maîtres déjà connus, restent assez nombreuses et assez puissantes pour affirmer la solidité durable des enseignements anciens fondés sur l'expérience, mais on peut constater que, parmi les maîtres nouveaux, ceux qui se croient les plus indépendants sont obligés, bon gré, mal gré, de reconnaître la vérité de ces enseignements traditionnels. Sur ce point, les artistes,

quand ils jugent, et le public, quand il regarde, se trouvent presque toujours d'accord. Cet accord constant peut nous rassurer, pour longtemps encore, sur les destinées de notre école, même dans le cas où les écoles étrangères qui procèdent actuellement d'elle, et qui s'efforcent de s'en séparer, deviendraient, en développant leur originalité, des émules décidément redoutables.

GEORGES LAFENESTRE.





RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLES D'HONNEUR

PEINTURE

MÉDAILLE D'HONNEUR VOTÉE PAR TOUS LES ARTISTES RÉCOMPENSÉS

DETAILLE (ÉDOUARD-JEAN-BAPTISTE), né à Paris, élève de M. Meissonier. — Méd. 1869 et 1870, 2e cl. 1872, ✻ 1873, off. ✻ 1881. — Boulevard Malesherbes, 129.

N° 833. *Le Rêve.*

H. 3m00. — L. 4m00.

Une plaine au petit jour. A gauche, étendus sur plusieurs rangs, en longues files, dans les chaumes, des soldats de ligne français enveloppés dans leurs couvertures et dormant. Au premier plan, l'un d'eux se présente de face, roulé dans une couverture verte. Sur la droite, au même plan, trois sabres, fichés en terre, auxquels sont suspendues des gibernes. Derrière, au long de la file des dormeurs, une

file de fusils en faisceaux. Au premier faisceau sont suspendus des clairons. Sur le deuxième et le troisième est posé, en travers, un drapeau roulé. A l'arrière-plan, un autre groupe de soldats endormis, et, à l'horizon, des feux de bivouacs. Dans le ciel, chargé de vapeurs, monte, de droite à gauche, une foule confuse de soldats fantômes, en costumes de la République et de l'Empire, agitant des drapeaux tricolores en lambeaux. En bas, au loin, au ras du sol, les premières blancheurs rosées du crépuscule.

Signé à droite, en bas : *Édouard Detaille*. 1888.

Acquis par l'État.

SCULPTURE

MÉDAILLE D'HONNEUR VOTÉE PAR LE JURY DE LA SECTION
ET TOUS LES ARTISTES HORS CONCOURS ET MÉDAILLÉS.

TURCAN (Jean), né à Arles (Bouches-du-Rhône), élève de M. Cavelier. — Méd. 2e cl. 1878, 1re cl. 1883. — Impasse du Maine, 11. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 4709. *L'Aveugle et le Paralytique.*

Groupe marbre. Fig. de grandeur naturelle.
H. 2m30. — L. 1m25. — Pr. 0m90.

Jeune homme nu, les yeux fermés, en marche, portant sur ses épaules un vieillard dont il soutient les jambes raides sous son bras droit. Le vieillard, la tête penchée en avant sur l'épaule gauche du jeune homme, s'attache du bras droit à son cou, tandis que de l'autre il lui tient et lui dirige le bras gauche étendu.

Commandé par l'État.

(Nota. — *Il n'y a pas eu cette année de* PRIX DU SALON.)



Gravé par E Salmon d'après Turcan.

L'AVEUGLE ET LE PARALYTIQUE



RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

DELANCE (PAUL-LOUIS), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1881. — Rue Saint-Ferdinand, 22. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

Nº 761. *La Légende de saint Denis.*

Alors le saint prit sa tête et se mit à marcher à travers la plaine ; les paysans effrayés s'écartaient sur son passage.

H. 3m35. — L. 4m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Au premier plan, un peu à droite, sur une route sablonneuse et ravinée, le saint, vêtu d'une robe blanche, le cou sanglant et surmonté d'un nimbe d'or, marche, en portant des deux mains, devant lui, sa tête à barbe grise d'où le sang dégoutte. Près de lui, à gauche, court,

dans le même sens, laissant tomber sa houe, un paysan en culottes de toile grise, la poitrine et les pieds nus, qui le regarde avec effroi. Un peu en arrière, dans un champ, une paysanne, coiffée d'un bonnet blanc, en robe bleue, à genoux, se cachant les yeux. Sur la route, plus loin, accourent un jeune homme et un homme en blanc. Plus loin encore, trois personnes, que suit une foule, sont arrêtées. Fond de collines basses fermant une vallée. A droite, en contre-bas de la route bordée de ce côté par une haie d'échalas, des constructions couvertes de tuiles. Ciel gris du matin.

Signé à gauche, en bas : *Paul Delance*. 1888.

FORSBERG (Nils), né à Gothembourg (Suède), élève de M. Bonnat. — Rue Cauchois, 15.

N° 1014. *La Fin d'un héros; souvenir du siège de Paris* (1870-1871).

H. $3^{m}00$. — L. $4^{m}55$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur d'église. Au milieu, au pied d'une grosse colonne, sur un lit de fer, un soldat mourant. Un prêtre, en chasuble, à gauche, lui présente l'hostie, tandis qu'un infirmier le soulève par derrière. A son chevet, près du prêtre, se tient un autre soldat. Sur le lit de l'agonisant, près de sa capote, une croix de la Légion d'honneur est attachée aux draps. Au pied du lit se tient agenouillée, la tête baissée, vue de dos, une femme vêtue de noir. Au premier plan, à droite, s'avance, de profil, son képi à la main, un général suivi de trois officiers. Sur la gauche, à l'arrière-plan, un enfant de chœur, en robe rouge et surplis blanc, tenant à la main un cierge allumé. Au fond, du même côté, au long de la clôture par-dessus laquelle on aperçoit plusieurs chapelles, trois lits avec des blessés. Derrière les lits, debout, un chirurgien et une sœur de charité.

Signé à gauche, en bas : *Nils Forsberg*. 1888.



G. Senechal pinx. E. Daumont sc.

COUP DE VENT DU 30 OCTOBRE 1887.
(Entrée du Tréport)

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

LE SÉNÉCHAL DE KERDRÉORET (GUSTAVE-ÉDOUARD), né à Hennebont (Morbiban), élève de Cot et de M. Vollon. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1883. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 83. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)

N° 1625. *Coup de vent du 30 octobre 1887; entrée du Tréport.*

H. 1m65. — L. 2m50.

Mer grise en fureur, sous un ciel noir. Au deuxième plan, un bateau de pêche, vu de trois quarts, ses voiles déchirées, assailli par un coup de vague venu de la droite, qui le couche sur le flanc. Dans le fond, à gauche, une jetée de pierre qu'escalade une lame écumante, et à l'extrémité de laquelle on aperçoit le sommet d'un petit phare.

Signé à gauche, en bas : *Le Sénéchal.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LA TOUCHE (GASTON), né à Saint-Cloud (Seine-et-Oise). — Méd. 3e cl. 1884. — A Saint-Cloud, rue du Calvaire, 15, et à Champsecret (Orne).

N° 1504. *L'Accouchée.*

H. 1m45. — L. 1m45.

Intérieur rustique. A droite, dans l'angle de la chambre, vu en travers, un lit de bois dans lequel dort une jeune femme. Au pied du lit,

sur le premier plan, assis sur une caisse de bois, vu de dos, un homme en pantalon gris et bras de chemise. Un peu plus loin, au long du lit, une chaise de paille sur laquelle sont posés des fioles et un pot d'étain. Sur la gauche, un berceau d'osier devant l'embrasure d'une fenêtre, un peu élevée au-dessus du sol, sur le gradin de laquelle se tient assise, vue de profil, une vieille paysanne, coiffée d'un grand bonnet blanc, qui tient une quenouille, et, la main sous le menton, regarde du côté de l'accouchée. Fond de mur gris sur la droite.

Signé en bas, dans la caisse : *M. P. Gaston La Touche.* 1887.

TRUPHÈME (Auguste-Joseph), né à Aix (Bouches-du-Rhône), élève de Flandrin, de Cornu et de MM. Henner et Bouguereau. — Méd. 3e cl. 1884. — A Châtillon-sous-Bagneux, rue du Ponceau, 53, et à Paris, rue de Sèvres, 23. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 2410. *En retenue.*

H. 1m45. — L. 2m05. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'une salle d'école. Au premier plan, sur un banc placé de trois quarts, au milieu, deux petites filles assises, la première vue de profil, en tablier clair, se penchant à l'oreille de la seconde, qu'on voit presque de face et qui tient un livre ouvert sur ses genoux. A côté d'elles, à la suite, une petite fille, debout, un livre pendant dans la main gauche, et se cachant les yeux du coude; une quatrième, assise à son côté, lève la tête et la regarde. A droite, au deuxième plan, assises sur un second banc parallèle au premier, deux petites filles, en tablier noir, lisant dans le même livre. Dans le fond, à gauche, de face, dans l'ombre, l'institutrice, en noir, debout, et, à droite, une porte ouverte.

Signé à gauche, en bas : *Aug. Truphème.*

Acquis par la Ville de Paris.

BERTHON (Nicolas), né à Paris, élève de L. Cogniet. — Méd. 1866. — Avenue Trudaine, 17.

N° 219. *Avant la soupe (Auvergne).*

H. 1m00. — L. 1m55.

Intérieur rustique. A droite, devant une fenêtre ouverte, une longue table devant laquelle, au premier plan, près de la fenêtre, est assis, vu de dos, un paysan en chapeau gris, gilet et pantalon bleus. A l'extrémité de la table, à gauche, une vieille femme, à grande coiffe tombante, les mains croisées, assise, vue de profil. De l'autre côté de la table, en face, au milieu, un vieillard assis, en bonnet brun et veste bleue, tenant des deux mains une écuelle de terre. Près de lui, debout, une jeune femme, coiffée d'un bonnet blanc aux ailes relevées, les épaules couvertes d'un fichu jaune à fleurs, coupe du pain bis au-dessus d'une grande terrine. A gauche, le long du mur, un bahut de chêne sur lequel dort un enfant dans un berceau de bois. Au-dessus du berceau, des images de sainteté accrochées au mur. Au fond, un lit avec des rideaux jaunes à fleurs rouges, et une grande armoire.

Signé à gauche, en bas : *N. Berthon.*

PERRET (Aimé), né à Lyon, élève de l'École des Beaux-Arts de Lyon et de M. Vollon. — Méd. 3e cl. 1877. — Rue du Faubourg-Montmartre, 4.

N° 1992. *La Cinquantaine.*

H. 1m45. — L. 1m80.

Cour de ferme bressanne dans laquelle est dressée, sur la droite, devant les bâtiments, une longue table servie. Dix-sept paysans et paysannes autour de la table. De face, au second plan, au milieu, un vieillard debout, entre deux vieilles femmes, levant son verre. Vis-à-vis, au premier plan, vus de dos ou de profil, en commençant par la droite, un jeune gars debout choquant son verre à celui d'une jeune fille en robe verte et fichu à fleurs, un vieux curé assis levant son

verre, un vieillard en noir, qui se lève en s'appuyant sur la table, une paysanne moins âgée, un jeune homme en veste courte, debout, une jeune fille blonde assise, à laquelle son voisin, en blouse bleue, prend la taille. Dans l'éloignement, à gauche, au fond de la cour, un ménétrier, assis sur une planche posée sur deux tonneaux, en train d'accorder son violon, et un paysan tirant du vin à un tonneau.

Signé à gauche, en bas : *Aimé Perret*. 1888.

WATELIN (Louis-Victor), né à Paris, élève de Diaz. — Méd. 3e cl. 1876. — Boulevard Pereire, 59.

N° 2517. *Le Long-Rocher : forêt de Fontainebleau.*

Plateau sablonneux couvert de bruyères et de fougères. A gauche, un bouleau effeuillé, et, derrière, un chêne au milieu de blocs de rochers. A droite, un terrain plat, et, au fond, une ligne de coteaux boisés. Ciel bleu d'été semé de grosses nuées.

Signé à droite, en bas : *L. Watelin.*

LE POITTEVIN (Louis), né à La Neuville-Champ-d'Oisel (Seine-Inférieure), élève de MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1886. — Rue Montchanin, 10. (Voir les *Livres d'or* de 1883 et 1886.)

N° 1611. *Lever de lune.*

H. 2m00. — L. 2m60.

Au premier plan, sur la gauche, un berger, enveloppé dans un manteau bleu et coiffé d'un chapeau noir, assis, vu de profil, dans l'herbe sèche, et tricotant. Derrière lui, en contre-bas, dans l'éloignement, sa cabane roulante. Sur la droite, des moutons paissant au milieu des ajoncs en fleurs et des fougères jaunies. A l'arrière-plan, une vallée étroite, encaissée, pleine d'ombre, au delà de laquelle s'étale une vaste

plaine nue et déserte. A droite, au-dessus de l'horizon, la lune pleine, large et rouge, coupée par une mince et longue nuée.

Signé à gauche, en bas : *Louis Le Poittevin.*

RIVEY (ARSÈNE), né à Caen, élève de M. Bonnat. — Méd. 3e cl. 1880. — Impasse Hélène, 15. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 2149. *Un Buveur.*

H. 1m30. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune homme brun, au teint frais, portant moustache et barbiche, coiffé d'un chapeau rond de couleur brune, assis, de face, près d'une table placée à droite, sur laquelle il s'accoude en présentant un verre de bière. Il tient un cigare allumé dans sa main droite posée sur son genou. Jaquette grise, pantalon gris, gilet noir, cravate noire. Sur la table, une canette de bière.

Signé à gauche, en haut : *A. Rivey.* 1888.

LEROY (PAUL-ALEXANDRE-ALFRED), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Méd. 3e cl. 1882. Prix du Salon 1884. — Rue Bara, 3. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1884.)

N° 1622. *Portrait de mon père.*

H. 1m00. — L. 0m80. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Homme âgé, au teint clair, aux yeux noirs, cheveux courts, barbe entière, courte et blanche, assis, de face, les mains sur les genoux. Redingote et pantalon noirs. Cravate noire, longue, à pois blancs. Derrière lui, une cheminée en marbre vert, chargée de bronzes et de poteries, surmontée d'une glace. A gauche, dans le fond de la chambre, une porte ouverte.

Signé à gauche, en bas : *Paul Leroy.* 1888.

FLAMENG (Marie-Auguste), né à Metz, élève de MM. E. Vernier, Dubufe, Mazerolle, E. Delaunay, J.-P. Laurens et Puvis de Chavannes. — Méd. 3e cl. 1881. — Rue Ampère, 61. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 993. *Embarquement d'huîtres à Cancale.*

H. 1m90. — L. 1m80.

Une plage à marée basse. Au deuxième plan, un bateau de pêche, vu d'arrière, ses voiles carguées, incliné sur le côté droit. Du même côté, deux barques à sec, dans lesquelles se tiennent plusieurs femmes tendant des paniers aux pêcheurs montés sur le bateau. D'autres femmes arrivent, portant des paniers. Sur le premier plan, trois femmes, penchées, remplissent des bourriches. A droite, dans l'éloignement, des groupes de pêcheurs épars sur la grève, et, dans le fond, des collines basses. Ciel gris chargé de nuages.

Signé à gauche, en bas : *Auguste Flameng.* 1888.

CALLOT (Georges), né à Paris, élève de M. E. Adan. — Méd. 3e cl. 1882. — Rue Saint-Ferdinand, 22. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 476. *La Mort de la cigale.*

H. 1m10. — L. 1m70. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme nue, étendue à terre, sur le dos, à la lisière d'un bois. Sa tête repose sur une guitare, ses genoux sont relevés, sa main gauche pend sur sa hanche. La terre est sèche et nue, les broussailles sont desséchées et flétries. A l'horizon, à gauche, une chaumière dans le brouillard.

Signé à droite, en bas : *Callot.*

JEANNIN (GEORGES), né à Paris. — Méd. de 3e cl. 1878. — Rue des Dames, 32.

N° 1370. *Le Pot cassé.*

H. 1m55. — L. 2m00. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'appartement. Au milieu, assis sur le plancher, un homme, en bras de chemise et tablier bleu, regarde un pot de terre fêlé, contenant une azalée, qu'il tient sur ses genoux. A ses pieds, sur la droite, plusieurs pots de fleurs dans une grande manne d'osier, et, en arrière, un palmier dans un vase de cuivre. A gauche, une bourriche de pensées, sur le premier plan, et, par derrière, plusieurs pots d'azalées. Dans le fond, un divan au milieu, et une chaise à droite.

Signé à gauche, en bas : *Georges Jeannin.* 1863.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GRANDJEAN (EDMOND-GEORGES), né à Paris, élève de Pils et de M. Yvon. — Mention honorable 1881. — Rue des Sablons, 83. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1177. *Le Marché aux chevaux à Paris.*

H. 1m95. — L. 3m55.

Au premier plan, vus de profil, courant vers la droite, deux chevaux bai brun, harnachés, menés par un homme en bras de chemise. Derrière, une fontaine ronde en pierre, où s'abreuve un cheval blanc monté par un homme en veste de toile bleue et coiffé d'un képi. Au second plan, à gauche, un cheval blanc tenu par un homme en chemise de couleur, qu'examinent un paysan et un homme en paletot brun, coiffé d'un petit chapeau noir, et, derrière, en perspective, tout le long de la place, au pied d'une terrasse en maçonnerie, une file de chevaux rangés côte à côte. A droite, à l'arrière-plan, un cheval bai brun conduit par un palefrenier devant une autre file de chevaux rangés dans une allée de petits arbres. Dans le fond de la place, des maisons. Ciel blanc.

Signé à droite, en bas : *E. Grandjean.* 1888.

BRUNET (JEAN-BAPTISTE), né à Poitiers, élève de MM. Gérôme et Boulanger. — Mention honorable 1879. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 417. *La Famille du peintre.*

H. 1m40. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune dame brune, vue de face, assise dans un fauteuil, ayant



Grandjean pinx. R. P. Huet sc

LE MARCHÉ AUX CHEVAUX, A PARIS

devant elle un petit garçon, debout, sur l'épaule duquel elle appuie sa main gauche. L'enfant lui tient la main droite. La mère, une rose dans les cheveux, porte une robe de velours noir. L'enfant, dont la longue chevelure couvre les épaules, est vêtu de gris. Derrière, une table, couverte d'un tapis jaune à fleurs, sur laquelle sont jetées quelques brochures. Fond gris.

Signé à gauche, en bas : *Jean Brunet.*

AUBERT (Joseph-Jean-Félix), né à Nantes, élève de MM. Cabanel et Yvon. — Mention honorable 1887. — Rue de Sèvres, 44.

N° 69. *Diptyque.*

1. *Saint François Régis consolant les pauvres.*

H. $1^{m}95$. — L. $2^{m}15$. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur misérable. Sur la gauche, au premier plan, le saint, en robe noire, chaussé de sandales, la tête ceinte d'une auréole, vu de profil, s'incline à droite pour mettre une bourse dans la main d'une paysanne en haillons, assise à terre, en face de lui. Celle-ci tient un enfant nu sur ses genoux, tandis que deux autres enfants, deux petites filles, l'une accroupie sur le devant et l'autre assise par derrière sur un degré de pierre, se pressent contre elle en regardant le saint. A droite, la bouche d'un four sur le bord duquel est posé un pot en grès. Au fond, une cheminée en pierre.

2. *Saint François Régis secourant les infirmes.*

H. $1^{m}95$. — L. $2^{m}15$. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de cachot. Au milieu, assis sur la paille, vu de trois quarts, un vieillard, couvert d'une mauvaise tunique en lambeaux, levant à droite la tête vers le saint en robe noire. Celui-ci, s'inclinant, de profil, lui serre la main gauche, en s'efforçant de le soulever du bras droit par les épaules. Sur le premier plan, à gauche, une cruche en grès

vert et un pain. Dans le fond, à gauche, une lucarne grillée ; au milieu, sur le mur, un crucifix ; à droite, une porte.

BOYÉ (Abel-Dominique), né à Marmande (Lot-et-Garonne), élève de M. Benjamin-Constant. — Rue Turgot, 25.

N° 355. *Nymphe de Diane.*

H. 2m15. — L. 2m60. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme nue, debout, vue de dos, les pieds dans l'eau, devant un grand cerf, vu de profil, marchant vers la droite, dont elle caresse le cou de la main droite en s'appuyant sur sa croupe de la main gauche. Le cerf incline la tête pour boire. Au fond, des talus boisés derrière lesquels s'allonge une ligne de coteaux noyés dans une brume bleuâtre. Dans le ciel clair, quelques nuages rougis par le soleil couchant.

Signé à droite, dans l'eau : *Abel Boyé.* 88.

BOUDOT (Léon), né à Besançon, élève de M. Français. — Mention honorable 1880. — A Besançon, quai de Strasbourg, 13. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 323. *Matinée de septembre (Franche-Comté).*

H. 1m35. — L. 1m95.

Un coin de lac par un temps clair. Au premier plan, une rive basse et herbue. Sur la gauche, une rive couverte d'arbres encore verts, qui projettent leur ombre sur l'eau claire et transparente. A l'horizon, une chaîne de collines embrumées dont le reflet s'étend aussi sur le lac. Ciel clair et blanc.

Signé à gauche, en bas : *Boudot.*

ISENBART (Émile), né à Besançon, élève de M. Fanart.— Mention honorable 1885. — A Besançon, Beauregard.

N° 1330. *Champ de bruyères; montagnes du Doubs.*

H. 1m20. — L. 1m60.

Sur le premier plan, au milieu, un ruisseau étroit et creux coulant entre d'épaisses touffes de roseaux. A gauche un plateau couvert de bruyères. Au deuxième plan, sur la droite, une vanne près de laquelle est arrêtée une vache brune. Plus loin, une plaine couverte de bruyères en fleurs dans laquelle paissent quelques vaches. Au fond, plusieurs lignes de collines voilées de brume. Ciel d'été.

Signé à gauche, en bas : *E. Isenbart.*

Acquis par l'État.

LAROCHE (Amand), né à Saint-Cyr-l'École (Seine-et-Oise), élève de Drolling et de Wachsmuth. — Mention honorable 1883. — Boulevard de Clichy, 11. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 1491. *Portrait de Mlle Lainé, de l'Odéon.*

H. 1m25. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme, aux cheveux châtains, assise, la tête de face, le corps de trois quarts, tournée à droite. Elle porte une robe blanche décolletée et tient ses mains croisées sur les genoux. Fond grisâtre.

Signé à gauche, en bas : *A. Laroche.* 1888.

RICHET (Léon), né à Solesmes (Nord), élève de Diaz et de MM. Jules Lefebvre et G. Boulanger. — Mention honorable 1885. — Rue Rochechouart, 67.

N° 2139. *Forêt de Fontainebleau; la grande route.*

H. 2^m60. — L. 3^m25.

Sur le premier plan, au milieu, un sentier regagnant la grande route qui traverse la forêt en oblique sur la droite. Près du sentier, à gauche, une clairière bordée d'une futaie de hêtres et de chênes dans laquelle est arrêtée une charrette attelée d'un âne, et, à droite, un groupe de trois grands hêtres. Dans le fond, au delà de la route, la lisière de la forêt. Ciel d'été bleu, avec quelques flocons blancs.

Signé à droite, en bas : *L. Richet.* 1888.

LAMY (P.-Franc), né à Clermont-Ferrand, élève de Pils et de M. Gérôme. — Mention honorable 1887. — Rue Capron, 35.

N° 1470. *Pâquerette.*

H. 1^m30. — L. 1^m95. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme nue, couchée sur le dos, vue de profil, dans une prairie, la tête à droite. De la main gauche elle soutient sa nuque aux longs cheveux blonds flottants, et, dans sa main droite relevée, tient une pâquerette qu'elle regarde. La jambe gauche est un peu relevée, la jambe droite allongée. Au fond, à gauche, un étang. A droite, des broussailles d'un vert tendre.

Signé à gauche, en bas : *P. Franc Lamy.* 1888.

Acquis par l'État.

VOLLON (Alexis) élève de M. Antoine Vollon. — Mention honorable 1885. — Rue Rochechouart, 67.

N° 2485. *Toilette du matin.*

H. 2m75. — L. 1m60. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme, vue de trois quarts, par derrière, debout devant une armoire à glace qui présente son image refletée de face. Brune, le torse nu, elle porte un jupon rose, des bas rouges, des mules grises, et tient les bras relevés au-dessus de sa tête pour se coiffer. A droite, sur un fauteuil, un manteau de velours noir. Fond de tenture jaune à ramages verts.

Signé à droite, en bas : *Alexis Vollon fils.*

SMITH (Alfred), né à Bordeaux, élève de MM. Chabry, Pradelles et Baudit. — Mention honorable 1886. — A Bordeaux, rue de Pessac, 36.

N° 2312. *Soirée d'avril.*

H. 1m50. — L. 1m10.

Intérieur d'une forêt de pins. Sur le premier plan, de grandes fougères sèches; au milieu, un paysan en blouse bleue portant un sac sur l'épaule. Au fond, à travers les arbres embrumés, une rayure rouge du soleil couchant. Ciel d'un gris tendre. En haut, à gauche, le croissant mince de la lune.

Signé à droite, en bas : *S. Alfred Smith.*

KNIGHT (Daniel-Ridgway), né à Philadelphie (États-Unis d'Amérique), élève de Gleyre et de M. Meissonier. — Mention honorable 1882. — A Poissy (Seine-et-Oise), place de l'Église. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1412. *L'Appel au passeur.*

H. 1m65. — L. 2m10.

A gauche, au premier plan, arrêtées, dans une prairie, sur le bord de la rivière qui coule à droite, deux paysannes, vues de profil, appellent le passeur. La première, nu-tête, en jupe grise rapiécée et corsage bleu à pois blancs, tenant un panier au bras, fait signe de la main droite levée. L'autre, un peu plus à gauche, coiffée d'une étoffe jaune, en jupe bleue et corsage gris, un foulard rouge autour du cou, tenant un panier d'une main, porte l'autre à sa bouche pour former porte-voix. Derrière elles, des touffes de broussailles et des bouquets d'arbres jaunis. Dans le lointain, à droite, sur le bord de la rivière, on voit arriver le passeur dont la barque est amarrée au rivage. Ciel gris.

Signé à droite, en bas, dans l'eau : *Ridgway-Knight.* 1888.

DÉCANIS (Théophile-Henri), né à Marseille, élève de M. J.-B. Olive. — Mention honorable 1884. — A Marseille, rue Petit-Saint-Jean, 10, et à Paris, chez M. Tasset, rue Fontaine, 31. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 744. *Le Vieux Moulin de Rognac* (*Provence*).

H. 1m50. — L. 2m10.

A droite, sur un talus sablonneux, un moulin à vent en ruines. Massif rond de maçonnerie, toiture de charpentes découverte, ailes brisées. Sur la gauche s'étend une plaine basse, entourant un bras de mer bleue. A l'horizon, une ligne de montagnes violacées. Sur le premier plan, du même côté, quelques rochers jaunes semés de broussailles desséchées. Ciel très bleu traversé de nuées blanches.

Signé à droite, en bas : *T. Décanis.*

GUYON (Mlle Maximilienne), née à Paris, élève de

MM. Boulanger, Lefebvre et T. Robert-Fleury. — Rue Ampère, 85.

N° 1242. *La Violoniste.*

H. 2m20. — L. 1m35. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme brune, tête nue, debout, de face, jouant du violon dans un intérieur d'appartement. Elle porte un corsage rouge serré à la taille par une ceinture de cuir et une jupe étroite de couleur noire. Un peu en arrière, à droite, assise devant une table de chêne sur laquelle sont éparpillés des morceaux de musique, une dame âgée, brune, vêtue de noir, raccommode un vêtement en regardant la violoniste. Dans le fond, à gauche, un paravent rouge. A droite, des tableaux suspendus à la muraille.

Signé à droite, en bas : *M. Guyon.* 88.

GAY (Walter), né à Boston (États-Unis d'Amérique). — Mention honorable 1885. — Rue Daubigny, 11.

N° 1088. *Le Bénédicité.*

H. 1m85. — L. 1m20. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Vieille paysanne, assise, vue de profil, tournée à gauche, devant une table sur laquelle elle pose ses mains jointes en baissant la tête. Elle est coiffée d'un mouchoir à carreaux bleus, et porte un corsage gris avec un fichu blanc et un tablier bleu. Sur la table, une écuelle en terre avec une cuillère, un morceau de pain, une fourchette, un verre. Dans le fond, des châssis vitrés, avec des rideaux blancs, pardessus lesquels on aperçoit les toitures d'un village.

Signé à droite, en bas : *Walter Gay.* 1888.

Acquis par l'État.

ODIER (Jacques-Louis), né à Genève, élève de M. Harpignies. — Rue de La Bruyère, 7.

N° 1931. *Les Bords de la Loire à Saint-Maurice (Loire).*

H. 1m95. — L. 2m15.

Au premier plan, un peu à droite, un grand arbre, étendant ses branches de chaque côté, et projetant son ombre, sur le devant, dans l'herbe humide et fraîche. A droite, quelques rochers d'où sort une touffe de verdure. Au deuxième plan, la grande nappe claire et blanche de l'eau calme, enfermée, à droite et à gauche, entre des côtes escarpées. Dans l'éloignement, deux îlots en forme de pics tapissés de gazon, et, tout au fond, une longue côte au sommet de laquelle on aperçoit un village avec une tour. Ciel frais et vaporeux du matin.

Signé à droite, en bas : *J. Odier.* 88.

QUIGNON (Fernand-Just), né à Paris. — Boulevard Richard-Lenoir, 13.

N° 2090. *Les Moyettes.*

H. 1m50. — L. 2m35.

Un champ fraîchement moissonné, en plein soleil. Au milieu, un sillon se dirigeant vers la ferme, et, de chaque côté, cinq petites meules projetant leurs ombres en avant. Au fond, les bâtiments de la ferme sur la droite, avec un enclos de haies sur la gauche. A l'horizon, une ligne de collines basses et brûlées. Ciel d'été chaud et blanc.

Signé à gauche : *Quignon.*

JOURDEUIL (Adrien), né à Saint-Pétersbourg, de parents français, élève des Écoles des Beaux-Arts de Lyon et de Paris,

et de MM. Bonnat, Bouguereau, T. Robert-Fleury et Pelouse. — Passage Saulnier, 6.

Nº 1393. *Matinée de septembre à Martigny.*

H. 2m00. — L. 2m95.

A droite, une rivière entre deux rives basses et plates. Sur la gauche, deux gros saules les pieds dans l'eau, et plus loin, dans la prairie, quelques autres saules. Dans le lointain, à droite, plusieurs vaches paissant. Ciel d'été, clair et bleu, semé de flocons blancs.

Signé à gauche, en bas : *A. Jourdeuil.*

HOWE (William-Henry), né à Ravenna (États-Unis d'Amérique), élève de MM. de Thoren, de Vuillefroy et Pelouse. — Rue du Mont-Dore, 11.

Nº 1310. *Le Départ pour le marché; souvenir de Hollande.*

H. 1m90. — L. 2m55.

Une route boueuse entre deux prairies. Au premier plan, sur la gauche, une vache blanche, tachée de roux, suivie à peu de distance, sur la droite, par deux vaches noires. Plus loin, une quatrième vache, à robe brune, et derrière, au milieu de la route, un cheval blanc monté par un paysan en blouse bleue, tenant un fouet. Dans le fond, à gauche, la mer, basse et grise, au-dessus de laquelle tournent quelques goélands, et, à droite, des moulins à vent.

Signé à gauche, en bas : *William H. Howe. Paris* 1888.

LECOMTE (Paul), né à Paris, élève de MM. Lambinet et Harpignies. — Mention honorable 1882. — Rue Albouy, 22. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

Nº 1552 *La Route de Fresnay-sur-Sarthe un jour de marché.*

H. 1m50. — L. 1m20.

Une route, défoncée et boueuse, bordée à gauche par un talus et un fossé, montant vers le fond. Sur la gauche, en contre-bas, derrière une file de petits peupliers, quelques toits de chaume. Sur la droite, des broussailles. Au fond, un clocher. Des groupes de paysans et de paysannes cheminent sur la route, où l'on voit, à quelque distance, marcher une charrette. Ciel chargé et pluvieux.

Signé à droite, en bas : *P. Lecomte.*

DAUPHIN (Eugène), né à Toulon, élève de MM. Courdouan, Humbert et Gervex. — Mention honorable 1887. — Rue Jouffroy, 69.

N° 720. *Escadre de la Méditerranée en rade de Toulon ; effet du matin.*

H. 1m15. — L. 3m00.

Mer calme et bleue. Sur le premier plan, à droite, un grand vaisseau cuirassé, vu presque de face; dans les eaux, à gauche, trois barques blanches montées par des matelots, et, un peu en arrière, un autre vaisseau cuirassé qu'on voit de profil. Dans l'éloignement, d'autres embarcations, et, au fond, les quais de la ville au-dessous d'une haute colline. Ciel frais et clair, avec quelques flocons blancs sur la gauche.

Signé à droite, en bas : *E. Dauphin.* 88.

Acquis par l'État.

TOURNÈS (Étienne), né à Bordeaux, élève de MM. Cabanel et Harpignies. — Mention honorable 1887. — Impasse du Maine, 18 *bis.*

N° 2401. *Femme faisant chauffer un fer à friser.*

H. 2m20. — L. 1m50. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme blonde, en chemise flottante et jupon noir, vue de dos, la tête de profil, tournée à droite, faisant chauffer un fer à friser à la flamme d'une lampe posée sur une cheminée à droite. Elle s'appuie, de la main gauche, sur le montant d'une armoire à glace. Sur la cheminée, une pendule servant de socle à un buste en terre cuite.

Signé à droite, en bas : *E. Tournès.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

SCHMITT (PAUL-LOUIS-FÉLIX), né à Paris, élève de M. Guillaumet. — Mention honorable 1883. — Rue Boissonade, 12. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 2257. *Le Vieux Chemin des Moulineaux, près Meudon.*

H. 1m60. — L. 2m25.

Sur la gauche, une route défoncée qui monte, en serpentant, le long d'une ravine sablonneuse ouverte sur la droite. La route est bordée, à gauche, par une haie d'échalas derrière laquelle s'élèvent quelques petits arbres. A quelque distance, on y voit marcher, vers le haut, un paysan tenant par la main une petite fille. Ciel chargé de gros nuages, surtout sur la gauche.

Signé à droite, en bas : *Paul Schmitt.* 88.

MELCHERS (J.-GARI), né à Détroit (États-Unis d'Amérique), élève de MM. Boulanger et Lefebvre. — A Egmond-aan-Zee (Hollande).

N° 1787. *Les Pilotes.*

H. 1m60. — L. 2m00. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur hollandais fermé au fond, sur la droite, par deux vitrages laissant apercevoir la mer par delà des toitures de tuiles. Au premier

plan, sur la gauche, un homme, grisonnant et chauve, portant une longue houppelande sombre et un pantalon verdâtre, assis sur une chaise, vu de profil, devant une table sur laquelle, à côté de lui, un second pilote, coiffé d'une casquette de loutre, arrange avec attention la mâture d'un petit modèle de navire. A droite, en face d'eux, un troisième, la tête nue, en veste bleue et pantalon gris, est en train de bourrer sa pipe. Au deuxième plan, à gauche, un quatrième, en casquette, fume, les mains croisées sur le ventre, et, derrière lui, on aperçoit, en profil, la tête d'un cinquième. Sur la muraille, du même côté, un tableau des pavillons maritimes des diverses nations. Entre les deux châssis vitrés, on lit sur une feuille de calendrier : *Maandag* 17 *april*.

Signé à droite, en bas : *I. Carl Melchers*. 1887.

LAVERY (John), né en Irlande, élève de MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — A Glascow (Écosse), West George Street, 248.

N° 1527. *Une Partie de tennis*.

H. $1^{m}75$. — L. $1^{m}80$.

Une pelouse entourée de verdure. Sur le premier plan, au milieu, vues de dos, placées contre une barrière blanche, une petite fille en bleu, avec de longs cheveux rouges, debout, et une dame assise sur une chaise d'osier. Plus loin, à gauche, un jeune homme en gris, appuyé sur la barrière, allumant une cigarette. Dans l'intérieur de la barrière, au deuxième plan, sur la droite, une jeune fille en blanc, vue de profil, levant sa raquette, et, sur la gauche, en blanc, courant pour rattraper la balle, un jeune homme, derrière lequel se tient une autre joueuse en robe claire. Au fond, contre la barrière opposée, sur la droite, une dizaine de gentlemen et de dames assises, devant lesquels se tiennent trois autres joueurs. La piste est entourée d'une haie de verdure dans laquelle s'ouvre à gauche une porte ronde et derrière laquelle s'élèvent des tertres couverts d'arbres.

Signé à gauche, en bas : *J. Lavery*. 1888.

VAIL (Eugène-Laurent), né à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), de parents américains, élève de M. Cabanel. — Mention honorable 1886. — Avenue du Trocadéro, 34.

N° 2422. *Parc à virer!*

H. 2^m35. — L. 3^m20. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Arrière d'une embarcation pontée qui penche sur la gauche. Au fond, tenant le gouvernail, un marin debout, en vareuse brune et pantalon de toile, tourné vers la droite. Sur le premier plan, à gauche, debout, vus de face, deux pêcheurs tirant de toutes leurs forces sur un câble. A droite, sur le plancher du pont, des tas de poissons grouillants et quelques paniers. Au fond, la mer agitée sous un ciel sombre.

Signé à gauche, en bas : *Eug. Vail, Boulogne-sur Mer.* 1885.

MICHEL (Marius), né à Cette (Hérault), élève de M. Carolus-Duran. — Mention honorable 1885. — Boulevard Arago, 65.

N° 1829. *Le Portrait de la communiante.*

H. 1^m60. — L. 1^m35.

Intérieur d'atelier de peintre. Au premier plan, à gauche, une jeune fille blonde, de profil, tenant d'une main sa palette et de l'autre son appui-main, assise dans un fauteuil à bascule, se renverse en arrière pour regarder une toile encadrée placée à droite sur un chevalet et représentant le portrait en buste d'une jeune communiante. Elle porte une robe violette à fleurs roses et blanches. Derrière elle, s'appuyant sur le dos de son siège, une jeune femme en chapeau noir à large visière, casaque noire et jupe grise, et, à son côté, la petite communiante en blanc, toutes deux regardant le tableau. Sur le premier plan, au milieu, une table à coulisses avec des pinceaux dans un vase de grès; à gauche, un grand pot de grès vert dans lequel s'épanouit une plante.

Au fond de la pièce, un piano devant une cheminée, un paravent bas, des tableaux suspendus au mur.

Signé à droite, en bas : *Marius Michel*. 88.

MOSLER (Henry), né aux États-Unis d'Amérique, élève de M. Hébert. — Mention honorable 1879. — Rue de La Trémoille, 16. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1876. — *Fête de la moisson.*

H. $1^{m}00$. — L. $1^{m}35$.

Costumes du Finistère. Au premier plan, au milieu, quatre paysannes, vues de dos, appuyées sur une barrière mobile qui ferme l'entrée d'un clos. A gauche, trois autres paysannes assises à l'ombre sur le talus, regardant dans le clos; l'une d'elles allaite un enfant, l'autre tricote. Dans l'intérieur du clos, à l'arrière-plan, trois couples de jeunes garçons et jeunes filles s'avançant, de droite à gauche, en travers, la main dans la main. Plus loin, sur la droite, on aperçoit, par-dessus le talus, les têtes d'autres garçons et filles dansant en rond, et, sur une estrade, deux joueurs de biniou, assis sur des tonneaux devant une cheminée. Au fond, à gauche, sous les arbres, des groupes de spectateurs assis dans l'herbe.

Signé à gauche, en bas : *Henry Mosler*.

PEZANT (Aymar), né à Bayeux (Calvados), élève de M. de Vuillefroy. — Mention honorable 1883. — Place Dancourt, 10. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 2013. *A La Villette.*

H. $1^{m}55$. — L. $2^{m}25$.

Sur le premier plan, à gauche, un troupeau de bœufs, vus de profil, s'avançant vers la droite. Devant eux, à droite, un chien griffon,

arrêté, qui les regarde. Au deuxième plan, du même côté, une fontaine avec des lions de bronze vomissant l'eau. Autour du bassin, des bœufs et des vaches, arrêtés ou s'abreuvant. Au fond de la place, une charrette, avec une bâche verte, lancée au galop, et, plus loin, un chemin de fer passant entre deux rangées d'arbres. Ciel teinté de bleu.

Signé à droite, en bas : *Aym. Pezant.*

SALLÉ (François), né à Bourges, élève de M. Luminais. — Rue de La Rochefoucauld, 46.

N° 2230. *Un Cours d'anatomie.*

H. 2m15. — L. 3m00. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Une salle de cours à l'École des Beaux-Arts. Au premier plan, sur la gauche, deux jeunes gens assis sur des tabourets, vus de profil, en vêtements noirs : le premier, tenant son chapeau entre ses genoux; le second, ayant les deux mains appuyées sur son parapluie. Entre eux, un peu plus loin, un autre élève, assis, penché sur son carton, au pied d'un écorché en plâtre posé sur un socle. A droite, leur faisant face, sur un gradin, un homme en pantalon de coutil, le torse nu, vu de trois quarts, et, à son côté, lui tenant le bras des deux mains, le professeur, en redingote noire, vu de profil, donnant des explications. Devant lui, une table sur laquelle sont posés des os. Dans l'éloignement, à gauche, sur des gradins en amphithéâtre, des jeunes gens dessinant et regardant. Au milieu d'eux un surveillant, coiffé d'un tricorne, les bras croisés. Sur le premier plan, à droite, une table de bois sur laquelle est déposé un chapeau.

Signé à gauche, en bas : *F. Sallé.*

KUEHL (Gotthardt), né à Munich (Bavière). — Mention honorable 1884. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 1434. *Les Joueurs de cartes.*

H. 1m25. — L. 1m00.

Intérieur d'estaminet hollandais, éclairé au fond par deux grandes fenêtres à petits carreaux laissant apercevoir des toitures de briques. A gauche, au bout d'une longue table étroite, trois hommes assis et jouant aux cartes, l'un coupé par le cadre, vieux et vu de profil; le second, vu de dos, la tête à droite en profil perdu, grisonnant, portant un vêtement bleu à gros boutons d'acier; le troisième, en bras de chemise, coiffé d'une casquette noire, le coude sur la table et jetant violemment une carte en criant. Sur la table, plus loin, un bouquet d'œillets et de roses dans un bocal. A droite, de profil, entrant dans la salle, une femme maigre, en robe bleue, qui porte sur un plateau une cafetière et un pot de terre brune.

Signé à droite, en bas : *G. Kuehl.*

CARTIER (Karl), né à Paris, élève de MM. Carolus-Duran, Boulanger et Gérôme. — Rue Boissonade, 13.

N° 510. *Un Coin de Boulogne-sur-Mer.*

H. 1m37. — L. 2m40.

Au premier plan, un plateau vert, avec quelques touffes d'herbes desséchées. Sur le deuxième plan, à droite, deux grandes meules, et, à gauche, un troupeau de moutons près d'un taillis au pied d'une pente. Dans le fond, en contre-bas, une ligne de massifs boisés au-dessus desquels s'élève un clocher, et par delà lesquels on aperçoit la mer pâle. Ciel blanchâtre. Effet d'été.

Signé à droite, en bas : *Karl Cartier. An.* 1888.

GRIMELUND (Johannes), né à Christiania (Norvège), élève de M. H. Gude. — Rue Coustou, 8.

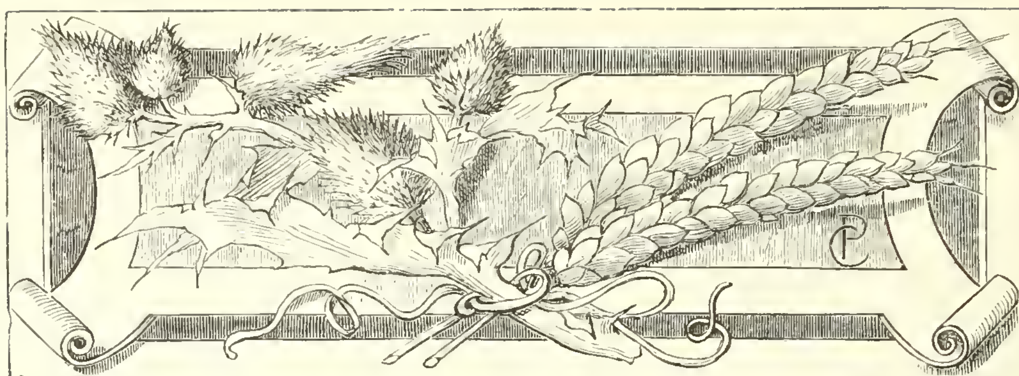
N° 1192. *Le Port d'Anvers.*

H. $1^{m}50$. — L. $2^{m}50$.

A droite et à gauche, dans le bassin, des rangées de navires. Au milieu, sur le deuxième plan, s'avançant vers la droite, un grand trois-mâts, aux voiles carguées, que remorque un petit steamer. Au premier plan, à gauche, une barque vide près d'une embarcation peinte en brun. Au fond, dans le lointain, les quais de la ville. Ciel gris bleu.

Signé à gauche, en bas : *Grimelund.* 1888.





ARTISTES HORS CONCOURS

BENJAMIN-CONSTANT (Jean-Joseph), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Impasse Hélène, 15 (avenue de Clichy.

N° 188. 1. *L'Académie de Paris.* — 2. *Les Lettres.* — 3. *Les Sciences.*

Panneaux décoratifs de la salle du Conseil académique de la Sorbonne.

1. (Panneau central) *L'Académie de Paris.*

H. 6m15. — L. 4m00. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une galerie ouverte, sous une coupole en mosaïque d'or, soutenue, à droite et à gauche, par une colonne ionique en marbre rouge, six personnages assis sur un banc circulaire de marbre blanc. A gauche, vu de profil, le doyen de la Faculté des lettres en robe jaune à bande noire; près de lui, vu de trois quarts, le doyen de la Faculté des sciences en robe rouge à bande noire; au centre, en face, le recteur de l'Académie de Paris en robe noire à bandes violettes et le doyen de la Faculté de médecine en robe rouge à bande noire, les yeux fixés sur un papier déployé qu'il tient à la main; à droite, vu de profil, accoudé sur le dossier de l'exèdre, le doyen de la Faculté de droit en robe rouge à bande noire, et, sur le devant, la main gauche appuyée sur le montant du banc, le secrétaire de l'Académie en robe

noire à bandes violettes. Au fond on aperçoit le dôme de la vieille Sorbonne sous un ciel clair et bleu. En haut, sur un cartouche bronzé, est écrit : *Académie de Paris*. 1627-1883.

Signé à gauche, en bas : *Benjamin-Constant*. 1888.

2. (Panneau de gauche) *Les Lettres.*

H. 6m15. — L. 4m00. — Fig. grandeur naturelle.

A droite et à gauche une colonne de marbre rouge soutenant la voûte en mosaïque d'or d'une galerie ouverte sur la campagne. En face, sur un banc de marbre, quatre femmes assises devant lesquelles, entre la première et la seconde, sur la gauche, se tient debout, au premier plan, une cinquième, qu'on voit de profil. La première des femmes assises, couronnée de bluets et de coquelicots, vêtue d'une tunique blanche, transparente et tombante, et d'une jupe dorée, pose la main droite sur le bois d'une grande lyre. La seconde, tête nue, très brune, en tunique blanche, appuie son menton sur sa main ; à ses pieds sont deux livres. La troisième, la tête enveloppée dans un pan de son manteau gris à revers violets, s'accoude sur la balustrade. Elle tient sur ses genoux une plaque de bronze où sont écrits en lettres d'or les noms d'*Hérodote, Tacite, Montesquieu*. La quatrième, les cheveux cerclés d'or, allonge ses mains sur ses genoux en tournant la tête à droite. Elle porte un manteau violet d'un ton foncé, avec une bande plus claire brodée d'or sur l'épaule et une bordure bleue en bas. La cinquième, celle qui se tient debout, devant les autres, à gauche, en se tournant vers la droite, porte une couronne de laurier d'or sur sa longue chevelure rousse et flottante, et, drapée dans un large manteau vert bordé de noir, tend le bras droit en déroulant de la main gauche un papier sur lequel on lit : *Démosthènes, Cicéron, Bossuet, Mirabeau.*

Signé à droite, en bas : *B. C.*

3. *Les Sciences.*

H. 6m15. — L. 4m00. — Fig. grandeur naturelle.

Même disposition que la composition précédente. Sur le banc de marbre sont assis, côte à côte, cinq personnages drapés à l'antique. En commençant à gauche, le premier est un vieillard, en tunique

blanche, qui, la main gauche étendue sur un grand globe bleu posé devant lui dans une monture de bronze doré, écrit de l'autre sur son genou; le deuxième est un homme brun, d'âge mûr, portant un manteau blanc par-dessus sa tunique aux manches dorées, qui, les bras croisés sur ses genoux, se tourne vers le troisième. Celui-ci, chauve, en robe blanche brodée d'or, tient sur ses genoux un plan déroulé. Devant eux, au premier plan, vu de profil, se tient un ouvrier, le torse nu et les pieds nus, les jambes couvertes d'un tablier gris, qui se penche, les mains sur ses genoux, pour regarder le plan. A droite, le quatrième et le cinquième ne montrent, l'un que la tête, l'autre qu'une partie du corps coupée par le cadre.

Commandé par l'État.

BERNIER (Camille), né à Colmar (Alsace), élève de L. Fleury. — Rue Jean-Nicot, 2. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 207. *Étang de Quimerc'h.*

H. 1m00. — L. 1m60.

Sur le premier plan, à gauche, un étang dans lequel marchent, à l'arrière-plan, près du bord, venant de droite, cinq vaches précédées d'une autre vache rousse. Au fond, à droite et à gauche, des bouquets d'arbres, et au milieu une clairière, devant une ligne de coteaux. Ciel bleu clair chargé de grandes nuées grises. Effet d'été.

Signé à droite, en bas : *C. Bernier.*

N° 206. *Bords de l'Isole.*

H. 1m00. — L. 1m60.

Sur le premier plan, à droite, une petite rivière bordée de saules et venant obliquement de la gauche, au delà de laquelle paissent quelques vaches dans une prairie. A gauche, une côte herbue, semée de blocs de granit. Au fond, une longue colline, escarpée et nue, tapissée

d'herbes, sur le sommet de laquelle se profilent çà et là quelques arbres trapus. Ciel d'été d'un bleu vif semé de flocons blancs.

Signé à gauche, en bas : *C. Bernier.*

BONNAT (Léon), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 301. *Portrait de S. E. le cardinal Lavigerie.*

H. 2m40. — L. 1m65. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Le prélat est assis, de face, dans un fauteuil, près d'une table placée à droite, sur laquelle il pose le coude. Teint basané, yeux noirs, grande barbe blanche. Il est coiffé d'une calotte de velours rouge, et, par-dessus sa soutane noire à lisérés et boutons rouges, porte une large ceinture de moire rouge et un grand manteau rouge. Dans sa main droite, qui pend sur le bras du fauteuil, il tient une plume. Sa gauche repose sur sa ceinture. Une croix d'or est suspendue à son cou. Sur la table, une carte géographique et des papiers sur lesquels est posé un tricorne noir à ganses rouge et or. Au fond, appuyé contre un paravent de couleur brune, une grande croix de procession en orfèvrerie. A gauche, sur le plancher, une pile de livres.

Signé à gauche, en bas : *Lon Bonnat.* 1888.

N° 302. *Portrait de M. Jules Ferry.*

H. 0m60. — L. 0m50. — Tête grandeur naturelle.

Il est représenté de face, tête nue, en vêtement noir boutonné au col ne laissant voir qu'un bout de col blanc. Front large et dégarni. Menton rasé. Longs favoris grisonnants. Fond neutre.

Signé à gauche, en haut : *L. Bonnat.* 1888.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 328. *Premier Deuil.*

H. 2m00. — L. 2m55. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, de face, Adam, nu, assis sur un rocher, la main gauche sur son cœur, tenant sur ses genoux le cadavre étendu d'Abel dont la tête saignante pend sur la droite. Il entoure du bras droit les épaules d'Ève agenouillée à gauche. Celle-ci, vue de profil, pleure, la tête dans ses mains. A droite, dans le fond, un autel de pierres d'où monte une fumée noire. Ciel noir rayé d'une ligne bleuâtre à l'horizon.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1888.

BOULANGER (Gustave-Rodolphe), membre de l'Institut, né à Paris, élève de Jollivet et de P. Delaroche.—Rue Ballu, 6. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 336. *Esclaves à vendre.*

H. 1m30. — L. 0m75.

Jeune fille nue, debout, presque de face, adossée à une cloison en planches. La tête inclinée à droite, ses cheveux blonds dénoués et tombants, elle appuie sa main gauche contre les planches. Elle porte, comme ceinture, un lambeau déchiré d'étoffe noire, retenue par un cordon rouge, qui tombe au long de sa jambe droite. A son cou est suspendu un petit cartel sur lequel est écrit : *Virgo gallica honesta corpore, XVIII annum*, etc... A droite, aux pieds de la jeune fille, se tient, accroupi à terre, les deux mains sur les genoux, un nègre enveloppé dans un burnous rayé à fond bleu, la tête couverte d'une étoffe rose, couronné de feuilles de myrte. A gauche, sur la paille, une jarre.

Signé à droite, en bas : *G. Boulanger.* 1888.



J. Breton pinx — Lalauze sc

L'ÉTOILE DU BERGER

BRETON (JULES-ADOLPHE), membre de l'Institut, né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix de Vigne et de Drolling. — A Courrières (Pas-de-Calais). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 373. *Jeunes Filles se rendant à la procession.*

H. 1^m25. — L. 1^m75.

Sur un plateau couvert d'herbes et de fleurs, s'avance, de trois quarts, marchant de droite à gauche, un groupe de sept jeunes filles, trois en avant, deux sur la droite un peu en arrière, toutes habillées de blanc, avec des voiles flottants de mousseline blanche, et tenant dans la main des branches de lys. Au premier plan, sur la gauche, s'avance devant elles une petite fille blonde, couronnée de roses, en robe rose, portant devant elle, suspendue à son cou par un ruban, une corbeille pleine de roses. Plus loin, derrière, en contre-bas, on voit apparaître, sur le bord du plateau, trois autres jeunes filles, vêtues de même, dont l'une porte une bannière rouge. Au fond, une vallée boisée, au delà de laquelle s'entrecoupent plusieurs lignes de montagnes, aux terrains rougeâtres, dans les vapeurs lumineuses du matin. La lumière, venant du fond, projette les ombres des figures en avant.

Signé à droite, en bas : *Jules Breton.* 1888.

N° 374. *L'Étoile du berger.*

H. 1^m00. — L. 0^m80.

Paysanne en marche, portant sur la tête un sac plein qu'elle soutient des deux mains, vue de face, dans une plaine, au soleil couchant. Tête nue et pieds nus, elle porte un jupon court de couleur brune, un corsage dégrafé de même nuance, un tablier de toile relevé autour de la taille, une faucille à la ceinture. Au fond, des meules éparses, quelques bouquets d'arbres, des lignes de chaumières. En bas, sur la droite, les dernières rougeurs du crépuscule; en haut, sur la gauche, une étoile pointant dans le ciel gris.

Signé à droite, en bas : *Jules Breton.* 87.

CABANEL (Alexandre), membre de l'Institut, né à Montpellier, élève de Picot. — Rue Alfred-de-Vigny, 14. — (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 452. *Portrait de Mme H. van L...*

H. 2m15. — L. 1m40. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Dame d'âge moyen, blonde, la tête nue, vue de face, le bras gauche posé sur le dossier d'un fauteuil Louis XV en tapisserie, tenant un éventail dans sa main droite pendante. Elle porte une robe de velours bleu, décolletée, à traîne. Fond de tenture en velours bleu, bordée, en bas, d'une bande de tapisserie. En haut, à droite, un écusson avec une couronne ducale.

Signé à droite, en bas : *Alex. Cabanel.* 1887.

CAROLUS-DURAN (Émile-Auguste), né à Lille (Nord). — Passage Stanislas, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 497. *Portrait de ma fille.*

H. 1m65. — L. 1m15. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune fille brune, tête nue, cheveux flottants sur les épaules, assise, la tête de face, les jambes tournées à gauche, sur un siège de bois. Elle tient ses mains nues croisées sur ses genoux. Elle porte une casaque noire, en velours, doublée de soie rouge, une robe grise avec une jupe de dessous grise à reflets changeants. Fond de tenture jaune d'or.

Signé à gauche, en haut : *Carolus-Duran.* 1885.

N° 498. *Portrait de M. Louis Français.*

H. 0m60. — L. 0m50. — Tête grandeur naturelle.

Vu de face, coiffé d'un béret de velours noir. Yeux bleus, barbe épaisse et longue chevelure blanche. Il porte un gilet et un veston



Dantan pinx. Manesse sc

LA CONSULTATION



Cazin pinx. Jeannin sc.

LA JOURNEE FAITE

noirs avec une cravate blanche, la rosette d'officier de la Légion d'honneur à la boutonnière. Fond bleuâtre.

Signé à droite, en bas :

A Louis Français,
son ami
Carolus-Duran. 1888.

CAZIN (Jean-Charles), né à Samer (Pas-de-Calais). — Méd. 1re cl. 1880, ✻ 1882. — Rue du Luxembourg, 40. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 525. *La Journée faite.*

H. 1m95. — L. 1m65. — Fig. demi-nature.

Sur le premier plan, à gauche, une jeune femme, vue de profil, la tête enveloppée dans sa jupe bleue relevée, donne le sein à un enfant, en se tournant, à droite, vers un ouvrier qui regarde le nourrisson. L'ouvrier, coiffé d'une casquette autour de laquelle est noué un mouchoir à carreaux bleus, porte des guêtres bleues, une chemise de couleur, un tablier de toile, une ceinture rouge. A droite, sur le premier plan, une brouette avec une pelle. Au fond, un paysage plat que traverse une rivière. Sur la gauche, à l'horizon, quelques toitures rouges. Ciel gris, teinté de lueurs roses. En haut, la lune qui se lève.

Signé, à gauche, en bas : *J.-C. Cazin.* 88.

Acquis par l'État.

DANTAN (Édouard), né à Paris, élève de Pils. — A Saint-Cloud (Seine-et-Oise), parc de Montretout, 1. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 702. *La Consultation.*

H. 1m35. — L. 1m45.

Intérieur de salle de consultation dans un hôpital. Sur le premier plan, à gauche, deux sœurs de charité, la première vue de profil, la seconde presque de face, toutes deux tournées et regardant à droite, vers l'angle de la pièce où se tient, vue de trois quarts, une jeune fille qu'un médecin ausculte. La jeune fille, en jupon gris, les épaules et les bras nus, vue de trois quarts, tourne le dos au docteur, en redingote noire et tablier blanc, qui, assis sur une chaise, près d'une table couverte de papiers, tient son oreille appuyée contre le côté gauche de la malade. Au milieu, au premier plan, entre les deux groupes, une chaise sur laquelle sont déposés des vêtements. Au fond, sur le mur blanc, à droite, un crucifix, et, à gauche, une affiche sur laquelle on lit : *Extrait du règlement du service intérieur de l'hôpital de Saint-Cloud.*

Signé, à droite, dans le mur, sous la fenêtre : *E. Dantan.* 1888.

Acquis par l'État.

DAWANT (Albert-Pierre), né à Paris, élève de M. J.-P. Laurens. — Méd. 3e cl. 1880, 2e cl. 1885. — Rue Ampère, 9. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1885.)

N° 731. *Une Maîtrise d'enfants (souvenir d'Italie).*

H. 1m70. — L. 2m25.

Intérieur de chœur dans une église. Au milieu, presque tous vus de profil, quelques-uns de trois quarts, une vingtaine d'enfants de chœur, en robes rouges et camails rouges, assis sur quatre rangs, chantant sous la direction d'un ecclésiastique, qui, debout, au premier plan, vu de dos, bat la mesure de la main droite, en suivant le chant sur un papier qu'il tient de l'autre main. A droite, un lutrin derrière lequel chante un autre groupe d'enfants de chœur qui se tient debout. Au fond, à droite, stalles de bois sculpté, dans lesquelles sont assis plusieurs prêtres. A gauche, une grille derrière laquelle est un groupe de spectateurs.

Acquis par l'État.



Daw nt pinx

L M ller sc

UNE MAITRISE D'ENFANTS

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. E. Breton. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1882.)

N° 783. *Les Œillettes.*

H. 0m85. — L. 1m50.

Une plaine couverte d'œillettes en fleurs. Au milieu, dans un sentier, s'avance, allant vers la gauche, un vieux paysan, sa faux sur l'épaule, que suit une vieille femme portant un faix d'herbes sur le dos. Au fond, quelques bouquets d'arbres au pied d'une ligne de collines basses. A l'horizon, en bas, quelques vapeurs teintées de rose, et en haut, sur la gauche, la pleine lune.

Signé à gauche, en bas : *Adrien Demont.*

DESBROSSES (Jean), né à Paris, élève d'A. Scheffer et Chintreuil. — Méd. 3e cl. 1882, 2e cl. 1887. — Rue de Seine, 47. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1887.)

N° 803. *Le Plateau de Badaillac (Cantal). Effet d'orage.*

H. 1m25. — L. 2m10.

Plateau rocheux, semé de touffes d'herbes à demi desséchées. Au milieu, un sentier qui bifurque sur la gauche. Dans l'éloignement, à gauche, un bouquet d'arbres, et, sur la droite, quelques vaches paissant. Au milieu d'un ciel très noir, éclate la foudre qui tombe en zigzag sur la droite. Une lueur d'éclair court au fond sur une ligne de montagnes sombres.

Signé à gauche, en bas : *Jean Desbrosses.*

FLAMENG (François), né à Paris, élève de MM. Cabanel,

Flameng et Hédouin. — Avenue des Ternes, 55 (passage Doisy, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 991. *Suite de la décoration de l'escalier de la Sorbonne.*

1. *La Renaissance.*

H. 4m95. — L. 3m15. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur un banc de bois, assis, presque de face, Rabelais, en robe noire doublée d'hermine, coiffé d'une barrette noire; près de lui, sur le banc, un livre ouvert. Il regarde avec ironie, en penchant la tête, Ronsard qui se tient debout, de profil, à droite, et le fixe en badinant avec une cravache des deux mains levées. Le poète, couronné de lauriers d'or, porte une fraise blanche, un pourpoint et des hauts-de-chausses noirs rayés d'or, un manteau de brocart à fond rouge, des bas-de-chausses gris, des gants jaunes. Derrière Rabelais, appuyé sur le dossier de son banc et s'inclinant vers lui, un personnage à barbe rousse, coiffé d'une toque noire, en pourpoint à raies noires et blanches. Dans le fond, à travers l'arcade ouverte d'une galerie dans laquelle s'entretiennent à gauche quatre personnages, on voit un jardin où se tient un groupe de cinq figures. Au fond, la silhouette de Paris. Au premier plan, au milieu, un escabeau sur lequel sont des papiers.

Signé à gauche, en bas : *François Flameng.* 1887-1888.

Au-dessous, dans la bordure, un cartouche sur lequel on lit : Étienne Dolet, Jacques Amyot, Ronsard, Clément Marot, Rabelais, Ramus, La Boëtie, Brantôme, Budé, L'Estoile, Montaigne.

2. *Richelieu pose la première pierre de l'église de la Sorbonne.*

H. 4m95. — L. 7m00. — Fig. grandeur naturelle.

Au premier plan, la plate-forme d'un échafaudage en planches, sous lequel on aperçoit, à droite et à gauche, plusieurs têtes. Au milieu, sur le haut d'une échelle, vu à mi-corps, de profil, un ouvrier, coiffé d'un feutre mou, levant la tête vers un autre ouvrier, en tablier de cuir, assis sur le bord de l'échafaudage. Sur la plate-forme, à gauche, un ouvrier, assis, accoudé sur une cuve à mortier renversée; au milieu,

des sacs de plâtre et un panier; à droite, à un arrière-plan, quatre spectateurs, vus de dos : un ouvrier assis sur une traverse, à laquelle s'appuient deux hommes, l'un en grande veste jaune, l'autre en pourpoint gris et hauts-de-chausses rouges, et le quatrième, un ouvrier en culottes et bras de chemise, hissé sur les montants d'un autre échafaudage. Un peu plus loin, sur le devant, un ouvrier, assis sur une caisse, un marteau à la main, près d'un autre, en longs cheveux, coiffé d'un feutre, debout, qui fume une longue pipe; dans l'encoignure, le corps de profil, la tête de face, tenant son grand chapeau dans la main gauche, portant des rouleaux sous le bras droit, un architecte, ganté de jaune, en pourpoint noir à rubans roses. A un plan éloigné, sur la gauche, au delà d'une assise de grandes pierres de taille, on aperçoit, presque de face, le cardinal de Richelieu frappant une pierre d'un petit marteau. A son côté droit se tient un maréchal, son bâton à la main, tandis qu'à sa gauche un autre personnage s'incline en lui présentant une cuvette à mortier et une truelle. Derrière lui, un dais rouge, au milieu de sa suite. Au fond, l'Hôtel de Cluny et la silhouette de Paris.

Sur un cartouche, en bas, on lit : Le 1er mars 1635, le cardinal de Richelieu pose la première pierre de l'église de la Sorbonne en présence de l'architecte Lemercier.

3. *Henri IV réforme l'Université.*

H. 4m95. — L. 3m15. — Fig. grandeur naturelle.

Au premier plan, au-dessous du fronton d'une fenêtre, un balcon en fer forgé, entre deux colonnes en marbre gris, sur une galerie ouverte. Dans la galerie, à droite, vu de profil, Henri IV, la main gauche sur la garde de son épée, tenant sous son bras droit un grand feutre gris à plume blanche. Il porte, sur sa cuirasse dorée, une écharpe bleue en sautoir. Il regarde le recteur, en robe noire à revers violet, qui s'avance à gauche en s'inclinant, un cierge à la main. Derrière le roi, à droite, deux personnages vêtus de noir, et derrière le recteur, à gauche, séparés de lui par la colonne, trois personnages dont on ne voit les têtes qu'en partie. Au fond, la tour de Nesle.

En bas, sur un cartouche on lit : Le 1er février 1595, veille de la fête de la Purification, le recteur Galland, accompagné des doyens des Facultés, étant allé selon l'ancienne coutume offrir un cierge à Henri IV, le prince annonça à la députation son désir de réformer l'Université.

COMMANDÉ PAR L'ÉTAT.

FRANÇAIS (François-Louis), né à Plombières (Vosges). — Boulevard du Mont-Parnasse, 139. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1031. *Sous bois, dans la garenne Lemot, à Clisson.*

H. $0^{m}55$. — L. $0^{m}45$.

Un ruisseau au milieu d'un bois vert formant arcade au-dessus de son cours. Au premier plan, des touffes d'herbes. Dans l'éloignement, sur une pierre, au milieu de l'eau, un jeune homme, vu de dos, sous un coup de lumière, pêchant à la ligne.

Signé à droite, en bas : *Français.* 88.

N° 1032. *Vue de la Sèvre à sa sortie de la Garenne Lemot.*

H. $0^{m}47$. — L. $0^{m}40$.

Au premier plan, un sentier dans les broussailles. A gauche, un massif d'arbres. A l'arrière-plan, la rivière, sur laquelle est arrêtée une barque étroite, où se tient un homme debout, au pied d'une côte boisée, haute et escarpée, qui s'étend sur la droite. Au sommet de la côte, au milieu des verdures, un temple de style antique couvert en tuiles rouges. Ciel d'été.

Signé à gauche, en bas : *Français.* 1887.

GÉROME (Jean-Léon), membre de l'Institut, né à Vesoul, élève de P. Delaroche. — Boulevard de Clichy, 65. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1109. *Le Poète.*

H. $1^{m}00$. — L. $1^{m}60$.

A droite, vu de profil, sur le bord d'une dune, un jeune homme assis, appuyé sur son coude, regardant la mer qui s'étend sur la gauche.

Il porte un carrick brun, une cravate et des manchettes de dentelle, des bottes molles à revers; à côté de lui, son chapeau noir, ses gants, sa canne. Derrière lui, à droite, se tient debout, vue de dos, la Muse, en robe verte transparente, tenant sa lyre dans le bras droit, la main gauche étendue vers la tête du jeune homme. Sur la plage, à gauche, dans les derniers remous de la vague, plusieurs femmes nues, se roulant et nageant, les yeux dirigés vers lui. Plus loin, sur la cime d'un flot, Vénus tordant ses cheveux, au milieu d'un groupe de Tritons et de Naïades; à côté, trois Sirènes, et, derrière, au loin, Neptune sur son quadrige. Sur la plage même, à droite du poète, au fond, Protée entouré de monstres marins. Au milieu de la mer, au fond, une île haute et escarpée; à gauche, le disque rouge du soleil couchant au milieu de nuages violacés.

Signé à droite, en bas : *J.-L. Gérôme.*

N° 1110. *La Soif.*

H. 0m50. — L. 0m80.

Un plateau de sable et de pierres, sous le grand soleil. Sur le premier plan, à gauche, vu de profil, un lion couché devant une flaque d'eau, dans laquelle il s'abreuve. Au loin, sur la gauche, un long talus de sable au-dessus duquel s'élève au milieu un bouquet de palmiers. Au fond, une ligne onduleuse de montagnes bleues.

Signé à droite, en bas : *J.-L. Gérôme.*

HARPIGNIES (Henri), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1263. *Un Torrent dans le Var.*

H. 1m00. — L. 1m65.

Au milieu, venant de la gauche, en formant un coude, un torrent étroit, bordé de terrains rocailleux d'où sortent çà et là des touffes de

broussailles fanées. A gauche, un arbre trapu. Un peu sur la droite, trois gros arbres aux branchages tordus, avec quelques restes de feuillages jaunis. A l'horizon, une ligne basse de montagnes au-dessus desquelles s'allonge une file de longues nuées dorées dans le bas par le soleil couché, dont les rougeurs s'éteignent sur la gauche. Ciel teinté d'azur dans les hauteurs.

Signé à gauche, en bas : *H. Harpignies.* 1887.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

HÉBERT (ERNEST), membre de l'Institut, né à Grenoble. — A Rome, Villa Médicis. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1275. *Aux héros sans gloire.*

H. 1^m00. — L. 0^m75. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'à mi-corps.

Femme brune, aux longs cheveux épars, couronnée de lauriers, assise, de face, le bras droit appuyé sur un sarcophage de marbre sculpté, dans un bois de lauriers. Elle est vêtue d'une tunique grisâtre, transparente et tombante, qui découvre ses épaules. Elle tient dans la main droite une tige de volubilis et laisse retomber sa main gauche devant elle.

Signé sur le sarcophage : *E. H.*

HENNER (JEAN-JACQUES), né à Bernwiller (Alsace), élève de Drolling et de Picot. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1279. *Saint Sébastien.*

H. 1^m50. — L. 1^m20. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Jeune homme nu, vu de profil, assis au pied d'un grand arbre, sur un rocher auquel il s'appuie de la main gauche. Il est tourné vers la gauche, la tête penchée, les pieds croisés. A gauche, de face, une



Henner pinx — Melle Larivière sc

SAINT SEBASTIEN



Ch. Jacque pinx — Fred Jacque sc.

LE GRAND TROUPEAU AU PÂTURAGE

femme, vêtue d'une robe noire, la tête enveloppée d'une étoffe noire, à genoux, lui retire une flèche de la jambe. Entre eux, derrière, se tient debout une autre femme, vêtue de même, qui se tourne, à profil perdu, vers la gauche où, dans l'éloignement, passe une lueur blanche dans le ciel noir. Au pied du rocher, quelques flèches. Une autre flèche est fichée dans l'arbre.

Signé à droite, en bas : *J.-J. Henner.*

Acquis par l'État.

N° 1280. *Portrait.*

H. $0^{m}65$. — L. $0^{m}45$. — Fig. en buste grandeur naturelle.

Jeune femme, aux carnations blanches, aux yeux noirs, aux lèvres très rouges, la tête de face, le corps de trois quarts tourné à gauche. Ses cheveux roux flottent épars sur ses épaules. Une draperie bleu clair, qui découvre la naissance de la gorge, enveloppe ses épaules. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *J.-J. Henner.*

JACQUE (Charles-Émile), né à Paris. — Méd. 3e cl. 1861, rap. 1863, méd. 1863, ✻ 1867.

N° 1343. *Le Grand Troupeau au pâturage.*

H. $2^{m}60$. — L. $2^{m}10$. — Fig. un peu moins grande que nature.

Au premier plan, un groupe serré de moutons, en marche, dont les premiers vus à mi-corps, les uns de face, les autres de trois quarts, arrivant de la gauche. Sur la droite, au second plan, au milieu du troupeau, un chien noir, et, vers le milieu, un vieux berger, vu de trois quarts, coiffé d'un chapeau de paille, portant une sacoche en bandoulière, un manteau roulé sur l'épaule gauche et un bâton sur le bras droit. Au fond, une vallée traversée à l'horizon par un cours d'eau. Ciel nuageux.

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Garonne), élève de L. Cogniet et de M. Bida.—Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1513. *Ophélia.*

H. 0^m90. — L. 0^m65.

Debout, de face, ses blonds cheveux flottants, en robe rose d'un ton pâle, les bras nus, l'épaule gauche découverte, la jeune fille s'arrête, en levant la main gauche, devant l'eau bleue, semée de nénuphars en fleurs, qui coule au premier plan. A droite, un gros saule. Fond de paysage montagneux, très ensoleillé, avec des massifs de bois sur la droite. Ciel d'été clair et chaud.

Signé à droite, en bas : *J. Paul Laurens.*

N° 1514. *Mounet-Sully dans le rôle d'Hamlet.*

H. 0^m63. — L. 0^m50. — Tête grandeur naturelle.

De profil, tourné à gauche, la tête dressée. Il porte une toque noire à plume noire sur ses longs cheveux noirs flottants, un justaucorps noir et un manteau brun. Fond neutre.

Signé à droite, en haut :

A Mounet-Sully,
Jean-Paul Laurens.
Souvenir de Hamlet. Juin 1887.

LEFEBVRE (Jules), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de L. Cogniet. — Rue La Bruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1565. *L'Orpheline.*

La vague a pris le fils, la fièvre a pris la fille :
Rien ne reste debout de l'arbre de famille
Que l'aïeule et l'enfant, la racine et la fleur.
Dieu, qui les rapprocha, les garde de malheur !

Georges Lafenestre.

H. 2^m00. — L. 1^m35. — Fig. grandeur naturelle.



J. Lefebvre pinx. Champollion sc.

ORPHELINE



Lhermitte pinx.

A. Duvivier sc

LE REPOS

Intérieur d'église pauvre. Au milieu, une vieille femme, vêtue de noir, qu'on voit de profil, tournée à gauche, en prière. A genoux sur un petit banc, elle tient un paroissien ouvert dans ses mains posées sur le prie-Dieu en bois à l'extrémité duquel, sur le devant, est fixée une longue tige de bois portant un cierge allumé. A droite, derrière elle, assise sur le banc dans l'angle de la muraille, une petite fille, coiffée d'un mouchoir, enveloppée dans un manteau brun, regardant en face. Fond de muraille nue. En haut, à droite, un coin de cadre noir. Sur le banc, une branche de buis.

Signé en bas, dans le mur : *Jules Lefebvre.*

LHERMITTE (Léon-Augustin), né à Mont-Saint-Père (Aisne), élève de M. Lecoq de Boisbaudran. — Rue Vauquelin, 19. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1645. *Le Repos.*

H. 1m75. — L. 1m65. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune paysanne brune, assise, de trois quarts, sur une gerbe de blé, dans un champ, donnant le sein à son enfant. Tête nue, les épaules nues, en corset de toile grise, jupe violacée et tablier bleu ; elle se tourne à droite vers un jeune paysan, à fines moustaches noires, coiffé d'un chapeau de paille, qui, allongé sur le sol, se tient de face, un peu en arrière, accoudé sur une gerbe, et la regarde. Derrière, un monceau de gerbes. Sur la gauche, dans un terrain montant, d'autres gerbes entassées. Au premier plan, une grosse cruche en grès et une faucille.

Signé à droite, en bas : *L. Lhermitte.* 1888.

MAIGNAN (Albert), né à Beaumont (Sarthe), élève de M. Luminais. — Rue de La Bruyère, 1. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1702. *Les Voix du tocsin.*

H. 5m50. — L. 4m50. — Fig. grandeur naturelle

Au premier plan, en bas, à droite, quatre hommes nus suspendus à des cordes mettant en branle une grosse cloche attachée à des charpentes dans le haut, du même côté. De la cloche béante s'échappe vers la gauche un groupe de figures nues, hommes et femmes, isolées ou enlacées, qui descendent vers la terre en poussant des cris, et en se faisant de leurs mains des porte-voix. En bas, à gauche, une ville en flammes. A droite, sur un pan de murailles, un drapeau tricolore en lambeaux.

Signé en bas : *A. Maignan.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MOUTTE (ALPHONSE), né à Marseille, élève de M. Meissonier. — Méd. 3e cl. 1881, 2e cl. 1882. — A Marseille, rue Sylvabelle, 110. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1882.)

N° 1888. *La Partie de boules aux Lecques-de-Saint-Cyr (Provence).*

H. $0^{m}75$. — L. $1^{m}25$.

Sur une plage semée de touffes d'herbes, au milieu, presque au premier plan, vu de dos, un homme en bonnet rouge et vareuse bleue, tenant une boule dans la main gauche derrière son dos, et faisant du bras droit un geste indicateur. A droite, un peu en arrière, trois autres joueurs, vus de profil, dont l'un montre du pied les boules, et sur la gauche, dans l'éloignement, un autre qui lance la boule en prenant son élan. Derrière celui-ci se tiennent trois autres matelots et un douanier. Dans le fond, à gauche, la mer entourée d'un cercle de collines.

Signé à droite, en bas : *Alphonse Moutte. Marseille.* 1887.

ROLL (ALFRED-PHILIPPE), né à Paris, élève de MM. Gérôme et Bonnat. — Rue Brémontier, 53. (Voir les *Livres d'or* précédents.)



MANDA LAMETRIE FERMIERE

N° 2174. *Manda Lamétrie, fermière.*

H. 2m15. — L. 1m60. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune paysanne, en cheveux, les bras et les épaules nus, s'avançant, de face, dans un verger. Elle tient dans la main droite un seau en fer-blanc rempli de lait. Corset de coutil gris, jupon gris, tablier de grosse toile, gros souliers. Derrière elle, en travers, une vache à robe claire. De chaque côté, un petit arbre. Dans le fond, derrière une haie, des arbres et des broussailles, et, sur la droite, des constructions. Ciel clair et blanc du matin.

Signé à gauche, en bas : *Roll.* 87.

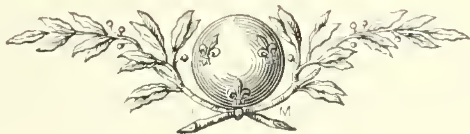
Acquis par l'État.

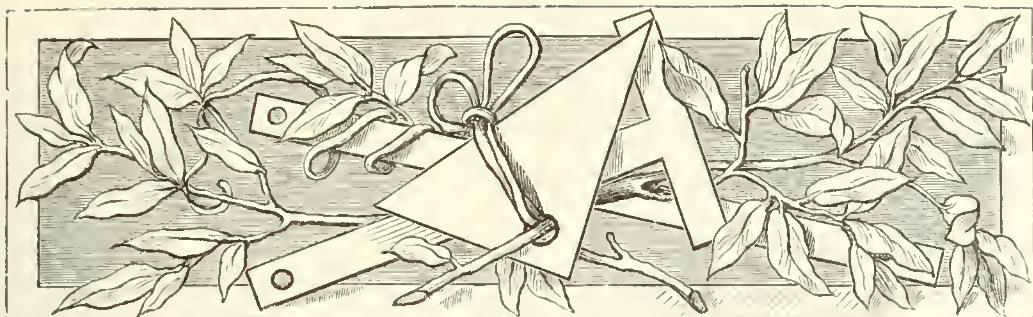
N° 2175. *Au trot.*

H. 2m00. — L. 2m40. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, dans un terrain rocailleux, semé de broussailles, trottant vers la gauche, un petit garçon monté sur un poney gris qu'on voit de trois quarts. Le blondin, coiffé d'une toque noire, vêtu de noir, ganté de gris, fouette, en criant, sa monture avec une cravache qu'il tient levée dans sa main droite. Sur la gauche, accourent deux chiens. Au fond, un bois sur la droite, et, à gauche, une ouverture sur la plaine.

Signé à gauche, en bas : *Roll.* 87.





SCULPTURE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE[1]

LEVASSEUR (Henry-Louis), né à Paris, élève de Dumont et de M. Delaplanche. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1885. — Rue de la Folie-Méricourt, 22. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1885.)

N° 4364. *Après le combat.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m15. — L. 0m95. — Pr. 1m10.

Une femme debout, le sein nu, les jambes drapées, soutenant dans ses bras un jeune homme nu dont elle baise la tête renversée sur sa poitrine. Tous deux sont vus de face. Le jeune homme, fermant les yeux, semble prêt à s'affaisser; il s'appuie de la main gauche sur la jambe de sa mère, et dans la main droite agite encore un sabre brisé.

Acquis par l'État.

1. Le Jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de médailles de première classe.

QUINTON (Eugène), né à Rennes, élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1884. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 117. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 4559. *Jeune Chasseur à la source.*

Statue. Plâtre. Fig. de grandeur naturelle.
H. 2m00. — L. 1m00. — Pr. 0m85.

Jeune homme nu, debout, posé sur le pied gauche, le pied droit relevé en arrière sur une pierre, se regardant dans l'eau. Un grand arc dans la main gauche, le carquois sur les reins, il penche légèrement la tête, en redressant la main droite par un geste de surprise. Entre ses pieds, une touffe d'herbes aquatiques.

LEFÈVRE (Camille), né à Issy-sur-Seine, élève de MM. Cavelier et Millet. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1884. — Rue de Rennes, 76. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et de 1884.)

N° 4334. *La Visionnaire.*

Temps futurs, vision sublime!
Les peuples sont hors de l'abîme!
. . . .
Car le passé s'appelle haine,
Et l'avenir s'appelle amour!
(Victor Hugo, *Lux.*)

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m30. — L. 1m10. — Pr. 0m95.

Jeune femme nue, marchant, les cheveux en désordre, l'air égaré, se frottant le front de la main gauche, la main droite appuyée en avant sur le bois d'une grande harpe dont le pied est posé sur un rocher. A ses pieds, sur le devant, flottant dans l'eau, à mi-corps, un homme, vu de dos, qui, d'une main, se cramponne au rocher, et de l'autre soutient un nègre noyé qui vomit de l'eau.

ENDERLIN (Louis-Joseph), né à Bâle (Suisse) de parents français, élève de MM. Falguière et Roubaud. — Méd. 3e cl. 1880. — Rue d'Alembert, 16. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 4077. *Le Joueur de billes.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 0m85. — L. 1m70. — Pr. 0m70.

Jeune garçon nu, le genou droit plié et presque en terre, la jambe gauche allongée et tendue en arrière, lançant une bille de sa main droite. Il tient son autre main appuyée sur sa cuisse droite. Près de son pied droit, un sac d'où tombent des billes, et quelques billes à terre.

Commandé par l'État.

GARDET (Antoine-Joseph), né à Paris, élève de MM. Cavelier et Aimé Millet. — Prix de Rome 1885. — A Rome, Villa Médicis, et à Paris, avenue de Breteuil, 78.

N° 4135. *Précurseur.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 0m60. — L. 0m40. — Pr. 0m45.

Petit enfant nu, assis sur une pierre, la bouche ouverte, les bras dressés, tenant dans la main gauche une petite croix. Autour de la plinthe, en bas-relief, des sauterelles.

BARBAROUX (Pierre-François), né à Marseille, élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1884. — Rue de Vaugirard, 145. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 3762. *La Nuit.*

Statue. Plâtre. Fig. de grandeur naturelle.
H. 2m00. — L. 0m85. — Pr. 0m80.

Jeune femme nue, avec de grandes ailes, debout sur un globe et laissant tomber sur sa main gauche, en fermant les yeux, sa tête enveloppée d'un long voile qui retombe derrière elle. De sa main droite pendante, elle tient le bout de son aile. Son pied droit s'appuie sur un croissant de lune. Près de son pied gauche, un hibou.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

MATHET (Louis-Dominique), né à Tarbes, élève de Dumont. — Mention honorable 1887. — Boulevard du Mont-Parnasse, 49.

N° 4407. *Hésitation.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}60$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $0^{m}60$.

Jeune fille nue, posée sur la jambe gauche, la tête penchée en avant, avançant doucement le pied droit au-dessus de l'eau. Elle relève la main droite à la hauteur de l'épaule, et la main gauche à la hauteur de la hanche. Derrière son pied gauche, un tronc d'arbre. Devant, sous l'eau qui tombe, est écrit : *Hésitation.*

Signé sur le sol, derrière : *L. Mathet.* 1888.

Acquis par l'État.

BARALIS (Louis-Auguste), né à Toulon, élève de M. Cavelier. — Rue Bouchardon, 29.

N° 3760. *Philoctète.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. $2^{m}10$. — L. $1^{m}25$. — Pr. $0^{m}90$.

Nu, debout, posé sur le pied gauche, il soulève avec peine, en se penchant, son pied droit percé d'une flèche. Il s'appuie, de la main droite, au bois d'un grand arc dont l'extrémité pose sur le sol, et lève, en criant, vers le ciel sa tête échevelée.

KINSBURGER (SYLVAIN), né à Paris, élève de Dumont et de M. Thomas. — Mention honorable 1884. — Rue Fontaine-au-Roi, 49.

N° 4273. *En péril.*

Groupe. Plâtre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2^m45. — L. 1^m20. — Pr. 1^m30.

Jeune homme nu, debout sur l'arrière d'une embarcation, la jambe gauche en avant, tirant des deux mains sur la barre d'un gouvernail. Entre ses jambes, assis, s'attachant du bras droit à sa jambe gauche, un adolescent, la tête tendue vers la droite, et poussant un cri en agitant son autre bras. Sur le devant, une vague montant sur la barque.

RINGEL D'ILLZACH, né à Illzach (Alsace), élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Rue du Point-du-Jour, 97 (Auteuil).

N° 4581. *La Saga.*

Par ses incantations, elle influence les destinées humaines.
(*Légende d'Alsace.*)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m35. — L. 1^m35. — Pr. 0^m90.

Femme nue, assise, les jambes relevées et croisées, sur une sorte de chapiteau sculpté, qui porte des têtes d'épervier aux quatre angles, et, sur le devant, deux masques humains enveloppés d'un voile. Coiffée de feuilles aquatiques, la tête tournée à droite, elle allonge la main droite en posant l'index sur le pouce, et dans la main gauche, au-dessus de ses genoux, tient une longue baguette.

ACQUIS PAR L'ETAT.

PEYROL (Hippolyte), né à Paris, élève de M. Isidore Bonheur. — Mentions honorables 1883 et 1886. — Rue de Crussol, 14.

N° 4527. *Protection.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m40. — L. 0^m90. — Pr. 0^m85.

Un grand chien danois, avec un collier de cuir, assis, la tête tournée à gauche. Devant lui, sur la paille, un enfant endormi, la tête posée sur une botte de paille, les jambes enveloppées dans une couverture.

PILET (Léon), né à Paris, élève de Toussaint. — Mention honorable 1883. — Quai de Jemmapes, 6.

N° 4537. *Un Coup de vent.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m50. — L. 0^m55. — Pr. 0^m60.

Jeune fille, vêtue d'une robe courte et serrée à la ceinture par un ruban, pieds nus et bras nus, se défendant contre le vent. Les jambes serrées, la tête tournée à gauche, les cheveux flottants, elle retient de la main droite sa robe contre sa poitrine, et, de la main gauche, contre ses genoux. Derrière elle, un tronc d'arbre.

Acquis par l'État.

JACQUOT (Charles), né à Bains (Vosges), élève de MM. Falguière et Aubé. — Mention honorable 1887. — Boulevard de Vaugirard, 94.

N° 4262. *Nymphe et Satyre.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2^m40. — L. 1^m75. — Pr. 1^m60.

Le Faune, assis sur un rocher, le genou droit presque en terre, tient

sur ses genoux la Nymphe, dont il serre le bras gauche, en agitant, de la main droite, son thyrse en l'air. Celle-ci, renversant la tête, échevelée, riant aux éclats, lui tire la barbe à pleine poignée.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

HOLWECK (LOUIS), né à Paris, élève de MM. Charles Gauthier et Thomas. — Rue des Fourneaux, 36.

N° 4237. *Le Vin.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. $2^{m}75$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $1^{m}60$.

Jeune Bacchant, nu, couronné de pampres, posé sur le pied gauche, la jambe droite en l'air, le bras gauche dressé, versant, de la main droite, un pot plein de vin sur un petit Faune qui se débat, à sa droite, dans un baquet plein de raisins, et, se défendant d'une main, s'accroche de l'autre, en riant, à la jambe du jeune homme.

ROBERT (EUGÈNE), né à Paris, élève de M. Mathurin Moreau. — Mention honorable 1881. — Rue Bichat, 16.

N° 4588. *Dans les bois.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. $0^{m}85$. — L. $1^{m}40$. — Pr. $0^{m}65$.

Jeune homme nu, luttant contre un renard pris au lacet. Assis à terre, perdant pied du pied gauche qu'il agite, il se renverse en arrière, appuyé sur la main gauche avec laquelle il retient un bout de la corde passée au cou de la bête. Il tire de toutes ses forces, avec la main droite, sur l'autre bout, en repoussant l'animal furieux du pied droit.

CHOPPIN (Paul-François), né à Auteuil (Seine), élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Mention honorable 1886. — Rue Duguay-Trouin, 5.

N° 3925. *Un Vainqueur de la Bastille.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m30. — L. 1^m45. — Pr. 1^m40.

Jeune homme en marche, le pied droit en avant, la tête dressée et tournée à gauche, la bouche ouverte, le bras droit en l'air, tenant dans la main gauche un fusil. Veste flottante, chemise ouverte, culottes courtes, gros souliers lacés, mouchoir serré autour de la tête. Il porte une giberne en bandoulière.

POMPON (François), né à Saulieu (Côte-d'Or), élève de MM. Caïllet et Millet. — Mention honorable 1886. — Rue Campagne-Première, 3.

N° 4540. *Cosette.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m35. — L. 0^m60. — Pr. 0^m45.

Petite fille, debout, en chemise courte, avec un corset, les jambes nues. Elle soulève avec effort des deux mains, en le soutenant du genou droit, un seau plein qui déborde. Elle tourne la tête à droite.

ERICKSON (Christian), né en Suède, élève de M. Falguière. — Rue de Vaugirard, 99.

N° 4081. *Martyr.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m15. — L. 0^m75. — Pr. 0^m60.

Jeune homme nu, debout, posé sur la jambe droite, le pied nu un peu relevé en arrière sur un pli de terrain. Les deux bras levés, il penche la tête en arrière en fermant les yeux.

DUBOIS (HENRI), né à Rome, de parents français, élève de MM. Chapu, Falguière et Alphée Dubois. — Mention honorable 1883. — Rue Mazarine, 37, et rue de Rennes, 76.

N° 4785. *Sept Médailles.*

1. *L'Union nationale des Sociétés de tir de France.*

Modèle bronze. — Cliché argent.

Sur le sommet d'un rocher, le groupe du *Gloria victis,* d'après M. Mercié. Dans le fond, à gauche, un franc-tireur escaladant un rocher. A droite, une ville en flammes. En haut est écrit : *Honneur. — Patrie.*

2. *Médaille de récompense pour les sapeurs-pompiers.*

Modèle bronze. — Cliché argent.

Sur une toiture, un sapeur-pompier, debout, tenant dans la main la lance d'un tuyau de pompe. Derrière lui une Gloire ailée s'approche en volant et lui tend une couronne. En bas, à gauche, des pompiers faisant fonctionner une pompe. A droite, des tuyaux de cheminées et des tourbillons de fumée. En haut est écrit : *Dévouement. — Courage.*

3. *Portrait de M. Alphée Dubois.*

Médaillon bronze.

4. *Portrait de M. Édouard Cabane.*

Médaillon bronze.

5. *Portrait de M. G. Pernaud.*

Médaillon bronze.

LECHEVREL (Alphonse-Eugène), né à Paris, élève de M. François. — Mention honorable 1884. — Place du Marché-Saint-Honoré, 26.

N° 4802. *Nymphe et Jeune Faune dansant.*

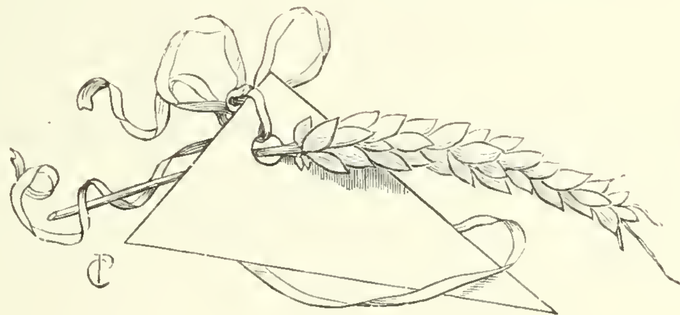
Sardoine. Intaille.

A gauche, nue, de profil, la Nymphe assise et jouant de la double flûte. Vis-à-vis d'elle, à droite, de profil, le jeune Faune dansant, un thyrse à la main. Entre eux, à l'arrière-plan, un terme du dieu Pan.

MOUCHON (Louis-Eugène), né à Paris. — Impasse du Maine, 7.

N° 4809. *Onze Portraits et Médailles.*

1. M. *Filon,* directeur de l'École Lavoisier. — 2. M. A. V. *Poirson.* — 3 et 4. *René* et *Suzanne Terrier.* — 5. *La Foi,* d'après M. P. Dubois. — 6. *La Science* et *l'Industrie.* — 7. *Les Arts du Dessin.* — 8 et 9. *Concours typographique,* face et revers. — 10 et 11. *Concours lithographique,* face et revers.





ARTISTES HORS CONCOURS

ALBERT-LEFEUVRE (Louis-Étienne), né à Paris, élève de Dumont et de M. Falguière. — Rue de Bagneux, 9. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1886.)

N° 3715. *Frère et Sœur.*

Groupe. Pierre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m80. — L. 0m60. — Pr. 0m60.

Jeune fille, debout, tenant embrassé contre sa poitrine son petit frère qui se suspend à son cou. Elle porte un corsage et une jupe étroite, et, par-dessus, un tablier attaché derrière par un cordon. Ses cheveux nattés tombent sur ses épaules. Le petit garçon est en chemise.

BARRIAS (Ernest-Louis), membre de l'Institut, né à Paris, élève de Jouffroy, Cogniet et de M. Cavelier. — Rue Fortuny, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 3765. *Le Chant.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m00. — L. 0m80. — Pr. 0m60.

Jeune fille, debout, regardant un papier de musique qu'elle tient

de la main gauche. Elle porte dans la main droite une mandoline. Cheveux relevés en nattes sur la nuque. Robe décolletée. Longue jupe relevée sur le côté par une étroite ceinture tombante.

N° 3766. *La Musique.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m00. — L. 0m80. — Pr. 0m60.

Jeune femme, debout, le pied gauche sur un petit tabouret sculpté, jouant de la basse de viole. Elle tient de la main gauche le manche de l'instrument posé à son côté sur le sol et tire l'archet, en se penchant un peu, de l'autre main. Cheveux relevés et noués sur la nuque. Robe décolletée, longue jupe étoffée, écharpe flottante, retenue sur les épaules par des nœuds d'orfèvrerie. Broche au corsage.

COMMANDÉES PAR LA VILLE DE PARIS POUR LE GRAND ESCALIER DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE.

CARLÈS (ANTONIN-JEAN), né à Gimont (Gers), élève de Jouffroy et de M. Hiolle. — Avenue de Wagram, 56. (Voir les *Livres d'or* de 1881, 1885, 1887.)

N° 3872. *Retour de chasse.*

Statue. Bronze. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m50. — L. 1m50. — Pr. 1m35.

Jeune homme en marche, le pied droit en avant, la tête dressée, la bouche ouverte, portant, en travers, sur ses épaules, une biche et un pigeon liés par une courroie qu'il tire en avant de son bras droit tendu. De l'autre main il soutient la tête de la biche. Il porte, en guise de ceinture, des bandelettes enroulées autour de la taille. Son pied droit est aussi entouré de bandelettes. Sous son pied gauche, une crevasse dans laquelle se glisse un lézard.

Signé dans le rocher, au-dessus de la crevasse : *Antonin Carlès. Paris* 1888.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

CHAPU (Henri-Michel-Antoine), membre de l'Institut, né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, Duret et L. Cogniet. — Rue Oudinot, 23. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

Nº 3905. *Les Frères Galignani.*

Groupe. Marbre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2m40 — L. 1m80. — Pr. 1m20

Le premier est assis, les pieds croisés, la tête un peu penchée à gauche, dans un fauteuil, tenant sur ses genoux un papier déroulé sur lequel il pose la main gauche en levant la main droite pour donner une explication. A sa gauche, s'appuyant sur son épaule, son frère, un peu penché vers lui, se tient debout, jouant de la main droite avec un binocle, la main gauche dans la poche de son pantalon. Tous les deux sont têtes nues, la barbe taillée en favoris; ils portent des pantalons larges et des redingotes. Celui qui est assis porte à la boutonnière le ruban de chevalier de la Légion d'honneur; celui qui est debout, la rosette d'officier.

Destiné à une place publique de Corbeil.

CORDONNIER (Alphonse-Amédée), né à La Madeleine-lez-Lille (Nord). — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1876, Prix de Rome 1877, méd. 1re cl. 1883. — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

Nº 3951. *Maternité.*

Groupe. Pierre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m60. — L. 1m05. — Pr. 0m85.

Jeune femme nue, assise sur un rocher, les jambes un peu relevées, les pieds croisés, tenant sur ses genoux un enfant endormi. Elle se penche pour regarder un petit garçon qui dort assis à terre, à sa droite, appuyé contre elle, la main gauche sous le menton, le bras droit passé autour d'un tronc d'arbuste. La femme a les cheveux flottants et porte autour de la ceinture une large peau de bête. Sur le socle est écrit : *Maternité.*

Signé, à gauche, dans le rocher : *A. Cordonnier.*

DELAPLANCHE (Eugène), né à Belleville, élève de Duret. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4000. *La Danse.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $2^{m}15$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}70$.

Jeune femme, presque nue, dansant, le pied droit en avant, les deux bras levés et arrondis au-dessus de la tête. Elle tient des fleurs dans la main gauche et fait claquer les doigts de sa main droite. Elle porte aux épaules de petites ailes doubles et rondes. Une tunique légère et transparente lui couvre les seins et la taille et se soulève en s'envolant par derrière à la hauteur des cuisses. Derrière elle, un tronc de laurier avec quelques feuilles.

Commandé par l'État.

FALGUIÈRE (Alexandre), membre de l'Institut, né à Toulouse, élève de Jouffroy. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4090. *Nymphe chasseresse.*

H. $1^{m}75$. — L. $1^{m}25$. — Pr. $1^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme nue, courant, posée sur le pied droit, la jambe gauche complètement relevée en arrière. Elle fait le geste de décocher une flèche. Derrière son pied droit, un tronc d'arbre.

(Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1884.)

INJALBERT (Jean-Antonin), né à Béziers (Hérault), élève de Dumont. — Rue du Val-de-Grâce, 18. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4251. *Renommée.*

Haut-relief. Bronze. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 3m80. — L. 2m10. — Pr. 1m.

Femme drapée, vue de profil, s'envolant de gauche à droite, avec deux grandes ailes, dont l'une se dresse au-dessus de sa tête et l'autre se développe derrière son bras droit étendu. La tête dressée vers le ciel, elle souffle dans une longue trompette qu'elle tient de la main gauche. La longue draperie transparente dans laquelle elle est enveloppée se déroule en flottant derrière elle.

N° 4252. *La Douleur.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m85. — L. 0m85. — Pr. 0m70.

Jeune femme, enveloppée d'épaisses draperies, la tête penchée, marchant de gauche à droite. Elle tient dans la main droite une couronne d'immortelles, et de la main gauche soulève le grand voile qui lui couvre le front.

Destiné à un tombeau.

MERCIÉ (ANTONIN), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Avenue de l'Observatoire, 15. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4420. *Statue.*

H. 1m45. — L. 1m80. — Pr. 1m20.

Un homme d'âge moyen, vêtu du costume moderne (pantalon, bottines, redingote, pardessus), la tête nue, assis sur un divan, les jambes étendues. Il s'accoude sur un traversin et tient un livre dans la main. A ses pieds une rose.

Fragment du tombeau de M. Zarifi qui doit être élevé à Constantinople. (Le projet d'ensemble du tombeau par M. Esquié était exposé à la section d'Architecture.)

TONY-NOEL, né à Paris, élève de MM. Lequesne, Guillaume et Cavelier. — Boulevard Malesherbes, 112. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

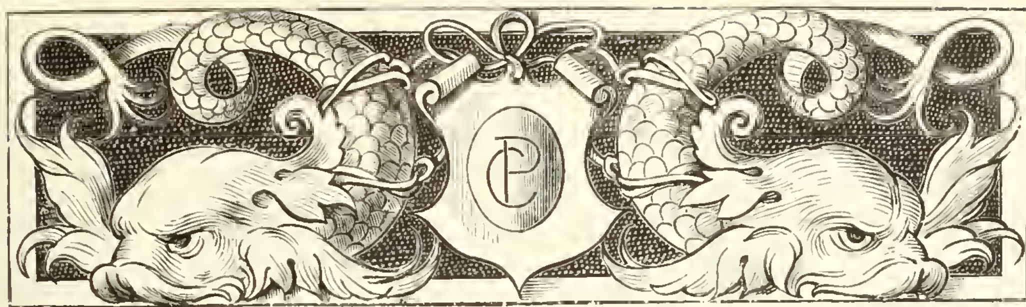
N° 4695. *Pro patria morituri.*

Groupe. Marbre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2^{m}00. — L. 1^{m}40. — Pr. 2^{m}00.

Deux hommes nus, dont l'un gît à terre, couché dans son bouclier sur le flanc droit, le bras droit pendant, agitant encore son pied gauche blessé et bandé. L'autre, enjambant le corps de son compagnon, le pied gauche en avant, se penche vivement en retournant la tête à gauche et présente à l'attaque un étroit bouclier qui protège son bras gauche, tandis qu'il lève de la main droite sa courte épée. Il est coiffé d'un casque plat à nasal, et porte une jambière sculptée à la jambe gauche, un gros bracelet au poignet droit. Sa ceinture de cuir dénouée tombe en laissant flotter la draperie qu'elle retenait. Derrière eux, dans le sable, une empreinte de pied nu.

COMMANDÉ PAR LA VILLE DE PARIS.





APPENDICE

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret en date du 11 mai 1883.

RÈGLEMENT

DE L'EXPOSITION PUBLIQUE

DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1888 [1]

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

ARTICLE PREMIER. — .... du mardi 1er mai au samedi 30 juin 1888.

ART. 3. — (Supprimé à la fin du 5e alinéa :) [et après en avoir obtenu l'autorisation du Conseil d'administration de la Société, qui a toujours le droit de refuser].

CHAPITRE II. — *De l'Admission au Salon.*

ART. 14. — (Fin du 4e alinéa ainsi modifiée :) ... ni au ministre des Beaux-Arts, ni au directeur des Beaux-Arts.

1. Au lieu de donner le Règlement en entier, nous nous sommes borné cette fois à indiquer les modifications apportées à celui de l'année dernière.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — (Ajouté au 3e alinéa :) Elle sera votée, pour toutes les sections, le 31 mai.

CHAPITRE IV. — *De l'Entrée au Salon.*

Art. 18, 3e alinéa. — ... le mardi 1er mai.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

Article premier, 1er alinéa. — ... du samedi 10 mars au jeudi 15 mars.

(3e alinéa ainsi modifié à la fin :) ... ou dans un des grands salons portant les numéros 3, 12 et 21.

Art. 2. — (Ajouté après le 1er alinéa :) Les peintures à l'huile ne pourront être mises sous verre.

(3e alinéa ainsi rédigé :) Les émaux et miniatures devront être enfermés dans un cadre vitré.

Art. 3. — ... le dimanche 18 mars.

Art. 4. — (Ajouté après le 4e alinéa :) Les dessins ne devront pas dépasser en longueur 8 mètres au maximum, cadre compris.

Art. 5. — (Ajouté à la fin les alinéas suivants :)

L'artiste qui ne serait pas satisfait du numéro qui aura été donné à son ouvrage par le jury pourra le retirer.

Il devra aviser de son intention le président de la Société dans le délai qui lui sera fixé par la lettre d'avis qui sera adressée à chaque exposant. Passé ce délai, l'artiste ne pourra plus reprendre son tableau.

Art. 6. — (Ajouté à la fin les alinéas suivants :)

La médaille d'honneur sera votée après les autres médailles.

Les médaillés et mentionnés du Salon de l'année pourront prendre part au vote.

Le vote pour la médaille d'honneur aura lieu le 31 mai.

Art. 7. — (Ainsi modifié :)

Le jury disposera de 40 médailles, dont : 3 premières; — 10 deuxièmes; — 27 troisièmes.

L'artiste qui a déjà obtenu... (comme précédemment).

Toutes les médailles... (comme précédemment).

Les médailles de 1re classe pourront donner lieu à trois tours de scrutin; mais, si elles ne sont pas données, elles ne pourront en aucun cas être reportées sur les médailles d'un ordre inférieur et venir augmenter le nombre de celles-ci. Tout au contraire, les secondes et les troisièmes médailles ne donneront lieu qu'à un seul tour de scrutin; mais les secondes médailles qui ne seraient pas données

augmenteront d'autant le nombre des troisièmes médailles à décerner. Par contre, si le vote donnait un nombre de voix égal à plusieurs concurrents pour la dernière des médailles de 2e classe ou de 3e classe, des médailles supplémentaires seraient accordées à chacun des concurrents qui auraient obtenu le même nombre de voix pour chacune de ces dernières récompenses.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES.

Article premier. — ... du vendredi 30 mars au jeudi 5 avril.

Art. 4. — ... le samedi 7 avril.

Art. 8 (ajouté). — Aucun artiste ne pourra pénétrer dans l'Exposition de sculpture avant le jour dit du vernissage.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Art. 6. — ... le samedi 7 avril.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Art. 2. — (Ainsi modifié le 4e alinéa :) Aucun changement d'épreuve ne pourra être fait, à quelque époque et pour quelque cause que ce soit.

Art. 3. — (Ainsi modifié :) Les marges des gravures ou des lithographies ne devront pas excéder 0m20, à partir de l'extrémité de la gravure, cadre compris.

Art. 4. — ... le 7 avril.

(Dans le 2e alinéa :) Tout artiste exposant (au lieu de : tout artiste).

(3e alinéa ainsi remplacé :) Chaque sous-section élira quatre jurés titulaires et deux supplémentaires.

Chaque électeur votera pour six candidats.

Les quatre candidats qui auront obtenu le plus de voix seront jurés titulaires, et les deux suivants jurés supplémentaires.

Le juré supplémentaire ne pourra être présent aux opérations du jury que lorsqu'il aura été convoqué pour remplacer un juré titulaire.

Art. 5. — (Ajouté après les artistes exempts du jury d'admission :) ainsi que les sociétaires.

Art. 7. — (Les 2e et 3e alinéas ainsi modifiés :)

La médaille d'honneur sera décernée à la majorité absolue des votants ; elle ne pourra donner lieu qu'à trois tours de scrutin.

Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite cette haute récompense mettront un zéro sur leur bulletin; si ces derniers sont en majorité, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin. Les bulletins blancs seront considérés comme nuls.

JURY
D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

40 jurés à élire.

Le dimanche 18 mars 1888, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de peinture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Bonnat, 1293 voix; — J. Lefebvre, 1279; — Harpignies, 1244; — Vollon, 1200; — Henner, 1184; — Bouguereau, 1178; — J. Breton, 1168; — Cabanel, 1162; — Cormon, 1158; — Benjamin-Constant, 1148; — Boulanger, 1146; — J.-P. Laurens, 1124; — T. Robert-Fleury, 1120; — Detaille, 1100; — Puvis de Chavannes, 1096; — Busson, 1095; — Yon, 1053; — Guillemet, 1034; — Aimé Morot, 1033; — de Vuillefroy, 1024; — A. Maignan, 1021; — Carolus-Duran, 1018; — Bernier, 1013; — Humbert, 1011; — Rapin, 1009; — Vayson, 1002; — Pille, 951; — Luminais, 925; — Barrias, 906; — Saint-Pierre, 889; — H. Le Roux, 867; — Français, 866; — Pelouse, 859; — Feyen-Perrin, 774; — Dagnan-Bouveret, 769; — Roll, 765; — Duez, 731; — L.-O. Merson, 727; — Gervex, 716; — Lansyer, 713.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 jurés à élire.

Le samedi 7 avril 1888, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de sculpture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Statuaires : MM. Étienne Leroux, 396 voix; — Mathurin Moreau, 387; — Chapu, 342; — Barrias, 340; — Doublemard, 337; — P. Dubois, 331; — Mercié, 327; — Gautherin, 325; — Falguière, 324; — Guillaume, 315; —

Saint-Marceaux, 315; — Boisseau, 312; — Thomas, 288; — Bartholdi, 276; — Guilbert, 265; — Cavelier, 262; — Albert Lefeuvre, 252; — Cambos, 245; — Delaplanche, 237; — Rodin, 236; — Aimé Millet, 235; — Paris, 221; — Aubé, 206; — Morice, 206.

Sculpteurs d'animaux : MM. Frémiet, 371 voix; — Cain, 269.

Graveurs en médailles : MM. Alphée Dubois, 349 voix; — Levillain, 318; — Chaplain, 247.

Graveurs sur pierres fines : M. Vaudet, 311 voix.

Jurés supplémentaires : MM. Oliva, 196 voix; — Croisy, 192; — Turcan, 187; — Boucher, 186; — François, 78.

SECTION D'ARCHITECTURE.

14 *jurés à élire.*

Le samedi 7 avril 1888, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section d'architecture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Pascal, 124 voix; — Daumet, 123; — Bailly, 115; — Coquart, 114; — Garnier, 104; — Vaudremer, 102; — Raulin, 90; — Ginain, 87; — André, 85; — Guillaume, 81; — Mayeux, 81; — Loviot, 80.

Jurés supplémentaires : MM. Moyaux, 63 voix; — Guadet, 58.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

16 *jurés à élire.*

Le samedi 7 avril 1888, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de gravure), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Eau-forte : MM. Chauvel, 92 voix; — Courtry, 81; — Lecouteux, 70; — Lefort, 67.

Supplémentaires : MM. Boilvin, 63 voix; — Laguillermie, 47.

Gravure au burin : MM. A. Jacquet, 19 voix; — A. Didier, 28; — Waltner, 26; — Blanchard, 24.

Supplémentaires : MM. J. Jacquet, 29 voix; — Levasseur, 15.

Lithographie : MM. Sirouy, 33 voix; — Gilbert, 31; — Jules David, 28; — C. Maurou, 23.

Supplémentaires : MM. Jacott, 14 voix; — E. David, 14.

Gravure sur bois : MM. A. Robert, 102 voix; — Barbant, 68; — Baude, 68; Huyot, 61.

Supplémentaires : MM. Perrichon, 57 voix; — Lepère, 46.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bouguereau, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Bonnat, Cabanel, membres de l'Institut, et Busson. — *Secrétaires* : MM. Humbert, T. Robert-Fleury, Guillemet et de Vuillefroy.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Guillaume, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Mathurin Moreau et Étienne Leroux. — *Secrétaires* : MM. Boisseau, Guilbert et Aimé Millet.

SECTION D'ARCHITECTURE ET GRAVURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut. — *Président* : M. André, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Vaudremer et Ginain, membres de l'Institut. — *Secrétaires* : MM. Mayeux et Loviot.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Waltner. — *Vice-Présidents* : MM. Gilbert et Robert. — *Secrétaire* : M. Courtry.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution solennelle des récompenses décernées à l'occasion du Salon de cette année a eu lieu le 1er juillet, à dix heures, dans le grand salon carré, au Palais de l'Industrie.

La cérémonie était présidée par M. Édouard Lockroy, ministre de l'instruction public et des beaux-arts.

M. le ministre avait à ses côtés M. Gustave Larroumet, directeur des beaux-arts, et M. Bailly, président de la Société des artistes français. On remarquait sur l'estrade : M. Poubelle, préfet de la Seine; M. le colonel Lichtenstein, représentant le Président de la République; M. Ernest Dupuy, chef du cabinet du ministre; M. Victor d'Auriac, secrétaire particulier; M. Jules Comte, directeur des bâtiments civils et palais nationaux; des membres de l'Institut et des divers jurys du Salon et un grand nombre de notabilités artistiques et administratives.

M. Bailly, président de la Société des artistes français, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

A chaque jour suffit sa peine, dit un vieux proverbe; à chaque année appartiennent ses incidents, ses préoccupations.

Nous aurions pu croire de bonne foi, Monsieur le ministre, qu'ayant rappelé à bien des reprises différentes le but que poursuit la Société des artistes français, nous aurions été entendus.

L'année dernière encore, nous avions fait un aperçu historique de la constitution de notre association dans l'espérance de faire comprendre à tout le monde la tâche élevée et toute de dévouement qu'elle s'est elle-même imposée.

Nous avions cru devoir protester de la façon la plus énergique contre des accusations de mercantilisme qu'on attribuait, sans raison, à notre compagnie, alors que tout chez elle se fait avec le désintéressement le plus absolu. Enfin nous insistions sur les œuvres fondées toutes au profit moral et matériel de nos sociétaires.

Nous ne pouvions penser que l'énoncé loyal que nous faisions de nos ressources ferait oublier la façon dont nous les employions et que l'on viendrait nous reprocher à nous, artistes, de faire de bonne administration.

Quoi qu'il en soit, la Société des artistes français a dû reconnaître, avec étonnement, que tout ce qu'elle a fait au profit de la collectivité de ses adhérents a été si mal jugé, si mal apprécié, qu'au moment même de l'ouverture du Salon de cette année, des représentants d'une administration publique autre que celle des beaux-arts pensèrent qu'ils avaient le droit de lui imposer de nouvelles et lourdes charges.

Ces représentants de l'État, insuffisamment renseignés et croyant les résultats matériels de nos expositions plus considérables qu'ils ne le sont en réalité, avaient décidé qu'il n'y avait aucun inconvénient à nous réclamer la gratuité du jeudi et du dimanche, ce qui n'est imposé à aucune autre société.

Les conséquences de cette mesure auraient été si onéreuses qu'elles pouvaient, en peu d'années, compromettre l'existence même de notre société.

La presse est intervenue dans le débat, sans sollicitation de notre part; elle a traité la question à des points de vue différents, et nous tenons à exprimer ici notre gratitude à ceux des critiques d'art qui ont défendu énergiquement nos efforts, ainsi que l'indépendance de notre association.

Nous venions à peine de recevoir l'avis officiel de la mesure qui venait d'être prise contre nous, lorsque vous avez été appelé à prendre le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Nous vous avons fait entendre nos respectueuses observations, et, avec la plus grande bienveillance, vous avez plaidé notre cause auprès de votre collègue des finances; vous avez rétabli les choses comme les avaient voulu vos honorables prédécesseurs qui, tous, nous ont laissé des témoignages de leur intérêt et de leur sympathie.

Nous vous sommes, Monsieur le ministre, profondément reconnaissants de la décision que vous avez prise et nous vous prions d'être notre interprète auprès de M. le ministre des finances pour lui exprimer, à lui aussi, nos profonds et sincères remerciements pour sa bienveillante intervention.

Permettez-nous d'espérer que des mesures plus larges et plus conformes à nos désirs pourront être prises, afin d'assurer sans trouble et sans inquiétude nouvelle l'avenir de notre association. Nous savons que nous pouvons compter sur votre bon vouloir et nous sommes pleins de confiance.

A la suite de cet incident, de nouvelles inquiétudes sont venues nous troubler!

Nous vous avons entretenus, Mesdames et Messieurs, il y a un an déjà, des prétentions de l'assistance publique qui veut nous imposer le droit des pauvres dans toute sa rigueur, en assimilant nos expositions annuelles des beaux-arts aux spectacles, aux bals, aux concerts, aux feux d'artifice, etc., etc.

Nous avons refusé, vous le savez, de nous soumettre à ces exigences, et d'ici à quelques jours cette affaire viendra devant la juridiction administrative.

Cette question a été portée d'une façon inattendue, sous forme de pétition, devant le conseil municipal par une personne qui a été attachée autrefois à notre personnel et que nous n'avons pu conserver.

Sur la simple pétition d'un ex-employé, le conseil a cru pouvoir prendre une décision tout à fait défavorable, et, chose qui peut paraître singulière, sans que la Société des artistes français, mise en cause, ait été appelée à se défendre et à donner des chiffres précis au lieu des renseignements fantaisistes de l'auteur de la pétition.

Nous attendons avec calme le jugement et nous espérons en la justice de notre cause.

Créée en vertu d'un message ministériel du 17 janvier 1881, la Société des artistes français est une émanation de l'État, nous l'avons dit ailleurs, nous ne saurions trop le répéter, elle est déléguée par lui afin d'assurer un service public et d'intérêt général.

Les expositions des beaux-arts ne sont ni des fêtes ni des spectacles, elles servent d'enseignement artistique; ce sont des concours annuels où les artistes français et ceux des pays étrangers sont appelés à affirmer leurs efforts et leurs talents; c'est le lieu où les débutants viennent étudier les œuvres de leurs maîtres et de leurs concurrents. Ces expositions entretiennent l'émulation entre les artistes, dont la société encourage ou consacre le talent, en distribuant des récompenses ainsi que le faisait autrefois l'État.

Nous pensons donc être dans la vérité et la justice en repoussant les prétentions de l'assistance publique. Le conseil d'État, appelé à statuer dans des cas analogues, a rendu des arrêts longuement motivés; ces arrêts nous sont favorables et nous en appellerons, s'il le faut, à sa haute juridiction.

Vous pouvez voir, Monsieur le ministre, que nous avons encore des sujets d'inquiétude; mais l'appui si bienveillant que nous avons trouvé en vous nous rassure et nous fait espérer que les bonnes causes trouveront toujours des défenseurs. Je puis vous assurer que les artistes comprennent l'estime que vous portez à tout ce qui touche les arts en vous voyant, Monsieur le ministre, les encourager par votre présence, par vos paroles, et leur distribuer les récompenses dues à leurs efforts. Je suis, en ce moment, leur interprète pour vous adresser leur vive gratitude de l'honneur que vous leur faites en venant présider cette solennité.

L'exposition de cette année a été certainement aussi brillante que les précédentes et révèle les efforts soutenus de nos artistes : peintres, sculpteurs, architectes et graveurs.

Vous avez visité plusieurs fois notre exposition, Monsieur le ministre, et vous avez pu apprécier par vous-même le mérite des œuvres qu'elle renferme.

Aussi, ne m'étendrai-je pas plus longuement sur la valeur de notre Salon de 1888 qui, certainement, est à la hauteur de tous ceux qui l'ont précédé.

Puisse notre Société des artistes français, en dehors de son action bienfaisante et charitable, contribuer longtemps encore, avec l'aide et la protection de l'État, au succès de nos expositions annuelles!

Puissent tous les efforts que nous constatons chaque année nous assurer, en 1889, le triomphe que nous désirons et affirmer, encore une fois, la supériorité de notre école française!

Veuillez avoir l'obligeance, Monsieur le ministre, de remettre vous-même à nos lauréats les médailles décernées par nos différents jurys.

Après le discours de M. Bailly, M. Édouard Lockroy, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a pris la parole en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,

Votre société, bien qu'indépendante aujourd'hui de l'État, mérite toute sa sollicitude. Elle prouve, et d'une manière éclatante, combien est puissante, bien qu'elle soit encore contestée, la solidarité artistique. En invitant, pour présider la distribution solennelle de ses récompenses, le ministre des beaux-arts, elle montre qu'elle entend resserrer les liens qui l'attachent toujours à l'administration. Comme mes prédécesseurs, je m'estime heureux du rôle qui m'est assigné dans cette cérémonie. Il me permet de rendre un hommage public à l'école française, aux artistes sculpteurs, peintres ou architectes, dont les œuvres, comme celles de nos écrivains, de nos savants et de nos poètes, contribuent à répandre au loin et jusqu'aux confins du monde civilisé le nom et la gloire de notre pays.

C'est surtout par l'éclat des œuvres désintéressées, — qu'elles appartiennent à l'ordre scientifique, artistique ou littéraire, — qu'une nation rayonne, s'attire les sympathies et se conquiert, éparses dans le monde, des légions d'amis inconnus. Les arts sont pour elle un admirable instrument de propagande. Elle leur doit souvent la plus noble des conquêtes : celle des esprits. La France a le bonheur d'être un grand peuple artiste et cela lui assure bien des concours inattendus dans le présent et dans l'avenir. Voyez plutôt la Grèce et l'Italie; quoi qu'il arrive, elles nous inspireront toujours une certaine tendresse de cœur. La vénération dont elles étaient l'objet s'est transmise de génération en génération. Elle a persisté malgré les siècles. Si Athènes n'avait pas été la patrie de Phidias, il est probable que les puissances occidentales n'auraient jamais livré la bataille de Navarin. Le Péloponèse et l'Attique appartiendraient encore à l'Islam.

Il en a été de même pour ce grand pays où tant d'incomparables maîtres se sont succédé, où Giordano Bruno a péri sur le bûcher, où Tacite a écrit les *Annales*. Bien des ombres immortelles ont plaidé devant la France la cause de la liberté de l'Italie.

Mais alors que la littérature a besoin de traducteurs et d'interprètes pour franchir une frontière, l'architecture, la sculpture, la peinture, parlent une langue muette que comprend l'univers entier. Elles éveillent des sensations et des sentiments avant que de s'adresser à la raison, et leur action, par cela même, est peut-être plus directe et plus étendue. Elles ouvrent la voie aux idées, elles préparent l'adhésion des intelligences.

L'heure et le lieu sont bien choisis, Messieurs, pour affirmer la puissance de l'art, sa grandeur, son influence sur la destinée même des nations. Il leur permet de se survivre. Aussi, Messieurs, quelle responsabilité pèse sur vous! Et combien nous devrons de reconnaissance à ceux qui auront écrit au bas de leurs statues ou de leurs tableaux des noms que la postérité voudra déchiffrer!

Si je me préoccupe de la postérité et de l'histoire, c'est que les peintres, les sculpteurs, les architectes, font de l'histoire à leur manière, plus vivante souvent

que celle des historiens. Depuis des siècles, ils fixent sur la pierre, le marbre, la toile les aspects différents de l'humanité, le spectacle toujours changeant de ses physionomies successives, l'impression saisissante de ses mœurs.

Ne venons-nous pas de voir revivre au Louvre la Perse des Achéménides, vaguement éclairée par l'art ionien? Ne retrouve-t-on pas toutes les aspirations païennes de la Renaissance jusque dans ses peintures religieuses, la France croyante du moyen âge dans les sculptures de ses cathédrales gothiques? Toute œuvre d'art exprime quelque chose d'inexprimable pour la littérature et qui déborde le sujet. Cela tient à ce que l'artiste ne peut s'abstraire de son milieu, ni s'isoler de son temps. L'école moderne reflète bien la société moderne, avec ses aspirations si diverses, son travail incessant, ses retours vers le passé, ses élans vers l'inconnu, sa recherche passionnée du vrai qui, pour l'art comme pour la science, semble être devenu un idéal.

Il ne faut pas se plaindre de cette diversité et de cette indépendance. Elle convient à une époque de démocratie et de liberté, où le Gouvernement ne peut plus remplir auprès des artistes le rôle qu'il remplissait autrefois. Un ministre doit maintenant se borner à sanctionner par sa présence les récompenses que vous décernez vous-mêmes. Quelles que soient ses opinions personnelles, il ne saurait marquer de préférence officielle pour aucune école. Nous ne pouvons pas plus songer au rétablissement d'un « art d'État » qu'à celui d'une « religion d'État » ou d'une « philosophie d'État ». Le libéralisme moderne a mis à l'abri de l'action gouvernementale ces choses supérieures qui relèvent du goût ou de la conscience.

Est-ce à dire que nous nous désintéressons désormais des manifestations artistiques? Bien au contraire : toute étude sérieuse, toute recherche élevée, toute tentative qui n'a point uniquement pour but les vulgaires préoccupations de la vie ordinaire, contribuent à la grandeur de l'État, et l'État leur doit ses encouragements, son attention, ses sympathies. Sans se départir de sa haute impartialité, son devoir est de protéger l'art comme une des choses qui contribuent le plus à la gloire du pays, à son expansion intellectuelle et à l'éclat de son rayonnement.

Vous me demandiez tout à l'heure, Monsieur le président, l'amélioration de votre situation actuelle, plus d'indépendance et plus de sécurité pour l'avenir. Vous ne doutez point de mes sympathies pour votre association, non plus que de celles de mes collègues. Comme vous le dites fort bien, on ne peut comparer vos expositions, qui sont de véritables concours, à des spectacles ou à des fêtes foraines. Vous savez d'ailleurs, et mieux que personne, pratiquer la charité.

On vous a donné la liberté : il faut vous en rendre la pratique facile. Comme vous le faites remarquer, vous avez la direction de vos intérêts matériels, et je conviens avec vous que vous vous acquittez admirablement de cette besogne. C'est une erreur de dire que les artistes ne s'entendent point à gérer une association. Ils la gèrent, au contraire, fort bien, et quelques-uns d'entre eux sont de remarquables hommes d'affaires. Rien n'est plus louable quand les œuvres qu'ils produisent ne le laissent pas deviner.

Je n'ai plus besoin maintenant que de vous inviter à veiller sur vos intérêts

artistiques. Une grande lutte pacifique va s'ouvrir l'année prochaine : l'Exposition de 1889. Notre école de peinture et de sculpture y jouera un rôle prépondérant.

L'honnête homme et le noble esprit qui dirigeait, il y a peu de mois encore, l'administration des beaux-arts et dont les traditions seront continuées par son éminent successeur, voulait que cette Exposition fût la glorification et le triomphe de l'art français. Il avait raison. L'art français, un peu dédaigné, même en France, a toujours conservé une physionomie particulière. Il peut revendiquer les qualités les plus hautes et les plus charmantes : la grâce, l'élégance, la finesse, la gravité, qui sont comme le cachet de notre génie; il est parfois rempli de naturel et de simplicité comme nos vieux fabliaux, parfois plein de grandeur comme nos chansons de gestes.

Le pays qui a produit des sculpteurs tels que Puget, Coustou, Houdon, des peintres comme Watteau, Poussin, Lesueur, Chardin, a sa place marquée dans l'histoire de l'art. Mais, depuis un siècle surtout, la France semble avoir pris le pas sur les autres nations. Tous nos maîtres modernes, depuis David, seront représentés dans notre exposition rétrospective. Elle synthétisera ainsi une époque glorieuse pour la France. Elle sera un objet d'études pour le critique; pour vous, un noble sujet d'émulation. Nous retrouverons là, devant tant d'œuvres consacrées par l'admiration universelle, le souvenir apaisé de grandes luttes artistiques, les efforts de générations successives, les chefs-d'œuvre impérissables de nos vieux maîtres. Et les étrangers, en quittant le palais du Champ de Mars, s'étonneront, à coup sûr, de ce qu'il renfermera de richesses, de ce qu'il contiendra d'immortalité.

Auprès des anciennes œuvres seront les œuvres actuelles, celles qui sont dues aux artistes vivants. Là aussi je ne doute point du succès. La France trouve des rivales partout, qu'il s'agisse de science, d'industrie, de commerce, d'inventions guerrières; mais elle a, dans le domaine des arts, conservé sa souveraineté. Il est sans doute de grands artistes en Europe, mais nulle part peut-être une pareille réunion d'artistes, tant de talents divers, tant de génies différents. En aucun pays la vie artistique n'est plus intense, l'amour des choses de l'esprit poussé plus loin. La preuve en est que nos tableaux, nos sculptures comme nos livres s'éparpillent dans le monde entier, et par là nous exerçons encore un pouvoir qu'il semble impossible qu'on nous puisse ravir. Vos œuvres l'attesteront, Messieurs; que dis-je? elles l'attestent déjà, puisque plusieurs nations et des plus puissantes, qui devaient entrer dans la lice et concourir au moins pour les beaux-arts, renoncent à lutter contre vous.

Ah! combien ces œuvres nous sont chères et précieuses! Après tant de malheurs qui l'ont accablée, la France ne doit-elle pas se montrer plus jalouse que jamais de sa supériorité artistique? Ne la doit-elle pas considérer comme un signe indéniable de sa fécondité et de sa puissance, du rang qu'elle occupe encore parmi les nations?

M. Gustave Larroumet, directeur des beaux-arts, a proclamé les noms des exposants qui ont obtenu les récompenses décernées par les jurys du Salon.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

LISTE DES LAURÉATS

BOURSES DE VOYAGE

Section de peinture.

MM. GILBERT (René),
LOBRÉ (Maurice),
SINIBALDI (Paul-Jean),
ÉLIOT (Maurice).

Section de sculpture et gravure en médailles.

MM. MARIOTON (Eugène),
LARROUX (Antonin),
CAZIN (Michel),
DUBOIS (Henri).

Section d'architecture.

MM. LAFOLLYE (Paul),
DEBRIE (Georges).

Section de gravure et lithographie.

M. LUNOIS (Alexandre-Joseph).

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

SALON DE 1888

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

SECTION DE PEINTURE.

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Detaille (Édouard).

SECTION DE SCULPTURE.

Médaille d'honneur votée par le Jury de la section et tous les artistes hors concours et médaillés :

M. Turcan (Jean).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille d'honneur votée par le Jury de la section :

M. Deglane (Henri-Adolphe-Auguste).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille d'honneur votée par les artistes exposants, le Jury de la section et les artistes récompensés de la section :

M. Hédouin (Edmond).

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Delance (Paul-Louis).
Forsberg (Nils).

Médailles de 2e classe.

MM. Le Sénéchal de Kerdréoret (Gustave-Édouard).
La Touche (Gaston).
Truphème (Auguste-Joseph).
MM. Berthon (Nicolas).
Perret (Aimé).
Watelin (Louis-Victor).
Le Poittevin (Louis).
Rivey (Arsène).
Leroy (Paul-Alexandre-Alfred).
Flameng (Marie-Auguste).
Callot (Georges).
Jeannin (Georges).

Médailles de 3e classe.

MM. Grandjean (Edmond-Georges).
Brunet (Jean).
Aubert (Joseph-Jean-Félix).
Boyé (Abel-Dominique).
Boudot (Léon).
Isenbart (Émile).
Laroche (Amand).
Richet (Léon).
Lamy (P.-Franc).
Vollon (Alexis).
Smith (Alfred).
Knight (Daniel-Ridgway).
Decanis (Théophile-Henri).
Mlle Guyon (Maximilienne).
MM. Gay (Walter).
Odier (Jacques-Louis).
Quignon (Fernand-Just).
Jourdeuil (Adrien).
Howe (William-Henry).
Lecomte (Paul).
Dauphin (Eugène).
Tournès (Étienne).
Schmitt (Paul-Léon-Félix).
Melchers (J.-Gari).
Lavery (John).
Vail (Eugène-Laurent).
Michel (Marius).
Mosler (Henry).
Pezant (Aymar).
Sallé (François).
Kuehl (Gotthardt).
Cartier (Karl).
Grimelund (Johannès).

Mentions honorables.

MM. Choquet (Jules-Charles).
Bourgogne (Pierre).
Dambourgez (Édouard).
Mlle Roederstein (Ottilie).
MM. Brunet-Richon (Richard-Louis-Georges).
Koppay (Jozsi).
Björck (Oscar).
Zwiller (Auguste).
MM. Mailiard (Émile).
Saint-Germier (Joseph).
Griveau (Georges).
Butler (Théodore-Earl).
Bouchor (Joseph-Félix).
Bourgonnier (Claude).
Bukovac (Blaise).
Bocquet (Louis-Maurice).
Mme Wisinger-Florian (Olga).
MM. Léandre (Charles-Lucien).
Prinet (René-Xavier).
Boggio (Émile).
Durand (Édouard-Victor).
Thibaudeau (Julien).
Nobillet (Auguste-Michel).
Crès (Charles).
Errazuris (José-Thomas).
Hoëse (Jean de la).
Bourgain (Gustave).
Herkomer (Herman-G.).
Zorn (Anders).
Metcalf (William-Leroy).
Bertin (Alexandre).
Loudet (Alfred).
Nys (Carl).
Marcy (William-L.).
Deutsch (Ludwig).
Jameson (Midleton).
Furcy de Lavault (Albert-Tibulle).
Argence (Eugène d').
Levillain (Auguste-Ernest).
Deully (Eugène-Auguste-François).
Jourdan (Théodore).
Vollet (Henri-Émile).
Carlos-Lefebvre.
Adrien-Tanoux (Henri).
Liot (Paul).
Lobre (Maurice).
Mme Laurent (Lydie-Adèle).
MM. Mertens (Charles).
Fonvielle (Ulric de).
Daudin (Louis-Charles-Valéry).
Mlle Forget (Marie).
M. Cabrit (Jean).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 2e classe.

MM. Levasseur (Henry-Louis).
Quinton (Eugène).
Lefèvre (Camille).
Enderlin (Louis-Joseph).
Gardet (Antoine-Joseph).
Barbaroux (Pierre-François).

Médailles de 3e classe.

MM. Mathet (Louis-Dominique).
Baralis (Louis-Auguste).
Kinsburger (Sylvain).
Ringel d'Illzach.
Peyrol (Hippolyte).
Pilet (Léon).
Jacquot (Charles).
Holweck (Louis).
Robert (Eugène).
Choppin (Paul-François).
Pompon (François).
Erickson (Christian).
Dubois (Henri). Grav. en médailles.
Lechevrel (Alphonse-Eugène). Grav. sur pierres fines.
Mouchon (Louis-Eugène). Grav. en médailles.

Mentions honorables.

MM. Adams (S.-Herbert).
Anthone (Jules).
Casini (Ernest).
Mlle Claudel (Camille).
MM. Clausade (Louis).
Cros (Henry). Grav. en médailles.
Devaulx (Alexandre-Henry).
Duverger (Maurice-Alexandre).
Fulconis (L.-P.-Victor).
Grandin (Léon).
Hayn (Ernest de).
Hermant (René).
Mlle Itasse (Jeanne).
MM. Kafka (Wiatcheslaw-Antonovitch).
Lafont (Émile).
Lagarrigue (Carlos).
Lancelot (Camille-Paulin). Grav. en médailles.
Mulot (Albert-Félix).
Onslow-Ford (Édouard).
Pickery (Gustave).
Récipon (Georges).
Rivet (Adolphe).
Ruckstuhl (Frédéric).
Valentin (Jean-Marie).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Girault (Charles-Louis).

Médailles de 2e classe.

MM. Hardion (Jean).
Ruprich-Robert (Gabriel-Eugène-Marie).
Bréasson (Jean).
Redon (Gaston-Fernand).
Roussi (Charles-Georges).

Médailles de 3e classe.

MM. Jay (Émile).
Lafargue (Arsène-Pierre).
Laffollye (Paul).
MM. Rigault (Eugène).
Lewicki (Édouard-Michel).
Salleron (René).

Mentions honorables.

MM. Allorge (Paul).
Brunnarius (Ernest).
Carle (Léon).
Chaize (Maurice), en collaboration avec MM. Paul et Albert Leseine.
Descaves (Henri).
Despradelles (Désiré-Constant).
Galinier (Joseph).
Geisse (Henry).

MM. Guesnier (Fernand-Michel).
Gonvers (Jean-Charles).
Guifard (Dominique-Henri).
Héneux (Paul-Edmond-Julien).
Huguet (Eugène).
Lachouque (Marie-Georges-Henri).
Landry (Théophile-Pierre-Charles).
Laquerrière (Anatole).

MM. Le Blond (Julien-Eugène).
Moussis (Jean).
Peinte (Emmanuel).
Planckaert (Charles).
Saint-Père (Charles-Félix), en collaboration avec Saint-Père (Eugène-Gustave).
Sandier (Alexandre).
Schmit (Henri).
Weissenburger (Lucien).

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE

Médailles de 2e classe.

MM. Boisson (Léon). Burin.
Léveillé (Auguste). Bois.

Médailles de 3e classe.

MM. Deblois (Charles-Théodore). Burin.
Fornet (Eugène). Eau-forte.
Mme Louveau-Rouveyre (Marie). Eau-forte.
MM. De Los Rios (Ricardo). Eau-forte.
Leterrier (Paul-Emile). Eau-forte.
Faivre (Claude). Eau-forte.
Dutheil (Hippolyte-Constant). Bois.
Dflangle (Théodore). Bois.
Guillaume (Jean-Baptiste-Amédée). Bois.
Thornley (Georges-William). Lithographie.
Fauchon (Hippolyte). Lithographie.

Mentions honorables.

MM. Robinson (Gérald). Burin.
Dubouchet (Gustave). Burin.
Michalek (Louis). Burin.
Christophe (Émile). Burin.
Mlle Danse (Marie). Burin.

MM. Jacque (Frédéric). Eau-forte.
Boilot (Alfred). Eau-forte.
Alasonière (Fabien-Henri). Eau-forte.
Mlle Teyssonnières (Mathilde). Eau-forte.
MM. Sévrette (Jules). Eau-forte.
Brunaud (Lucien). Eau-forte.
Piquet (Rodolphe). Eau-forte.
De Bellée (Léon). Eau-forte.
Manchon (Gaston-Albert). Eau-forte.
Cazin (Michel). Eau-forte.
Mme Van den Broek d'Obrenan (Victorine). Eau-forte.
MM. Devos (Georges-Louis). Bois.
Perezler (Manuel-Pantaléon). Bois.
Kohl (Armand-Émile-Jean-Baptiste). Bois.
Mme Trinquier (Lucie). Bois.
MM. Vintraut (Godefroy-Frédéric). Bois.
Mignot (Albert-Édouard). Bois.
Ruffe (Léon). Bois.
Douillard (Narcisse-Eugène). Bois.
Roch (Paul-Emile). Bois.
Félix (Alexandre-Florentin). Bois.
Boizard (Alphonse-Étienne). Bois.
Mlle Schiff (Marie). Bois.

MM. Wolf (Henry). Bois.
Charpentié (Albert-François). Bois.
Grenier (Ernest). Lithographie.

MM. Deroy (Auguste-Victor). Lithographie.
Aressy (Pétrus). Lithographie.

PRIX MARIE BASHKIRTSEFF.

M. Brunet (Jean).



TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'ARTISTES

DES

ŒUVRES DÉCRITES

DANS LES ANNÉES 1879 A 1888

Nota. — Les renvois sont indiqués par années. Le premier nombre (79 à 88) indique le millésime, dont nous avons supprimé les deux premiers chiffres. Le second nombre indique la page.

Les abréviations employées sont les suivantes : P. S., *prix du Salon ;* — M. H., *médaille d'honneur ;* — 1 m., *médaille de première classe ;* — 2 m., *médaille de deuxième classe ;* — 3 m., *médaille de troisième classe ;* — m. h., *mention honorable.*

PEINTURE

Abbema (Mlle), m. h. 81, p. 39.
Abraham (Tancrède), m. h. 83, p. 31.
Adan (Émile), 2 m. 82, p. 6.
Agache, m. h. 82, p. 26; 3 m. 85, 14.
Allègre, m. h. 83, p. 31.
Allemand, m. h. 82, p. 39.
Allongé, m. h. 83, p. 30.
Aranda (Jimenez), 3 m. 82, p. 25.
Arcos, m. h. 81, p. 44.
Artz, m. h. 80, p. 32.
Arus, 3 m. 87, p. 28.
Aubert, 3 m. 88, p. 13.
Aublet, m. h. 79, p. 27; 3 m. 80, 30.
Auguin, 3 m. 80, p. 20; 2 m. 84, 5.
Aviat, m. h. 79, p. 29; 3 m. 87, 21.
Ayrton (Mme), m. h. 81, p. 35.

Backer (Mlle), m. h. 80, p. 32.
Bail, 3 m. 86, p. 23; 2 m. 87, 10.
Baillet, 3 m. 83, p. 16.
Ballavoine, 3 m. 80, p. 19.
Barau, m. h. 83, p. 29.
Barillot, 3 m. 80, p. 20; 2 m. 84, 8; 85, 28; 86, 27.
Bashkirseff (Mlle), m. h. 83, p. 36.
Bassot, m. h. 81, p. 41.
Bastien-Lepage, 79, p. 38 et 39; 80, 51; 81, 56; 82, 48; 83, 46; 84, 26.
Baudoin, 3 m. 82, p. 19; 2 m. 86, 10.
Baudry, 80, p. 52; M. H. 81, 1; 82, 49.
Beaumetz, 3 m. 80, p. 21.
Beaury-Saurel (Mlle), 3 m. 85, p. 16.
Beauvais, m. h. 81, p. 47; 3 m. 82, 13.
Beauverie, 2 m. 81, p. 12.
Bellée (De), m. h. 79, p. 35.
Bellet du Poisat, m. h. 79, p. 32.
Benjamin-Constant, 81, p. 60; 84, 33; 85, 29; 86, 27; 87, 31; 88, 30.
Benner (E.), m. h. 79, p. 24; 3 m. 81, 22.
Béraud, 3 m. 82, p. 22; 2 m. 83, 11; 84, 26; 85, 28; 86, 28.
Bergh, 3 m. 83, p. 15.
Berne-Bellecour, 79, p. 39; 82, 49.
Bernier, 79, p. 40; 81, 57; 82, 50; 83, 47; 86, 29; 88, 32.
Béroud, m. h. 82, p. 40; 2 m. 83, 8.
Berteaux, m. h. 81, p. 31; 3 m. 83, 15; 2 m. 85, 10.

Berthault, m. h. 79, p. 35.
Berthelon, m. h. 79, p. 30; 3 m. 86, 13.
Berthon, 2 m. 88, p. 7.
Bertier, m. h. 79, p. 26.
Berton, 3 m. 82, p. 12; 2 m. 87, 10.
Besnard, 2 m. 80, p. 12; 87, 31.
Bettanier, m. h. 81, p. 33; 3 m. 85, 24.
Beyle, m. h. 80, p. 33; 3 m. 81, 21; 2 m. 87, 7.
Biessy, m. h. 83, p. 39.
Bilinska (Mlle), 3 m. 87, p. 28.
Billotte, m. h. 81, p. 46.
Binet (Adolphe-Gustave), 3 m. 85, p. 20.
Binet (Victor-Barthélemy), m. h. 81, p. 28; 3 m. 82, 14; 2 m. 86, 5.
Bisson, m. h. 81, p. 50.
Blanchard, 80, p. 52.
Blanchon, m. h. 81, p. 28.
Blau (Mlle), m. h 83, p. 44.
Blayn, m. h. 79, p. 26; 3 m. 86, 24.
Bloch, 3 m. 85, p. 18.
Bompard, 3 m. 80, p. 26.
Bonnat, 79, p. 40; 80, 53; 81, 57; 82, 50; 83, 48; 85, 30; 86, 29; 87, 32; 88, 33.
Bonnefoy, 3 m. 80, p. 23; 2 m. 84, 6.
Bordes, m. h. 81, p. 40; 3 m. 84, 19; 2 m. 86, 3.
Boucherville, m. h. 81, p. 54.
Bouchet-Doumenq, m. h. 80, p. 33.
Boudier, m. h 80, p. 34.
Boudin, 3 m. 81, p. 23; 2 m. 83, 11; 86, 30.
Boudot, m. h. 80, p. 34; 3 m. 88, 14.
Bouguereau, 79, p. 41; 80, 54; 81, 58; 82, 51; 83, 47; 84, 27; M. H. 85, 1; 86, 31; 87, 33; 88, 34.
Boulanger, 83, p. 48; 85, 31; 86, 31; 87, 33; 88, 34.
Bourgeois (Eugène-Victor), 3 m. 85, p. 25.
Bourgeois (Urbain), 2 m. 80, p. 10.
Boutigny, 3 m. 84, p. 25.
Boyé, 3 m. 88, p. 14.
Bramtot, 3 m. 79, p. 21; 2 m. 85, 7.
Brandt, m. h. 82, p. 26.
Breslau (Mlle), m. h. 81, p. 37.
Brétegnier, m. h. 83, p. 27.
Breton (Jules), 80, p. 54; 82, 51; 83, 49; 84, 28; 85, 32; 86, 32; 87, 34; 88, 35.
Brielman, 3 m. 82, p. 25.
Brispot, m. h. 81, p. 30; 3 m. 85, 26.
Brissot de Warville, 2 m. 82, p. 7; 84, 30.
Brouillet, m. h. 81, p. 31; 3 m. 84, 16; 2 m. 86, 6.
Bruck-Lajos, m. h. 79, p. 32.
Brunet, m. h. 79, p. 27; 3 m. 88, 12.
Buland, m. h. 79, p. 33; 3 m. 85, 14; 2 m. 87, 6.
Burnand, 3 m. 83, p. 16.
Busson (Charles), 79, p. 42; 80, 55; 81, 58; 83, 50; 85, 33; 87, 35.
Busson (Georges-Louis-Charles), 3 m. 87, p. 29.
Butin, 79, p. 42; 81, 59

Cabanel, 79, p. 43; 80, 55; 81, 59; 82, 52; 83, 50; 84, 30; 85, 34; 86, 33; 87, 36; 88, 36.
Cagniart, 3 m. 87, p. 24.
Cain (Georges), m. h. 81, p. 41.
Cain (Henri), m. h. 82, p. 40.
Callias (De), m. h. 81, p. 49.
Callot, 3 m. 82, p. 20; 2 m. 88, 10.
Calmettes, m. h. 80, p. 35.
Capdevielle, 3 m. 82, p. 15.
Carolus-Duran, M. H. 79, p. 1; 80, 56; 81, 60; 82, 53; 83, 51; 84, 31; 85, 36; 86, 34; 87, 37; 88, 36.
Carrier-Belleuse (Louis), m. h. 81, p. 47.
Carrière, 3 m. 85, p. 23; 2 m. 87, 9.
Cartier, 3 m. 88, p. 28.
Casile, m. h. 81, p. 52; 3 m. 85, 17.
Cavé, 3 m. 86, p. 25.
Cazin, m. h. 79, p. 28; 1 m. 80, 9; 88, 37.
Cesbron, m. h. 82, p. 27; 3 m. 84, 15; 2 m. 86, 11.
Chabry, 3 m. 79, p. 23.
Chaperon, 3 m. 87, p. 21.
Chaplin, 82, p. 53; 84, 31; 87, 38.
Charlay-Pompon, m. h. 82, p. 45; 3 m. 85, 27.
Charlemont, 3 m. 85, p. 26.
Charlet, 3 m. 85, p. 22.
Charnay, 2 m. 86, p. 8.

Chartran, 2 m. 81, p. 13; 83, 52; 84, 32; 86, 34.
Chase, m. h. 81, p. 54.
Chelmonski, m. h. 82, p. 41.
Chigot, 3 m. 87, p. 17.
Clairin, 3 m. 82, p. 15; 2 m. 85, 12.
Clary, m. h. 83, p. 32.
Claude (Eugène), m. h. 80, p. 35; 3 m. 87, 17.
Claude (Georges), 3 m. 84, p. 20.
Clays, 81, p. 60.
Clermont, m. h. 83, p. 31.
Colin (Gustave-Henri), m. h. 80, p. 36.
Colin-Libour (Mme), m. h. 80, p. 36.
Collin (Raphaël), 84, p. 32; 86, 35.
Comerre, 2 m. 81, p. 9; 83, 52.
Comerre-Paton (Mme), m. h. 82, p. 35.
Coosemans, m. h. 83, p. 36.
Cormon, 80, p. 57; 84, 33; 85, 37; 86, 36; M. H. 87, 1.
Courant, 2 m. 87, p. 9.
Courtat, 82, p. 53.
Courtens, m. h. 82, p. 27; 3 m. 84, 24.
Courtois, 2 m. 80, p. 12.
Couture (Feu), 79, p. 43.
Couturier, 3 m. 81, p. 17.
Crochepierre, m. h. 82, p. 28.
Curzon (De), 79, p. 43.

Dagnan-Bouveret, 1 m. 80, p. 7; 82, 54; 84, 35; 85, 37; 86, 36; 87, 38.
Dameron, 2 m. 81, p. 15.
Damoye, 3 m. 79, p. 16; 2 m. 84, 7.
Dannat, 3 m. 83, p. 18.
Dantan (Édouard), 2 m. 80, p. 11; 81, 61; 84, 35; 87, 39; 88, 37.
Dardoize, m. h. 80, p. 37; 3 m. 82, 18.
Dargent, 3 m. 82, p. 18.
Dauphin, 3 m. 88, p. 22.
Dawant, 3 m. 80, p. 25; 2 m. 85, 8; 88, 38.
Debat-Ponsan, 79, p. 54.
Décanis, 3 m. 88, p. 18.
Degrave, m. h. 83, p. 44.
Delahaye, m. h. 81, p. 36; 3 m. 82, 21; 2 m. 84, 6.
Delance, 3 m. 81, p. 20; 1 m. 88, 3.
Delanoy, 3 m. 79, p. 15.
Delaunay, 79, p. 44; 81, 61; 84, 36; 85, 38; 86, 37.
Delort, 2 m. 82, p. 5.
Delpy, m. h. 81, p. 36; 3 m. 84, 13.
Demarest, m. h. 80, p. 37; 3 m. 83, 19.
Demont, 3 m. 79, p. 14; 2 m. 82, 10; 84, 36; 86, 37; 88, 39.
Demont-Breton (Mme), m. h. 80, p. 38; 3 m. 81, 17; 2 m. 83, 8.
Desbordes (Mme), m. h. 81, p. 29.
Desboutin, m. h. 83, p. 37.
Desbrosses, m. h. 80, p. 38; 3 m. 82, 21; 2 m. 87, 11; 88, 39.
Desgoffe, 86, p. 38.
Destrem, 3 m. 79, p. 20; 2 m. 86, 8.
Detaille, 79, p. 45; M. H. 88, 1.
Devé, m. h. 80, p. 39.
Deyrolle, m. h. 81, p. 37; 3 m. 87, 30.
Diéterle, m. h. 83, p. 37.
Diéterle (Mme), m. h. 83, p. 45; 3 m. 84, 21.
Dieudonné, 3 m. 81, p. 23.
Dinet, m. h. 83, p. 36; 3 m. 84, 17.
Doucet, 3 m. 79, p. 17; 2 m. 87, 7.
Doyen, m. h. 81, p. 49; 3 m. 82, 17.
Dubois (Paul), 81, p. 62; 83, 53; 84, 37; 85, 38; 86, 38.
Dubuisson, m. h. 82, p. 41.
Duez, 1 m. 79, p. 7; 80, 58; 84, 37; 87, 40.
Dufour, m. h. 82, p. 29; 3 m. 87, 29.
Du Paty, m. h. 80, p. 39.
Dupré (Julien), m. h. 79, p. 33; 3 m. 80, 24; 2 m. 81, 9; 84, 38; 86, 39.
Dupuis, m. h. 82, p. 29; 3 m. 84, 22.
Durangel, 3 m. 86, p. 23.
Durst, m. h. 82, p. 41; 2 m. 84, 9.
Dutzschhold, m. h. 81, p. 53; 3 m. 82, 12.

Echtler, m. h. 83, p. 29.
Edelfelt, 3 m. 80, p. 27; 2 m. 82, 8; 86, 40.
Édouard, 3 m. 82, p. 24; 2 m. 85, 9.
Éliot, 3 m. 87, p. 19.
Escalier, 2 m. 84, p. 8.

Faivre, m. h. 79, p. 35; 3 m. 84, 12.
Falguière, 82, p. 55; 83, 53; 87, 40.
Fantin-Latour, 84, p. 39.
Ferrari, m. h. 81, p. 52.

Ferrier, 84, p. 39.
Ferry, 3 m. 86, p. 20.
Feyen (Eugène), 2 m. 80, p. 17.
Feyen-Perrin, 79, p. 45.
Flameng (François), P. S. et 2 m. 79, p. 3; 81, 62; 84, 40; 85, 38; 87, 41.
Flameng (Auguste), m. h. 80, p. 39; 3 m. 81, 18; 2 m. 88, 10.
Flandrin, m. h. 83, p. 35.
Fleury (Mme), m. h. 80, p. 40.
Forsberg, 1 m. 88, p. 4.
Foubert, m. h. 79, p. 28; 3 m. 80, 21; 2 m. 85, 9.
Fourié, m. h. 83, p. 26; 3 m. 84, 24; 2 m. 87, 8.
Fournier, 3 m. 85, p. 27.
Français, 79, p. 46; 80, 58; 81, 63; 83, 54; 85, 39; 86, 40; 87, 42; 88, 42.
Frappa, m. h., 80, p. 40.
Frère (Charles), m. h. 82, p. 29; 3 m. 83, 23.
Friant, m. h. 82, p. 30; 3 m. 84, 12; 2 m. 85, 5; 86, 41.
Friese, 3 m. 85, p. 22.
Fritel, 2 m. 79, p. 12.

Gagliardini, m. h. 83, p. 28; 3 m. 84, 12; 2 m. 86, 6.
Galerne, m. h. 83, p. 30; 3 m. 87, 18.
Gallard-Lépinay, m. h. 82, p. 30.
Gambart, m. h. 82, p. 43.
Garaud, m. h. 81, p. 49.
Gardner (Mlle), m. h. 79, p. 30; 3 m. 87, 20.
Gautier, 3 m. 82, p. 19.
Gay, 3 m. 88, p. 19.
Gelhay, 3 m. 86, p. 16.
Gélibert, 2 m. 83, p. 6.
Geoffroy, m. h. 81, p. 40; 3 m. 83, 12; 2 m. 86, 9.
Georges-Bertrand, 2 m. 81, p. 7.
Georges-Sauvage, 3 m. 79, p. 15.
Gérôme, 84, p. 40; 85, 40; 86, 41; 88, 42.
Gervex, 79, p. 46; 83, 54; 84, 41, 85, 40; 87, 43.
Gilbert (René), 3 m. 86, p. 20.
Gilbert (Gabriel), m. h. 79, p. 24; 2 m. 80, 17.
Girard (Albert), 3 m. 82, p. 22; 2 m. 86, 7.
Girardet (Jules), 3 m. 81, p. 26.
Girardot, 3 m. 87, p. 26.
Giron, 3 m. 79, p. 17; 2 m. 83, 6.
Gœneutte, m. h. 80, p. 41.
Grandjean, m. h. 81, p. 32; 3 m. 88, 12.
Gridel, 3 m. 86, p. 18.
Grimelund, 3 m. 88, p. 28.
Grolleron, m. h. 82, p. 31; 3 m. 86, 17.
Gueldry, 3 m. 85, p. 21.
Guétal, 3 m. 86, p. 25.
Guignard, m. h. 83, p. 28; 3 m. 84, 13; 2 m. 87, 13.
Guillaume (Mlle), m. h. 80, p. 41.
Guillaumet, 79, p. 47; 80, 59; 82, 55; 85, 41; 87, 44.
Guillemet, 79, p. 47.
Guillon, 2 m. 80, p. 14.
Guillou, 2 m. 81, p. 15.
Guyon (Mlle), 3 m. 88, p. 18.

Hagborg, 3 m. 79, p. 19.
Halkett, 3 m. 86, p. 22.
Hanoteau, 80, p. 59; 81, 64; 85, 42.
Haquette, 3 m. 80, p. 19.
Hareux, 3 m. 80, p. 24; 2 m. 85, 13.
Harpignies, 82, p. 56; 83, 55; 84, 42; 85, 43; 86, 42; 87, 44; 88, 43.
Hawkins, 3 m. 81, p. 19.
Hayon, m. h. 81, p. 34; 3 m. 82, 17.
Hébert, 79, p. 48; 80, 60; 81, 64; 82, 56; 83, 55; 84, 43; 85, 43; 86, 43; 88, 44.
Heilbuth, 81, p. 64; 84, 43; 87, 45.
Hellquist, m. h. 83, p. 38.
Henner, 79, p. 48; 80, 60; 81, 65; 82, 56; 83, 55; 84, 44; 85, 44; 86, 43; 87, 46; 88, 44.
Herkomer, 79, p. 49.
Hermann-Léon, 2 m. 79, p 12.
Hirsch, m. h. 79, p. 34.
Howe, 3 m. 88, p. 21.
Huguet, 2 m. 82, p. 8.
Humbert, 86, p. 44.

Isenbart, 3 m. 88, p. 15.

Jacob, m. h. 79, p. 31; 3 m. 87, 27.

Jacomin, 3 m. 83, p. 20.
Jacque (Charles), 88, p. 45.
Jadin, m. h. 80, p. 42; 3 m. 81, 24.
Jamin, m. h. 82, p. 42.
Jean, 3 m. 83, p. 20.
Jeanniot, m. h. 82, p. 42; 3 m. 84, 18; 2 m. 88, 11.
Jenoudet, m. h. 81, p. 38; 3 m. 83, 20.
Jimenez, 3 m. 87, p. 22.
Jourdain, 3 m. 79, p. 19; 2 m. 81, 14.
Jourdeuil, 3 m. 88, p. 20.

Katow (De), m. h. 81, p. 39.
Knight, m. h. 82, p. 31; 3 m. 88, 17.
Kreyder, 2 m. 84, p. 6.
Kroyer, 3 m. 81, p. 23; 2 m. 84, 7.
Krug, m. h. 79, p. 34; 3 m. 80, 24.
Kuehl, 3 m. 88, p. 27.

La Boulaye (De), 3 m. 79, p. 18.
Lacroix (Justin), m. h. 83, p. 26.
Lagarde, m. h. 81, p. 35; 3 m. 82, 20; 2 m. 85, 13.
Lahaye, 3 m. 86, p. 15.
Laissement, m. h. 82, p. 44.
Lalaing (De), 3 m. 83, p. 12; 2 m. 84, 3.
Lambert (Eugène), 87, p. 47.
Lamy (Franc), 3 m. 88, p. 16.
Lansyer, 79, p. 49; 81, 65; 83, 56; 85, 44.
Lapenne, m. h. 82, p. 43.
Lapostolet, 2 m. 82, p. 6.
Larcher, 3 m. 80, p. 30.
Laroche, m. h. 83, p. 43; 3 m. 88, 15.
Larson, 3 m. 83, p. 22.
Latouche, 3 m. 84, p. 14; 2 m. 88, 5.
Laugée (François), 80, p. 61; 81, 66.
Laugée (Georges), m. h. 80, p. 43; 3 m. 81, 19.
Laurens, 79, p. 50; 80, 62; 82, 57; 83, 57; 84, 44; 85, 45; 86, 45; 87, 47; 88, 46.
Laurent (Ernest-Joseph), m. h. 83, p. 42; 3 m. 85, 15.
Laurent-Desrousseaux, 3 m. 86, p. 24.
Lavery, 3 m. 88, p. 24.
Lavieille (Mme), m. h. 83, p. 42.
Laynaud, 3 m. 83, p. 14.
Lazerges, 3 m. 84, p. 24.
Le Blant, 2 m. 80, p. 11; 83, 57; 86, 45.
Lebrun (Mme), m. h. 79, p. 25.
Le Camus, m. h. 83, p. 33.
Leclaire, 3 m. 79, p. 18; 2 m. 81, 14.
Lecomte (Paul), m. h. 82, p. 32; 3 m. 88, 21.
Lecomte du Nouy, 79, p. 51.
Leenhardt, m. h. 82, p. 44; 3 m. 84, 11.
Lefebvre (Jules), 79, p. 51; 80, 62; 81, 66; 82, 57; 83, 57; 84, 45; 85, 45; M. H. 86, 1; 86, 46; 87, 48; 88, 46.
Lehmann, m. h. 79, p. 36.
Leleux (Adolphe), 86, p. 47.
Leleux (Mme), m. h. 80, p. 43.
Le Lièvre, m. h. 81, p. 43; 3 m. 86, 12.
Leloir (Louis), 80, p. 63.
Lemaire, m. h. 83, p. 33; 3 m. 84, 14.
Le Marié des Landelles, 3 m. 81, p. 18.
Le Poittevin, m. h. 83, p. 32; 3 m. 86, 20; 2 m. 88, 8.
Lerolle, 3 m. 79, p. 22; 1 m. 80, 8; 83, 56; 85, 46.
Leroux, 81, p. 67; 83, 58; 86, 47.
Leroy, 3 m. 82, p. 23; P. S. 84, 1; 2 m. 88, 9.
Le Sénéchal, m. h. 81, p. 35; 3 m. 83, 18; 2 m. 88, 5.
Lesur, 3 m. 87, p. 25.
Lévy (Émile), 82, p. 58; 85, 47; 86, 48; 87, 49.
Lévy (Henri), 85, p. 48; 86, 48.
Lhermitte, 2 m. 80, p. 15; 81, 67; 82, 59; 83, 58; 84, 46; 85, 49; 87, 49; 88, 47.
Liebermann, m. h. 81, p. 45.
Lignier, m. h. 83, p. 27.
Liphart (De), m. h. 83, p. 39.
Lira, m. h. 82, p. 32.
Lix, 3 m. 80, p. 26.
Lobrichon, 2 m. 82, p. 10.
Lœwe-Marchand, 3 m. 83, p. 22; 2 m. 85, 10.
Loir, 3 m. 79, p. 14; 2 m. 86, 4.
Lopisgisch, m. h. 83, p. 40.

Loustaunau, m. h. 82, p. 44; 3 m. 87, 16.
Lubin, m. h. 82, p. 28.
Lucas, m. h. 79, p. 25; 3 m. 84, 10; 2 m. 87, 13.
Luminais, 80, p. 64; 84, 46; 85, 49.
Luminais (Mme), m. h. 83, p. 30.
Luna, 3 m. 86, p. 19.

Maignan, 1 m. 79, p. 9; 81, 68; 85, 50; 86, 49; 88, 47.
Maincent, m. h. 81, p. 51; 3 m. 83, 18.
Manet, 2 m. 81, p. 13.
Mangeant, m. h. 82, p. 32.
Marais, 3 m. 80, p. 22; 2 m. 83, 7.
Marec, 3 m. 85, p. 17; P. S. 86, 2, et 2 m. 86, 3.
Marest (Mlle), 3 m. 85, p. 19.
Martin (François), m. h. 80, p. 44; 3 m. 81, 24.
Martin (Henri), 1 m. 83, p. 5.
Marty, 3 m. 87, p. 27.
Masure, 2 m. 81, p. 11.
Mathey, 2 m. 85, p. 6.
Matifas, m. h. 80, p. 44.
Maurin, m. h. 82, p. 33; 3 m. 84, 15.
Mauve, m. h. 80, p. 44; 3 m. 87, 18.
Médard, 3 m. 79, p. 22; 2 m. 86, 5.
Melchers, 3 m. 88, p. 23.
Mélida, 3 m. 86, p. 18.
Mélin, 82, p. 59.
Mélingue, 79, p. 52; 84, 47.
Mercié, 3 m. 83, p. 14.
Merlot, m. h. 83, p. 35.
Merson, 79, p. 53; 81, 69; 84, 48; 85, 50.
Mesdag, 85, p. 51.
Meslé, 3 m. 86, p. 14.
Metzmacher, m. h. 79, p. 36.
Michel (Marius), 3 m. 88, p. 25.
Michel-Lévy, m. h. 80, p. 45; 3 m. 81, 26.
Michelena, 2 m. 87, p. 11.
Millochau, m. h. 82, p. 45.
Minet, m. h. 82, p. 33.
Monchablon, 87, p. 50.
Monge, m. h. 81, p. 48.
Montenard, m. h. 81, p. 32; 3 m. 83, 17.
Monvel, 2 m. 80, p. 16.
Moreau (Adrien), 81, p. 69.
Moreau (Gustave), 80, p. 66.
Moreau de Tours, 2 m. 79, p. 10; 85, 52.
Morlon, m. h. 83, p. 32; 3 m. 85, 16; 2 m. 87, 14.
Morlot, m. h. 80, p. 45; 3 m. 85, 23.
Morot, 1 m. 79, p. 8; M. H. 80, 1; 83, 59; 86, 50; 87, 50.
Mosler, m. h. 79, p. 31; 3 m. 88, 26.
Motte, 3 m. 80, p. 27.
Moullion, 3 m. 80, p. 29.
Moutte, 3 m. 81, p. 21; 2 m. 82, 9; 88, 48.
Moyse, m. h. 79, p. 36; 2 m. 82, 9.
Muenier, 3 m. 87, p. 15.
Munier, m. h. 82, p. 34.
Muraton (Mme), 3 m. 80, p. 28.

Neuville (De), 81, p. 70.
Niederhausern (De), m. h. 81, p. 55.
Nonclercq, 2 m. 81, p. 10.
Nozal, m. h. 81, p. 50; 3 m. 82, 13; 2 m. 83, 10.

Odier, 3 m. 88, p. 20.
Olive, m. h. 82, p. 34; 3 m. 85, 18; 2 m. 86, 7.
Ordinaire, 3 m. 79, p. 18.
Outin, m. h. 79, p. 26; 3 m. 83, 13.

Pasini, 81, p. 70.
Payen, m. h. 79, p. 30.
Payer (De), 3 m. 87, p. 23.
Pearce, m. h. 81, p. 48; 3 m. 83, 21.
Pelez, 2 m. 79, p. 13; 1 m. 80, 8; 83, 59.
Pelouse, 79, p. 54; 84, 48; 85, 52; 86, 50.
Penne (De), 2 m. 83, p. 10.
Péraire, 3 m. 80, p. 29.
Perrandeau, m. h. 81, p. 42; 3 m. 86, 15.
Perret, 2 m. 88, p. 7.
Petitjean, m. h. 81, p. 53; 3 m. 84, 22; 2 m. 85, 11.
Pezant, m. h. 83, p. 34; 3 m. 88, 26.
Picard, 3 m. 87, p. 24.
Picknell, m. h. 80, p. 45.
Pinchart, m. h. 83, p. 40; 3 m. 84, 11.

Pinel, 3 m. 85, p. 24.
Piot-Normand, m. h. 80, p. 46.
Pluchard, m. h. 82, p. 35.
Pointelin, 2 m. 81, p. 12.
Pompon (Paul), m. h. 80, p. 46.
Popelin (Gustave), m. h. 80, p. 47.
Porcher, m. h. 83, p. 40.
Prevost-Roqueplan (Mme), m. h. 81, p. 29.
Princeteau, m. h. 81, p. 52; 3 m. 83, 13; 2 m. 85, 7.
Protais, 86, p. 51.
Prouvé, 3 m. 85, p. 26.
Pury, m. h. 81, p. 46.
Puvis de Chavannes, 79, p. 55; 80, 64; M. H. 82, 1; 84, 49; 86, 51; 87, 51.

Quignon, 3 m. 88, p. 20.
Quost, 3 m. 80, p. 22; 2 m. 82, 7.

Rachou, m. h. 81, p. 39; 3 m. 84, 18.
Ranvier, 80, p. 66.
Rapin, 86, p. 53.
Rasetti, m. h. 79, p. 27.
Raub, m. h. 80, p. 47.
Ravaut, 3 m. 80, p. 29.
Ravel, m. h. 79, p. 37.
Renault, m. h. 81, p. 51.
Renié (Jean-Émile), m. h. 81, p. 42.
Renouard, m. h. 83, p. 38.
Renouf, 2 m. 80, p. 13; 83, 60.
Ribot, 82, p. 60; 86, 54.
Richemont, 3 m. 86, p. 17.
Richet, 3 m. 88, p. 15.
Richter, m. h. 81, p. 46.
Rivey, 3 m. 80, p. 31; 2 m. 88, 9.
Rivoire, m. h. 83, p. 28; 3 m. 86, 22.
Rixens, 2 m. 81, p. 8.
Robert, m. h. 81, p. 34; 3 m. 83, 15.
Robert-Fleury (Tony), 84, p. 50; 85, 53.
Robiquet (Mlle), m. h. 82, p. 46.
Rochegrosse, 3 m. 82, p. 14; P. S. 83, 3; 2 m. 83, 10; 85, 54; 86, 54; 87, 54.
Roll, 80, p. 67; 82, 60; 83, 60; 85, 55; 86, 55; 87, 55; 88, 48.
Rongier (Mlle), 3 m. 87, p. 19.
Rosset-Granger, 3 m. 84, p. 18.
Roth (Mme), m. h. 81, p. 55.
Rouffio, 3 m. 79, p. 21.
Rougeron, 2 m. 80, p. 15.
Rousseau (Phil.), 79, p. 56; 81, 71; 82, 61; 83, 61; 84, 50; 85, 55; 86, 55; 87, 56.
Rousselin, m. h. 83, p. 41.
Roy, m. h. 82, p. 35; 3 m. 83, 17.
Royer, m. h. 80, p. 48; 3 m. 84, 23.
Rozier, 2 m. 80, p. 14.
Rudaux, m. h. 79, p. 32.
Ruel, m. h. 82, p. 46; 3 m. 86, 14.

Sain, m. h. 83, p. 25; 3 m. 86, 16.
Saintin (Henri), m. h. 81, p. 33; 3 m. 82, 16; 2 m. 87, 5.
Saint-Pierre, 2 m. 79, p. 11.
Sallé, 3 m. 88, p. 27.
Salmson, 3 m. 79, p. 16.
Salomé, m. h. 80, p. 48.
Salzedo, m. h. 83, p. 25.
Sargent, m. h. 79, p. 29; 2 m. 81, 10.
Saubès, m. h. 80, p. 49.
Sautai, 84, p. 50; 85, 57.
Sauvaige, m. h. 80, p. 49; 3 m. 81, 27.
Sauzay, m. h. 80, p. 50; 3 m. 81, 25; 2 m. 83, 7; 84, 51.
Scherrer, m. h. 81, p. 42; 3 m. 87, 25.
Schmitt, m. h. 83, p. 41; 3 m. 88, 23.
Schommer, 2 m. 84, p. 4; 86, 56.
Schoutteten, m. h. 82, p. 36.
Segé, 84, p. 51.
Sevestre, m. h. 83, p. 34.
Sicard, m. h. 82, p. 36.
Simmons, m. h. 82, p. 46.
Skredsvig, 3 m. 81, p. 22.
Smith, 3 m. 88, p. 17.
Souza-Pinto (De), m. h. 83, p. 43.
Soyer, 2 m. 82, p. 11.
Steinheil, m. h. 79, p. 28; 3 m. 82, 16.
Stott, 3 m. 82, p. 24.

Tanzi, 3 m. 87, p. 16.
Tattegrain, m. h. 81, p. 43; 2 m. 83, 9; 87, 56.
Tavernier, m. h. 81, p. 38; 3 m. 83, 23.
Thévenot, m. h. 83, p. 42; 3 m. 85, 21.

Thiollet, 3 m. 85, p. 16 ; 2 m. 87, 13.
Tholer, m. h. 82, p. 38.
Thomas, m. h. 82, p. 37 ; 3 m. 86, 21.
Thompson, m. h. 82, p. 37 ; 3 m. 84, 16.
Thoren (De), 2 m. 84, p. 5.
Thurner, 3 m. 87, p. 15.
Tournès, 3 m. 88, p. 22.
Truphème, 3 m. 84, p. 22 ; 2 m. 88, 6.

Uckermann, m. h. 81, p. 43.
Uhde, m. h. 83, p. 26 ; 3 m. 85, 20.
Umbricht, 3 m. 84, p. 21.

Vail, 3 m. 88, p. 25.
Valadon, m. h. 79, p. 29 ; 3 m. 80, 23 ; 2 m. 86, 9.
Van Marcke, 80, p. 67.
Vauthier, 3 m. 87, p. 22.
Vayson, 2 m. 79, p. 10.
Vegman (Mlle), m. h. 81, p. 44 ; 3 m. 82, 23.
Vely, 2 m. 80, p. 17.
Verhas, 2 m. 81, p. 11.
Vernier, 3 m. 79, p. 19 ; 2 m. 80, 16.
Villain, m. h. 82, p. 38.
Villebesseyx, m. h. 83, p. 34.
Vimont, 3 m. 86, p. 13.
Vollon (Alexis), 3 m. 88, p. 16.
Vollon (Antoine), 85, p. 57 ; 86, 57 ; 87, 58.
Von Stetten, 3 m. 84, p. 20.
Vos, 3 m. 86, p. 21.
Vuillefroy (De), 83, p. 61.
Vuillier, m. h. 82, p. 47.

Wagrez, 3 m. 79, p. 21.
Watelin, 2 m. 88, p. 8.
Wauters, 84, p. 52.
Weisz (Adolphe), 2 m. 85, p. 6.
Weiz (Alden), m. h. 82, p. 39.
Wencker, 82, p. 61.
Whistler, 3 m. 83, p. 22.
Winter (De), m. h. 80, p. 50 ; 3 m. 86, 12.
Worms, 79, p. 56 ; 83, 61.

Yarz, m. h. 81, p. 30 ; 3 m. 84, 19.
Yon, 2 m. 79, p. 11 ; 82, 62.

Zakarian, 3 m. 86, p. 26.
Zacharie, 3 m. 83, p. 19.
Zillhardt (Mlle), m. h. 82, p. 39.
Zuber, 86, p. 57.

SCULPTURE

Aizelin, 81, p. 94.
Albert-Lefeuvre, 80, p. 90 ; 86, 69 ; 88, 62.
Aldebert, m. h. 83, p. 91.
Allar, 79, p. 78 ; M. H. 81, 2.
Allouard, 2 m. 82, p. 69 ; 85, 71 ; 86, 69.
Arias, m. h. 82, p. 83 ; 3 m. 87, 66.
Astanières (D'), 3 m. 82, p. 72.
Astruc, m. h. 82, p. 79 ; m. h. 83, 85.
Aubé, 79, p. 79 ; 84, 65 ; 85, 71.
Aubert, m. h. 83, p. 89.

Baffier, 3 m. 83, p. 69.
Baralis, 3 m. 88, p. 55.
Barbaroux, 3 m. 84, p. 62 ; 2 m. 88, 53.
Barrau, 3 m. 79, p. 69 ; 2 m. 80, 74 ; 83, 94.
Barrias, 80, p. 90 ; 82, 91 ; 83, 93, 85, 72 ; 87, 71 ; 88, 62.
Basset, m. h. 80, p. 85 ; 3 m. 84, 62.
Bastet, m. h. 81, p. 88 ; 3 m. 82, 76 ; 2 m. 86, 61.
Becquet, 80, p. 91 ; 84, 66 ; 86, 70.
Beer, m. h. 80, p. 86.
Béguine, 3 m. 83, p. 71 ; 2 m. 87, 62.
Belard, m. h. 82, p. 78 ; m. h. 83, 77.
Berthet, 3 m. 87, p. 67.
Besnard (Mme), m. h. 83, p. 81.
Beylard, m. h. 80, p. 85.
Bion, m. h. 80, p. 86.
Blanchard, 79, p. 79 ; 86, 70.
Bogino, m. h. 83, p. 83.
Boisseau, 2 m. 80, p. 73 ; 1 m. 83, 65 ; 87, 71.
Borjeson, m. h. 79, p. 75.

Borrel, 3 m. 80, p. 82.
Bottée, 3 m. 82, p. 76; 2 m. 87, 63.
Boucher, P. S. 81, p. 3; 1 m. 86, 60; 87, 72.
Boutellié, m. h. 81, p. 88; 3 m. 82, 76.
Brambeck, m. h. 82, p. 86.
Briden, 3 m. 83, p. 72.
Broussard, 3 m. 80, p. 80.
Bulio, m. h. 82, p. 89.

Cadoux, m. h. 82, p. 81; 3 m. 87, 68.
Caille, 80, p. 91.
Caravaniez, m. h. 81, p. 90.
Carlès, m. h. 79, p. 73; 2 m. 81, 78; 1 m. 85, 61; 87, 73; 88, 63.
Carlier, 2 m. 79, p. 64; 1 m. 83, 64.
Carlus, 3 m. 86, p. 66.
Carriès, m. h. 81, p. 87; m. h. 83, 75.
Chapu, 79, p. 80; 80, 92; 82, 92; 84, 66; 85, 72; 87, 73; 88, 64.
Charlier, 3 m. 87, p. 68.
Charpentier (Alexandre-Louis-Marie), m. h. 83, p. 77.
Charpentier (Félix-Maurice), m. h. 82, p. 80; m, h. 83, 79; 3 m. 84, 60; 2 m. 87, 60.
Chemin, 3 m. 82, p. 74.
Chéreau, m. h. 82, p. 87.
Chéret, m. h. 83, p. 82.
Choppin, 3 m. 88, p. 59.
Cochey, m. h. 79, p. 73.
Coclez, m. h. 81, p. 85.
Cogez, m. h. 82, p. 83.
Colle, 3 m. 86, p. 68.
Corbel, 2 m. 84, p. 57.
Cordier, 3 m. 79, p. 70; 2 m. 85, 63.
Cordonnier, 1 m. 83, p. 64; 85, 73; 88, 64.
Cornu, m. h. 80, p. 83; m. h. 81, 91; 3 m. 82, 74; 2 m. 86, 62.
Coulon, 3 m. 80, p. 80; 2 m. 86, 62.
Coutan, 79, p. 80; 81, 95.
Croisy, 2 m. 82, p. 68; 1 m. 85, 60; 86, 71.
Cugnot, 79, p. 81.
Cuypers, 2 m. 79, p. 64.

Daillion, 2 m. 82, p. 68; P. S. et 1 m. 85, 3.
Dalou, M. H. 83, p. 1; 85, 73.
Damé, 79, p. 81; 81, 95.
Dampt, 2 m. 79, p. 64; 1 m. 81, 76.
Darbefeuille, m. h. 80, p. 89; m. h. 82, 78; m. h. 83, 83.
Darcq, 3 m. 81, p. 84.
Delaplanche, 81, p. 96; 84, 67; 85, 74; 87, 74; 88, 65.
Delattre (Mlle), m. h. 83, p. 86.
Deloye, m. h. 79, p. 75; 3 m. 87, 69.
Demaille, 2 m. 85, p. 64.
Desbois, 1 m. 87, p. 59.
Desca, 3 m. 81, p. 80; 2 m. 83, 67; 1 m. 85, 60.
Descat (Mme), m. h. 83, p. 89.
Devenet, m. h. 81, p. 86; 3 m. 82, 77.
Devillez, 3 m. 79, p. 67.
Dolivet, m. h. 82, p. 78; 3 m. 86, 65.
Doré (Gustave), 3 m. 80, p. 79.
Dubois (Henri), m. h. 83, p. 82; 3 m. 88, 60.
Dubois (Paul), 80, p. 93; 86, 71.
Dubucand, 3 m. 79, p. 70.
Dumaige, 2 m. 80, p. 74.
Durvis, m. h. 82, p. 82.

Élias, m. h. 82, p. 81.
Enderlin, 3 m. 80, p. 76; 2 m. 88, 53.
Erickson, 3 m. 88, p. 59.
Escoula, 3 m. 81, p. 84; 2 m. 82, 70; 85, 75.
Etcheto, 3 m. 81, p. 81; 2 m. 83, 66; 86, 72.

Fagel, 3 m. 82, p. 75; 2 m. 83, 67; 85, 75; 87, 75.
Falguière, 79, p. 82; 80, 93; 85, 76; 87, 76; 88, 65.
Farraill, 3 m. 86, p. 66.
Ferrary, 3 m. 79, p. 66; 2 m. 86, 63.
Ferrières (De), m. h. 83, p. 90.
Ferville-Suan, m. h. 83, p. 88.
Fossé, 3 m. 82, p. 75.
Fouques, m. h. 83, p. 85; 3 m. 85, 69.
Franceschi, 86, p. 73.
François, 2 m. 82, p. 71; 1 m. 83, 65.
Frémiet, 83, p. 94; M. H. 87, 2.
Frère (Jean-Jules), 2 m. 83, p. 67.
Frison, m. h. 81, p. 87.

Gardet (Antoine-Joseph), 2 m. 88, p. 53.
Gardet (Georges), 3 m. 87, p. 66.

Gatti, 3 m. 80, p. 79.
Gauquié, 3 m. 86, p. 64.
Gaudez, 3 m. 79, p. 66; 2 m. 81, 77.
Gaulard, m. h. 81, p. 93.
Gautherin, 79, p. 82; 81, 96; 85, 77; 87, 76.
Geefs, 3 m. 79, p. 67.
Gemito, 3 m. 79, p. 68; 2 m. 80, 75.
Georgesco, m. h. 81, p. 92.
Gérard, 2 m. 81, p. 77.
Germain, 3 m. 83, p. 69.
Gérôme, 1 m. 81, p. 75; 87, 77.
Gilbert, m. h. 83, p. 79.
Godebski, m. h. 80, p. 87.
Gœlzer, m. h. 83, p. 80.
Gossin, 3 m. 82, p. 73; 2 m. 86, 61.
Gravillon (De), m. h. 83, p. 81.
Groot (De), 2 m. 81, p. 79.
Guglielmo, m. h. 79, p. 72; 3 m. 80, 76; 2 m. 85, 66.
Guibé, m. h. 83, p. 80.
Guilbert, 84, p. 67.
Guillaume, 79, p. 83; 83, 94; 84, 68; 85, 77; 86, 73; 87, 77.
Guillon, 3 m. 84, p. 61.
Guilloux, 3 m. 81, p. 81.

Hainglaise, 3 m. 83, p. 72.
Haller, m. h. 83, p. 92.
Hannaux, 3 m. 84, p. 60.
Hasselberg, m. h. 81, p. 88; 3 m. 83, 72.
Henneguy, 3 m. 84, p. 64.
Hercule, m. h. 83, p. 77; 3 m. 86, 67.
Herman, m. h. 79, p. 75.
Hexamer, 3 m. 86, p. 66.
Hiolin, 3 m. 79, p. 68; 2 m. 85, 63.
Hiolle, m. h. 82, p. 84.
Holweck, 3 m. 88, p. 58.
Houssin, m. h. 79, p. 71; m. h. 81, 89; m. h. 83, 76; 3 m. 87, 67.
Hugoulin, 79, p. 84.
Hugues, 2 m. 81, p. 78; 1 m. 82, 65.

Idrac, 1 m. 79, p. 61; 82, 92.
Injalbert, 84, p. 68; 86, 74; 87, 78; 88, 65.

Jacquot, 3 m. 88, p. 57.
Johmann, m. h. 83, p. 90.
Jouandot, m. h. 79, p. 76; m. h. 83, 86.

Keyser, m. h. 82, p. 87.
Kinsburger, 3 m. 88, p. 56.
Klein, m. h. 83, p. 85.
Kossowski, m. h. 83, p. 84.

Labatut, 3 m. 81, p. 81; 2 m. 84, 56.
Lafrance, 80, p. 94.
Lagrange, 2 m. 79, p. 65.
Lambert, m. h. 83, p. 83.
Lancelot (Mlle), m. h. 83, p. 87.
Lanson, 2 m. 79, p. 63; 1 m. 80, 71; 82, 93; 86, 74.
Lapayre, m. h. 83, p. 80.
Laporte (Alexandre-Gabriel), 3 m. 86, p. 67.
Laporte (Émile), m. h. 83, p. 74; 3 m. 85, 68.
Larregieu, m. h. 79, p. 77.
Lechevrel, 3 m. 88, p. 61.
Le Cointe, 3 m. 82, p. 74.
Lecourtier, 3 m. 80, p. 78.
Le Duc, 3 m. 79, p. 67.
Lefèvre (Camille), m. h 81, p. 90; 3 m. 84, 61; 2 m. 88, 52.
Lefèvre (Louis), 2 m. 80, p. 73.
Lefèvre-Deslongchamps, 86, p. 74.
Legros, m. h. 82, p. 89.
Legueult, 3 m. 87, p. 68.
Lemaire (George-Henry), m. h. 82, p. 82; 3 m. 85, 70.
Lemaire (Hector), 79, p. 84; 1 m. 82, 66; 87, 79.
Leofanti, m. h. 82, p. 84.
Léonard, 3 m. 79, p. 69; 2 m. 85, 65.
Leroux (Gaston), m. h. 82, p. 88; m. h. 83, 88; 3 m. 85, 68.
Levasseur, m. h. 82, p. 85; 3 m. 85, 67; 2 m. 88, 51.
Levillain, 1 m. 84, p. 53.
Leysalle, m. h. 82, p. 87.
Loiseau, 2 m. 86, p. 63.
Lombard, 2 m. 80, p. 75.
Longepied, 3 m. 80, p. 77; P. S. 82, 2; 84, 69; 86, 75.
Lormier, m. h. 80, p. 88; m. h. 82, 81; 3 m. 83, 70.

Madrassi, m. h. 81, p. 89; m. h. 82, 88; m. h. 83, 91.
Marioton (Claudin), m. h. 79, p. 76; m. h. 82, 82; 3 m. 83, 71; 2 m. 85, 65.
Marioton (Eugène), 2 m. 84, p. 56.
Marqueste, 79, p. 84; 82, 93; 83, 95; 85, 78; 87, 79.
Martin, 2 m. 81, p. 79.
Masson, m. h. 83, p. 84.
Massoulle, 2 m. 82, p. 69.
Mathet, 3 m. 88, p. 55.
Maugendre, m. h. 82, p. 90.
Mengin, 3 m. 85, p. 67.
Mengue, 3 m. 86, p. 65; 2 m. 87, 63.
Mercié, 79, p. 85; 82, 93; 85, 79; 86, 76; 88, 66.
Michel, 86, p. 76.
Millet, 81, p. 97; 84, 69; 85, 79; 87, 80.
Millet de Marcilly, m. h. 83, p. 89.
Mombur, m. h. 82, p. 85; m. h. 83, 76; 3 m. 84, 59.
Moreau, 3 m. 80, p. 79.
Moreau-Vauthier, 79, p. 86.
Mouchon, 3 m. 88, p. 61.
Mouly (Jean-Francisque), m. h. 83, p. 78.
Mouly (Jean-Joseph-François), m. h. 80, p. 84.

Namur, m. h. 82, p. 88.
Noël, 85, p. 80; 88, 67.

Ogé, m. h. 80, p. 85; m. h. 83, 74.
Osbach, 3 m. 81, p. 83.

Pallez, 2 m. 85, p. 66.
Paris, 2 m. 80, p. 72; 1 m. 82, 66; 85, 80.
Patey, 2 m. 87, p. 63.
Pauchard, m. h. 83, p. 87.
Pech, m. h. 83, p. 76; 3 m. 85, 69.
Peinte, 2 m. 87, p. 61.
Pépin, 2 m. 84, p. 58.
Perrault, m. h. 81, p. 86; 2 m. 84, 55; 86, 77.
Perrin, m. h. 79, p. 71; m. h. 80, 87; 3 m. 86, 64.
Peter, 3 m. 79, p. 69.
Peynot, 3 m. 83, p. 70; 2 m. 84, 55; 1 m. 86, 59.
Peyrol, m. h. 82, p. 84; m. h. 83, 86; 3 m. 88, 57.
Pézieux, m. h. 80, p. 88; 3 m. 82, 73.
Picault, m. h. 83, p. 78.
Pierre, m. h 81, p. 85.
Pilet, m. h. 82, p. 80; m. h. 83, 79; 3 m. 88, 57.
Plé, m. h. 79, p. 74; 3 m. 80, 81.
Pompon, 3 m. 88, p. 59.
Power, m. h. 79, p. 74.
Printemps, 3 m. 79, p. 68.
Prouha, m. h. 83, p. 91.
Puech, 3 m. 84, p. 62.

Quinton, 3 m. 84, p. 60; 2 m. 88, 52.

Rambaud, m. h. 81, p. 92; m. h. 83, 88.
Richard, 3 m. 80, p. 78.
Ringel d'Illzach, 3 m. 88, p. 56.
Rivière, m. h. 82, p. 89.
Robert, m. h. 80, p. 84; m. h. 81, 86; 3 m. 88, 58.
Rodin, m. h. 79, p. 72; 3 m. 80, 77.
Roger, 3 m. 80, p. 81; 2 m. 87, 61.
Rolard, m. h. 81, p. 91; 3 m. 82, 72; 1 m. 84, 54.
Roty, 2 m. 82, p. 70; 1 m. 85, 62.
Roufosse, 3 m. 87, p. 69.
Roulleau, 2 m. 82, p. 69.
Ruffier, m. h. 83, p. 82.

Saint-Gaudens, m. h. 80, p. 83.
Saint-Marceaux (De), M. H., 1 m. 79, p. 2.
Saint-Vidal (De), m. h. 82, p. 79; m. h. 83, 74.
Schœneweik, 79, p. 87; 86, 77.
Schulz, m. h. 79, p. 73.
Signoret (Mme), m. h. 83, p. 81.
Steiner, 1 m. 84, p. 54.
Steuer, m. h. 82, p. 85; m. h. 83, 87.
Strasser, m. h. 81, p. 90.
Suchetet, P. S. 80, p. 3, et 2 m. p. 72; 83, 95; 86, 78.
Sul-Abadie, 2 m. 87, p. 60.

Tasset, 3 m. 83, p. 73.
Terrier, m. h. 81, p. 92; m. h. 83, 90.
Thoinet, 3 m. 81, p. 83.
Thomas (Gabriel-Jules), M. H. 80, p. 2, 85, 81.

Thomas (Mlle), m. h. 80, p. 86; 3 m. 81, 82.
Tourgueneff, m. h. 82, p. 86; m. h. 83, 78.
Truffot, m. h. 83, p. 75; 3 m. 87, 65.
Turcan, 1 m. 83, p. 63; M. H. 88, 2.
Valton, 2 m. 85, p. 64.
Vaudet, 3 m. 80, p. 82.
Vauréal, 2 m. 83, p. 66.
Verlet, P. S. 87, p. 4, et 2 m. p. 62.
Vernon, 3 m. 84, p. 63.
Voisin-Delacroix, 3 m. 87, p. 65.
Voyez, 3 m. 81, p. 82.



TABLE DES ŒUVRES GRAVÉES

PAR NOMS D'ARTISTES

NOTA. — M. H. *veut dire Médaille d'honneur;* P. S., *Prix du Salon;* 1 m., *première médaille;* 2 m., *deuxième médaille;* 3 m., *troisième médaille;* h. c., *hors concours.*
Le nom placé à la fin est celui du graveur.

Pages

BRETON (Jules-Adolphe), h. c. — *L'Étoile du berger.* — Lalauze. . 35

CAZIN (Jean-Charles), h. c. — *La Journée faite.* — Jeannin. . . . 37

DANTAN (Édouard), h. c. — *La Consultation.* — Manesse. . . . 37

DAWANT (Albert-Pierre), h. c. — *Une Maîtrise d'enfants.* — Muller. . 38

DELANCE (Paul-Louis), 1 m. — *La Légende de saint Denis.* — Courtry. 3

DETAILLE (Édouard), M. H. — *Le Rêve.* — L. Massard. 1

GRANDJEAN (Edmond-Georges), 3 m. — *Le Marché aux chevaux à Paris.* — R.-P. Huet 12

HENNER (Jean-Jacques), h. c. — *Saint Sébastien.* — Mlle Larivière. . 44

JACQUE (Charles-Émile), h. c. — *Le Grand Troupeau.* — Fréd. Jacque. 45

LEFEBVRE (Jules), h. c. — *L'Orpheline.* — Champollion 46

LE SÉNÉCHAL DE KERDRÉORET (Gustave-Édouard), 2 m. — *Coup de vent du 30 octobre 1887; entrée du Tréport.* — Daumont 5

LHERMITTE (Léon-Augustin), h. c. — *Le Repos.* — Duvivier . . . 47

ROLL (Alfred-Philippe), h. c. — *Manda Lamétrie, fermière.* — De Los Rios 48

TURCAN (Jean), M. H. — *L'Aveugle et le Paralytique,* sculpt. — Salmon. 2

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface I

Médailles d'honneur 1

PEINTURE 3

Médailles de première classe 3
Médailles de deuxième classe 5
Médailles de troisième classe 12
Artistes hors concours 30

SCULPTURE, Gravure en médailles et sur pierres fines 51

Médailles de deuxième classe 51
Médailles de troisième classe 55
Artistes hors concours 62

APPENDICE 69

Règlement de l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1888 69
Jury d'admission et de récompenses 72
Composition des bureaux 74
Distribution des récompenses 75
Liste des lauréats 81
Liste des récompenses 82
Table alphabétique, par noms d'artistes, des Œuvres décrites dans les années 1879 à 1888 87
Table des œuvres gravées 99

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

M DCCC LXXXVIII

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

ONZIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXIX

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.

Dagnan-Bouveret pinx. Vallotton sc.

BRETONNES AU PARDON

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

QUATORZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

DE BILLY, CHAMPOLLION, DAUMONT, DUVIVIER, JEANNIN,
LALAUZE, DE LOS RIOS, MULLER, MANESSE, L.-C. PENET, Mlle POYNOT,
RUET, SALMON, VALLOTTON



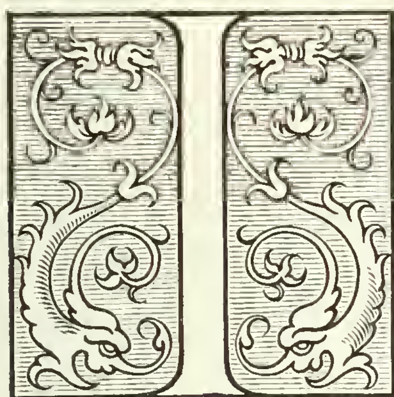
PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE DE LILLE, 7

—

M DCCC LXXXIX



PRÉFACE



L y avait à craindre, cette année, que la coïncidence de l'Exposition universelle ne rendît les artistes moins nombreux et moins empressés à se montrer fidèles au rendez-vous traditionnel du 1er mai dans le Palais des Champs-Élysées. Ces appréhensions n'avaient rien de fondé. Nos artistes de premier ordre, même ceux qui occupaient dès lors au Champ de Mars les places les mieux remplies, ont tenu à honneur de se présenter, en même temps, au Salon avec des œuvres dignes de leur renommée. MM. Bonnat, Henner, Hébert, Carolus-Duran, Dagnan-Bouveret, Jules Lefebvre, Lhermitte, Roll, n'y faisaient pas moins bonne figure que d'habitude; ils s'y trouvaient même entourés d'une multitude plus considérable que jamais d'artistes plus jeunes et de débutants dont l'ardeur semblait avoir été excitée par les circonstances. Les peintres étrangers, comme s'ils avaient subi, par un sentiment d'émulation honorable, le contre-coup de nos propres émotions, s'étaient également piqués d'amour-propre; ils formaient, à eux

seuls, le cinquième des exposants, et, dans la liste des récompenses, obtenaient vingt et une nominations sur quatre-vingt-dix-neuf, malgré les habitudes de sévérité que le jury conserve à leur égard, surtout en ce qui concerne les hautes récompenses.

L'activité des peintres s'est donc plutôt développée que ralentie, et la vitalité de notre école française, en particulier, ne cesse de s'affirmer. Reste à savoir si cette activité est toujours bien dirigée, et si cette vitalité s'alimente à des sources toujours saines. Une rapide revue des tableaux exposés montre vite par où l'on excelle et aussi par où l'on pèche. Un fait important domine au milieu de cette agitation quelque peu désordonnée, où la disproportion matérielle des toiles avec les sujets insignifiants qu'elles contiennent, l'abus des pratiques superficielles et des improvisations prétentieuses, blessent de toutes parts les yeux les plus bienveillants; et ce fait est dû, en grande partie, à l'action exercée sur le public et sur les artistes depuis trente années par une incomparable suite de grands paysagistes. C'est un amour sincère et curieux de la vie des êtres et de la vie des choses dans leurs manifestations les plus simples qui se retrouve, à tous les degrés, chez presque tous les peintres, amour plus ardent, plus sincère, plus général peut-être qu'on ne l'a jamais éprouvé. Sous ce rapport, l'affranchissement des formules étroites et des théories exclusives, en nous permettant de renouer la chaîne interrompue avec les maîtres naïfs ou savants, mais toujours simples et graves, du moyen âge, de la première Renaissance et du XVII[e] siècle hollandais, nous a rendu d'incomparables services. Quelle que soit l'insuffisance générale des résultats obtenus à l'heure présente, dans une période de transition tumultueuse, la plupart des tentatives nouvelles se montrent le plus souvent intéressantes par un certain goût très marqué de franchise et de naturel.

Ce qui a le plus à souffrir dans cette crise depuis longtemps prévue, c'est la peinture historique et décorative, celle qu'on appelait autrefois la grande peinture, parce qu'elle suppose, en

effet, avec des études préparatoires plus complètes et plus sérieuses, plus de chaleur et d'abondance dans l'imagination, plus de suite et de force dans la conception, plus de science et de liberté dans l'exécution. A l'heure actuelle, presque tous nos peintres, entraînés par le courant qui les emporte vers la représentation directe et fragmentaire de la réalité environnante, se déshabituent très vite, quand ils s'y essayent, des besognes de longue haleine un peu compliquées, et, lorsqu'ils veulent par hasard s'y reprendre, ils se trouvent tout de suite essoufflés. La plupart des essais de grande composition qu'on voit au Salon pèchent par l'insuffisance technique et montrent où est le danger pour l'école contemporaine, qui, à force de se complaire en des besognes attrayantes et faciles, est en train, quoi qu'il semble, de désapprendre peu à peu son métier. Le métier, en effet, pour un peintre, ne consiste pas seulement à brosser vivement un morceau d'accessoires ou un paquet de draperies, à modeler exactement une tête ou une main isolée, à bien saisir un geste, à bien rendre un mouvement : il consiste encore, il consistera toujours et surtout à savoir combiner et associer, dans un cadre donné, plusieurs figures ensemble, de façon à en tirer un effet intéressant et expressif, de façon à donner aux yeux du spectateur le sentiment d'un tout indivisible et fortement constitué par les jeux combinés de la forme et de la couleur.

Les quelques bons tableaux du Salon dus à des hors concours qui portent, d'un bout à l'autre, la ferme empreinte d'un talent mûr et d'une conviction soutenue, ceux, par exemple, de MM. Bonnat, Henner, Hébert, Chaplin, ne sont que des études fragmentaires, n'impliquant que peu ou point d'effort imaginatif, peu ou point de renouvellement technique. L'œil, néanmoins, s'y arrête avec plaisir, parce que, si la nouveauté y fait défaut, on y trouve, avec une expérience sérieuse du langage pittoresque, l'impression nette et sincère d'individualités caractérisées. L'*Idylle,* où M. Bonnat accentue, avec son énergie savante, dans un groupe d'amoureux qui se regardent, le con-

traste de la nudité virile, ferme, vive, colorée, et de la nudité féminine, délicate, souple, frémissante; la *Prière,* de M. Henner, où une jeune fille, agenouillée, fait éclater, dans une pénombre douce, la blancheur chaste de sa poitrine nue; *la Solitaire,* de M. Hébert, mélancoliquement accoudée dans un paysage d'automne; les *Premières Fleurs,* de M. Chaplin, jeune fille à peine enveloppée d'une mousseline légère, sont remarquables par un sentiment très personnel de la beauté qui s'exprime avec une science réfléchie.

Toutes ces études, sauf l'*Idylle,* ne sont que des figures isolées, demi-vêtues ou drapées, presque toutes à mi-corps. Les difficultés augmentent lorsqu'il s'agit de placer des figures, soit nues, soit même drapées, en certain nombre, dans un milieu déterminé, de les multiplier et de les grouper, de faire jouer à ces groupes un rôle expressif et décoratif dans l'ensemble d'une action imaginaire ou réelle. Les deux morceaux les plus importants que nous ait offerts le Salon dans ce genre, le *Bacchus* de M. Carolus-Duran et le *Bella matribus detestata* de M. Gabriel Ferrier, malgré les qualités brillantes ou solides de leurs auteurs, laissent encore percer un certain effort de labeur qui montre combien ces mâles besognes sont tombées en désuétude dans l'école contemporaine, et qui contraste avec l'aisance traditionnelle de nos anciennes écoles, plus studieuses au fond et plus cultivées en semblables matières. Ce n'est pas qu'on ne retrouve dans le *Bacchus* de M. Carolus-Duran, sous une banalité académique de composition tout à fait inattendue, presque toutes les qualités brillantes de ce virtuose ardent et inégal. L'ensemble éclatant, avec ses notes délicates et savamment combinées où dominent le rose tendre, le blanc clair, l'azur vif, attire les yeux comme un bouquet de fleurs variées. Plusieurs des bacchantes, étalant leurs corps nus au soleil ou dans l'ombre, sont amoureusement peintes avec de fines coulées de pâte et une intelligence saine de la beauté. Là, encore, ce sont ses qualités d'improvisateur qui sauvent M. Carolus-Duran, qualités qu'on

retrouve, à leur aise alors et tout entières, dans ses *Portraits des fils de Mme P...*; mais ses travaux antérieurs ne l'avaient pas suffisamment préparé à un ouvrage de si longue haleine. Chez M. Gabriel Ferrier, au contraire, c'est la science scolaire qui s'affirme, dans certains morceaux, avec une violence excessive. Sa composition est claire et significative, et, si la plupart de ses figures dramatiques ne présentent rien de nouveau dans l'attitude ni dans l'expression, elles sont du moins vigoureusement transformées par une exécution un peu dure et sèche, mais résolue et colorée. Au milieu de toutes les pâles fadaises qui révèlent un alanguissement général, une protestation, même brutale, comme celle de M. Ferrier, devient intéressante et respectable.

C'est toujours la future Sorbonne qui fournit les pages les plus intéressantes de l'art historique. Les peintures qui lui sont destinées, par MM. Lerolle et Flameng, ne sont pas entièrement soustraites à l'influence désastreuse des idées courantes, qui font consister l'harmonie décorative dans l'atténuation systématique des formes aussi bien que des couleurs. Néanmoins, on y constate un sentiment juste et raisonné des époques et des mœurs qui devaient y être représentées, en même temps qu'une entente habile de l'unité expressive à établir dans la composition. Sous ce rapport, le *Rollin, principal du collège de Beauvais,* par M. François Flameng, nous paraît même supérieur à ses précédents travaux pour le même édifice. Tous ses personnages, studieux, groupés librement, au déclin d'un jour d'automne, dans une cour grave et froide, s'y entretiennent, sans pédantisme, dans la paix d'une lumière douce, qui semble refléter la paix de leur conscience. La même unité, la même sincérité, la même familiarité, avec une clarté plus vive et un accent délicieux de fraîcheur, attirent vers la toile de M. Lerolle, *Albert le Grand au couvent Saint-Jacques.* Mise en scène presque semblable, mais quatre siècles plus tôt, dans un cloître planté d'arbres; professeurs et étudiants sont en blanc au lieu d'être en noir; c'est toujours l'automne, car l'automne plaît aux philosophes; seulement,

la lumière est blanche et douce, lumière d'aurore, et non de soir. M. Lerolle a appris l'amour de ces harmonies calmes de lumière, par lesquelles se distinguent ses œuvres, à l'école des paysagistes. L'influence des paysagistes n'est pas moins frappante dans la grande toile de M. Tattegrain, *Louis XIV aux Dunes,* où la solennité triste des sables mouvants sous la brise de mer, enfouissant lentement les cadavres épars, forme la partie la plus saisissante et la plus personnelle de la composition.

Lorsqu'il s'est agi de donner la médaille d'honneur, ce n'est point du côté des peintres d'histoire, mais du côté des peintres de mœurs contemporaines, surtout des peintres rustiques, ceux qui touchent de plus près aux paysagistes, que le jury, soumis en cela à l'opinion publique, s'est immédiatement tourné. M. Benjamin-Constant, qui avait fait des envois intéressants, une étude africaine d'une exécution soignée et soutenue, *le Jour des funérailles au Maroc,* et un *Portrait de Mme D...*, en robe rose, d'une harmonie délicate, n'a paru qu'un instant pouvoir entrer en ligne. La victoire a été promptement assurée à M. Dagnan-Bouveret pour ses *Bretonnes au pardon,* qui marquent, en effet, comme quelques-uns de ses derniers tableaux, à la suite de Millet et de Jules Breton, une évolution nouvelle, plus méthodique et plus positive, dans l'étude des figures rustiques. L'esprit d'observation très aiguisé de M. Dagnan-Bouveret se manifeste ici par une analyse remarquable, au point de vue ethnographique, des divers types de la race bretonne. Ses qualités de dessinateur s'affirment par l'aisance avec laquelle il groupe ses figures et par la délicatesse avec laquelle il les modèle dans la lumière. Sa supériorité de poète se révèle par la grâce ou la beauté d'expression qu'il sait donner à ces visages simples. Telle de ces physionomies bretonnes rappelle, par la candeur profonde comme par la finesse des traits, les beaux portraits de Memling et d'Holbein ; c'est, en effet, à ces maîtres loyaux que se rattache M. Dagnan-Bouveret, et nous voudrions toujours le voir comme eux, aussi ferme coloriste que franc dessinateur, chercher l'har-

monie de ses toiles dans la fraîcheur vive et ferme, et non dans l'atténuation ou l'assombrissement des tonalités.

D'autres modernistes de grande valeur, MM. Roll, Lhermitte, Friant, Raphaël Collin, Dawant, semblaient seuls pouvoir entrer en lutte avec M. Dagnan-Bouveret; et, en effet, leurs peintures, sans être d'une poésie aussi évidente et d'une tenue aussi complète, témoignaient d'un développement nouveau dans leurs personnalités déjà bien marquées. M. Roll n'a jamais rien brossé de plus frais, de plus délicat, de plus prime-sautier, que ses jeunes femmes, en toilettes claires, dans le fouillis herbu et fleuri de sa toile *En été.* M. Friant, qui n'avait guère jusqu'à ce jour exercé son pinceau précis et fin qu'en des portraits ou de petites toiles, montrait dans certaines parties de sa *Toussaint,* notamment dans l'aveugle assis contre le mur, une force d'exécution égale à sa netteté d'observation. Les deux pastoureaux amoureux et innocents de la *Jeunesse,* de M. Collin, bien qu'un peu grêles de formes, ravissaient pourtant les yeux par la grâce de leur attitude; M. Lhermitte, dans son *Claude Bernard entouré de ses élèves,* donnait à ses figures vivantes et expressives une force de relief presque excessive; la composition dramatique de M. Dawant, *le Sauvetage,* saisissait tous les yeux par la simplicité pathétique de la composition et le soin, sinon l'ampleur vigoureuse, de l'exécution. D'autres toiles familières, dans des proportions plus modestes, entre autres *l'Homme est en mer,* de Mme Demont-Breton, *le Soir,* de M. Adan, témoignaient combien de ce côté on est bien préparé à saisir et à exprimer la poésie qui se dégage des douleurs et des joies humaines en contact avec la nature intérieure.

Dans la distribution générale des récompenses on remarque les mêmes tendances et les mêmes constatations. Le jury n'a pas trouvé, dans l'énorme quantité de vastes toiles qui lui étaient présentées, une seule qui, par la puissance de la composition et par la certitude de l'exécution, lui parût mériter une première médaille. Les seules peintures renfermant des études de nus qu'il

ait distinguées, le *Poème des bois,* par M. Guay; le *Salut au soleil!* par M. Delacroix; le *Printemps,* par M. Émile-René Ménard; le *Cœnus Flumen,* de M. Gervais; la *Niobé,* de M. Solomon (peintre anglais); les *Tourments de saint Jérôme,* par M. Deully; *la Fontaine de Jouvence,* par M. Quinsac, n'ont reçu que des deuxièmes et des troisièmes médailles : c'est qu'en effet, dans ces estimables compositions, la réalisation reste presque toujours sommaire et hâtive, inférieure aux intentions. Parmi les cinquante-quatre tableaux mentionnés, on ne rencontre même que deux études académiques, l'*Abel,* de M. Verdier, et *les Deux Perles,* de M. Lequesne. Cette pénurie d'analyses sérieuses de la figure humaine ne laisse pas que d'être inquiétante pour l'avenir de notre école, dont la supériorité, quoi qu'on en dise, repose bien plus, jusqu'à présent, sur des qualités acquises que sur des qualités spontanées, sur la force du travail et de la réflexion que sur la vigueur du tempérament et l'originalité de l'imagination. En revanche, dans les portraits, dans les peintures de genre, dans les paysages, on n'avait qu'à choisir, non pas qu'il y en eût beaucoup présentant les caractères d'une œuvre complète et définitive, mais parce qu'il s'en trouvait, en effet, un assez grand nombre d'intéressants, soit par le charme et l'éclat d'un premier entrain de jeunesse, soit par les qualités plus sérieuses que finissent par donner aux travailleurs les plus modestes l'expérience et la maturité. Le grave et simple *Portrait de Mme V...*, par M. Baschet; le brillant et vivant *Portrait d'un aquafortiste,* par M. Gilbert; la *Scène de carnaval,* par M. Vollon, dans la première catégorie; *le Baptême,* de M. Émile Renard; la *Taure égarée,* de M. Camille Paris; l'*Instruction religieuse,* de M. Hirsch, dans la seconde, sont, en effet, de fort bons morceaux de peinture. Les paysages de MM. Berthelon, Montenard, Baudot, Paulin Bertrand, Louis Joubert, Jean Cabrit, Stanislas Lépine, ont tous aussi un accent de sincérité incontestable; et si MM. Boutigny, Outin, Loustaunau, Deyrolle, ne sont pas toujours des coloristes très sûrs, ce sont du moins des compositeurs ingénieux,

des observateurs attentifs, des dessinateurs consciencieux, qui conservent, dans la peinture anecdotique, rustique ou militaire, de précieuses traditions. Le jury, en ne donnant à M. Gardette qu'une médaille de troisième classe, s'est peut-être montré parcimonieux vis-à-vis d'un jeune artiste qui possède vraiment de la force et témoigne de nobles ambitions. Nous avons déjà indiqué combien d'étrangers ont reçu des récompenses d'un ordre secondaire ; il est certain que l'*Orphelinat bourgeois à Amsterdam,* de Mlle Schwartze; le *Combat de coqs en Flandre,* de M. Remy Cogghe ; les *Baigneuses à l'air,* de M. Zorn ; les *Derniers Rayons, pêcheurs amarrés sur l'Escaut,* par M. Baertsoen, comptaient parmi les ouvrages les plus intéressants du Salon.

La section de sculpture s'est plus ressentie que la section de peinture de la coïncidence de l'Exposition universelle. Une statue ne s'improvise pas comme un tableau : beaucoup de sculpteurs, voulant figurer au Champ de Mars, avaient dû renoncer à paraître aux Champs-Élysées. Toutefois, les chefs de l'école, MM. Dubois, Fremiet, Falguière, Chapu, Mercié, Barrias, avaient réussi à se montrer partout, et les œuvres qu'on voyait d'eux aux Champs-Élysées étaient tout à fait dignes de leur renommée. Les deux statues équestres de *Jeanne d'Arc,* par MM. Fremiet et Paul Dubois, comptent déjà, notamment, parmi les plus nobles ouvrages dont notre pays puisse s'enorgueillir. M. Fremiet a voulu refaire sa statue, si populaire, de la place des Pyramides. Il a cédé à ce besoin impérieux qu'éprouvent les grands artistes de poursuivre l'insaisissable perfection ; il a voulu donner à sa Jeanne d'Arc des apparences plus vigoureuses, établir des rapports plus classiques entre les proportions de la chevaucheuse et celles de sa monture. Son œuvre est puissante et vigoureuse. M. Paul Dubois a vu aussi en Jeanne d'Arc la missionnaire du Ciel en action. Le mélange de hardiesse et d'innocence, de douceur et d'énergie, de naïveté et de bon sens, de piété et de sens pratique, qui nous déconcertent chez la vaillante paysanne, a été exprimé par l'artiste avec une justesse

et un naturel vraiment supérieurs. Il faut penser aux chefs-d'œuvre les mieux venus, les plus spontanés et les plus savants à la fois de la Renaissance, pour trouver un accord pareil de l'inspiration et de l'exécution. Le *Tombeau de Paul Baudry,* par M. Mercié; le haut-relief funéraire *l'Espérance,* par M. Chapu; *la Chasse,* par M. Barrias; *la Musique,* par M. Falguière; *S. M. l'Impératrice de Russie,* par M. Gautherin, sont également des morceaux excellents et dont on se souviendra. Quelques beaux marbres, achevés avec soin, remettaient en même temps sous les yeux des figures agréables ou puissantes dont les modèles avaient été distingués les années précédentes. Tels étaient l'*Ève,* de M. Marqueste; *la Géographie,* de M. Lanson; *les Exilés,* par M. Mathurin Moreau; *le Vainqueur,* par M. Thabard; *la Fortune enlevant son bandeau,* par M. Michel; la *Muse d'André Chénier,* par M. Puech; le *Tircis,* par M. Laporte. MM. Michel, Puech, Laporte, n'étant pas encore hors concours, le jury leur a décerné ses meilleures récompenses; il a distribué avec soin les autres parmi ces travailleurs modestes et consciencieux dont on suit avec tant d'intérêt les études et les progrès à chaque exposition, et qui finissent presque tous par conquérir, dans leur entourage, une solide et juste estime, à défaut de cette faveur populaire qui se prodigue si facilement et si légèrement aux peintres, mais ne se donne que si rarement et avec tant de peine aux sculpteurs.

GEORGES LAFENESTRE.



LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE



RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

VOTÉE PAR TOUS LES ARTISTES RÉCOMPENSÉS AU SALON
(MÉDAILLÉS OU MENTIONNÉS)

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Boulevard Bineau, 73, à Neuilly-sur-Seine.

N° 681. *Bretonnes au pardon.*

H. 1m26. — L. 1m42.

Dans une prairie, au premier plan, sept paysannes, assises, formant le cercle. Toutes portent des robes de couleur sombre et des bonnets et collerettes en toile blanche. La première, à droite, qu'on voit de profil, lit un papier qu'elle tient à la main. La seconde, un peu en arrière, montre sa tête de face, ainsi que la troisième, placée au milieu, qu'on voit jusqu'aux genoux, et qui croise les mains sur son tablier. La quatrième, sur le premier plan, est vue de dos, et les trois der-

nières, formant l'extrémité du cercle, vues de profil ou de trois quarts, ne montrent qu'en partie leur visage. A gauche, un peu en arrière, deux paysans, coiffés de chapeaux noirs, les mains dans leurs poches, debout, vus de trois quarts, regardent le cercle des femmes. Dans l'éloignement, à gauche, un talus devant un bouquet d'arbres, et, à droite, un pré, au bout duquel se dressent, en contre-bas, un clocher à jour et l'avant-corps d'une église. Sur le pré, plusieurs groupes de paysannes et paysans, assis ou debout; auprès du premier groupe, un mendiant tendant son chapeau. Ciel gris.

Signé à gauche, en bas : *P. A. J. Dagnan-B.* 1887.





LA TOUSSAINT

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

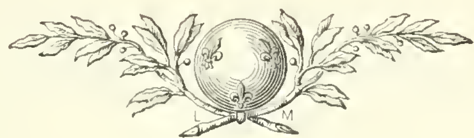
FRIANT (Émile), né à Dieuze (Alsace-Lorraine), élève de Cabanel et de M. Devilly. — Méd. 3e cl. 1884, 2e cl. 1885. — A Nancy, rue Jeanne-d'Arc, 26, et à Paris, boulevard de Clichy, 11. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1885.)

N° 1081. *La Toussaint.*

H. 2m54. — L. 3m28. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

A gauche, de face, assis contre un mur, un aveugle, la tête encapuchonnée, le corps enveloppé d'un manteau vert sombre, un écriteau sur la poitrine, les jambes sous une couverture rayée, tenant, de ses mains gantées, sur ses genoux, une petite sébile. De la gauche, arrivent vers lui, vus de profil, tous en vêtements de deuil, une petite fille, coiffée d'un bonnet de fourrure, qui avance la main droite en présentant une pièce de monnaie, deux dames en chapeau, dont la plus proche tient un gros bouquet de chrysanthèmes, un homme d'âge mûr, coiffé d'un chapeau de soie à haute forme, ayant sous le bras un parapluie, une jeune fille, en chapeau noir, portant un pied de chrysanthèmes en fleur dans un pot de terre rouge. Derrière eux, au fond, à travers une grille, au-dessus d'un mur bas, on aperçoit, au loin, l'intérieur d'un cimetière, avec de nombreux groupes de visiteurs. Le sol, les bâtiments, les arbres, sont couverts de neige.

Signé à gauche, en bas : *E. Friant.* 1889.





RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE[1]

GUAY (Gabriel), né à Paris, élève de MM. Lequien et Gérôme. — Méd. 3e cl. 1878. — Rue des Gardes, 7.

N° 1239. *Poème des bois.*

H. 2^m10. — L. 3^m58. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, une femme nue, vue de dos, couchée sur des feuilles sèches, la tête à gauche. Au deuxième plan, sur la droite, trois autres femmes nues, en contre-bas : deux qu'on voit à mi-corps, l'une, de face, accoudée sur l'herbe, l'autre couchée, les bras croisés, la troisième

1. Le Jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de médailles de première classe.

montrant seulement la tête. Alentour, des troncs de hêtres. Fond de bois jaunis par l'automne.

Signé à droite, en bas : *Gabriel Guay.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BASCHET (ANDRÉ-MARCEL), né à Gagny (Seine-et-Oise), élève de G. Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Prix de Rome 1883. — Rue des Saints-Pères, 60.

N° 131. *Portrait de Mme V...*

H. $1^{m}70$. — L. $1^{m}50$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Dame âgée, en robe noire, coiffée d'un chapeau noir, assise, de trois quarts, tournée à gauche, dans un fauteuil capitonné de couleur verdâtre. Elle tient les mains croisées sur sa ceinture, les pieds étendus sur un tabouret d'étoffe noire. Près d'elle, à gauche, en arrière, une table à ouvrage en acajou sur laquelle sont posés des pelotons de laine blanche. Fond d'appartement.

Signé à droite, en bas : *Marcel Baschet.*

RENARD (ÉMILE), né à Sèvres (Seine-et-Oise), élève de Cabanel et de M. C. de Cock. — Méd. 3e cl. 1876, Ex. — Rue de Vaugirard, 93.

N° 2259. *Le Baptême.*

H. $1^{m}10$. — L. $1^{m}92$.

Intérieur d'église. Au milieu, les fonts baptismaux, au-dessus desquels une vieille paysanne, debout, à droite, tient un enfant emmailloté qu'un jeune prêtre, en surplis blanc, debout, à gauche, est en train de baptiser. Près de la vieille femme, à gauche, de face, un homme en

redingote noire; à droite, une jeune paysanne, de profil, portant une pelisse noire, et un homme en vêtement noir, les mains derrière le dos. Au deuxième plan, à droite, un jeune ecclésiastique, assis devant une table, écrivant sur un grand registre; au premier plan, à gauche, vu de dos, un bedeau, tête nue, sa canne sous le bras gauche, portant dans la droite un cierge allumé.

Signé à droite, en bas : *E. Renard.* 1889.

Acquis par l'État.

BERTHELON (Eugène), né à Paris, élève de MM. E. Lavieille et Berne-Bellecour. — Mention honorable 1879, méd. 3e cl. 1886. — Rue Alfred-Stevens, 7. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1886.)

N° 224. *La Barque de pêche abandonnée.*

H. 1m80. — L. 2m75.

Mer agitée. Sur le premier plan, à droite et à gauche, des pointes de récifs. Sur le deuxième plan, vers la droite, une embarcation, à moitié submergée, au milieu des écueils, montrant l'avant de sa coque peinte en jaune au-dessous de la ligne de flottaison. Le ciel, chargé, vers la droite, d'épaisses nuées sombres, est éclairé, à gauche, sur l'horizon, d'une lueur claire que traversent des bandes de vapeurs rougies par le soleil couchant.

Signé à gauche, en bas : *E. Berthelon.*

BOUTIGNY (Paul), né à Paris, élève de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1884. — Rue Nollet, 56. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 349. *Un Brave.*

Un peu avant cinq heures, les Allemands occupèrent Épinal. Au moment où les vainqueurs descendaient le faubourg Saint-Michel, un homme, sans se laisser toucher par les cris de sa femme et de ses enfants, sortit précipitam-

ment de sa maison et se plaça au milieu de la route, genou en terre, épaulant sa carabine... Lorsque les premiers rangs ne furent qu'à une centaine de pas, Dubois abaissa lentement sa carabine et fit feu. Un Allemand roula sur la route; presque en même temps un second coup partit et fit rouler un Prussien hors des rangs... « Feu! » cria un officier... Ainsi mourut Dubois, le vieux soldat d'Afrique et de Crimée.

(Général AMBERT, *Récits militaires.*)

H. 1m72. — L. 1m50.

Sur le premier plan, à gauche, vu de dos, un genou en terre, au milieu de la chaussée, Dubois, tête nue, en bras de chemise, épaulant sa carabine. A droite, sur le trottoir, au bas d'un perron disjoint, une femme, à genoux, de face, se cachant la tête dans ses mains. Devant elle, à terre, une poupée. Sur le perron, un vieillard, emportant une petite fille dans ses bras, une vieille femme, étendant les mains vers Dubois, une autre femme debout à côté d'elle. A gauche, au bout de la rue, dans l'éloignement, la colonne allemande arrivant de face. Un des hommes, frappé, tombe à la renverse.

Signé : *P. Boutigny.*

GILBERT (RENÉ), né à Paris, élève de M. A. Gilbert. — Méd. 3e cl. 1886. — Rue Aumont-Thiéville, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1886.)

No 1158. *Un Aquafortiste.*

H. 2m35. — L. 1m80. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Homme brun, en bras de chemise, debout, de profil, tourné à gauche, les jambes écartées, tenant de la main droite, à hauteur de son front, une plaque de cuivre sous laquelle il promène, de la main gauche, une mèche allumée. A gauche, sur une table, un pupitre sur lequel est posée une planche de cuivre devant un cadre de verre dépoli, au bas d'une fenêtre. A côté du pupitre, des fioles et des bouteilles. Au-dessus, suspendu à un fil, un dessin. Sur le premier plan, à gauche, un porte-cartons et un escabeau ; à droite, des cartons à dessins et

des châssis, et, au-dessus, quelques cadres accrochés sous une tapisserie.

Signé à gauche, en bas : *R. Gilbert.* 1889.

DELACROIX (Henri-Eugène), né à Solesmes, élève de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1876. — A l'Académie de Valenciennes.

N° 762. *Salut au soleil !*

H. 4m95. — L. 3m48. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur une plage, au premier plan, vers la droite, une nymphe nue, presque de face, la tête tournée à gauche vers le soleil levant, assise sur un dauphin qu'un enfant, debout à droite, tient par une bride, au pied d'un rocher. A gauche, un groupe de deux nymphes, vues de dos, dont l'une, agenouillée, soutient l'autre, couchée dans le sable, toutes deux tournant la tête du même côté. A droite, sur le rocher, une femme couchée et accoudée, regardant aussi vers l'est. Plus loin, de l'autre côté du rocher, on aperçoit, à mi-corps, trois femmes nues qui dansent. Ciel clair, traversé de lueurs roses. A gauche, le soleil qui se lève.

Signé à droite, en bas : *H. E. Delacroix.*

OUTIN (Pierre), né à Moulins, élève de Cabanel et de M. Lecointe. — Mention honorable 1879, méd. 3e cl. 1883. — Boulevard de Clichy, 27. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1883.)

N° 2045. *Épisode du combat de Quiberon.*

Le comte d'Hervilly, ayant reçu un biscaïen au milieu de la poitrine, fut

soigné par une Anglaise, lady Diana W..., qui l'accompagnait depuis Londres. (*Correspondance particulière.*)

H. 1m55. — L. 2m35.

Au milieu, de face, assis sur une caisse défoncée, le comte d'Hervilly, en uniforme blanc, la poitrine ensanglantée et découverte. Lady Diana, en robe feuille-morte, coiffée d'un grand feutre gris, à genoux près de lui, le soutient en lui appuyant un mouchoir sur la poitrine. Elle regarde un officier, en habit vert, coiffé d'un tricorne, qu'on voit de dos et qui montre, sur la gauche, des bandes de Bretons en fuite, s'efforçant de mettre à flot une embarcation. Derrière d'Hervilly, deux Bretons, debout, l'un la mâchoire enveloppée d'un linge sanglant, l'autre portant une veste de peau, qui le soutiennent par les épaules. A droite, un peloton de Bretons faisant front à l'ennemi; sur le devant, l'un charge son fusil, l'autre déchire sa cartouche; à leurs pieds, un blessé, les yeux bandés, se traîne sur ses genoux en tendant ses mains croisées. Sur le premier plan, deux cadavres et un tambour à terre. Au fond, dans l'éloignement, la mer, grise et couverte, vers la gauche, d'une ligne de vaisseaux tirant des canonnades. Ciel nuageux.

Signé à gauche, en bas : *Outin.*

PARIS (Camille), né à Paris, élève de Ary Scheffer et de Picot. — Méd. 3e cl. 1874. — A Barbizon (Seine-et-Marne) et à Paris, rue de Vintimille, 16.

No 2060. *Jeune Taure égarée.*

H. 1m72. — L. 2m38.

La bête, de couleur gris jaune, est arrêtée, vue de profil, regardant à gauche, sur le bord d'un étang. A droite, des rochers surplombants et couronnés de broussailles jaunissantes. A gauche, on aperçoit, au fond, sur l'autre bord de l'étang, la fumée d'un feu de branches.

Signé à gauche, en bas : *C. Paris.*

MONTENARD (Frédéric), né à Paris, élève de Dubufe et de MM. Mazerolle, E. Delaunay et Puvis de Chavannes. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1883. — Rue Ampère, 7. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)

N° 1930. *La Route de la Seyne; rade de Toulon.*

H. $0^{m}96$. — L. $1^{m}54$.

A gauche, longeant la mer, une route blanche, bordée par des murs au-dessus desquels s'élèvent des touffes d'oliviers et d'autres arbres poussiéreux. A droite, la mer, d'un bleu intense, sur laquelle on aperçoit trois barques. Au fond, dans le lointain, une côte dentelée, au bas de laquelle s'étendent des constructions. Par derrière, une ligne de montagnes bleues. Sur la route, au deuxième plan, s'avance une charrette, et, plus loin, une diligence.

Signé à droite, en bas : *Montenard.* 1889.

DEYROLLE (Théophile-Louis), né à Paris, élève de Cabanel et de M. Bouguereau. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1887. — A Concarneau (Finistère), et à Paris, chez M. Le Couteux, boulevard de Clichy, 86. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1887.)

N° 839. *Le Pardon de Notre-Dame-de-Kervenec; pendant la messe.*

H. $1^{m}55$. — L. $2^{m}68$.

A gauche, le mur d'une église, avec une petite porte devant laquelle se tient un groupe de paysannes, les unes à genoux, les autres debout, et un groupe de paysans, tous debout et tête nue. Au premier plan, un jeune paysan, debout, appuyé contre le mur, tenant son chapeau sur sa poitrine. Au même plan, sur la droite, plusieurs paysannes, assises en rang; la première, qui regarde de face, a devant elle une

caisse sur laquelle sont étalés des gâteaux, et, à côté d'elle, un panier rempli de brioches. Derrière, d'autres paysannes à genoux. Dans l'éloignement, des champs séparés par des talus et des arbres. Ciel grisâtre.

Signé à droite, en bas : *Th. L. Deyrolle.*

LOUSTAUNAU (Louis-Auguste-Georges), né à Paris, élève de MM. Gérôme, Barrias et Vibert. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1887. — Boulevard Rochechouart, 57 *bis*. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1887.)

N° 1736. *École de ponts, à Bougival.*

H. 1m95. — L. 3m00.

Au premier plan la Seine. Sur la droite, une barque plate, montée par trois soldats; sur la gauche, deux autres barques, sur lesquelles reposent de longues poutres; des soldats y sont assis. Dans celle qui se trouve le plus près du bord, quelques hommes, debout, aident à poser des traverses qu'on abaisse du pied du pont. Au fond, une côte montante sur laquelle, en haut, sont dressées des tentes. Sur la route qui descend vers le pont arrivent des groupes de soldats, presque tous en bras de chemise et portant des solives. A gauche, dans l'éloignement, on aperçoit un autre pont commencé et une escouade d'ouvriers sur la rive. Ciel bleu clair semé de vapeurs grises.

Signé à gauche, en bas : *A. Loustaunau.*

VOLLON (Alexis), né à Paris, élève de M. Antoine Vollon. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1888. — Rue Rochechouart, 66. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 2670. *Scène de carnaval.*

H. 2m40. — L. 2m08. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de salle à manger. A gauche, assis, presque de face, auprès d'une table sur laquelle traîne sa main gauche, tenant un verre vide, un jeune homme, en costume de Polichinelle mi-partie rose et jaune, s'endort, la tête penchée en avant. A ses pieds, son chapeau enrubanné. Derrière lui, au deuxième plan, à droite, une jeune femme, en corsage rouge et jupe de dentelle noire à dessous rouge, assise sur le bout de la table, se retourne, en riant, vers un Pierrot qui, la main gauche sur son cœur, lui fait une déclaration. Au fond, dans l'embrasure d'une porte, un Arlequin, sa batte à la main, suivi d'autres masques.

Signé à gauche, en bas : *Alexis Vollon fils.*

BOUDOT (Léon), né à Besançon, élève de M. Français. — Mention honorable 1880, méd. 3e cl. 1888. — A Besançon, quai de Strasbourg, 13. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1888.)

N° 327. *Les Bords du Doubs à Avenay; septembre.*

H. 1m35. — L. 1m95.

A gauche, sur une rive herbue et verte, deux saules, entre lesquels est assis un paysan, coiffé d'un chapeau de paille, raccommodant sa faux. A ses pieds, dans l'eau, une petite barque. Au milieu, la rivière arrivant du fond en serpentant et couverte, sur la droite, de joncs et de nénuphars. Au fond, une ligne de coteaux dans l'ombre. Effet de lumière vive du matin, et venant du fond.

Signé à gauche, en bas : *Boudot.*

FRÈRE (Charles-Édouard), né à Paris, élève de Couture et de MM. A. Defaux et E. Frère. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1883. — A Paris, boulevard Rochechouart, 57 *bis*. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1883.)

N° 1079. *Cheval mort, à Bouqueval.*

H. 2m54. — L. 4m18. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'écurie. A droite, étendu sur la paille, un cheval gris, attaché par une corde que quatre hommes, debout à gauche, vus de profil, tirent de toutes leurs forces, le premier en se baissant en avant, les trois autres en se penchant en arrière. A gauche, derrière eux, une porte ouverte.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Ed. Frère.* 1889.



Gardette pinx — L. C. Penet sc.

LE GÉNÉRAL MARGUERITTE AU PLATEAU DE FLOING

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GARDETTE (Louis), né à Paris, élève de Pils et de Lehmann. — Mention honorable 1887. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 103.

N° 1115. *Le Général Margueritte au plateau de Floing; bataille de Sedan, 1er septembre* 1870.

Le général Margueritte venait à peine de remonter sur la crête qu'il reçut une balle qui lui traversa les deux joues et lui coupa la langue; il tomba, ainsi que le cheval qu'il montait. Son officier d'ordonnance, lieutenant Reverony, et un hussard, le replacèrent sur un cheval de troupe... On se remit en marche, le général soutenu sous les deux bras; bientôt on passa devant le front du 1er chasseurs d'Afrique; les hommes, debout sur les étriers, hurlèrent : « Vengeons le général, vengeons le colonel! » Le général Margueritte, ensanglanté, tête nue, la langue pendante, horrible à voir, poussait des cris rauques et ordonnait avec la main de charger.

(Rapport du commandant De Pierres.)

H. 4m85. — L. 7m30. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, au milieu, vu de profil, tourné vers la gauche, le général, la tête nue, le bas du visage meurtri et ensanglanté, monté sur un cheval gris que tient par la bride un cuirassier à pied. Il est soutenu, d'un côté, derrière, par un guide à cheval, et de l'autre, sur le devant, par un dragon à pied. Il tend le bras vers la gauche, où l'on voit, à l'arrière-plan, arriver, de face, au galop, un escadron de hussards bleus, conduit par un colonel qui galope en tête, levant en l'air son sabre et criant. A droite, derrière le général, un groupe de lanciers, et, sur le devant, un groupe de fantassins dont l'un, vu de face,

met son fusil en joue. Un autre, à genoux derrière un cheval mort, est en train de tirer. Au fond, des nuages de fumée.

Signé à droite, en bas : *Gardette.* 1889.

GARAUD (Gustave-Césaire), né à Toulon, élève de M. Français. — Mention honorable 1881. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 117. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1110. *L'Écluse ; bords de la Sarthe.*

H. $1^{m}40$. — L. $1^{m}82$.

Au deuxième plan, un barrage avec une vanne au milieu, un peu sur la droite, et une autre sur la gauche. Un jeune garçon, en culottes bleues et en bras de chemise, au pied de la première vanne, se penche, cherchant quelque chose dans l'eau. A droite, un sentier sous des arbres. A gauche, un grand arbre.

Signé à gauche, en bas : *Gustave Garaud.*

GODIN (Mlle Marguerite), née à Paris, élève de Boulanger et de MM. Bonnat et J. Lefebvre. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 117.

N° 1185. *Jeune Fille au livre.*

H. $2^{m}05$. — L. $1^{m}28$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Tête nue, vêtue d'une robe noire, elle est assise, vue de face, dans un grand fauteuil Louis XIII foncé d'étoffe rouge à ramages dorés, et tient des deux mains, sur ses genoux, un livre ouvert. Elle a sous les pieds un coussin en tapisserie. A droite, une tenture rouge.

Signé à gauche, en bas : *M. Godin.* 89.

DUFFAUD (Jean-Baptiste), né à Marseille, élève de MM. Gérôme et Barrias. — Rue du Cherche-Midi, 9.

N° 910. *Lcis Estellos.*

... Elle resta ainsi sans bouger jusqu'au moment où les astres du ciel pâlirent, effacés par le jour qui montait...

(Alphonse Daudet.)

H. 1m52. — L. 2m59. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur la pente d'une montagne, un jeune berger, assis, la tête nue, enveloppé dans sa limousine, vu de profil. Il soutient, sur son épaule gauche, la tête d'une jeune fille endormie, assise à ses pieds, et qu'on voit de face. A droite, entre les montagnes, le fond d'une vallée où l'on distingue un village et un clocher. Ciel gris éclairé, sur la route, par le croissant de la lune.

Signé : *J. B. Duffaud.*

FAUVEL (Georges-Henri), né au Havre, élève de Cabanel et de M. Ch. Lhuillier. — Au Havre, rue de Sainte-Adresse, 33.

N° 999. *En forêt; meute de bassets-griffons vendéens à M. A...*

H. 2m25. — L. 3m85.

Sur le premier plan, au milieu d'une longue allée couverte de feuilles mortes, dans une forêt, seize chiens bassets arrêtés. Sur la gauche, vu de profil, un piqueur, le genou en terre, en train de délier deux bassets accouplés. Sur la gauche, un autre groupe de seize chiens de même espèce au bas d'une futaie, sur un terrain en pente. A droite, le long de la route, plusieurs hêtres dénudés.

Signé à droite, en bas : *Fauvel.*

MÉNARD (Émile-René), né à Paris, élève de Baudry et de MM. Bouguereau, Tony Robert-Fleury et Delaunay. — Mention honorable 1887. — Place de la Sorbonne, 3.

N° 1856. *Printemps.*

H. 2m00. — L. 2m24. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, une jeune femme, à la chevelure blonde et flottante, le torse nu, les jambes enveloppées d'une draperie rouge et jaune, assise, de face, sur le bord d'une vasque de pierre. Elle tient, dans la main gauche, une gerbe de pivoines et d'iris, et s'appuie, de la droite, sur d'autres fleurs posées sur la pierre. Derrière elle, au deuxième plan, sur la droite, près d'une rivière, une autre jeune femme, debout, la poitrine nue, levant les bras pour cueillir des fleurs à un arbuste. A gauche, dans l'éloignement, sous le bois, deux autres femmes nues, l'une couchée, l'autre debout et portant des fleurs. Sur le premier plan, à droite, des touffes d'iris en fleur.

Signé à droite, en bas : *R. Ménard.*

HOROVITZ (Léopold), né à Kaschau (Hongrie), élève de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne. — A Varsovie, et à Paris, chez M. Troisgros, rue Victor-Massé, 35.

N° 1358. *Portrait de Mme la princesse S...*

H. 1m30. — L. 0m98. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame âgée, vue de face, la tête enveloppée d'un voile de dentelle avec des ornements de jais, en robe de velours noir. Elle porte dans la main droite un livre de prières relié en velours grenat, avec fermoirs d'argent, et tient la main gauche appuyée sur son poignet droit. Fond neutre.

Signé en haut : *Horovitz.* 1882.

BILLET (Mlle ALINE), née à Cantin (Nord), élève de son père. — A Cantin (Nord), et à Paris, chez MM. Boussod et Valadon, rue Chaptal, 9.

N° 255. *L'Achat d'un cheval.*

H. 3m90. — L. 3m75. — Fig. grandeur naturelle.

Dans un pré vert, deux chevaux, l'un rouge, l'autre blanc, galopant, côte à côte, vus de face. Le cheval rouge est monté par un homme en blouse, qui tient l'autre cheval par une longe. A l'arrière-plan, sur la gauche, deux hommes debout, de face, regardent. Fond de haies et de bois.

POMEY (Mlle THÉRÈSE), née à Paris, élève de son père. — Boulevard Lannes, 39, et à la galerie des Artistes modernes, rue de la Paix, 5.

N° 3717. *Deux Portraits.*

Miniatures.

1. Petite fille, en buste, de face, assise dans une chaise gothique. Elle porte une robe noire et un tablier rouge. Fond de tapisserie à verdure.

Signé à gauche, en haut : *Thérèse Pomey.* 1888.

2. Dame brune, en buste, la tête nue, vue de profil, tournée à droite. Elle porte une robe noire avec des bouillons sur les épaules.

Signé à droite, en haut : *Thérèse Pomey.* 88.

BERTRAND (PAULIN), né à Toulon, élève de Cabanel. — Rue Bayen, 31.

N° 235. *Récifs à Saint-Vincent, près Toulon.*

H. 1m75. — L. 2m70.

Au premier plan, des rangées de récifs de couleur rougeâtre. Sur la gauche, au-dessus des récifs, une côte en pente, couverte de bois d'oliviers dans lesquels s'enfonce un sentier. A droite, la mer, bleue et calme. Au fond, une ligne basse de terre. Ciel clair, semé de quelques flocons blancs.

Signé à droite, en bas : *Paulin Bertrand.*

BOURGOGNE (Pierre), né à Paris, élève de MM. V.-P. Galland et J. Lequien. — A Sèvres (Seine-et-Oise), rue de Brancas, 32 *ter.*

N° 345. *Chez le fleuriste.*

H. 1m30. — L. 1m98.

Au milieu, dans un baquet, une grosse gerbe d'azalées. A côté, sur la gauche, des lilas dans une terrine; sur la droite, un arrosoir au milieu de branches de rosiers. Derrière, au deuxième plan, à gauche, la margelle d'un puits, et, à droite, un petit mur de pierre. Au fond, une porte flanquée d'un grillage.

Signé à droite, en bas : *P. Bourgogne.* 1889.

JOUBERT (Léon), né à Quimper, élève de M. Pelouse. — Mention honorable 1884. — Rue Fontaine, 40.

N° 1435. *Vallée Saint-Jean* (*Finistère*).

H. 1m28. — L. 1m95.

A gauche, au premier plan, un terrain herbu au bord d'une rivière

qui coule sur la droite, venant de face, et, sur le deuxième plan, un monticule planté de grands arbres. A droite, une prairie basse, semée de bouquets d'arbres. Sur la rivière, au premier plan, une barque portant un filet suspendu à deux perches. Ciel calme et bleuâtre, teinté de rose à l'horizon.

Signé à gauche, en bas : *L. Joubert.*

RENOUARD (PAUL), né à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), élève de Pils. — Mention honorable 1883. — Rue de l'Arbre-Sec, 46.

N° 3766. *En Irlande.*

Dessins au crayon noir.

1. *Meeting sur la mer.*

Plusieurs barques arrêtées, dans lesquelles de nombreux passagers se tiennent debout, les uns portant des rames, les autres gesticulant et agitant leurs chapeaux.

2. *Whisky.*

Un homme en vêtements déguenillés, les pieds nus, coiffé d'un chapeau noir, marchant, de face, en serrant sous son bras une bouteille.

3. *Pour payer l'école.*

Trois enfants, de face, sur une route, portant des briquettes.

Appartiennent au journal *The Graphic.*

OTÉMAR (ÉDOUARD D'), né à Paris, élève de M. E. Giraud. — Avenue de Neuilly, 165, et avenue de Villiers, 147.

N° 2044. *Chez le rétameur.*

H. 1m28. — L. 1m38.

Au milieu, sur un pied rond en bois, un appareil de distillation en cuivre chargé de vert-de-gris. A gauche, des chaudrons, passoires, cafetières en cuivre, etc. A droite, un réchaud bas, sur lequel est une casserole renversée.

Signé à gauche, en bas : *E. d'Otémar.*

SCHWARTZE (Mlle Thérèse), née à Amsterdam, élève de son père. — Mention honorable 1884. — A Amsterdam, et à Paris, chez MM. Boussod, Valadon et Cie, rue Chaptal, 9.

N° 2449. *Orphelinat bourgeois à Amsterdam.*

Dieu est le père des orphelins.
(*Psaumes*, LXVIII, 5.)

H. 1m70. — L. 2m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dans un intérieur, sept jeunes filles, toutes vêtues de l'uniforme de l'orphelinat, robes mi-partie noires et blanches, bonnets de linge blanc. La première, à gauche, se tient debout, de profil, tournant les pages de la musique posée sur un piano devant lequel est assise la seconde, vue de profil en sens inverse, les mains sur le clavier. La troisième, en allant vers la droite, debout, chante, un livre à la main, auprès d'une autre, plus petite, qui croise les mains. Les trois dernières, un peu en arrière, tiennent les yeux baissés sur leurs bibles. Au fond, un mur gris et le bas d'un cadre dans lequel on lit : *Psalm. H* 6. 9.

Signé à gauche, en haut : *Thérèse Schwartze.* 1889.

SOLOMON (Joseph), né à Londres, élève de Cabanel. — A Londres, Holland Park, 18.

N° 2498. *Niobé.*

H. $1^{m}95$. — L. $1^{m}55$. — Fig. moins grandes que nature.

Un escalier de marbre montant vers un temple. En bas, étendue, de face, sur le premier degré, une femme, enveloppée dans une draperie noire, la poitrine nue, tenant dans la main droite une lyre. Au-dessus, à gauche, une autre, nue, échevelée, tombée, face contre terre, la tête en bas. Plus haut, sur un palier, debout, cheveux épars, Niobé, de face, en tunique blanche, soutenant des deux mains une petite fille renversée. A droite, près d'elle, trois enfants, effrayés, se serrant les uns contre les autres. Autour de la tête de Niobé volent, en tournoyant, des colombes épouvantées.

Signé à gauche, en bas : *Salomon J. Solomon.* 88.

QUINSAC (Paul), né à Bordeaux, élève de M. L. Gérôme. — Rue Coustou, 8, et à la galerie des Artistes modernes, rue de la Paix, 5.

N° 2221. *La Fontaine de Jouvence.*

H. $2^{m}40$. — L. $1^{m}68$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme nue, de face, dans un taillis. Elle se penche, à gauche, en se retenant d'une main à une branche d'arbre, vers un rocher d'où tombe un filet d'eau qu'elle reçoit dans le creux de son autre main tendue. Sur le sommet de la roche, un enfant, avec des ailes blanches, accoudé sur une urne, la regarde; il tient une flèche dans la main gauche; devant lui est un carquois. A terre, sur le premier plan, une faux et un vêtement de peau de bête.

Signé à gauche, en bas : *P. Quinsac.* 1889.

GERVAIS (PAUL-JEAN), né à Toulouse, élève de MM. Gérôme et G. Ferrier. — Rue de la Glacière, 18 *bis*.

N° 1151. *Cœnus Flumen.*

H. $1^{m}05$. — L. $2^{m}28$. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, assise sur un rocher, une femme nue, près de laquelle, de face, se tient, sur la gauche, une autre femme nue, aussi de face, assise à terre et adossée au même rocher. Derrière, entre elles, une petite fille, vue de dos, la tête, de profil, tournée à droite, montrant ces mots gravés sur le rocher : *Cænus flumen.* Au fond, la mer, très bleue, bordée à gauche par deux anses, dont la première porte, sur sa plage, des maisons étagées.

Signé à droite, en bas : *P. Gervais.* 1889.

CABRIT (JEAN), né à Bordeaux. — Mention honorable 1888. — A Bordeaux, rue de la Rousselle, 77.

N° 438. *Les Chênes de Londex; Bazadais.*

H. $1^{m}82$. — L. $2^{m}28$.

A droite, cinq grands chênes, presque dépouillés, n'ayant plus que quelques feuillages jaunis sur leurs branches basses. A gauche, deux autres grands chênes. Dans l'éloignement, une haie desséchée bordant la clairière, et, derrière, des taillis roussis au-dessus desquels un bouquet de pins dresse, au fond, ses têtes vertes. Sur le premier plan, des amas de feuilles mortes et des touffes de fougères brûlées. Ciel bleu très clair, avec quelques nuées blanches.

Signé à gauche, en bas : *Jean Cabrit.*

HIRSCH (Auguste-Alexandre), né à Lyon, élève de H. Flandrin et Gleyre. — Mention honorable 1879. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1346. *Instruction religieuse; Maroc.*

H. $0^{m}88$. — L. $1^{m}18$.

Au fond, sur le deuxième plan, un vieillard à barbe blanche, assis, les jambes allongées, de profil, tourné à droite, dans une niche de pierre blanche, sur des coussins rouges. Les deux mains levées, tenant dans la droite une paire de lunettes, il adresse la parole à un petit garçon en robe noire à revers violets, coiffé d'une calotte noire, qui se tient, de profil, au premier plan, assis, à droite, sur un tapis. A gauche, dans la même attitude, vu de face, un autre jeune garçon, les yeux fixés sur un grand livre. A droite, près du premier écolier, un escabeau en marqueterie sur lequel sont posés des livres, et, à côté, un encrier. Au fond, à droite, un lambris peint en vert, et, à gauche, une tapisserie.

Signé à droite, en bas : *Alexandre Auguste Hirsch.*

COGGHE (Rémy), né à Mouscron (Belgique), élève de Cabanel. — Mention honorable 1888. — A Roubaix, rue des Vélocipèdes, 16.

N° 604. *Combat de coqs en Flandre.*

H. $2^{m}05$. — L. $1^{m}30$. — Fig. un peu plus petites que nature.

Intérieur d'un cirque. Sur le premier plan, dans l'arène, les deux coqs en lutte; autour d'eux, des plumes et du sang. Au deuxième plan, une balustrade, couverte d'une toile jaune à bordures rouges, derrière laquelle se tiennent, au premier rang, six spectateurs : le premier, à gauche, en vêtement noir, coiffé d'un chapeau noir de haute forme, les bras croisés; le deuxième, en allant vers la droite, en vêtement gris et en casquette, les bras appuyés à la balustrade; le troisième, chauve, grisonnant, tête nue, en bras de chemise, debout, penché sur l'arène;

le quatrième assis, une pipe à la main; le cinquième, coiffé d'un chapeau noir de haute forme; le sixième, coiffé d'une casquette. Derrière le premier rang, deux groupes de spectateurs debout : les uns, à gauche, regardant avec attention; les autres, à droite, se penchant avec vivacité, en gesticulant, criant et se retournant, au fond, vers un balcon plus élevé, en planches, sur lequel se tiennent quelques autres spectateurs.

Signé à gauche, en bas : *Rémy Cogghe.* 89.

WEEKS (Edwin, lord), né à Boston (États-Unis d'Amérique), élève de M. Bonnat. — Mention honorable 1885. — Avenue de Wagram, 128.

N° 2714. *Autour d'un restaurant en plein air, à Lahore.*

H. 1m68. — L. 2m55.

Au premier plan, à gauche, deux tables de bois. Assis sur la première, un homme, en turban noir, parlant avec un autre, coiffé d'une calotte jaune. Devant la deuxième, qui est couverte de vases et vaisselles de cuivre et d'étain, deux hommes, arrêtés, l'un en tunique bleue, l'autre en tunique jaune. Le premier tient devant lui une assiette remplie d'une pâte fumante. A l'autre côté de la table, presque de face, le marchand, coiffé d'une calotte blanche sur de longs cheveux noirs; derrière lui, un fourneau sur lequel chauffe un plat. Près des deux acheteurs, au pied de la table, assis à terre, de profil, un nègre. Plus loin, deux chevaux, l'un gris, l'autre bai brun, ce dernier, monté par un cavalier qui parle à un homme en coiffure brune, vu de dos, qui tient des tenailles. Sur la droite, aux arrière-plans, quelques autres groupes. Au fond, la façade d'une mosquée, couverte de faïences peintes.

Signé à droite, en bas : *E. L. Weeks.*

FOURNIER (Hippolyte), né à Rablay (Maine et-Loire), élève de M. J.-P. Laurens. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

Nº 1065. *La Dernière Communion.*

H. 3m10. — L. 3m40. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur pauvre de campagne. A droite, au deuxième plan, dans une alcôve, une vieille femme couchée, les yeux fermés, dans un grand lit. Sur la table de nuit, placée à gauche, un crucifix entre deux chandelles allumées. Près de la table se tient, vu de trois quarts, un enfant de chœur portant, au bout d'une hampe, une lanterne allumée. Plus à gauche, de profil, s'avance un prêtre, en surplis blanc, portant le saint ciboire. Sur le premier plan, au milieu, vu de dos, une femme à genoux, en corsage gris et jupon brun. Elle tient, de la main droite, la petite main d'un enfant en bas âge debout dans un chariot roulant. A droite, de face, un autre enfant, assis à terre, suçant son doigt, et un petit garçon, vu de profil, assis contre le mur.

Signé à gauche, en bas : *Fournier H.*

DEULLY (Eugène-Auguste-François), né à Lille, élève de MM. Gérôme et A. Glaize. — Rue de Vaugirard, 103.

Nº 834. *Tourments de saint Jérôme.*

H. 3m55. — L. 2m65. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur le premier plan, à gauche, vu de dos, le saint, nu, avec une ceinture de peau, agenouillé, les bras étendus, la tête baissée. Au deuxième plan, vis-à-vis, sur un rocher, deux femmes complètement nues, dont l'une est couchée à terre, sur le dos, et l'autre, un peu au-dessus, assise, les mains croisées sur ses genoux. Entre elles, une croix faite avec des branches. Effet de nuit. Ciel pur, éclairé à gauche par la lune.

Signé à droite, en bas : *Eug. Deully.* 1889.

ZORN (ANDERS), né à Mora (Suède). — Rue Daubigny, 11.

N° 2765. *A l'air; Suède.*

H. 1m54. — L. 1m98.

Une plage au bord de la mer. Sur le premier plan, à gauche, assise derrière une touffe de roseaux, une jeune femme, le haut du corps nu, sa chemise tombée sur ses jambes, en train de retirer son bas. Sur le deuxième plan, plus à droite, assises parmi les rochers, au bord de l'eau, deux autres baigneuses, nues, vues de profil. Plus loin, une petite barque dans une anfractuosité du rivage. A droite, la mer. Lumière vive et fraîche.

Signé à droite, en bas, sur les rochers : *Zorn*. 88.

BARTELS (HANS). — A Munich, Schwanthalerstrasse.

N° 2817. *Tempête dans la mer Baltique.*

Aquarelle.

H. 0m85. — L. 1m45.

Mer violemment agitée. Sur la droite, une estacade.

CARPENTIER (ÉVARISTE), né à Cuerne-lès-Courtrai (Belgique), élève de l'Académie d'Anvers. — Boulevard de Clichy, 71.

N° 486. *Un Drame au village.*

H. 1m34. — L. 1m95.

Intérieur de maison belge. Sur le premier plan, au milieu, près

d'une table sur laquelle est un repas commencé, un paysan, debout, en bras de chemise et pantalon bleu rapiécé, chaussé de sabots, se tient, tourné de profil, vers la gauche, dans une attitude menaçante. Il empoigne de la main gauche le barreau d'une chaise, tandis qu'une vieille femme, pâle, en casaque rouge, qui s'est levée d'un fauteuil, garni d'oreillers et de couvertures, placé à droite, lui met les mains sur l'épaule et sur la poitrine pour le retenir. Derrière, une jeune fille, appuyée au dos du fauteuil, fait un geste d'effroi en regardant à gauche, vers une petite porte, placée au deuxième plan, par laquelle entre un douanier suivi de deux gendarmes. Le douanier, tenant la poignée de la porte, désigne le paysan par un geste. Les deux gendarmes, coiffés de bonnets à poil, se tiennent derrière lui. Un gros dogue, sous la table, se tourne vers eux en aboyant, les pattes dans les débris d'une soupière brisée.

Signé à gauche, en bas : *Ev^te Carpentier.*

LAMBERT (Albert), né à Paris, élève de Cabanel et de MM. Bin et Lequien. — Rue Rochechouart, 38.

N° 1508. *Portrait de Mme P...*

H. 1m30. — L. 0m98. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame âgée, assise, de face, dans un fauteuil d'acajou foncé de rouge. Elle porte une robe noire, un bonnet de dentelle noire, et tient dans sa main droite, à la hauteur de la ceinture, des aiguilles à tricoter. Sa main gauche repose sur ses genoux.

Signé à gauche, en haut : *Albert Lambert.* 1889.

FRAPPA (José), né à Saint-Étienne (Loire), élève de Pils et de M. P.-C. Comte. — Mention honorable 1880. — Rue Pergolèse, 12 *bis*.

N° 1077. *La Femme au manteau bleu; portrait.*

H. $2^{m}12$. — L. $1^{m}12$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune dame, vue de trois quarts, debout, en train de se ganter. La tête nue, elle porte une robe de soie blanche décolletée, et, par-dessus, un manteau de peluche bleu clair, bordé de fourrure noire. Elle tient, dans la main droite, un éventail de plumes blanches. Au fond, une tapisserie de verdures, suspendue à droite par une cordelière; à gauche, un siège en chêne sculpté.

Signé à droite : *José Frappa.* 1889.

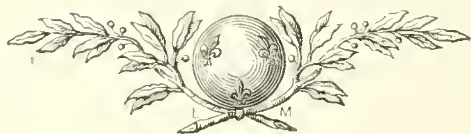
LÉPINE (Stanislas), né à Caen, élève de Corot. — Mention honorable 1884. — Rue Milton, 38.

N° 1662. *Le Marché aux pommes, à Paris.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}70$.

Au premier plan, la chaussée d'un quai sur lequel sont groupés des marchands et marchandes, au milieu de tables et de charrettes, devant deux bateaux, couverts de bâches en toile, amarrés le long du quai. Au deuxième plan, la Seine, entre la pointe d'une île, bordée d'arbustes, à gauche, et de hautes maisons, à droite. Au fond, Notre-Dame. Ciel chargé de nuages blancs. A gauche, un panier de pommes, renversé, sous une bâche verte; un homme, qu'on voit de dos, auprès de trois grands paniers remplis de pommes, est en train de soulever un autre panier.

Signé à droite, en bas : S. *Lépine.*





Emile Adan pinx. — Ch de Billy sc.

LE SOIR



ARTISTES HORS CONCOURS

ADAN (Louis-Émile), né à Paris, élève de Picot et de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1882. — Rue de Courcelles, 75. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 8. *Le Soir.*

H. 1m30. — L. 1m85.

Au milieu, sur le premier plan, une vieille paysanne, qu'on voit de profil, arrêtée sur la route, devant un mur bas qui soutient des terrains en pente, y pose un panier rempli de pommes de terre. A sa droite, tournant le dos, un gamin de trois ou quatre ans, en culotte courte, debout sur le mur, traîne de la main droite une fourche. Au deuxième plan, sur la pente du champ, une jeune paysanne, de face, une longue corbeille appuyée sur la hanche, se tourne vers eux. Dans le fond, un homme, en chemise rouge, penché vers le sol. En bas, sur la gauche, la route tourne et passe, en contre-bas, devant une grange à porte cintrée. Au fond, une ligne de collines. A droite, les teintes dorées du soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *Émile Adan.*

BENJAMIN-CONSTANT (Jean-Joseph), né à Paris, élève de Cabanel. — Impasse Hélène, 15 (avenue de Clichy). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 193. *Le Jour des funérailles; scène du Maroc.*

H. 2^m78. — L. 4^m25. — Fig. un peu plus grandes que nature, en pied.

Intérieur de salle éclairée, du fond, à gauche, par une petite fenêtre donnant sur des verdures. Au premier plan, sur un tapis gris à bordure rousse et bleue, le défunt, à face noire, vêtu d'un burnous blanc et d'un manteau bleu clair, les pieds nus, étendu sur le dos, la tête appuyée sur une selle de velours noir brodé. A ses pieds, à droite, un sabre dans un fourreau et une branche de laurier, et plus loin, sur les dalles, un étendard avec une hampe à gros pommeau de cuivre. En arrière, au fond de la salle, sur un degré qui longe le mur, à droite, une femme assise, enveloppée dans un manteau de laine et regardant fixement le mort, et, près d'elle, un peu en arrière, deux autres femmes, assises sur leurs genoux, appuyées contre le soubassement du mur en faïences peintes. A gauche, dans l'angle, près de la fenêtre basse, une négresse assise. A la muraille sont suspendues des armes : fusil, sabre, etc.

A droite : *Benj. Constant.* 1889.

BONNAT (Léon), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 300. *Idylle.*

H. 2^m08. — L. 1^m28. — Fig. de petite grandeur naturelle.

Jeune fille, vue de dos, nue, ses cheveux blonds retroussés sur la nuque, tenant ses bras levés et ses doigts entrelacés avec ceux d'un jeune homme brun, également nu, placé vis-à-vis d'elle, qu'on voit de

face, sur la gauche, et qui la regarde tendrement. Fond de terrain neutre. A droite, par une échancrure, un coin de ciel bleu.

Signé à gauche, en bas : *L^n Bonnat.* 1889.

N° 301. *Portrait de M. le Dr B...*

H. 0^m73. — L. 0^m65. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Homme d'âge mur, chauve, barbe courte et grisonnante, avec des lunettes, vu de trois quarts, tourné à droite. Il est assis sur une chaise à dossier d'étoffe bleue, les bras croisés, et porte une redingote noire. Fond neutre.

Signé à gauche, en haut : *L^n Bonnat.* 1888.

BRETON (JULES-ADOLPHE), membre de l'Institut, né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix de Vigne et de Dröl-ling. — A Courrières (Pas-de-Calais). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 372. *Portrait de ma fille, Mme Demont-Breton.*

H. 1^m05. — L. 0^m78. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme, aux cheveux châtains, aux yeux gris bleu, en robe rouge, assise sur une chaise de cuir à clous dorés, près d'un chevalet placé à droite. De la main droite, elle essuie un pinceau à un chiffon qu'elle tient de la gauche avec sa palette. Sur le chevalet, une toile ébauchée représentant des enfants nus dansant dans la verdure. Au fond, à gauche, un bahut de Chine.

Signé à gauche, en bas : A ma fille.
Jules Breton.

BUSSON (CHARLES), né à Montoire (Loir-et-Cher), élève de Rémond et de M. Français. — Place Pigalle, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 425. *Commencement de crue sur le Loir (Vendômois).*

H. 1m65. — L. 2m35.

Au premier plan, les eaux jaunâtres et écumeuses de la rivière gonflée, que traverse, au deuxième plan, un pont de pierre dont on voit sept arches. A gauche, sur la berge, quelques saules et peupliers devant une maison basse à toiture d'ardoise; une paysanne en noir gravit le talus. Vers la droite, au milieu des eaux, un bouquet d'arbres et quelques tertres herbus d'un îlot bas presque submergé. A droite, sur la rive, près du pont, une file de maisons couvertes de tuiles. Au fond, une longue ligne de coteaux escarpés et sablonneux, couronnés de taillis jaunissants. Ciel gris, très chargé de nuages sombres sur la gauche.

Signé à droite, en bas : *Ch. Busson.* 1889.

BOUGUEREAU (WILLIAM-ADOLPHE), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 330. *Psyché et l'Amour.*

H. 2m05. — L. 1m18. — Fig. un peu plus petites que nature.

Jeune homme nu, aux cheveux blonds et frisés, la taille ceinte d'une draperie bleue flottante, avec des ailes blanches, s'envolant, de face, dans les airs. Le bras droit levé, il tient enlacée, du bras gauche, une jeune fille qu'on voit aussi de face, la tête renversée, les cheveux flottants, tenant sa main gauche sur sa poitrine. Fond de ciel bleu.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1889.

CAROLUS-DURAN (Émile-Auguste), né à Lille (Nord). — Passage Stanislas, 11 (rue Notre-Dame-des-Champs, 58). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 484. *Bacchus.*

H. $3^{m}60$. — L. $5^{m}20$. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Au milieu, sur le deuxième plan, Bacchus, couronné de pampre, le torse nu, la main appuyée sur un thyrse d'or, arrive, de la droite, traîné sur un char doré par trois hommes nus. Derrière lui, sur le même char, une femme debout. De chaque côté du char, des bacchants et bacchantes marchant dans le même sens; au fond, quelques bacchants gesticulant ; sur le devant, un jeune garçon jouant de la double flûte, deux femmes nues, l'une rejetant en arrière une draperie blanche, l'autre agitant un tambourin, un homme aviné, soutenant par la ceinture une femme échevelée qui tombe la tête en avant, et sur l'épaule duquel s'appuie une autre femme chancelante qu'on voit de dos. Derrière, Silène au milieu d'une foule hurlante. Sur le premier plan, à droite, dans l'herbe, une femme nue, étendue sur le dos, dans une draperie rouge; à gauche, un jeune homme et une jeune femme qui s'embrassent en dansant. Au fond, dans le milieu, un pin vert; à gauche, dans l'éloignement, la mer bleue sous un ciel très bleu.

Signé à gauche, en bas : *Carolus-Duran,* 28 janvier 1889, Paris.

N° 485. *Portrait des fils de Mme P. de ...*

H. $1^{m}65$. — L. $1^{m}15$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Deux jeunes garçons aux cheveux blonds, longs et flottants. L'un d'eux, en costume de velours bleu, à collet blanc, culotte courte et bas noirs, est assis, de face, dans un fauteuil. L'autre se tient debout, à droite, appuyé au bras du fauteuil, le corps de profil, la tête de trois quarts. Celui-ci porte un costume noir à revers blancs. Sous les pieds du premier, jeté à terre, un grand chapeau de feutre noir. Fond de tenture rouge. En haut est écrit, à gauche : *Paco;* à droite : *Pipo.*

Signé à gauche, en bas : *Carolus-Duran.* 1888.

COLLIN (Louis-Joseph-Raphaël), né à Paris, élève de Cabanel. — Rue de Vaugirard, 52. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1886.)

N° 610. *Jeunesse.*

H. $1^{m}80$. — L. $2^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, à gauche, au pied d'un arbre, une jeune fille, presque nue, vue de trois quarts, assise sur l'herbe, les bras serrés autour du cou d'un jeune homme allongé à son côté. Celui-ci, appuyant ses bras croisés sur les jambes de la jeune fille, approche sa tête de la sienne en lui tendant ses lèvres. Il porte une ceinture de peau de bête. Derrière le groupe, une plaine, sous le soleil, fermée au fond par des collines bleuâtres; à l'arrière-plan, un troupeau de moutons gardé par un chien noir.

Signé à gauche : *Raphaël Collin.* 1889.

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Boulevard Bineau, 73, à Neuilly-sur-Seine. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 680. *Madone.*

H. $1^{m}95$. — L. $1^{m}30$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme, en robe blanche et manteau blanc, coiffée d'un petit bonnet blanc, marchant, de face, sous une tonnelle chargée de vignes. Elle tient dans ses bras un enfant emmailloté dont elle presse le visage contre sa joue. A gauche, sur un degré de pierre, une gargoulette. Au fond, un mur; à droite, un jardin éclairé par le soleil.

Signé à gauche, en bas : *P. A. J. Dagnan-B. Ormoy.*

N° 681. *Bretonnes au pardon.*

Ce tableau, ayant obtenu la médaille d'honneur, a été décrit page 1.

CABANEL (Feu ALEXANDRE), membre de l'Institut, né à Montpellier, élève de Picot. — Rue Alfred-de-Vigny, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 432. *Portrait de Mme R...*

H. 1m30. — L. 0m95. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame âgée assise, de face, dans un fauteuil à fond bleu. Elle porte, dans ses cheveux blancs, une plume noire formant aigrette. Sa robe, échancrée sur le cou, est en velours noir garni de jais. Dans la main droite, qu'elle appuie sur le bras du fauteuil, elle tient des gants jaunes et dans la gauche l'extrémité d'un boa en fourrure qui lui tourne autour du corps et retombe à droite. Sur la droite, un rideau bleu relevé.

Signé à gauche, en bas : *Cabanel*. 1888.

N° 433. *Portrait de Mme D. A...*

H. 1m70. — L. 1m28. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme, tête nue, en robe blanche garnie de rubans bleuâtres, assise sur un carré de tapisserie, vue de face, devant un paravent chinois en laque doré sur fond bleu. Elle tient la main gauche appuyée sur le bord de son siège et la main droite sur ses genoux. Les pieds, chaussés de souliers brun rouge, sont posés sur un coussin jaune.

Peinture inachevée.

CHAPLIN (CHARLES), né aux Andelys, élève de Drölling. — Rue de Lisbonne, 25. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 537. *Portrait de miss W...*

H. 0m84. — L. 0m54. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune fille aux yeux bleus, aux cheveux blonds ardents, vue de face,

tenant un chat gris endormi sur ses genoux. Elle porte une chemisette tombante d'étoffe légère, et, autour du cou, une écharpe flottante de tulle. Un coquelicot est piqué dans ses cheveux. Sur son bras gauche, un manteau de velours noir.

Signé à droite, en bas : *Ch. Chaplin.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

N° 538. *Premières Fleurs.*

H. $0^{m}84$. — L. $0^{m}54$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme brune, vue de profil, tournée à droite, retenant, des deux mains croisées sur sa poitrine, une mousseline transparente qui lui enveloppe le haut du corps. Elle semble couchée sur une étoffe de couleur rose.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Chaplin.*

DAWANT (ALBERT), né à Paris, élève de M. J.-P. Laurens. — Rue Ampère, 9. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 738. *Le Sauvetage.*

H. $5^{m}75$. — L. $4^{m}70$. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, le flanc cuirassé d'un grand navire, battu par les flots, du haut duquel on a jeté trois cordes auxquelles se tiennent suspendus plusieurs naufragés. En bas, à gauche, une embarcation violemment secouée, dans laquelle sont entassés, pêle-mêle, accroupis entre les bancs, une dizaine de passagers. Sur le premier plan, à l'arrière, un officier, vu de trois quarts, fait un geste de commandement, tandis qu'à l'avant, sur l'arrière-plan, le pilote, qu'on voit de face, fait un geste inutile pour saisir l'extrémité d'une corde qu'on lui a lancée du haut du navire.


Ch. Chaplin



Delort pinx — Fiet

JOUR D'EXIL

DELORT (CHARLES-ÉDOUARD), né à Nîmes, élève de Gleyre et de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1882, ✻ 1889. — Boulevard Berthier, 31. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 786. *Retour d'exil.*

H. 1m12. — L. 1m42.

Intérieur de salon lambrissé, peint en blanc et or. Au milieu, une cheminée de marbre, surmontée d'une glace brisée. Sur le parquet, disjoint et sali, toutes sortes de débris. A droite, sous la porte ouverte, se tiennent, debout, de face, une dame, en costume du Directoire, et un jeune garçon, tous deux en deuil.

DEMONT (ADRIEN-LOUIS), né à Douai (Nord), élève de M. E. Breton. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 794. *Les Lys.*

H. 1m00. — L. 1m50.

Sur le premier plan, à gauche, un massif de lys en fleur; sur le deuxième plan, à droite, sous un hangar de branchages, un vieillard, vu de profil, penché sur un établi de menuisier devant lequel se tient assise, vue de dos, une femme en robe bleue, portant un enfant sur son bras. Derrière, une palissade en bois fermant le jardin, et, par delà, à gauche, quelques maisons basses à toitures de briques, et, dans le fond, à droite, un horizon montagneux. Effet de crépuscule.

Signé à gauche, en bas : *Adrien Demont.*

DEMONT-BRETON (Mme VIRGINIE-ÉLODIE), né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de M. J. Breton. — Méd. 3e cl.

1881, 2e cl. 1883. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)

N° 796. « *L'homme est en mer...* »

H. 1m62. — L. 1m32. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur rustique et pauvre. Une jeune femme, en corsage gris et tablier bleu, assise, presque de face, sur une chaise grossière de paille, au coin d'une cheminée, contre laquelle elle s'appuie, regardant fixement un petit feu qui fume dans l'âtre. Elle porte, couché sur ses genoux, un petit enfant, vêtu d'une chemisette, dont elle tient les pieds nus, joints et tournés vers le feu. A droite, dans l'ombre, un dévidoir et un filet suspendus au mur. Au premier plan, à droite, sur le sol battu, des lièges pour les filets.

Signé à gauche, en bas : *Virginie Demont-Breton.*

FERRIER (Marie-Augustin-Gabriel), né à Nîmes. — Prix de Rome 1872, méd. 2e cl. 1876, 1re cl. 1878, ✻ 1884. — — Rue Saint-Didier, 62.

N° 1008. « *Les Mères maudissent la guerre.* »

Bella matribus detestata.

Horace.

H. 2m95. — L. 4m18. — Fig. grandeur naturelle.

Sur la terrasse d'une maison incendiée, au premier plan, à droite, une jeune femme nue, étendue, sans vie, sur le cadavre d'un jeune homme à la tête bandée, allongé sur le dos. A la tête du jeune homme est agenouillée une vieille femme, aux cheveux blancs et flottants, nue jusqu'à la ceinture, qui se tourne, vue de profil, vers la gauche, en tendant ses deux mains crispées. Derrière elle, debout, de face, une jeune femme, aux cheveux épars, serrant, du bras gauche, contre son sein, un jeune enfant, tend du même côté son poing fermé. Sur le

même plan, plus à gauche, une jeune femme nue, à genoux, presque de face, presse des deux bras, devant elle, un enfant à genoux, tandis qu'une petite fille s'appuie, par derrière, sur son épaule, en se cachant les yeux. Elle tourne aussi la tête vers la gauche, où l'on voit, à l'arrière-plan, galoper, en contre-bas, une foule pressée de cavaliers sauvages, portant des têtes coupées aux arçons de leurs selles et aux fers de leurs piques, dans un nuage de poussière, de flamme et de fumée.

Signé à gauche, en bas : *Gabriel Ferrier.*

FLAMENG (François), né à Paris, élève de son père et de M. J.-P. Laurens. — Avenue des Ternes, 55 (passage Doisy, 5). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1027. *Rollin, principal du collège de Beauvais, à Paris.*

(Fin de la décoration de l'escalier de la Sorbonne.)

H. 4m85. — L. 6m10. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur de cour plantée d'arbres. Au milieu, Rollin, debout, en soutane noire, de face, entre deux ecclésiastiques dont l'un, jeune, vu de profil, à gauche, tient un papier derrière son dos, et l'autre, âgé, de face, a la main sous le menton. Sur le deuxième plan, à gauche, un jeune écolier, la tête nue, en train de lire, près d'un autre jeune homme, coiffé d'un tricorne et portant un manteau gris, qui le regarde; à droite, sur un banc, un autre écolier est assis, un livre à la main, et, tout auprès, deux autres s'entretiennent avec un ecclésiastique âgé, qu'on voit de profil, appuyé contre un arbre. Dans l'éloignement, quelques autres groupes de professeurs et d'élèves. Au fond, à gauche, une église, et à droite des massifs d'arbres. Le sol est jonché de feuilles mortes. Effet de soleil couchant. Au haut du ciel, à gauche, le croissant de la lune.

En haut, sur la bordure, on lit : 1661 — *Rollin* — 1741, et en bas : *Rollin, principal du collège de Beauvais, à Paris.*

GEOFFROY (Jean), né à Marennes (Charente-Inférieure), élève de MM. Levasseur et Eugène Adan. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1883, 2e cl. 1886. — Rue du Faubourg-du-Temple, 54. (Voir les *Livres d'or* de 1881, 1883 et 1886.)

N° 1142. *Le Jour de la visite à l'hôpital.*

H. 1m20. — L. 0m92. — Fig. un peu plus petites que nature.

Intérieur d'une salle d'hôpital. A droite, au premier plan, de profil perdu, tourné à gauche, un homme en veston noir et pantalon gris, les deux mains allongées sur ses genoux, assis sur une chaise de paille au pied d'un lit de fer dans lequel est couché un petit garçon. A gauche, à la tête du lit, une table de nuit couverte d'une serviette blanche, sur laquelle sont posés un pot à tisane et un citron. Derrière le lit, trois autres lits rangés le long de la muraille; dans le premier, un petit garçon qui se soulève pour embrasser une jeune femme qui se penche vers lui; dans le second, un enfant qui dort; dans le troisième, un petit garçon, assis, s'entretenant avec deux petites filles et une vieille dame. Au fond de la salle, un vitrage.

Signé à gauche, en bas : *Geo.* 1889.

Acquis par l'État.

GÉROME (Jean-Léon), membre de l'Institut, né à Vesoul, élève de P. Delaroche. — Boulevard de Clichy, 65. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1152. « *Qui que tu sois, voici ton maître!*
Il l'est, le fut, ou le doit être. »

H. 1m02. — L. 1m64.

Intérieur d'une cage de ménagerie. A droite, sur le premier plan, un grand tigre, couché sur le dos, s'étirant, et un lion, étendu, de profil, et derrière eux, deux lionnes et un lion, assis. Tous regardent vers la

gauche, où se tient, debout, au deuxième plan, les fixant du regard, un enfant nu, aux cheveux blonds et frisés, une flammèche sur le front, avec des ailes blanches, un carquois suspendu par une bandoulière de fleurs, qui s'appuie de la main gauche sur un arc doré. Derrière l'enfant, un tigre s'avançant de face, un lion et une lionne couchés. Sur la droite, un grillage à travers lequel un léopard passe la tête en miaulant.

Signé à gauche, en haut : *J. L. Gérôme.*

HARPIGNIES (Henri), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1298. *Pleine lune.*

H. $1^{m}14$. — L. $0^{m}87$.

Sur le premier plan, au milieu, un sentier, entre deux bouquets d'arbres ébranchés, conduisant vers un lac qui occupe le second plan. Au fond, un cercle de montagnes au-dessus desquelles monte la lune, qui se reflète dans le lac.

Signé à gauche, en bas : *Harpignies.* 89.

N° 1299. *Les Alpes-Maritimes; vue prise à Antibes, dans la villa Muterse.*

H. $1^{m}12$. — L. $1^{m}65$.

Sur le premier plan, au milieu, deux grands arbres dénudés, n'ayant plus que quelques feuilles jaunes, entre des blocs de rochers. A gauche, un sentier tournant dans un terrain en pente. A l'arrière-plan, dans l'éloignement, la presqu'île d'Antibes, couverte de maisons blanches, au milieu de la mer très bleue. Tout au fond, une ligne de montagnes couronnées de neiges. Ciel très limpide.

Signé à gauche, en bas : *H^i Harpignies.* 1889.

HÉBERT (Ernest), membre de l'Institut, né à Grenoble. — Boulevard Rochechouart, 55. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1316. *La Solitaire.*

H. 0^m90. — L. 0^m70. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Femme encore jeune, coiffée d'un turban de velours noir d'où s'échappent de longs cheveux châtains en désordre, vue de face, accoudée, à droite, sur une pierre moussue, dans un bois. Le sein gauche découvert, les bras nus, l'épaule droite et la taille enveloppées dans une étoffe rayée de couleur verdâtre, elle tient sa main gauche posée sur son bras droit. Elle porte à l'oreille un anneau d'or. Fond de feuillage, pointillé de rayons de soleil.

Signé, dans le rocher : *H.*

HENNER (Jean-Jacques), membre de l'Institut, né à Bernviller (Alsace), élève de Drölling et de Picot. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1326. *Prière.*

H. 1^m45. — L. 0^m86. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme agenouillée sur le sol, la tête levée, les mains croisées, vue de profil, tournée à gauche. Elle a la poitrine et les jambes nues. Une étoffe bleu clair lui couvre la ceinture et les cuisses. Ses longs cheveux, d'un blond ardent, lui descendent le long du dos, presque jusqu'aux genoux. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *II Henner.*

N° 1327. *Martyre.*

H. 0^m48. — L. 0^m55. — Tête grandeur naturelle.



J. P Laurens pinx. A Duvivier sc.

LES HOMMES DU S^T OFFICE

Une tête de jeune fille, coupée, les yeux ouverts, avec de longs cheveux noirs, posée, de profil, sur une pierre, entre deux palmes vertes. Fond neutre.

Signé à droite, en haut : *H Henner.*

LAURENS (JEAN-PAUL), né à Fourquevaux (Haute-Garonne), élève de L. Cogniet et de M. Bida. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1561. *Les Hommes du Saint-Office.*

H. 1m45. — L. 2m00.

Intérieur d'une salle en pierre, éclairée à droite par une fenêtre grillée. Le long de l'embrasure de la fenêtre, une longue table, couverte de papiers, au bout de laquelle, sur le premier plan, est assis, vu de profil, dans un fauteuil de cuir, un moine, vêtu de blanc, la tête sous son capuchon, lisant sur une grande feuille qu'il tient à la main. Un autre moine, habillé de même, est assis, à l'arrière-plan, au fond de la salle, à l'autre bout de la même table. Au milieu de la salle, sur le premier plan, assis dans un fauteuil placé sur un gradin, un moine, vêtu de blanc, coiffé d'une petite calotte noire, se tourne avec attention, en s'appuyant le menton sur la main, du côté du moine qui lit. Près de celui-ci, au premier plan, à l'angle d'un pilier auquel est suspendue une croix de bois noir, un pupitre sur lequel est posé un grand livre ouvert, et, au pied du pupitre, plusieurs livres et cartons.

Signé à droite, en bas : *Jean Paul Laurens.*

LEROLLE (HENRY), né à Paris, élève de Lamothe. — Méd. 3e cl. 1879, 1re cl. 1880. — Avenue Duquesne, 20. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 1667. *Albert le Grand au couvent Saint-Jacques.*

(Panneau décoratif pour la Sorbonne.)

H. 5m30. — L. 6m10. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur de cloître planté d'arbres. Sur le deuxième plan, à gauche, Albert, en costume dominicain, robe blanche et manteau noir, debout, la tête nue, de profil, tourné à droite, montre de l'index droit un livre ouvert qu'il tient dans l'autre main, en regardant un groupe de huit auditeurs placés à droite. Le premier de ceux-ci, au premier plan, vu de profil, est drapé dans un grand manteau brun. Deux autres, de tout jeunes gens, têtes nues, l'un en noir, l'autre en blanc, sont assis, vus de profil, sur un banc de pierre au dossier duquel s'appuie un quatrième, du même âge, qui suit des yeux sur le livre qu'un de ses camarades tient devant lui. Un peu plus loin, derrière eux, deux autres, plus âgés, se tiennent, debout, de trois quarts, enveloppés dans des frocs, la tête couverte, au pied d'un arbre, et, sur la gauche, tout près du maître, au même plan, deux autres encore, dont le premier, un jeune homme aux longs cheveux, coiffé d'une petite calotte pointue, s'enveloppe dans un grand manteau. A droite, derrière le groupe, une rangée de grands marronniers presque dénudés, et, dans l'éloignement, à gauche, une galerie de cloître, percée de fenêtres ogivales, devant laquelle se promènent quelques moines. Le sol est jonché de feuilles mortes. Ciel blanc très clair.

Sur la bordure, en bas, est écrit : *Albert le Grand au Couvent St-Jacques.*

LHERMITTE (Léon-Augustin), né à Mont-Saint-Père (Aisne), élève de M. Lecoq de Boisbaudran. — Rue Vauquelin, 19. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1700. *Claude Bernard.*

H. 1m85. — L. 2m90. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, sur le second plan, debout, de face, tête nue, avec un



Le[illegible]le pinx — G. Poynot sc.

ALBERT LE GRAND AU COUVENT SAINT JACQUES



Lhermitte pinx R. de Los Rios sc

CLAUDE BERNARD



E. Daumont sc.

LE MATIN DANS LES PRÈS DE PERROUSE

tablier de toile, Claude Bernard, ayant devant lui, sur une table, un lapin couché, tient de la main droite une lancette attachée à des fils électriques et fait de la main gauche une démonstration. Près de lui, vers le fond, un homme âgé, coiffé d'une calotte noire, portant un gilet rouge sous son tablier, regarde, tout en maniant un instrument sur la table. A gauche, quatre auditeurs debout, le premier, de profil, la tête penchée, le second (Paul Bert), de face, les bras croisés, le troisième, grisonnant, de trois quarts, tenant son binocle de la main droite, le quatrième, de profil, un cache-nez à carreaux gris et blancs enroulé autour du cou, portant sous le bras un registre. Sur le premier plan, au milieu, appuyé sur une table, une serviette à la main, vu de dos, un jeune homme en vêtement gris et tablier blanc ; à droite, assis devant la table, de profil, un jeune homme, portant un binocle, en vêtement noir, s'apprête à écrire sur un grand cahier, en regardant le professeur. Au fond, une porte vitrée, entr'ouverte. A gauche, le long du mur, des rayons chargés de fioles et de bouteilles ; à droite, un tableau noir suspendu.

Signé à gauche, en haut : *L. Lhermitte.* 1889.

Panneau destiné à la décoration de la grande salle des commissions de la Faculté des Sciences à la Sorbonne.

COMMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

PELOUSE (LÉON-GERMAIN), né à Pierrelaye (Seine-et-Oise). — Rue Poncelet, 26. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2083. *Le Matin dans les prés de Perrouse, près Avanne* (*Doubs*).

H. 1m30. — L. 1m95.

Sur la droite, au second plan, trois saules. Près du premier, à gauche, adossée à une barrière en planches, une petite paysanne, tenant une branche à la main. Un peu plus en arrière, sur la gauche, deux autres saules. Au fond, entre ces bouquets d'arbres, un village au bas

d'une côte escarpée; sur la droite, la plaine ouverte. Au premier plan, à gauche, des dindons. Effet de lumière matinale, venant du fond et projetant les ombres en avant.

Signé à droite, en bas : *G. Pelouse.* 89.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

PILLE (CHARLES-HENRI), né à Essommes (Aisne), élève de M. F. Barrias. — Méd. 1869, 2e cl. 1872, ✻ 1882.

N° 2149. *Le Bourgmestre.*

H. 0m80. — L. 1m04. — Fig. plus petite que nature, en buste.

Homme grisonnant, coiffé d'un tricorne noir, assis, de face, dans un fauteuil de tapisserie, devant une table couverte de livres et de papiers. Habit rose, gilet brodé à fleurs, cravate blanche. Il tourne légèrement la tête à droite et tient dans la main gauche un papier. Derrière lui, à gauche, un buffet de chêne sculpté, sur lequel sont rangés des pots en faïence de Delft.

Signé à gauche, en bas : *H. Pille.*

RAPIN (ALEXANDRE), né à Noroy-le-Bourg (Haute-Saône), élève de MM. Gérôme et Français. — Rue de Bourgogne, 52. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2236. *La Prairie à Lavans-Quingey (Doubs).*

H. 0m95. — L. 1m45.

Au premier plan, à droite, un saule. Au deuxième plan, sur la gauche, un gamin, assis sur un talus, devant un fossé entouré de broussailles. Plus loin, un pré où paissent deux vaches. Fond de collines

bleuâtres. Lumière du matin, venant du fond et projetant en avant les ombres.

Signé à gauche, en bas : *Rapin.*

ROBERT-FLEURY (Tony), né à Paris. — Rue de Douai, 69. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2299. *Madeleine.*

H. 1m25. — L. 1m65. — Fig. un peu moins grande que nature, en pied.

Intérieur de grotte. Jeune femme nue, agenouillée sur une natte, de profil, devant un bloc de pierre à gauche, sur lequel elle s'accoude. De la main gauche, elle tourne les feuillets d'un grand livre posé devant une ouverture du rocher, auprès d'une tête de mort. Dans la pénombre, au fond, à droite, une gargoulette de terre rouge et un pain.

Signé à gauche, en bas : *Tony Robert-Fleury.*

N° 2300. *Portrait de Mme la vicomtesse de P...*

H. 0m00. — L. 0m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme, de face, tête nue, en robe bleu clair pointillée de blanc, décolletée, les bras nus, avec un manteau jeté sur les épaules. Yeux gris, nez retroussé, grosses lèvres. Elle porte une rose-thé dans les cheveux et des perles aux oreilles. De la main gauche elle tient, à la hauteur de la ceinture, un éventail en nacre, et, de la main droite pendante, l'extrémité de son manteau en velours violet, doublé de soie rose, à col de fourrure. Bracelet au bras gauche.

Signé, en haut : *T. Robert-Fleury.* M D CCC LXXXVIII.

ROLL (Alfred-Philippe), né à Paris, élève de MM. Gérôme et Bonnat. — Rue Alphonse-de-Neuville, 41. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2320. *En été.*

H. $2^{m}00$. — L. $2^{m}60$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur d'un taillis. Sur le premier plan, à gauche, une jeune femme, en robe blanche décolletée, les bras nus, qu'on voit de profil, tenant une touffe de roses. Auprès d'elle, une chaise de jardin, peinte en bleu. A droite, assise dans l'herbe, une autre jeune femme, habillée de rose, appelant un chien gris. Derrière le chien, à l'arrière-plan, accourt, de face, un petit garçon en blanc, dans les hautes herbes. Au fond, un fouillis d'herbes vertes et d'arbustes.

Signé à gauche, en bas : *Roll.* 88.

Acquis par l'État.

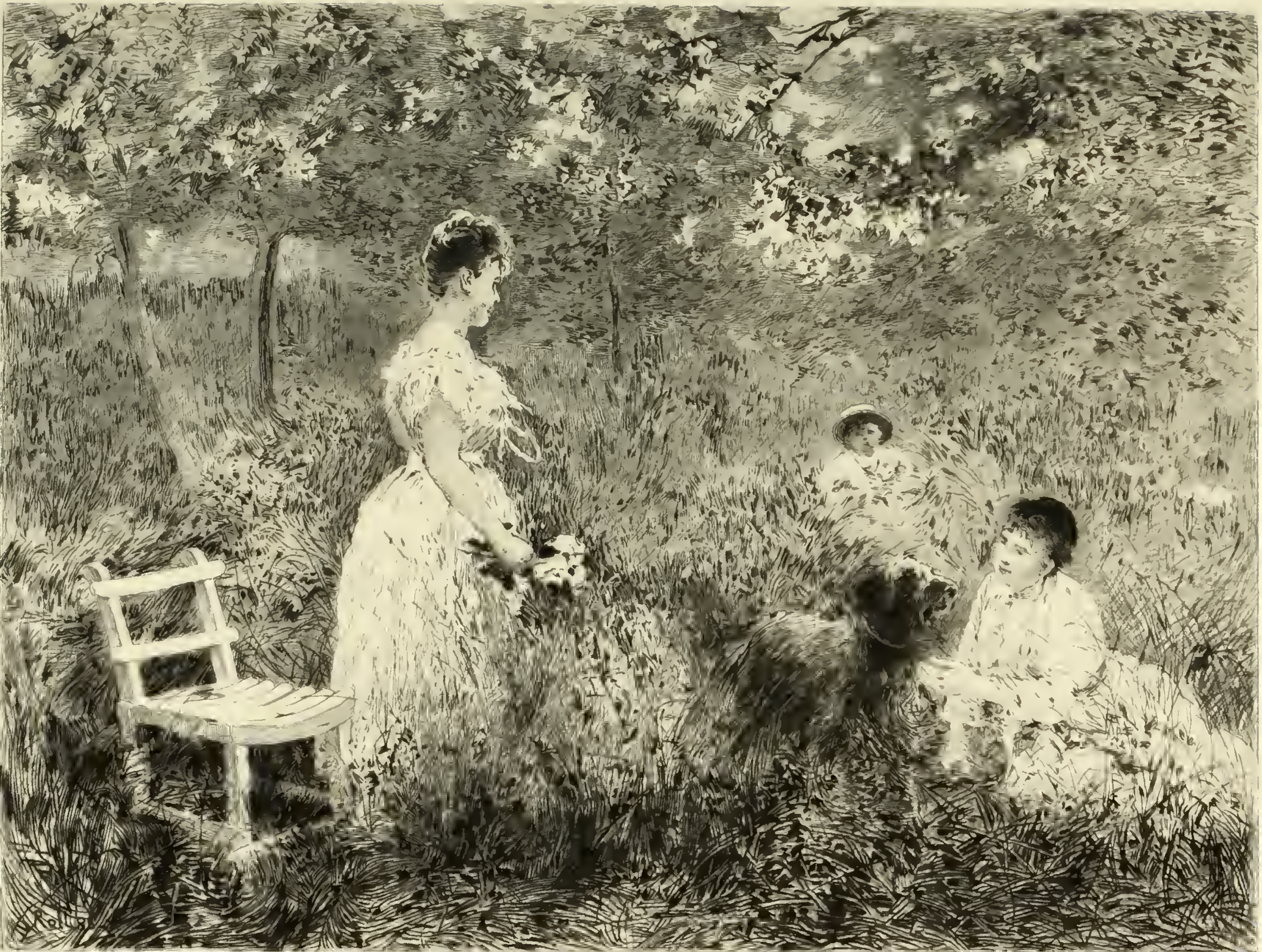
N° 2321. *Enfant et Taureau.*

H. $1^{m}85$. — L. $2^{m}50$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

A gauche, un petit garçon, debout, presque de face, nu jusqu'à la ceinture, portant un vieux pantalon gris et chaussé de sabots. Il tient par une longe de corde un taureau roux tacheté de blanc, qu'on voit de trois quarts, sur la droite. Derrière le taureau, une palissade et une rangée de tournesols en fleur devant une maison basse. Derrière l'enfant, à gauche, la plaine verte.

Signé à gauche, en bas : *Roll.* 88.

TATTEGRAIN (Francis), né à Péronne, élève de Boulanger et de MM. Crauck, Lepic et J. Lefebvre. — Mention honorable 1881, méd. 2e cl. 1883. — Boulevard de Clichy, 12. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)



Roll pinx L. Muller sc

EN ÉTÉ

N° 2535. *Louis XIV aux Dunes.*

Huit jours après la victoire, le roi visite le champ de bataille, près du village de Zuidcootte (23 juin 1658)... Le lieu fut soigneusement considéré, malgré l'horreur des cadavres que les vents avaient découverts dessus les sables. (LA MESNARDIÈRE, *Relations de guerre.*)

H. $3^{m}20$. — L. $7^{m}10$. — Fig. un peu plus petites que nature.

Au premier plan, au milieu, à demi enfoncé dans les sables, un cadavre, demi-nu, de soldat, près duquel est plantée une croix faite avec un porte-arquebuse. Sur la gauche, un tas d'autres cadavres, gonflés et verdis, d'hommes et de chevaux, d'où s'envole un corbeau effrayé. Au deuxième plan, au milieu, non loin du premier cadavre, le roi Louis XIV, monté sur un cheval blanc qui renifle cette pourriture, fait un mouvement en arrière en s'approchant du visage un bouquet de fleurs des champs. Près de lui, à gauche, de face, se tient Turenne, son chapeau à la main, monté sur un cheval brun. A droite, une troupe de truands et de gamins en guenilles courant et gesticulant autour de deux gardes à cheval qui les chassent à coups de cravache et d'une grande chaise à porteurs en velours rouge, dans laquelle est assis le cardinal. Derrière, dans l'éloignement, la suite du cortège débouchant d'une échancrure dans la dune, qui s'élève, jusqu'au milieu, vers la gauche, en vaste contre-fort. A gauche, la dune plate, s'étendant jusqu'à la mer, toute couverte de cadavres. Ciel très clair. Lumière vive et fraîche.

Signé à droite, en bas : *F. Tattegrain.* 1889.

VAYSON (PAUL), né à Gordes (Vaucluse), élève de M. J. Laurens. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1879, ✻ 1886. — Rue Fortuny, 13. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 2626. *Le Berger et la Mer.*

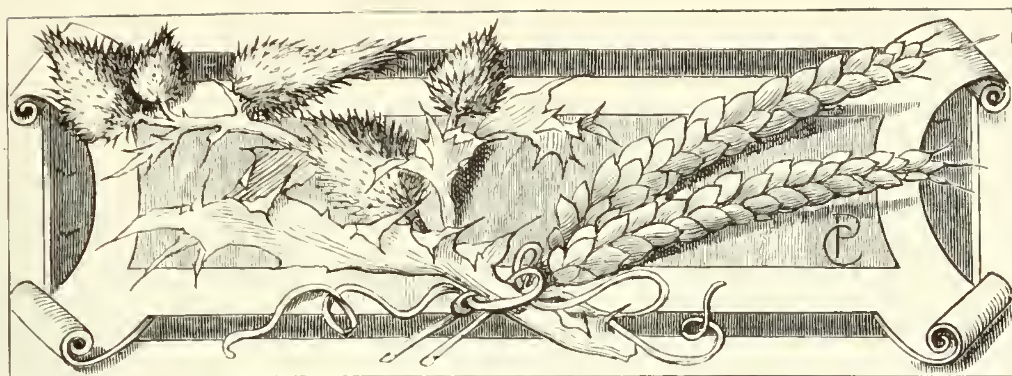
H. $1^{m}75$. — L. $1^{m}70$.

A droite, sur un rocher, un berger, en vêtement de peau, coiffé d'un

feutre gris, debout, de profil, appuyé sur un long bâton, regardant la mer, qu'on aperçoit en bas, sur la gauche. A ses pieds, devant lui, un chien noir. Au bas du rocher, à gauche, une dizaine de moutons paissant sur la falaise, et, sur la droite, au premier plan, un petit agneau, levant la tête vers le berger.

Signé à gauche, en bas : *P. Vayson.*





SCULPTURE

MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE

MICHEL (Gustave-Frédéric), né à Paris, élève de Jouffroy. — Méd. 2e cl. 1875. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 4723. *La Fortune enlevant son bandeau.*

Figure un peu plus grande que nature.
H. 2m50. — L. 0m90. — Pr. 1m50.

Femme nue, aux cheveux flottants, le pied gauche posé sur une petite roue, la jambe droite jetée en arrière, lancée en avant. De la main droite elle arrache un bandeau qui lui entoure la tête et lui cache les yeux.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

GARDET (Georges), né à Paris, élève de MM. A Millet et Fremiet. — Mention honorable 1886, méd. 3e cl. 1887. — Avenue de Breteuil, 78. (Voir le *Livre d'or* de 1887.)

N° 4408. *Chien danois.*

Marbre gris. Animal grandeur naturelle.
H. 0m90. — L. 0m60. — Pr. 1m65.

Un gros chien, couché, regardant en face, les pattes de devant allongées, les pattes de derrière repliées à gauche. Il porte un collier de cuir à gros clous carrés.

PUECH (Denys), né à Gavernac (Aveyron), élève de MM. Falguière et Chapu. — Méd. 3e cl. 1884, Prix de Rome 1884. — A Rome, villa Médicis, et à Paris, boulevard de Sébastopol, 104. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 4839. *Muse d'André Chénier.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m10. — L. 0m95. — Pr. 0m85.

Jeune fille nue, assise à terre, les genoux pliés, serrant contre sa poitrine une tête enveloppée d'un voile.

Acquis par l'Etat.

HANNAUX (Emmanuel), né à Metz, élève de Dumont et de MM. Thomas et Bonnassieux. — Méd. 3e cl. 1884. — Rue Bochard-de-Saron. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 4484. *Le Drapeau.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2m50. — L. 1m35. — Pr. 1m10.

Un homme nu, le pied gauche en avant, tenant une courte épée dans la main droite, soutient de la main gauche un jeune homme nu, qui s'affaisse, en fermant les yeux, à son côté. Celui-ci serre sur sa poitrine un drapeau de la main droite. Sur le sol, un fourreau.

Signé sur la banderole qui entoure le fourreau : *Emmanuel Hannaux.*

GEOFFROY (Adolphe-Louis-Victor), né à Paris, élève de son père. — Méd. 3e cl. 1875. — Rue de Vaugirard, 152.

N° 4420. *Lion et lionne.*

Groupe. Plâtre. Animaux de grandeur naturelle.
H. 1m50. — L. 1m45. — Pr. 2m60.

Lion assis caressant une lionne. La lionne, passant par-dessus lui, vient lui tendre la tête du côté droit; il se retourne pour la lécher.

Signé derrière le lion, sur le sol : *A. Geoffroy.* 1889.

HOUSSIN (Édouard-Charles), né à Douai (Nord), élève de Jouffroy et de M. Aimé Millet. — Mention honorable 1886, méd. 3e cl. 1887. — Rue Denfert-Rochereau, 37. (Voir le *Livre d'or* de 1887.)

N° 4517. *Phaéton.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m50. — L. 1m30. — Pr. 1m10.

Nu, debout, prêt à tomber en avant, il lève les bras au ciel. Derrière lui, son char fracassé.

Acquis par l'État.

LAPORTE (Alexandre-Gabriel), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1886. — A Toulouse, allée Saint-Michel, 25. (Voir le *Livre d'or* de 1886.)

N° 4583. *Tircis.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m50. — L. 1m20. — Pr. 1m25.

Jeune homme nu, couronné de lauriers, assis sur un rocher, la jambe droite relevée sous la jambe gauche. Il lève la main droite en l'air, en se penchant du même côté et s'appuie, de la gauche, sur le rocher.

Commandé par l'État.

SOULÈS (Félix), né à Eauze (Gers), élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Rue du Faubourg-Saint-Jacques, 35.

N° 4950. *Enlèvement d'Iphigénie par Diane.*

Groupe. Plâtre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2m40. — L. 0m95. — Pr. 1m85.

Diane, toute nue, le pied gauche posé sur un nuage, la jambe droite jetée en arrière, s'élance, la main droite en avant, en serrant, du bras

gauche, contre sa hanche gauche, la petite Iphigénie évanouie. Elle porte un petit croissant sur la tête. La jeune fille, les bras croisés, la tête penchée, les yeux clos, est vêtue d'une longue tunique flottante et transparente.

LECHEVREL (Alphonse-Eugène), né à Paris, élève de M. François. — Mention honorable 1884, méd. 3e cl. 1888. — Place du Marché-Saint-Honoré, 26. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 5091. *Consultatio.*

Médaille. Esquisse et épreuve. Plâtre.

Une femme nue, de profil, assise sur un cube de pierre, vis-à-vis d'un terme d'homme barbu. Les jambes croisées, elle s'appuie de la main gauche sur son siège, et tient l'autre levée. Une écharpe légère, passée sur son épaule gauche, revient tomber sur sa cuisse. Devant elle est un trépied d'où sort une fumée. Derrière elle, un petit arbre. Au-dessus est écrit : KONΣYLTATIO.

Signé en bas : *Lechevrel.*

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

SAULO (Georges-Ernest), né à Angers, élève de MM. Cavelier et Roubaud. — Rue Campagne-Première, 12.

N° 4924. *La Captive.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m00. — L. 1m25. — Pr. 0m85.

Jeune femme nue, assise, de face, sur un siège de pierre recouvert d'une draperie. Les cheveux flottants, la jambe gauche repliée sous la droite, la tête penchée en arrière, elle s'étire en étendant le bras droit et en soutenant sa nuque de la main gauche. Son pied droit est posé sur un petit tabouret.

Signé à droite, sur le siège : *Saulo.* 89.

GUILLOT (Anatole), né à Étigny (Yonne), élève de MM. Tessier, Falguière et Gautherin. — Rue du Montparnasse, 13.

N° 4475. *Dénicheur d'aigles.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m00. — L. 1m05. — Pr. 0m90.

Homme nu, robuste, aux cheveux courts, la jambe droite en avant, serrant de la main droite le cou d'un aigle qui se débat, et dont il

tient l'aile de la main gauche. Entre ses jambes, sur le sol, un autre aigle étendu, mort.

PIERRE (LOUIS), né à Paris. — Mention honorable 1881. — Rue Lhomond, 52.

N° 4829. *Botteleur tordant un lien.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m00. — L. 1m10. — Pr. 1m00.

Homme nu, imberbe, aux cheveux courts, très robuste, debout. Posé sur le pied droit, la tête penchée, il appuie le pied gauche en avant sur le bout d'un lien de paille, dont il tient, de la main gauche, l'autre bout qu'il s'apprête à tordre de la droite. Sur le sol, des brins de chaumes.

FOURNIER (ÉDOUARD), né à Dijon, élève de MM. Falguière et Cavelier. — Rue d'Odessa, 9.

N° 4381. *Charité laïque.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m65. — L. 2m60. — Pr. 1m40.

Soldat d'infanterie, blessé, étendu sur le dos. Une jeune femme, la tête nue, le genou droit posé en terre, lui soutient la tête sur son genou gauche, en la soulevant d'une main, tandis que de l'autre elle approche une éponge. Le blessé, s'appuyant sur le sol de sa main gauche crispée, étend en l'air le bras droit. Sous sa jambe, à droite, un képi et une crosse de fusil.

LÉVY (Charles-Octave), né à Paris, élève de Toussaint. — Mention honorable 1887.

N° 4645. *Prisonnier.*

Statue. Plâtre.
H. 1m75. — L. 1m05. — Pr. 0m90.

Homme nu, assis et enchaîné sur un rocher. Il se penche à gauche, soulevant de la main une grosse chaîne, passée autour de son pied gauche et fixée au sol. Son bras droit, derrière son dos, est attaché par une autre chaîne fixée au rocher. Sur sa cuisse gauche est jeté un lambeau de draperie.

LANCELOT (Mlle Marcelle-Renée), née à Paris, élève de son père et de M. Ponscarme. — Mention honorable 1888. A Malakoff (Seine), rue de la Chapelle, 31.

N° 4577. *Le Champagne.*

Projet de plateau. Plâtre. Forme ronde.
Diamètre 0m70.

Au centre, une femme nue, échevelée, soutenue dans les airs par des groupes de petits génies ailés, en train d'écrire sur un écusson de forme échancrée que lui présentent quelques-uns de ces enfants. Alentour, dans cinq compartiments, de forme ovale, séparés par des figures allégoriques et des têtes d'animaux, des scènes de vignobles : 1° *les Vendanges;* 2° *Intérieur d'un cellier;* 3° *la Cuvée;* 4° *le Pressoir;* 5° *Visite dans les caves.*

Signé au centre : *Marcelle Lancelot.* 89.

HOUDAIN (André d'), né à Cambrai (Nord), élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1887. — Rue de Fleurus, 27.

N° 4515. *Faune.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m70. — L. 1m10. — Pr. 1m05.

Nu, la tête couronnée de feuillages, il est assis, les jambes croisées, sur un tronc d'arbre, et, s'appuyant de la main droite sur un bâton, se penche, en riant, à gauche, la main relevée de ce côté à la hauteur du menton. A ses pieds, une gourde.

CROS (Henry), né à Narbonne, élève de Jouffroy, d'Étex et de M. Valadon. — Mention honorable 1888. — Rue du Regard, 6.

N° 4240. *Le Fil d'Ariadne.*

Bas-relief. Verre.
H. 1m10. — L. 0m75. — Pr. 0m10.

A droite, de face, debout, Thésée, nu, la main gauche posée sur une massue, prenant de la main droite un fil blanc qu'Ariadne, en tunique blanche, debout, sur la gauche, vue de profil, lui offre d'une main, en tenant son fuseau de l'autre. Entre eux, en arrière, vue de face, une jeune femme, vêtue d'une tunique jaune sous un manteau violacé. Fond bleu.

Acquis par l'État.

RAMBAUD (Pierre), né à Allevard (Isère), élève de Jouffroy et de M. Chapu. — Mention honorable 1883. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 4852. *Bayard enfant reçoit sa première épée.*

Statue. Plâtre.
H. 1^m55. — L. 0^m70. — Pr. 0^m45.

Le jeune garçon se tient, debout, la tête levée, la jambe gauche en avant, le poing gauche serré, en pressant, de la main droite, une épée contre sa poitrine. La tête nue, avec de longs cheveux, il porte un justaucorps étroit, des chausses collantes, des bottes éperonnées à revers.

MOREAU (François-Clément), né à Paris, élève de son père et de M. Mathurin Moreau. — Mention honorable 1886. — Rue Pelleport, 140.

N° 4744. *La Guêpe.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m55. — L. 0^m70. — Pr. 0^m70.

Jeune garçon nu, posé sur le pied gauche, retournant la tête, pour chasser de la main une guêpe qui s'est posée sur le bas de sa jambe droite.

Appartient à M. Baguès.

BLOCH (Armand-Lucien), né à Montbéliard (Doubs), élève de MM. Falguière et Mercié. — Boulevard Saint-Jacques, 49.

N° 4059. *Saint Joseph.*

Statue. Bois.
H. 1^m90. — L. 0^m80. — Pr. 0^m60.

Il est représenté debout.

GRÉGOIRE (Louis), né à Paris, élève de l'École des Beaux-Arts et de M. Salmson. — Avenue des Ternes, 55, et passage Doisy, 10.

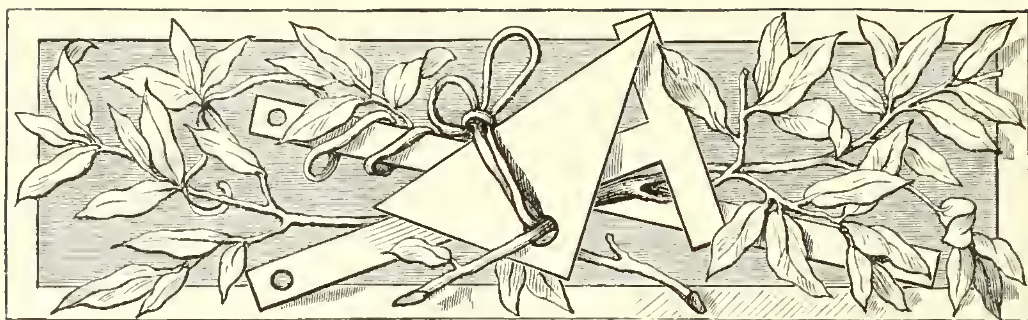
N° 4457. *Nunquam desperandum.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m15. — L. 1m10. — Pr. 1m70.

Jeune homme nu, posé sur la jambe gauche, le pied droit en avant. De la main gauche il serre une bande de linge autour de son poignet droit, blessé. A terre, entre ses pieds, un sabre brisé.

Sur la base est écrit : *Nunquam desperandum.*





ARTISTES HORS CONCOURS

AIZELIN (Eugène), né à Paris. — Méd. 3e cl. 1859, 2e cl. 1861, rap. 1863, ✻ 1867, méd. 2e cl. 1878 (E. U.). — Rue Gay-Lussac, 10.

N° 3970. *Agar et Ismaël.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^{m}90. — L. 0^{m}90. — Pr. 1^{m}05.

Agar, enveloppée d'une grande draperie qui lui couvre la tête et ne laisse voir que l'épaule droite et les bras nus, est assise, la tête penchée, les yeux fixes, sur un rocher. Elle soutient, en l'entourant de son bras, le jeune Ismaël, tout nu, qui, debout, vu de face, s'affaisse sur ses genoux, la main droite sur sa poitrine, le bras gauche pendant, en retournant la tête vers sa mère. A droite, à ses pieds, une jarre et un bâton.

Signé à gauche, sur le rocher : *Aizelin.* 1888.

BARRIAS (Ernest-Louis), membre de l'Institut, né à Paris, élève de Jouffroy, de Cogniet et de M. Cavelier. — Rue Fortuny, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)



Gravé par E Salmon d'après Paul Dubois

JEANNE D ARC
(Plâtre)

N° 4012. *La Chasse.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m95. — L. 0^m80. — Pr. 0^m85.

Jeune femme, debout, posée sur le pied droit, la jambe gauche en arrière, tenant deux petits oiseaux dans sa main droite, qu'elle élève à la hauteur de la tête, et un lapin dans sa main gauche, qu'elle appuie sur l'extrémité d'un arc dont l'autre bout pose à terre. Les cheveux tressés, nue jusqu'à la ceinture, le bas des jambes nu, elle a le milieu du corps couvert d'une draperie retenue à la taille par une bandelette et un nœud d'orfèvrerie. Derrière sa jambe droite, un tronc d'arbre, et, à terre, un carquois rempli de flèches.

Figure décorative pour la salle à manger de l'Hôtel de Ville de Paris.

Commandé par la Ville de Paris.

CHAPU (Henri-Michel-Antoine), membre de l'Institut, né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, de Duret et de Cogniet. — Rue Oudinot, 23. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4159. *L'Espérance.*

Bas-relief. Marbre. Forme cintrée. Fig. plus grande que nature.
H. 2^m70. — L. 1^m85.

Femme drapée, vue de profil, assise sur un rocher. Elle s'appuie de la main droite au rocher, et, redressant la tête, tient le bras gauche levé vers le ciel. A gauche, une vague battant le rocher.

Appartient à M. T...

DUBOIS (Paul), membre de l'Institut, né à Nogent-sur-Seine, élève de Toussaint. — A l'École nationale des Beaux-Arts. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4320. *Jeanne d'Arc.*

Statue équestre. Plâtre.
H. 3^m50. — L. 1^m20. — Pr. 3^m20.

Le cheval, levant la jambe droite, la tête baissée et frémissante, la queue redressée, s'avance d'un trot ferme et rapide. Jeanne, montée sur une selle basse, cuirassée de pied en cap, coiffée d'un casque plat à visière levée, les yeux fixés au ciel, brandit, du bras droit, en l'écartant du corps, une longue épée, tandis qu'elle tient de la main gauche les rênes flottantes de sa monture.

Signé sur la base : *Paul Dubois.*

Destinée à la ville de Reims.

FALGUIÈRE (ALEXANDRE), membre de l'Institut, né à Toulouse, élève de Jouffroy. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4346. *La Musique.*

Statue. Marbre. Dans une niche cintrée. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m50. — L. 1^m45. — Pr. 0^m70.

Jeune fille nue jusqu'à la ceinture, debout, posée sur le pied droit, le pied gauche en avant sur une pierre, penchant la tête à gauche. Elle tient, de la main gauche, le manche d'une mandoline qu'elle appuie sur sa cuisse gauche et dont elle pince les cordes de la main droite. Une draperie, posée sur son épaule droite, retombe par derrière et lui enveloppe tout le bas du corps.

FERRARY (MAURICE), né à Embrun (Hautes-Alpes), élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1879, Prix de Rome 1882, méd. 2e cl. 1886. — Rue Prony, 59; atelier rue Viète, 3. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1882, 1886.)

N° 4359. *Décollation de saint Jean-Baptiste.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $2^{m}75$. — L. $1^{m}25$. — Pr. $1^{m}40$.

Le bourreau, debout, la jambe gauche en avant, coiffé d'un turban, enveloppé de draperies qui lui entourent plusieurs fois le corps et lui cachent le bas du visage, tient la tête coupée du Précurseur dans sa main droite, qu'il appuie sur la poignée d'un grand cimeterre à lame pliante dont la pointe pose à terre. De la main gauche, il laisse retomber une draperie sur le cadavre nu du saint, tombé à sa gauche.

GAUTHERIN (Jean), né à Ouroux (Nièvre), élève de Gumery, de Dumont et de M. Paul Dubois. — Rue d'Assas, 86. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4413. *Portrait de S. M. l'Impératrice de Russie.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}75$. — L. $0^{m}95$. — Pr. $2^{m}50$.

L'Impératrice est assise dans un fauteuil, les pieds sur un coussin.

Appartient à M. C. Jacobsen.

INJALBERT (Antonin), né à Béziers (Hérault), élève de Dumont. — Rue du Val-de-Grâce, 18. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4524. *Enfant au mascaron.*

Groupe. Marbre. Pour une fontaine. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}30$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}80$.

Le fond est formé par un mascaron colossal de faune barbu et sou-

riant. Un petit enfant nu, vu de dos, ébouriffé, riant, placé à droite, se penche à gauche et pose la main sur la grosse bouche du masque en lui aplatissant le nez du bout du doigt.

FREMIET (Emmanuel), né à Paris, élève de Rude. — Rue de la Tour, 70. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4387. *Jeanne d'Arc.*

Statue équestre. Plâtre.
H. $4^{m}20$. — L. $1^{m}45$. — Pr. $2^{m}50$.

Jeanne, la tête nue, coiffée en bandeaux, avec une couronne de lauriers formant nimbe autour de la nuque, serrant, de la main gauche, les rênes de son cheval, élève en l'air, de la main droite tendue, la hampe d'un étendard rejeté par le vent. Elle porte une cuirasse échancrée des deux côtés sur la poitrine, qui laisse saillir les seins, couverts d'une cotte de maille, des jambières et des brodequins de fer. Une écharpe flottante est enroulée autour de son cou. A sa droite, un écu est suspendu, derrière elle, à sa selle, d'une forme élevée. Le cheval, le front couvert d'un chanfrein, la queue très courte, marche au pas en levant la jambe gauche de devant. Le sol est jonché de feuilles de laurier.

LANSON (Alfred), né à Orléans, élève de Jouffroy. — Rue Pelouse, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4579. *La Géographie.*

Terme. Pierre.
H. $2^{m}80$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $0^{m}90$.

Jeune femme, au torse nu, la tête entourée d'une bandelette, tenant dans la main gauche un globe terrestre qu'elle regarde attentivement, et dans la droite un compas. Une draperie légère, jetée sur les épaules, retombe de chaque côté de la figure, qui s'enfonce, à mi-corps, dans une gaine quadrangulaire.

Commandé par l'État.

MERCIÉ (ANTONIN), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Avenue de l'Observatoire, 15. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4717. *La Gloire et la Douleur.*

Figures décoratives pour le monument élevé à Paul Baudry, au cimetière du Père-Lachaise, sur les dessins de M. Ambroise Baudry, architecte.

Modèle. Plâtre. Forme cintrée. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 5^m00. — L. 3^m35. — Pr. 1^m50.

En bas, un sarcophage posé sur deux pieds. Sur le sarcophage, un piédouche supportant le buste, en ronde-bosse, de Paul Baudry, au-dessus duquel une Renommée, figure de femme en haut relief, avec de grandes ailes, descendant d'en haut, à droite, tient une couronne de lauriers. En bas, à gauche, une femme, la tête et le corps enveloppés dans de larges draperies flottantes, se tient accoudée, en pleurant, sur le bord du sarcophage.

MARQUESTE (LAURENT-HONORÉ), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Avenue de Wagram, 25. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4691. *Ève.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m00. — L. 1^m10. — Pr. 0^m70.

Nue, les cheveux flottants, elle s'avance, posée sur le pied droit, l'autre pied légèrement en arrière, la tête levée, les yeux au ciel, tenant la main gauche sur sa poitrine, la main droite tendue en avant.

MOREAU (MATHURIN), né à Dijon, élève de Dumont et de Ramey. — Méd. 2e cl. 1855 (E. U.), 1re cl. 1859, rap. 1861 et 1863, méd. 2e cl. 1867 (E. U.), 1re cl. 1878 (E. U.). — Passage du Montenegro, 15.

N° 4748. *Les Exilés.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur colossale.
H. $2^{m}75$. — L. $1^{m}35$. — Pr. $1^{m}15$.

Un homme d'âge mûr, aux longs cheveux, debout, vu de face, enveloppé de draperies flottantes, la tête baissée, tient son bras gauche autour du cou d'un jeune homme nu qui, debout à son côté, vu de profil, appuie en pleurant la tête sur son épaule. Derrière eux, un bloc de rochers.

COMMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS.

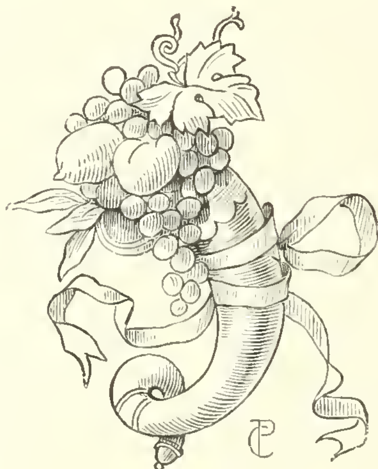
THABARD (MARTIAL), né à Limoges, élève de Duret. — Méd. 1868, méd. 2e cl. 1872, ✻ 1884.

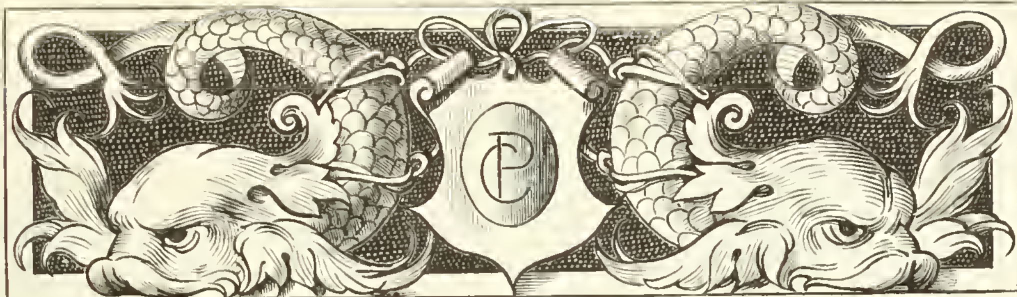
N° 4972. *Le Vainqueur.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}10$. — L. $0^{m}95$. — Pr. $1^{m}25$.

Jeune homme nu, terrassant un aigle qu'il tient étendu sous lui en le maintenant du genou gauche, tandis qu'il lui serre le cou de la main gauche et s'efforce de lui saisir le bec de la droite.

Signé à gauche : *A. Thabard.*





APPENDICE

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret en date du 11 mai 1883.

RÈGLEMENT

DE L'EXPOSITION PUBLIQUE

DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1889

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

ARTICLE PREMIER. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au Palais des Champs-Élysées, à partir du mercredi 1er mai 1889.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et des artistes étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au Palais des Champs-Élysées conformément au règlement particulier de chacune des sections. Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit : en conséquence, l'Administration du Salon considérera toute demande de sursis comme nulle et non avenue, et refusera toute œuvre qui viendrait après le délai fixé.

Art. 2. — Seront admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peinture;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des œuvres qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;

3° Sculpture;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines;

5° Architecture;

6° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, même celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent (cette disposition n'est pas applicable à la gravure et à la lithographie; elle ne l'est pas non plus à la gravure en médailles ou sur pierres fines);

Les ouvrages qui ont figuré aux Salons précédents de Paris ou aux Expositions universelles de Paris;

Les tableaux et autres objets sans cadre;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon, auquel cas ils ne peuvent être présentés que par la famille de l'artiste décédé ;

Les ouvrages non signés;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés en même matière;

Les ouvrages de sculpture encore dans le moule ou non dépouillés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés franco de port à M. le Président de la Société des Artistes français, au Palais des Champs-Élysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — L'artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra, en même temps, donner une notice *signée de lui* contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité,* le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Art. 6. — Les ouvrages de chacun des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice spéciale.

Art. 7. — Un appendice du Catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration de ces monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne sera reproduit au Salon sans une autorisation écrite de l'auteur, qui devra, s'il désire faire reproduire son œuvre, se conformer aux règlements établis.

ART. 10. — L'Administration du Salon fera tout son possible pour assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui auront été confiés par les artistes, mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ces objets se trouveraient endommagés ou perdus par quelque cause que ce soit. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou omissions qui pourraient être commises au Catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera seul juge.

L'ouvrage détérioré volontairement, pour une cause quelconque, par l'artiste lui-même, sera maintenu à la place qu'il occupait, et l'artiste qui l'aura détérioré pourra être privé temporairement du droit d'exposer au Salon, par une décision du Conseil d'administration.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés dans les dix jours qui suivront la fermeture du Salon. Ils seront rendus aux artistes sur la remise du récépissé qui en aura été donné. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'Administration du Salon.

CHAPITRE II. — *De l'Admission au Salon.*

ART. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative en un seul tour de scrutin. Les fonctions de membre du jury ne sont pas incompatibles avec celles de membre du comité de la *Société des Artistes français.*

Chacune des quatre sections aura son jury spécial.

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux;

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure en pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

ART. 12. — Sont électeurs pour le jury, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français *ayant été déjà admis au moins une fois au Salon,* dans ladite section, ou aux Expositions universelles de Paris. Toutefois, les membres de la Société des Artistes français auront le droit de voter dans leurs sections respectives, même lorsqu'ils ne seraient pas exposants.

Les artistes électeurs seront admis à voter, après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de la section où il a droit de vote un bulletin plié portant un nombre de noms qui ne pourra excéder le nombre fixé pour les jurés de sa section.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, aux jours indiqués pour le vote de chaque section, auront la faculté d'envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au Palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté et signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon.* Il sera fait mention de ces votes sur le registre des électeurs.

ART. 13. — Le jour du vote pour chacune des sections est fixé dans les dis-

positions de leur règlement particulier (voir ci-après), et le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la fermeture des urnes, en présence de M. le Président de la Société des Artistes ou de ses délégués et des artistes qui voudront bien assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en appelant ceux qui viennent à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Pour l'admission de toute œuvre, la majorité des membres du jury présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre ni au Directeur des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

En dehors d'une médaille d'honneur, chacune des sections disposera de médailles de trois classes.

La médaille d'honneur ne peut être donnée à un artiste qui l'a déjà obtenue.

Nul artiste ne pourra d'ailleurs recevoir une récompense d'un ordre inférieur ou égal aux récompenses qu'il a déjà obtenues. Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des médailles. Comme celles-ci, elles ne sauraient être décernées deux fois au même artiste.

Les médailles et rappels de médailles antérieures à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Art. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

Art. 17. — Les récompenses seront distribuées par le comité de la Société des Artistes français et les jurys des quatre sections, en séance solennelle.

CHAPITRE IV. — *De l'Entrée au Salon.*

Art. 18. — L'Exposition sera ouverte de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Les jours fériés, quels qu'ils soient, les portes seront ouvertes dès huit heures du matin, même lorsque ces fêtes tomberaient un lundi.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Toutefois, le dimanche 1er mai, jour de l'ouverture, et le vendredi de chaque semaine, l'entrée sera de cinq francs toute la journée.

Les dimanches ordinaires, l'entrée sera de un franc de huit heures à midi ; à partir de midi, elle sera gratuite, mais *les portes d'entrée seront fermées à partir de cinq heures*. Dans le cas où l'affluence des visiteurs serait par trop grande, l'Administration se réserve la faculté de fermer momentanément les portes et de faire attendre les visiteurs.

Art. 19. — Des cartes d'entrée, rigoureusement personnelles, seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit, dans les bureaux du secrétariat de l'Administration du Salon, au Palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature. *Toute carte prêtée sera confisquée et ne sera jamais rendue au titulaire.*

Art. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse. Elles seront rigoureusement personnelles et soumises aux mêmes règles que celles délivrées aux exposants.

Art. 21. — Le trésorier de la Société des Artistes français est autorisé à délivrer des cartes d'abonnement personnelles pour la durée du Salon, au prix de trente francs et sur la remise d'une photographie du titulaire, laquelle restera annexée à la carte d'abonnement.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

Article premier. — Les ouvrages de peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux, devront être déposés au Palais de l'Industrie du dimanche 10 mars au vendredi 15 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Chaque artiste ne pourra envoyer que deux ouvrages de peinture à l'huile ; les artistes qui enverraient au Salon un ouvrage affectant la forme d'un diptyque ou d'un triptyque ne pourront pas exposer en même temps un autre ouvrage de peinture.

Toutes les peintures décoratives, notamment celles qui comprendraient des fragments d'architecture, simulés ou réels, seront placées sur le palier du grand escalier, ou dans un des grands salons portant les numéros 3, 12 et 21.

Tout artiste pourra, en plus, envoyer deux ouvrages se rapportant soit aux dessins, pastels, aquarelles, soit aux miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux.

Sera considéré comme ne constituant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à ces derniers genres placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1m20.

Art. 2. — Les ouvrages seront encadrés, à l'exclusion de toutes autres, *dans des bordures dorées, noires ou en bois naturel foncé.* Le maximum pour la dimension des bordures sera de 0m30 de largeur et de 0m20 d'épaisseur.

Les peintures à l'huile ne pourront être mises sous verre.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou à pans coupés devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

Les émaux et miniatures devront être enfermés dans un cadre vitré.

Art. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au Palais des Champs-Élysées le lundi 18 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Ce jury se composera de quarante membres.

Tout artiste nommé membre du jury sera avisé de son élection et devra, par une lettre adressée au Président, faire connaître s'il accepte ou refuse les fonctions de juré.

Art. 4. — Les opérations du jury ne sont pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Tout artiste hors concours ou antérieurement médaillé au Salon sera admis de droit.

Le jury ne devra pas recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Les dessins ne devront pas dépasser en longueur 8 mètres au maximum, cadre compris.

Art. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui assignera un numéro de placement, qui ne devra être connu que de l'Administration. Ces numéros seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement, afin que le jury puisse exercer sa surveillance sur celui-ci.

Cet article s'applique également aux œuvres admises de droit au Salon.

Art. 6. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de peinture.

Elle sera votée par tous les artistes français déjà récompensés au Salon (médaillés ou mentionnés).

Le vote de la médaille d'honneur ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Au premier tour, la majorité absolue des votants sera nécessaire; au second tour, le quart des voix sera suffisant.

Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite cette haute récompense mettront un zéro sur leur bulletin. Si ces derniers sont en majorité, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

La médaille d'honneur sera votée après les autres médailles.

Les médaillés et mentionnés du Salon de l'année pourront prendre part au vote.

Art. 7. — Le jury disposera de quarante médailles.

Les médailles seront de trois classes. Le jury fixera, suivant les besoins du

Salon et après son travail préparatoire, le nombre des médailles à affecter à chacune des classes.

Toutes les médailles, à l'exception de la médaille d'honneur, seront votées par le jury devant les œuvres exposées. Le vote aura lieu séparément pour les médailles de chaque classe; il sera secret, et les médailles seront décernées aux artistes qui auront obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu toutefois que ce nombre représente la majorité absolue des jurés présents.

Les premières médailles pourront donner lieu à trois tours de scrutin. Les secondes et les troisièmes ne donnent lieu qu'à un seul tour.

Les premières et secondes médailles qui ne seraient pas données, augmenteront d'autant le nombre des troisièmes médailles à décerner. Par contre, si le vote donnait un nombre de voix égal à plusieurs concurrents pour la dernière des médailles de seconde classe ou de troisième classe, des médailles supplémentaires seraient accordées à chacun des concurrents qui auraient obtenu le même nombre de voix pour chacune de ces dernières récompenses.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES.

Article premier. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et gravure sur pierres fines, devront être déposés au Palais de l'Industrie du samedi 30 mars au vendredi 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Passé ce délai, aucun ouvrage ne sera accepté.

Toutefois, les sculpteurs auront la faculté, jusqu'au 25 avril inclusivement, de remplacer, par les ouvrages exécutés dans leur matière définitive, le modèle en plâtre déposé dans les délais prescrits plus haut.

Art. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages de sculpture, deux de gravure en médailles, et deux de gravure sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

Art. 3. — Le jury sera composé de trente membres; il devra comprendre vingt-quatre statuaires, deux sculpteurs d'animaux, trois graveurs en médailles et un graveur sur pierres fines.

Le jury une fois nommé, cinq jurés suppléants, dont un graveur sur pierres fines, seront désignés en prenant à la suite dans l'ordre du scrutin.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au Président, faire connaître de suite s'il accepte ou s'il refuse les fonctions de juré.

Tout membre du jury qui désirera concourir pour une médaille devra donner sa démission.

A la suite de deux absences non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé par le premier des suppléants.

Les jurés supplémentaires ne pourront assister aux opérations du jury que lorsqu'ils auront été convoqués pour remplacer un juré titulaire.

Les opérations du jury ne seront pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Tout artiste hors concours ou médaillé antérieurement sera admis de droit.

Art. 4. — Le vote pour le jury aura lieu au Palais de l'Industrie le dimanche 7 avril, de dix heures à quatre heures.

Art. 5. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de sculpture. Elle sera votée par tous les artistes français, sculpteurs, graveurs en médailles et graveurs sur pierres fines hors concours et médaillés, exposants ou non, et le jury de la section, réunis en assemblée plénière sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin et ne sera décernée que si un artiste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite une médaille d'honneur mettront un zéro sur le bulletin; s'ils sont en majorité, il n'y aura pas lieu à décerner cette récompense. Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 6. — Le jury disposera de vingt et une médailles, savoir : deux premières, six secondes, dix troisièmes.

Trois médailles devront être réservées par lui à la gravure en médailles et à la gravure sur pierres fines. Ces médailles seront de première, de seconde ou de troisième classe, suivant l'appréciation du jury.

Toute médaille de première ou de deuxième classe qui ne serait pas décernée augmentera le nombre des médailles de la classe immédiatement inférieure, sans toutefois pouvoir être dédoublée.

Art. 7. — Seront hors concours :

1° Tous les artistes qui ont obtenu soit la décoration pour leurs œuvres ou la médaille d'honneur, ou une première médaille, ou trois médailles uniques instituées par le règlement de 1864;

2° Tous les artistes qui, considérés comme hors concours par l'arrêté ministériel du 2 avril 1879, ont demandé à être classés définitivement comme hors concours. (Les secondes médailles ne sont plus considérées dorénavant comme donnant droit au titre de hors concours.)

Art. 8. — Aucun artiste ne pourra pénétrer dans l'Exposition de sculpture avant le jour dit du vernissage.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Art. 2. — Chaque architecte ne pourra envoyer que deux ouvrages, mais chacun de ces ouvrages pourra se composer de plusieurs châssis ; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une manière équitable, le jury, après avoir consulté l'auteur, aura toujours la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'ensemble de l'œuvre présentée.

Ne pourront être admis les ouvrages exécutés dans les Écoles d'architecture.

Art. 3. — Des photographies ou des monographies pourront être exposées,

mais seulement à titre de renseignements complémentaires dont le jury appréciera l'opportunité.

Art. 4. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief. Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages exposés par lui, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 5. — Les ouvrages des artistes médaillés ou décorés pour leurs œuvres seront, pour l'admission, exemptés de l'examen du jury.

Art. 6. — Le vote pour l'élection du jury d'architecture aura lieu au Palais de l'Industrie, le lundi 8 avril, de dix heures à quatre heures du soir.

Le jury se composera de douze membres titulaires, plus de deux supplémentaires; le bulletin de vote ne devra contenir que douze noms.

Art. 7. — Il pourra être décerné une médaille d'honneur. Le jury sera composé des membres du jury de l'année, plus des exposants médaillés.

Le vote pour cette haute récompense ne devra donner lieu, au plus, qu'à deux tours de scrutin, et elle ne sera décernée qu'à la majorité absolue des suffrages des votants.

Les autres récompenses seront données à la majorité absolue du jury.

Art. 8. — Le jury disposera de douze médailles réparties par lui en trois classes, mais les médailles de première classe ne pourront excéder le nombre de deux.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou à des projets de restauration d'une importance capitale.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement.

Art. 2. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages de gravure au burin, deux de gravure à l'eau-forte, deux de gravure sur bois et deux de lithographie.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de gravures ou de lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Ne pourront être présentées les photogravures ni les copies en fac-similé de gravures antérieurement exécutées, même dans un genre différent.

Aucun changement d'épreuve ne pourra être fait à quelque époque et pour quelque cause que ce soit.

Art. 3. — Les ouvrages présentés devront être encadrés, à l'exclusion de toutes autres, dans des bordures dorées avec marges blanches. Ces marges ne devront pas excéder, cadre compris, $0^{m}25$ sur les côtés, le tout mesuré à partir du champ extrême de la gravure. Pour les œuvres de petite dimension, c'est-à-dire au-dessous de $0^{m}25$ de largeur, les marges ne devront même pas dépasser $0^{m}20$ (cadre compris).

L'Administration du Salon est autorisée à refuser à l'enregistrement toutes les œuvres qui ne seraient pas dans les conditions ci-dessus énoncées.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et de lithographie

aura lieu au Palais de l'Industrie le 8 avril, de une heure à quatre heures du soir.

Le jury de gravure et de lithographie sera composé de seize membres ; il comprendra quatre graveurs au burin, quatre graveurs à l'eau-forte, quatre graveurs sur bois, quatre lithographes. Pour le vote du jury, la section de gravure et de lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. Le vote aura lieu par sous-sections, et tout artiste exposant qui aura déjà été reçu au Salon dans chacune des sous-sections pourra y exercer son droit de vote.

Art. 5. — Les artistes hors concours, les artistes exempts du jury d'admission, ainsi que les sociétaires, sont électeurs dans leur sous-section, même dans le cas où ils ne seraient pas exposants.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aurait obtenues dans une autre. Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux. Une fois nommés, les seize jurés opéreront ensemble et ne formeront qu'un seul jury.

Art. 6. — Les artistes médaillés antérieurement sont reçus de droit. Cette disposition ne s'applique pas aux ouvrages en couleur, qui seront soumis à l'examen du jury quel qu'en soit l'auteur.

Art. 7. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes français exposants, les artistes médaillés antérieurement, exposants ou non, et le jury de la section.

La médaille d'honneur sera décernée à la majorité absolue des voix ; elle ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite cette haute récompense mettront un zéro ; si ces derniers sont en majorité au premier tour, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 8. — Le jury de la section de gravure et de lithographie disposera de treize médailles de toutes classes. Sur ces treize médailles, deux au moins devront être réservées par lui à chacune des sous-sections dont les jurés n'auront pas fait préalablement de déclaration contraire et restrictive, mais aucune d'entre elles ne pourra recevoir plus de cinq médailles.

Les médailles seront distribuées à la majorité absolue des membres du jury. Au troisième tour, toutefois, la voix du Président sera prépondérante et suffira pour établir une majorité en cas de partage des voix.

Art. 9. — Sont hors concours les artistes qui ont été décorés pour leurs œuvres dans la section de gravure et de lithographie. Sont considérés comme hors concours les artistes qui ont déjà obtenu une deuxième médaille ou deux troisièmes ; mais le jury pourra néanmoins leur décerner une première médaille.

Le Président de la Société,

A.-N. BAILLY,

Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,

F. de VUILLEFROY.

JURY

D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

40 *jurés à élire.*

Le lundi 18 mars 1889, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de peinture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 1825.

MM. BONNAT, 1372 voix ; — J. LEFEBVRE, 1328 ; — BENJAMIN-CONSTANT, 1323 ; — J.-P. LAURENS, 1321 ; — CORMON, 1284 ; — BOUGUEREAU, 1273 ; — HARPIGNIES, 1272 ; — T. ROBERT-FLEURY, 1264 ; — HENNER, 1254 ; — VOLLON, 1243 ; — J. BRETON, 1241 ; — PELOUSE, 1210 ; — VAYSON, 1174 ; — GUILLEMET, 1168 ; — RAPIN, 1165 ; — PUVIS DE CHAVANNES, 1162 ; — BUSSON, 1159 ; — HUMBERT, 1143 ; — YON, 1138 ; — A. MAIGNAN, 1131 ; — BERNIER, 1117 ; — LUMINAIS, 1079 ; — DETAILLE, 1075 ; — DAGNAN-BOUVERET, 1060 ; — FRANÇAIS, 1024 ; — CAROLUS-DURAN, 1014 ; — ROLL, 968 ; — OLIVIER-MERSON, 955 ; — Gabriel FERRIER, 951 ; — H. LE ROUX, 949 ; — SAINT-PIERRE, 944 ; — BARRIAS, 935 ; — DE VUILLEFROY, 925 ; — H. PILLE, 922 ; — Raphaël COLLIN, 866 ; — DUEZ, 854 ; — LANSYER, 842 ; — GERVEX, 821 ; — François FLAMENG, 722 ; — Léon GLAIZE, 617.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 *jurés à élire.*

Le dimanche 7 avril 1889, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de sculpture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 456.

Statuaires : MM. Mathurin MOREAU, 377 voix; — Étienne LEROUX, 345; — DOUBLEMARD, 323; — GAUTHERIN, 299; — Paul DUBOIS, 292; — BARTHOLDI, 291; — CHAPU, 286; — MERCIÉ, 284; — SAINT-MARCEAUX, 274; — BARRIAS, 272; — FALGUIÈRE, 270; — Albert LEFEUVRE, 268; — GUILLAUME, 263; — BOISSEAU, 253; — GUILBERT, 251; — RODIN, 241; — THOMAS, 240; — CAMBOS, 232; — CAVELIER, 215; — PARIS, 211; — TURCAN, 210; — DELAPLANCHE, 206; — MORICE, 205; — Aimé MILLET, 202.

Sculpteurs d'animaux : MM. FREMIET, 295 voix; — CAIN, 229.

Graveurs en médailles : MM. Alphée DUBOIS, 329 voix; — LEVILLAIN, 291; — CHAPLAIN, 188.

Graveur sur pierres fines : M. VAUDET, 262 voix.

Jurés supplémentaires : MM. CROISY, 191 voix; — BOUCHER, 184; — BLANCHARD, 176; — OLIVA, 176; — GALBRUNNER, 63.

SECTION D'ARCHITECTURE.

14 *jurés à élire.*

Le lundi 8 avril 1889, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section d'architecture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 118.

MM. BAILLY, 105 voix; — COQUART, 98; — DAUMET, 97; — PASCAL, 97; — MAYEUX, 95; — VAUDREMER, 94; — MOYAUX, 94; — GINAIN, 87; — GARNIER, 79; — LECLERC, 78; — LOVIOT, 77; — ANDRÉ, 71.

Jurés supplémentaires : MM. RAULIN, 49 voix; — CORROYER, 40.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

16 *jurés à élire.*

Le lundi 8 avril 1889, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de gravure), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Eau-forte (129 votants, 4 jurés à élire) : MM. CHAUVEL, 100 voix; — LECOUTEUX, 80; — BOILVIN, 70; — COURTRY, 69.

Gravure au burin (25 votants, 4 jurés à élire) : MM. DIDIER, 23 voix; — WALTNER, 21; — Alph. LAMOTTE, 17; — Ach. JACQUET, 19.

Lithographie (45 votants, 4 jurés à élire) : MM. Gilbert, 40 voix ; — J. David, 36 ; — Maurou, 33 ; — Sirouy, 30.

Gravure sur bois (119 votants, 4 jurés à élire) : MM. Robert, 87 voix ; — Baude, 74 ; — Barbant, 73 ; — Huyot, 71.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bouguereau, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Bonnat, membre de l'Institut, Busson, et J. Breton, membre de l'Institut. — *Secrétaires* : MM. Humbert, T. Robert-Fleury, Guillemet et de Vuillefroy.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Guillaume, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Mathurin Moreau et Étienne Leroux. — *Secrétaires* : MM. Boisseau, Guilbert et Aimé Millet.

SECTION D'ARCHITECTURE ET GRAVURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut. — *Président* : M. Ginain, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Daumet et Vaudremer, membres de l'Institut. — *Secrétaires* : MM. Loviot et Leclerc.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Waltner. — *Vice-Présidents* : MM. Robert et Gilbert. — *Secrétaire* : M. Courtry.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution solennelle des récompenses décernées à l'occasion du Salon de cette année a eu lieu le 24 juin, à dix heures, dans le grand salon carré, au Palais des Champs-Élysées.

La cérémonie était présidée par M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Le ministre avait à ses côtés M. Gustave Larroumet, directeur des beaux-arts, et M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des Artistes français. On remarquait sur l'estrade M. Félix Hémon, chef du cabinet du ministre; M. Lanes, secrétaire particulier; M. Kaempfen, directeur des Musées nationaux; MM. Guillaume et Bouguereau, membres de l'Institut, vice-présidents de la Société des Artistes; MM. Bonnat, Jules Breton, Cavelier, Meissonier, Thomas, membres de l'Institut; MM. Detaille, Duez, Carolus-Duran, Humbert, Fremiet, etc., la plupart des membres des divers jurys du Salon, et un grand nombre de notabilités artistiques et administratives.

M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des Artistes français, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

L'année 1889, la grande année du Centenaire de la Révolution française, qui a proclamé l'émancipation de la pensée humaine sous toutes ses formes et dans toutes ses expressions, devait être fêtée par la nombreuse famille des artistes d'une façon toute spéciale; aussi a-t-on vu ceux-ci répondre avec le plus grand empressement aux demandes de concours qui leur étaient adressées de toutes parts.

La magnifique Exposition du Champ de Mars, qui exalte si justement et à un si haut point notre orgueil national, en même temps qu'elle commande l'admiration du monde entier étonné de notre puissance productrice, ne doit-elle pas une grande partie de son prodigieux succès, peut-être la plus grande, aux patriotiques efforts de tous les artistes français : architectes, sculpteurs,

peintres, graveurs, qui se sont consacrés à en diriger les plans, à la décorer, à la remplir de leurs meilleures œuvres, des plus fortes conceptions de leur génie depuis de longues années, montrant ainsi ce que notre France est capable de présenter au monde lorsqu'elle jouit des bienfaits de la paix et est en pleine possession d'elle-même?

La Société des Artistes français, bien qu'elle ne fût pas appelée à intervenir directement dans ce vaste concours, n'a pas voulu rester étrangère au mouvement général; elle a tenu, elle aussi, à apporter son contingent d'efforts pour célébrer dignement le grand anniversaire. Elle n'ignorait pas que sa tâche était difficile, ingrate; que le public, presque uniquement préoccupé de la grande Exposition, serait difficilement attiré au Palais des Champs-Élysées; que les recettes seraient très faibles, désastreuses même. Mais qu'importe? plus la tâche était pénible, plus elle était tentante; — la Société des Artistes, d'ailleurs, compte pour peu de chose les questions d'argent.

Si elle a su en mettre de côté dans les années prospères, n'était-ce pas pour parer aux exigences des années difficiles, et d'ailleurs n'est-elle pas avant tout la protectrice des jeunes, des commençants? Or ceux-ci ne pouvaient guère trouver de place au Champ de Mars, fatalement réservé pour les arrivés, les triomphants. Pouvait-elle accepter qu'ils fussent tous ou presque tous exclus de la grande manifestation nationale et qu'ils perdissent la possibilité de se produire et de montrer leurs œuvres en cette même année qui devait attirer à Paris les amateurs du monde entier? Non! certainement non, et la Société des Artistes n'a pas hésité un instant à proclamer la nécessité d'ouvrir son Salon annuel; elle a fait appel aux efforts de tous, et tous ont si bien répondu à cet appel que le Salon de 1889 est un des plus beaux qu'elle ait ouverts. Nul ne pouvait en effet se douter, en parcourant ses vastes salles, qu'un concours plus grand encore était ouvert ailleurs.

Quant aux mauvais résultats financiers, nous avons tout lieu d'espérer qu'ils rassureront pleinement ceux qui craignaient de voir les artistes tomber dans la préoccupation de thésauriser.

D'ailleurs, les expositions annuelles sont avant tout et surtout un enseignement artistique, enseignement qui ne peut être interrompu sans grands inconvénients, même pendant une année. Nous avons dit bien des fois ici même, et nous ne saurions trop le répéter, que le Salon était un lieu d'enseignement pour la jeunesse, que c'était un concours annuel où les artistes français et étrangers apportaient leurs efforts de l'année, comparaient leurs œuvres à celles de leurs camarades, de leurs rivaux; où ils pouvaient se rendre compte de leurs progrès et de ceux de leurs concurrents, et constater la distance qui les sépare encore de leurs aînés et de leurs maîtres. L'émulation y est entretenue par les récompenses que la Société décerne dans les mêmes conditions que le faisait autrefois l'État.

Aussi sommes-nous très heureux que le Conseil de préfecture de la Seine ait bien voulu reconnaître à nos expositions le caractère tout spécial que nous leur donnons et ait refusé d'accepter les prétentions de l'Assistance publique qui persiste à assimiler la Société des Artistes français à toutes les entreprises d'exhibitions et veut prélever sur ses recettes les droits ordinaires dont celles-ci sont

frappées. Nous espérons bien que le Conseil d'État, devant la haute juridiction duquel la question est aujourd'hui portée, ne se refusera également pas à nous reconnaître notre vrai caractère.

Si nous avons pu faire le Salon annuel de 1889, il ne nous a malheureusement pas été possible de le faire durer aussi longtemps que nous l'eussions désiré. Des engagements avaient été pris par l'État pour donner des fêtes dans le Palais de l'Industrie pendant le cours de l'Exposition universelle, et nous avions dès l'abord été prévenus par l'administration qu'à partir du 15 juin la jouissance du Palais pouvait nous être enlevée; c'est grâce à la bienveillance de M. Alphand, chargé par l'État de diriger les travaux d'aménagement desdites fêtes, que nous avons pu prolonger jusqu'au 22 l'existence de notre Salon. Je suis heureux de saisir ici l'occasion qui se présente de remercier publiquement M. le directeur des travaux de Paris de cette bienveillance qu'il nous témoigne en toute occasion.

Je vous disais l'an dernier en terminant : « Puisse notre Société des Artistes français, en dehors de son action bienfaisante et charitable, contribuer longtemps encore, avec l'aide et la protection de l'État, au succès de nos expositions annuelles! »

Puissent tous les efforts que nous constatons chaque année nous assurer en 1889 le triomphe que nous désirons, et affirmer, encore une fois, la supériorité de notre école française!

A vous, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs, de juger si les résultats ont été, comme nous le croyons, à la hauteur de nos efforts et de notre bonne volonté.

Veuillez avoir l'extrême obligeance, Monsieur le ministre, de remettre vous-même aux lauréats de notre Salon les récompenses qui leur ont été décernées par le jury.

Après le discours de M. Bailly, M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a pris la parole en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,

En constatant le succès du Salon, votre honorable président ne saurait être accusé de complaisance envers ses confrères; les éloges qu'il vous adresse resteraient plutôt au-dessous de la vérité. Je ne suis pas tenu à la même réserve que lui; depuis que l'État vous a remis la gestion directe de vos affaires, le ministre des beaux-arts peut dire librement tout le bien qu'il pense de vous : personne n'a le droit de suspecter son impartialité.

Voilà plusieurs années que, suivant l'exemple de la France entière, vous aviez pris l'Exposition du centenaire pour but principal de vos efforts. Vous vouliez contribuer d'une manière digne de vous et de l'art français à la grande victoire, dont nous avions bien le pressentiment, mais qui a dépassé toutes nos espérances. Le Champ de Mars a donc reçu des œuvres capitales, où vous avez mis le meilleur de vous-mêmes et comme la fleur de votre talent. Mais telles sont les ressources de votre inspiration et la fécondité de votre travail que vous n'avez pas

manqué à votre rendez-vous annuel, et que le palais où nous sommes a pu, lui aussi, se peupler d'œuvres dont la plupart méritent l'attention et dont beaucoup sont de premier ordre.

La crainte de mal juger nous rend quelquefois injustes; nous hésitons à assigner pour une œuvre que nous avons vue naître le rang que lui réserve la postérité. Pourtant l'évidence est quelquefois si frappante, l'impression si saisissante et si générale, que l'on peut alors se risquer à devancer le jugement de l'avenir. Je n'hésite donc pas à dire que l'art français aura donné ici, cette année, une nouvelle preuve de ses meilleurs dons, et qu'en décernant votre médaille d'honneur, vous avez signalé une de ces toiles qui consacrent à la fois la maîtrise d'un artiste et la puissance d'un genre. Genre bien français, du reste, et qui n'a pas besoin de chercher à l'étranger son histoire et ses titres de noblesse. Notre race a su toujours unir le sentiment de la vie intime et de la nature familière à celui des légendes héroïques et des grandes scènes de l'histoire. La patrie de Lebrun, de David et de Delacroix, n'est-elle pas aussi la patrie de Chardin, de Greuze et de Corot? Si nous avons gardé le secret des grandes compositions où l'œil embrasse d'un regard tout un âge et toute une épopée, nous n'avons pas perdu celui des compositions intimes, où l'âme de l'artiste se révèle dans le sens profond d'une heure de la vie, d'un aspect du ciel, d'un sourire de la nature.

Si je voulais chercher d'autres exemples à l'appui de ce que j'avance, je n'aurais que l'embarras du choix, et je ne me laisse retenir que par la crainte d'une trop longue énumération. Allégories, scènes historiques, paysages, portraits, combien pourrais-je citer de toiles où les idées symboliques du passé, les fastes de la patrie, les sites de la France, l'infinie variété de la physionomie humaine, ont trouvé une expression vivante! Beaucoup de ces œuvres portent des noms qui nous sont chers et qui ne relèvent plus que de l'admiration publique. Les saluer au passage, c'est le plus doux de mes devoirs.

La peinture, d'ailleurs, n'est pas seule à mériter notre hommage. L'art qui suscite, dans la même année, avec tant de productions diverses et tant de débuts pleins de promesses, la rivalité de ces deux maîtres qui ont mis leur talent et leur cœur de patriotes à faire revivre devant nous les nobles traits de la plus pure de nos gloires nationales, de l'héroïne inspirée d'Orléans; cet art, dis-je, donne une haute idée de sa vitalité, une preuve incontestée de son éclat.

Je ne me pardonnerais pas de ne pas donner une mention particulière et justement méritée à l'œuvre distinguée de nos graveurs, aux travaux intéressants de nos architectes. Eux aussi ont su conserver leur rang dans cette grande famille des artistes français, qui a tant ajouté au patrimoine de gloire et à la renommée de notre pays.

Vous avez eu raison de dire, mon cher président, qu'en décidant que, malgré la coïncidence de l'Exposition universelle, il y aurait un Salon de 1889, le conseil de votre Société n'avait pas seulement pour but de rester fidèle à la tradition; qu'il avait songé surtout à ceux de vos jeunes confrères qui ont besoin de se produire et qui n'ont pas d'autre occasion que celle que vous leur offrez. Il était bon, en effet, de leur fournir le moyen de se mettre en contact avec le public, et de ne pas prolonger un an de plus ce stage obscur de l'atelier, où l'on risque de s'épuiser, si l'on n'a d'autre juge que soi-même.

Cette bonne action, ajoutez-vous, n'a pas été sans quelques sacrifices de votre part, et l'année 1889 ne saurait compter parmi les plus prospères pour vos finances. Votre vigilance, qui n'est pas sans nous plaire, ne doit pas cependant vous faire pousser le cri d'alarme. Il y a des pertes qui se réparent, et qui ne sont pas sans compensation. Je suis sûr que vous ne regretterez rien de ce que vous avez fait, et que, dès l'an prochain, vous verrez les plus-values vous revenir, et, avec elles, cette prospérité matérielle qui, depuis l'origine, n'avait cessé de grandir. Il n'est pas mauvais, du reste, avec les prétentions que vous avez à combattre et auxquelles vous avez fait allusion, de prouver que vous poursuivez, avant tout, une œuvre de désintéressement et de confraternité.

L'État, qui suit vos efforts avec tant d'intérêt et qui prend sa part de vos succès, vous doit plus que l'expression de sa sympathie. Vous faites un nouvel appel à sa bonne volonté : il vous entend. Votre société peut compter que son appui ne lui fera jamais défaut.

J'ai grand plaisir à vous en donner la formelle assurance.

M. Vigneron, commissaire délégué de la Société des Artistes français, a proclamé ensuite le nom des exposants qui ont obtenu les récompenses décernées par les jurys du Salon.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. FRIANT (ÉMILE).

BOURSES DE VOYAGE

Section de peinture.

MM. LAURENT-DESROUSSEAUX,
QUINSAC (PAUL),
PROUVÉ (VICTOR),
SAINT-GERMIER (JOSEPH).

Section de sculpture.

MM. SOULÈS (FÉLIX),
GARDET (GEORGES),
Mlle LANCELOT.

Section d'architecture.

M. ALLORGE (PAUL).

Section de gravure.

M. MIGNON (ABEL).

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

SALON DE 1889

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

SECTION DE PEINTURE.

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Dagnan-Bouveret (Pascal-Adolphe-Jean).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille d'honneur votée par les artistes exposants, le Jury de la section et les artistes récompensés de la section :

M. Jacquet (Achille).

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 2e classe.

MM. Guay (Gabriel).
Baschet (Marcel).
Renard (Émile).
Berthelon (Eugène).
Boutigny (Paul).
Gilbert (René).
Delacroix (Henry-Eugène).
Outin (Pierre).
Paris (Camille).
Montenard (Frédéric).
Deyrolle (Théophile-Louis).
Loustaunau (Louis-Auguste Georges).
Vollon (Alexis).
Boudot (Léon).
Frère (Charles-Édouard).

Médailles de 3e classe.

MM. Gardette (Louis).
Garaud (Gustave-César).
Mlle Godin (Marguerite).
MM. Duffaud (Jean-Baptiste).
Fauvel (Georges-Henry).
Ménard (Émile-René).
Horovitz (Léopold).
Mlle Billet (Aline).
Mlle Pomey (Thérèse).
MM. Bertrand (Paulin).
Bourgogne (Pierre).
Joubert (Léon).
Renouard (Paul).
Otémar (Édouard d').
Mlle Schwartze (Thérèse).
M. Solomon (Joseph).

MM. Quinsac (Paul).
Gervais (Paul-Jean).
Cabrit (Jean).
Hirsch (Auguste-Alexandre).
Cogghe (Rémy).
Weeks (Edwin, lord).
Fournier (Hippolyte).
Deully (Eugène-Auguste-François).
Zorn (Anders).
Bartels (Hans).
Carpentier (Évariste).
Lambert (Albert).
Frappa (José).
Lépine (Stanislas).

Mentions honorables.

MM. Van den Bos (Georges-Pierre-Marie).
Peel (Paul).
Richir (Herman-Jean-Joseph).
Le Quesne (Fernand).
Vonnoh (Robert-William).
Baertsoen (Albert).
Verdier (Jules-Victor).
Penfold (Franck-C.).
Galliac (Louis).
Castaigne (André).
Point (Armand).
Moncourt (Albert de).
Muraton (Louis).
Karbowsky (Adrien).
Noirot (Émile).
Moisson (Raymond).
Marchal (L.).
Daudin (Henry-Charles).

MM. Rondel (Henri).
Gorguet (Auguste-François).
Roussel (Georges-F.).
Mlle Cotton (Mariette).
MM. Dagnaux (Albert).
Wallander (Alfred).
Métivet (Lucien-François-Marie).
Lemeunier (Basile).
Mlle Champ-Renaud (Thérèse de).
MM. Seignac (Paul).
Haumont (Émile-Richard).
Mlle Fleury (Madeleine).
MM. Lecreux (Gaston).
Sergent (Lucien-Pierre).
Darien (Henry).
Chrétien (René-Louis).
Ferraris (Arthur).
Palezieux (Edmond-Henri-Théodore de).
Bréauté (Albert).
Rigolot (Albert-G.).
Massé (Julien).
Valenzuela-Puelma (Alfredo).
Van Aken (Léo).
Mlle Roszmann (Augusta).
M. Fleischer (Max).
Mlle Havers (Alice).
MM. Cornillier (Pierre-Émile).
Bastien-Lepage (Émile).
Delécluse (Auguste-Joseph).
Guthrie (James).
Roussin (Georges).
Mlle Amans (Louise).
MM. Chevilliard (Vincent).
David-Nillet (Germain).
Jacque (Émile).
Montholon (François de).

SECTION DE SCULPTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Michel (Gustave).

Médailles de 2e classe.

MM. Gardet (Georges).
Puech (Denis).

MM. Hannaux (Emmanuel).
Geffroy (Alphonse-Louis-Victor).
Houssin (Édouard-Charles).
Laporte (Alexandre-Gabriel).
Soulès (Félix).
Lechevrel (Alphonse-Eugène).

Médailles de 3e classe.

MM. Solo (Georges-Ernest).
Guillot (Anatole).
Pierre (Louis).
Fournier (Édouard).
Lévy (Charles).
Mlle Lancelot (Marcelle-Renée).
MM. Houdain (André d').
Cros (Henri).
Rambaud (Pierre).
Moreau (François).
Bloch (Armand-Louis).
Grégoire (Louis).

Mentions honorables.

MM. Adamson (Amand).
Belloc (Jean-Baptiste).
Mlle Boursier (Thérèse).
MM. Bussière (Ernest).
Capellaro (Paul-Gabriel).
Carrier-Belleuse (Louis-Robert).
M. Chappuy (Victor).
Mme Cranney Franceschi (Marie-Jeanne).
MM. Drouot (Édouard).
Faivre (Ferdinand).
Frampton (Georges).
Froger (Albert).
Gheest (Maurice-David de).
Grandmaison (Nicolas).
Hildebrand (Bernard).
Mlle Jouvray (M.).
MM. Mac-Monnies (Frédéric).
Michel Malherbe (Ernest).
Marcel (Jacques).
Moncel (Alphonse-Emmanuel).
Mlle Monod (Alice-Blanche).
MM. Nelsson (Henri).
Naudé (Henri).
Nocq (Henri-E.-A.).
Richer (Paul.)
Talon (Henri-Alexandre).
Teixera-Lopes (Antonio).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Esquié (Pierre-Joseph).

Médailles de 2e classe.

MM. Fournereau (Lucien).
Wallon (Paul-A.-J.).
Cazaux (Charles-Henri).

Médailles de 3e classe.

MM. Allorge (Paul).
Brunnarius (Ernest).
Durand (Antonin).
Leidenfrost (Philippe-Alexandre).

Mentions honorables.

MM. Astruc (Jules-Godefroy).
Boué (Ernest).
MM. Conin (Alphonse).
Cottard (Jacques-Édouard-Henri).
Dauvergne (Louis).
Doillet (Laurent-Jean-Baptiste).
Gohier (Félix).
Grenouillot (Jules-André).
Josso (Clément-Marie).
Krafft (Henri-Gustave).
Lemoine (Léonard-Joseph-Marie-Paul).
Meissonier (Louis-C.-J.).
Muller (L.).
Moreau (René).
Saintier (Eugène-Charles).
Van den Bulcke (Adolphe).
Vignat (Camille).
Warren (Withney).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille de 1re classe.

M. Deveaux (Jacques-Martial).

Médailles de 2e classe.

MM. Géry-Bichard (Adolphe-Alphonse).
Abot (Eugène-Michel-Joseph).

Médailles de 3e classe.

MM. Desmoulin (Fernand).
Muller (Louis).
Mlle Poynot (Gabrielle).
MM. Corpet (Étienne).
Derache (Gustave-Victor).
Colas (Louis-Auguste).
Ruffe (Léon).
Thévenin (Georges-Auguste).
Roland (Émile).
Vintraut (Godefroy-Frédéric).

Mentions honorables.

MM. Avril (Paul-Victor).
Ball (Wilfrid).
Mercier (G.-C.).
Beguin (Émile).
Spinelli (Raphaël).
Rodriguez (Gaston-Louis).
Fonce (Camille).
MM. Deville (Maurice).
Thévenin (Charles-René).
Montbard (Georges).
Fonfaye-Laprandie (Firmin-Joseph-Marie).
Mlle Matrat (Pauline).
Mme Christophe (Francine).
M. Mélois (Laurent).
Mlle Sulpis (Georgette).
MM. Baudouin (Frank-Jean).
Fournier (Ulysse).
Duplessis (Edmond).
Duboscq (Albert-Eugène).
Hamel (Adolphe-Émile).
Tropech (Édouard-Alfred).
Prunaire (Alfred).
Froment (Ferdinand).
Bazin (Léon).
Mme Corduan (Augustine).
MM. Giroudon (Tony).
Maynard (L.-Charles).
Hermant (Auguste-Louis).
Richard (Charles).
Sylvestre (Jules-Ernest).
Husch (Louis-Joseph).
Dugourd (Henri-Nicolas).
Mlle Tesselski (Eugénie).

PRIX MARIE BASHKIRTSEFF.

Mlle Godin (Marguerite).

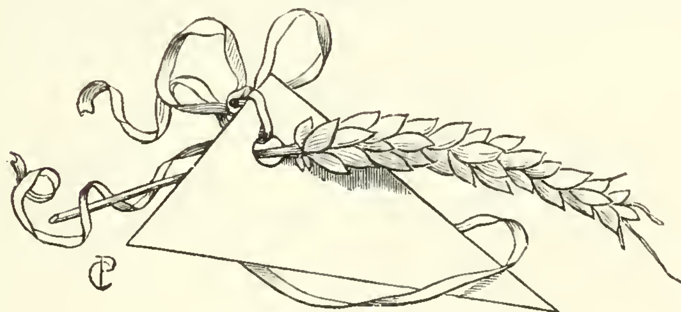


TABLE DES ŒUVRES GRAVÉES

PAR NOMS D'ARTISTES

NOTA. — M. H. *veut dire Médaille d'honneur;* P. S., *Prix du Salon;* 1 m., *première médaille;* 2 m., *deuxième médaille;* 3 m., *troisième médaille;* h. c., *hors concours.*
Le nom placé à la fin est celui du graveur.

Pages

ADAN (Louis-Émile), h. c. — *Le Soir.* — De Billy. 31
CHAPLIN (Charles), h. c. — *Premières Fleurs.* — Champollion. . . . 37
COLLIN (Raphaël), h. c. — *Jeunesse.* — Lalauze. 36
DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), h. c., M. H. — *Bretonnes au pardon.* — Vallotton. 1
DELORT (Charles-Édouard), h. c. — *Retour d'exil.* — Ruet 39
DUBOIS (Paul), h. c. — *Jeanne d'Arc,* sculpt. — Salmon 66
FRIANT (Émile), h. c., P. S. — *La Toussaint.* — Manesse 3
GARDETTE (Louis), 3 m. — *Le Général Margueritte au plateau de Floing.* — L.-C. Penet 15
GUAY (Gabriel), 2 m. — *Poème des bois.* — Jeannin 5
LAURENS (Jean-Paul), h. c. — *Les Hommes du Saint-Office.* — Duvivier. 45
LEROLLE (Henry), h. c. — *Albert le Grand au couvent Saint-Jacques.* — Mlle Poynot 46
LHERMITTE (Léon-Augustin), h. c. — *Claude Bernard.* — De Los Rios. 46
PELOUSE (Léon-Germain), h. c. — *Le Matin dans les prés de Perrouse.* — Daumont 47
ROLL (Alfred-Philippe), h. c. — *En été.* — L. Muller 50

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface	I
Médaille d'honneur	I
Prix du Salon	3
PEINTURE	5
Médailles de deuxième classe	5
Médailles de troisième classe	15
Artistes hors concours	31
SCULPTURE	53
Médaille de première classe	53
Médailles de deuxième classe	54
Médailles de troisième classe	58
Artistes hors concours	64
APPENDICE	71
Règlement de l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1888	71
Jury d'admission et de récompenses	81
Composition des bureaux	83
Distribution des récompenses	84
Liste des lauréats	89
Liste des récompenses	90
Table des œuvres gravées	94

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

M DCCC LXXXIX

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

DOUZIÈME ANNÉE. — M DCCC XC

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

———

125 exemplaires, numérotés.

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

QUATORZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

DE BILLY, CHAMPOLLION, COURBOIN, DAUMONT, DUVIVIER,
JEANNIN, LALAUZE, L. LAMBERT, LE RAT, MULLER, MANESSE, Mlle FORMSTECHER,
SALMON, TOUSSAINT

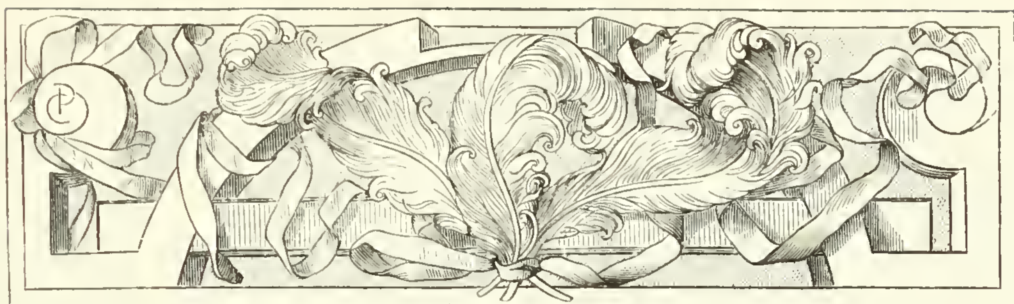


PARIS

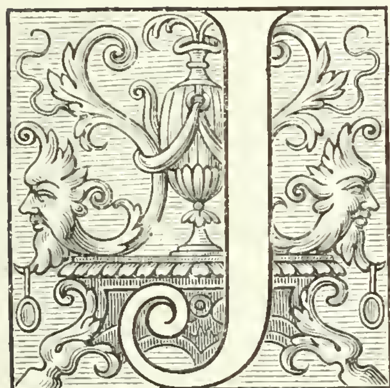
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

RUE DE LILLE, 7

M DCCC XC



PRÉFACE



Jamais la question du Salon, qu'on pouvait croire depuis dix ans résolue, n'a fait plus de bruit qu'en 1890. L'union des artistes français n'a pas survécu à l'Exposition universelle. A la suite de cette lutte victorieuse, la discorde a de nouveau éclaté. Un dissentiment au sujet des récompenses décernées par le Jury international et de leur valeur dans l'avenir semble en avoir été le motif. De tous côtés, les amis des arts et des artistes ont tenté vainement de réconcilier les adversaires. Nous avons eu cette année, nous aurons peut-être l'année prochaine, deux Salons : l'un, le vieux Salon, le Salon traditionnel, dirigé depuis 1881 par la *Société des Artistes français,* en vertu d'un contrat passé avec l'État, sous la présidence de M. Bailly; l'autre, le Salon nouveau, organisé par la *Société nationale des Beaux-Arts* sous la présidence de M. Meissonier, l'ancien président du Jury international à l'Exposition universelle. La querelle, comme jadis, est une querelle de peintres. Les autres groupes de la corporation se montrent moins agités. Une vingtaine de sculpteurs et

de graveurs seulement ont suivi les peintres dissidents (une centaine environ) dans le Palais du Champ-de-Mars, mis à leur disposition par la Ville de Paris. Tous les autres sont restés, avec la majeure partie de leurs confrères et tous les architectes, dans le Palais des Champs-Élysées, concédé chaque année par le gouvernement à la Société depuis sa fondation, siège traditionnel des Salons depuis trente-cinq ans.

La scission, déterminée par des intérêts d'amour-propre plus que par des questions de principe, n'a point une grave importance au point de vue de l'art. Ce n'est point une école nouvelle qui s'organise vis-à-vis d'une école ancienne, un drapeau qui se déploie en face d'un drapeau. Si tous les membres de l'Institut, les professeurs en vue, sont restés fidèles aux Champs-Élysées, il ne s'ensuit pas qu'on y trouve seulement, autour d'eux, des élèves obéissants, esclaves de leur doctrine. D'autre part, M. Meissonier est, au Champ-de-Mars, le président de la nouvelle Société; il y a pris pour vice-président M. Puvis de Chavannes, et cette alliance inattendue implique, parmi les sociétaires, une singulière diversité de tendances et de technique. On y rencontre en effet, côte à côte, M. Ribot et M. Galland, M. Carolus-Duran et M. Toulmouche, M. Besnard et M. Béraud, M. Lhermitte et M. Sain, M. Roll et M. Aublet, M. Friant et M. Carrière. Des deux côtés, en réalité, c'est donc la même indiscipline et la même activité. La nouvelle Société, il est vrai, offrait à ses adhérents l'attrait, toujours irrésistible pour des artistes, de pouvoir exposer librement un nombre illimité d'ouvrages à leur convenance, tandis que l'ancienne s'en tenait, trop strictement peut-être, à l'observation du règlement qui autorise seulement la présentation de deux œuvres. Aussi avons-nous vu au Champ-de-Mars trois cents peintres à peine exposer douze cent vingt et une peintures ou dessins, tandis qu'aux Champs-Élysées il en fallait plus de deux mille cinq cents pour exposer trois mille quatre cent trente-deux ouvrages. De là, dans la première collection, un plus grand nombre de groupements instructifs et de

personnalités brillantes, mais aussi un débordement scandaleux d'ébauches et de non-valeurs accumulées pour remplir l'espace, et, dans la seconde, un insupportable pêle-mêle de médiocrités variées, dont les tristes productions, mal exposées et mal en vue, ne font en réalité figure qu'au livret, encombrent les murailles, dispersent l'attention, écrasent les travaux intéressants. La leçon devra servir aux deux Sociétés, soit qu'elles continuent à vivre séparément, soit qu'elles se réconcilient, ce qui serait plus conforme aux intérêts de l'art français, et les engagera à être l'une plus scrupuleuse, l'autre plus libérale.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que, par suite de l'éloignement d'un grand nombre de peintres en renom, nationaux ou étrangers, le Salon des Champs-Élysées, le seul dont nous ayons à nous occuper, avait perdu au premier abord un peu de son éclat accoutumé. L'absence de MM. Carolus-Duran, Puvis de Chavannes, Dagnan-Bouveret, Roll, Gervex, Lhermitte, Lerolle, Duez, Mesdag, Uhde, y semblait, en particulier, regrettable. Néanmoins, une visite attentive suffisait pour se convaincre que, malgré ces fâcheuses défections, la Société des artistes se présentait en bon ordre, avec tous ses chefs en tête et un nombre considérable de vaillantes recrues, de jeunes artistes apportant dans leurs efforts une conscience visible, de la sincérité et de la modestie. Parmi les vastes compositions décoratives, on remarquait le grand plafond commandé à M. Munkacsy pour le Musée de l'histoire de Vienne, dans lequel l'artiste hongrois avait fait figurer les principaux personnages de la *Renaissance italienne*. Il s'était tiré de cette besogne, nouvelle pour lui, en praticien habile que les difficultés fortifient, en artiste intelligent et libre qui saisit toutes les occasions de se renouveler. La peinture militaire était brillamment représentée par la figure équestre, énergique et mouvementée, de M. Detaille, l'*Officier de l'artillerie de la garde* lancé au galop, et par les petites compositions si vives et si spirituelles de M. François Flameng, *l'Armée française en marche sur Amsterdam* durant la campagne de 1796,

et la *Halte de l'infanterie de ligne en* 1789. En concentrant dans de petits cadres son intelligence de la mise en scène pittoresque, son aisance à s'incarner dans le passé, sa bonne humeur, sa finesse d'observation, toutes qualités bien nationales, le jeune décorateur de la Sorbonne les faisait mieux valoir, avec plus de grâce à la fois et plus de force. La peinture historique, grande ou petite, pouvait montrer avec la grande, la trop grande toile de M. Jules Lefebvre, *Lady Godiva,* une œuvre sérieuse dans laquelle le dessinateur attentif faisait bien sentir toute sa science et sa conscience, en même temps que son sentiment élevé et délicat de la beauté féminine, et toute une série d'études anecdotiques, d'un faire brillant et d'une conception ingénieuse, parmi lesquelles *les Sept Troubadours,* en robes rouges, discutant les statuts des Jeux Floraux à l'ombre des verdures ensoleillées, par M. Jean-Paul Laurens, et l'amusant *Don Quichotte* de M. Vollon, tenaient la meilleure place, l'un pour la vérité des types, l'autre pour la vivacité de l'exécution. Mais c'est dans l'art du portrait surtout, ici comme au Champ-de-Mars, que nos maîtres étaient à la hauteur de leur réputation. Le *Portrait de M. A. F.-G.,* par M. Jules Lefebvre, y montrait, mieux que sa *Lady Godiva,* son mérite sérieux de dessinateur et de physionomiste. Nul hors-d'œuvre dans l'arrangement, nulle fantaisie dans l'exécution pour amuser les yeux ou disperser l'attention : tout l'intérêt est porté sur la figure, d'une expression calme et profonde, figure savamment construite, dessinée, modelée d'un bout à l'autre avec une sûreté un peu froide, mais une décision ferme qui rappelle les vrais maîtres. Le *Portrait de M. le Président de la République* et celui de *Mme la Vicomtesse de C...*, par M. Bonnat, ne sont pas de ceux, sans doute, que ce modeleur énergique ait brossés avec le plus d'entrain et le plus d'éclat. Toutefois on ne peut s'empêcher d'y admirer la résolution fière et juste avec laquelle y sont sculptées, sous une lumière nette, là l'effigie calme et digne d'un haut personnage, ici celle d'une femme du monde. L'un des portraits de M. Fantin-Latour est d'une rare distinction, autant

par le naturel de l'attitude et par la vérité de la physionomie que par le modelé souple et fin des chairs et des tissus, l'harmonie douce et délicate des colorations. Celui de *M. Boulanger,* le forgeron artiste, en costume de travail, dans son atelier, par M. Wencker, près de son enclume et de son fourneau, unit à la sincérité du rendu l'agrément d'une disposition pittoresque et d'une vivacité expressive qui sont nouvelles dans l'œuvre de ce consciencieux dessinateur.

Les paysages, cela va sans dire, avec les scènes de la vie contemporaine, occupent toujours, sans qu'on puisse s'en plaindre, la plus grande partie des murailles. C'est parmi les paysagistes que le Jury a voulu choisir le maître auquel la médaille d'honneur serait décernée comme une sorte d'hommage à la section tout entière. La lutte, circonscrite entre M. Harpignies et M. Français, a tourné immédiatement, avec toute justice, à l'avantage de ce dernier, qui était à la fois l'aîné et le chef. La *Matinée brumeuse aux environs de Paris* n'est pas, d'ailleurs, l'une des œuvres les moins intéressantes qu'il ait exposées en ces derniers temps. C'est d'un charme sérieux et doux, qui gagne plus qu'il ne saisit, un charme durable et profond qui n'est dû à aucun tour de main, à aucun appel à l'œil par le procédé. A la différence de tant de paysages bigarrés, pétillants, éclatants, brossés à la diable, tout en surface, qui ne vous sautent aux yeux que pour montrer leur vide, les paysages de M. Français et de toute son école, modestement teintés, mais sérieusement établis, attendent volontiers qu'on les cherche, certains de retenir à la fin leur monde par le charme durable de leur commerce intime. Le *Crépuscule, souvenir de l'Allier,* par M. Harpignies, nous donne également la sensation d'un site vraisemblable et vrai, d'abord vu et bien vu par un œil expérimenté, celle aussi d'un site longuement rêvé par une inspiration émue, par une mémoire attendrie, peu à peu simplifié, agrandi, dégagé, dans cette gestation intime, de toutes ses minuties expressives et de toutes ses banalités insignifiantes.

Dans la peinture rustique, M. Jules Breton garde toujours son rang. Sa composition des *Dernières Fleurs* est charmante. La première neige, tombée dans la nuit, a couvert de son linceul blanc les allées du jardin. Les dernières fleurs de l'automne, les chrysanthèmes, trop tard épanouies sur leurs hautes tiges, se sont réveillées en frissonnant sous cette jonchée blanche, prêtes à mourir. Une jeune paysanne, des ciseaux à la main, passe entre les rangées; elle saisit du bout des doigts une des fleurs pour la joindre à celles qui remplissent déjà son tablier. La brave fille, fraîche, bien portante, qui coupe ces fleurs pour en orner sa chambre ou pour les vendre, n'affecte aucune mélancolie; mais les contrastes de cette jeunesse insouciante, de ces fleurs condamnées, de l'hiver qui tombe, forment, dans le tableau comme dans la réalité, un de ces ensembles dont l'impression est d'autant plus pénétrante qu'elle est plus naturelle. Les *Brûleuses d'herbes,* par M. Adan; les tableaux de M. Adrien Moreau, *Aux champs* et *Sur la falaise*, se rapprochent beaucoup des œuvres de M. Jules Breton par les intentions comme par l'exécution. La personnalité de M. Pille est plus particulière : dans sa *Messe à Pavant* on remarque non seulement des types villageois bien saisis et bien rendus, mais un sentiment très vif de l'arrangement pittoresque et une façon de peindre libre et franche, amusante et personnelle.

Lorsque le Jury a dû procéder à la répartition des récompenses, il s'est trouvé, comme d'habitude, assez embarrassé pour donner une première médaille, tant le nombre de compositions sérieuses contenant plusieurs figures en action devient rare à mesure que le goût des fortes études s'atténue et que les yeux du public s'accoutument au laisser-aller des procédés expéditifs et superficiels. Une seule toile, *le Rêve,* par M. de Richemont, inspirée d'une page poétique et délicate de M. Zola, lui a paru mériter cet honneur. C'est en effet une œuvre délicate, bien qu'un peu sommaire. Dans une chambre tendue de blanc, inondée de lumière blanche, une jeune femme en robe blanche, très

blanche elle-même, reçoit l'aveu d'un jeune homme pâle qui se jette à ses genoux. C'est une de ces recherches de blancheurs nuancées auxquelles se livre volontiers la jeune école. Le jeune homme et la jeune femme sont plutôt des visions que des réalités; mais il y a, dans les gestes et dans les visages des deux amoureux, tant de pureté et d'extase d'un côté, tant d'ardeur et de délicatesse de l'autre, partout une si rare distinction de sentiment et de goût, qu'on oublie volontiers toutes les incertitudes ou les mollesses de l'exécution pour se laisser ravir par le charme de la conception. Parmi les ouvrages honorés d'une seconde médaille, on ne rencontre qu'une seule composition avec des figures nues, le *Rêve d'Été,* de M. Franck Lamy. Ce jeune peintre apporte, dans son culte de la beauté plastique, une délicatesse et une pureté qui ne sont pas communes; lui aussi, par malheur, a quelque tendance à s'évanouir dans les blancheurs. Il y a, dans sa grande toile, un parti pris d'effacement et d'atténuation d'autant plus incompréhensible et désolant que les poses sont naturelles, les formes élégantes, le sentiment poétique. Deux portraits de femmes, brossés avec une certaine vigueur par MM. Rachou et Mengin, un groupe de portraits de famille, d'une exécution facile et brillante, par un artiste belge, M. Richir, un portrait d'homme par M. Lambert, représentent seuls, dans la catégorie des médaillés de seconde et de troisième classe, l'étude de la figure vêtue de grandeur naturelle. Tout le reste des récompenses va à des paysagistes déjà très distingués, tels que MM. Le Liepvre, Yarz, Paulin Bertrand, chez lesquels on retrouve le goût des belles distributions de lumière et la netteté descriptive de MM. Français et Harpignies; à des animaliers très bons exécutants, tels que MM. Beauvais, Pezant, Massaux; à des peintres de mœurs contemporaines, soit graves ou même dramatiques, tels que MM. Hippolyte Fournier, Eugène Chigot, Bosch-Reitz, Lucien Simon, Grier, Titcombe, Boquet, Buffet, soit vifs et spirituels, tels que MM. Gueldry, Paul Peel, Bourgonnier, Lucien Sergent, Stewart, Lynch, tous observateurs fins

ou émus de la réalité. Quelques compositions, dénotant des imaginations plus ardentes et des esprits plus poétiques, dues à des étrangers, le *Purgatoire* de M. Rojas, *la Sainte Famille* de M. Franck du Mond, et surtout la *Course de chars romains* par M. Ulpiano Checa, dont le public a fort apprécié l'entrain et le mouvement, ont été également signalées par le Jury, qui n'en a pas trouvé d'ailleurs soit l'exécution assez soutenue, soit l'invention assez nouvelle, pour leur attribuer des récompenses de premier rang. En revanche, il a répandu les mentions honorables (au nombre de cinquante-neuf) avec une prodigalité qui en diminue de plus en plus la valeur.

Il semble que les sculpteurs se soient piqués d'honneur cette année, en présence des discordes et du désarroi des peintres, pour affirmer à la fois leur cohésion, leur fécondité et leur valeur. Tandis qu'au Palais du Champ-de-Mars quelques sculpteurs dissidents n'arrivaient à réunir que quatre-vingt-quatre ouvrages, la plupart de petite dimension, les sculpteurs demeurés fidèles au Palais des Champs-Élysées y apportaient douze cent cinquante-huit morceaux prouvant qu'à l'heure actuelle le niveau de la science et même celui de l'imagination restent plus élevés chez eux que chez les peintres. On avait rarement vu une réunion d'œuvres si remarquables, soit dans l'ordre plastique, soit dans l'ordre monumental. Les deux ouvrages qui, au premier abord, séduisaient le plus vivement les yeux, la *Femme au paon* de M. Falguière, la *Tanagra* de M. Gérôme, méritaient leur succès par l'habileté et la souplesse avec lesquelles ces deux artistes avaient exprimé, au gré de l'idéal contemporain, la nudité féminine, l'un dans une jeune figure vive, fière et triomphante, l'autre dans une figure plus accentuée, déjà mûre, et méditant sur des ruines. La *Danseuse* de M. Chapu, d'un style plus classique, antique par le costume et par la pureté des formes, moderne par la vérité du geste et la grâce de l'expression, nous conduisait encore vers le rêve et l'idéal par la sensation juste et nette de la réalité. La même noblesse d'interprétation, la même sûreté

d'exécution, avec plus d'ampleur encore, marquaient le bas-relief du même artiste destiné au *Monument de Gustave Flaubert*. Là, M. Chapu avait fait asseoir devant le médaillon du romancier une figure de la Vérité, plus grecque que normande sans doute, mais qui, pour la beauté du type et la force du rendu, se place, parmi ses meilleures créations, entre la délicate *Jeunesse* qui couronne la tombe d'Henri Regnault et la *Pensée* virile qui rêve sur celle de Daniel Stern.

Deux autres ouvrages d'un mérite supérieur, les groupes en marbre de MM. Marqueste et Puech, nous présentaient à la fois, dans une opposition intéressante, la beauté féminine et la beauté virile telles que ces artistes la conçoivent, à travers les âges, dans la mythologie antique. Le *Combat de Persée et de la Gorgone* avait été déjà traité par M. Marqueste en plâtre et en bronze à son retour de Rome. Sa composition, reprise en marbre, n'a rien perdu de son beau rythme mouvementé, élégant, décoratif. *La Sirène* enlevant un jeune homme, par M. Puech, est aussi son dernier envoi de pensionnaire. Le sujet est traité avec un grand charme de conception et une remarquable souplesse d'exécution. Tout le travail a un bel entrain de jeunesse qui réjouit vraiment les yeux.

La seule statue équestre du Salon était la statue d'un peintre, *Velazquez*, par M. Fremiet. Le savant artiste, suivant sa coutume, s'est tiré le mieux du monde de cette fantaisie. Son cavalier empanaché, raide et empesé sur sa haute selle brodée, évoque avec une puissance singulière l'idée du milieu dans lequel a vécu Velazquez. C'est en peintre presque autant qu'en sculpteur que M. Fremiet a conçu son œuvre. Tous les traits en sont pris à l'œuvre peinte de Velazquez. Transposition hardie d'un art dans un autre, faite avec une habileté, une conscience, une verve vraiment rares. Trois monuments funéraires, outre celui de Flaubert par M. Chapu, montraient encore le parti que des artistes réfléchis et savants peuvent tirer de motifs qui paraissent épuisés. M. Barrias, dans son *Monument du peintre Guillaumet*, avait trouvé

une note extrêmement juste que le public avait saisie immédiatement. M. Barrias a mis toute la souplesse de sa main et toute la bonté de son cœur à modeler la douce *Jeune fille de Bou-Saada,* assise, les jambes croisées, sur une pierre tombale, et d'une main nonchalante répandant quelques fleurs sur la tête de l'artiste qui a si bien compris la race algérienne. La belle figure en marbre de matrone ou prêtresse antique effeuillant des branches de chêne que M. Coutan a sculptée pour la tombe de Mme Louis Herbette, figure d'une tristesse puissante et d'une noble résignation, taillée dans la manière grandiose et décorative du XVIIe siècle, fait grand honneur à cet artiste. Il en est de même du *Monument de Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux,* exécuté par M. Delaplanche, qui comprend trois grandes figures : l'Archevêque agenouillé, la Foi et la Charité, toutes trois exécutées dans ce même style français, ample et fort, avec l'aisance et la dignité que donne une expérience consommée.

Lorsqu'il s'est agi de décerner la médaille d'honneur, malgré la présence d'un si grand nombre d'œuvres remarquables, le Jury n'a pu, cependant, prendre une décision. M. Carlier, l'auteur d'une excellente étude, le *Gilliatt saisi par la pieuvre,* n'a pu réunir qu'une majorité imposante (60 voix contre 25 à M. Albert Lefeuvre et 12 à M. Marqueste), sans obtenir la majorité nécessaire. Il est regrettable que cette année encore les sculpteurs ne soient pas parvenus à s'entendre pour affirmer eux-mêmes leur supériorité aux yeux du public, qui finit par ne plus comprendre pourquoi on distribue tant de médailles d'honneur chez les peintres tandis qu'on s'en montre chez eux si avare, sans se rendre compte que cette parcimonie est due peut-être à un sentiment plus élevé et plus scrupuleux de ce qui constitue l'œuvre d'art vraiment supérieure. Les médailles ordinaires ont été données avec la réserve et l'à-propos qu'apporte toujours la section dans ses opérations. Deux premières médailles seulement, l'une au beau groupe de *la Sirène,* par M. Puech, l'autre à l'exposition de M. Charpentier, composée d'une bonne figure en marbre, *la*

Chanson, dont le modèle avait été déjà remarqué, et d'un groupe en plâtre d'un mouvement audacieux et d'une exécution vigoureuse, les *Lutteurs,* deux ouvrages annonçant un sculpteur énergique. Parmi les médaillés de seconde et de troisième classe, quelques-uns apparaissent comme des artistes déjà expérimentés, en pleine possession d'un talent robuste ou élégant; tels sont M. Gauquié, dont le tempérament a quelque rapport avec celui de M. Charpentier, et qui a modelé avec entrain et vigueur une lutte de *Bacchante et Satyre;* M. Mathet et M. Rambaud, auteurs l'un d'une *Oréade* fière et vive, l'autre d'une *Muse des bois* douce et simple; M. Renaudot, auteur d'une *Diane* élégante et fine; tous trois apportant de la distinction et du goût dans l'expression de la beauté plastique; M. Teixeira-Lopes, qui joint à un vif sentiment de la réalité l'émotion communicative.

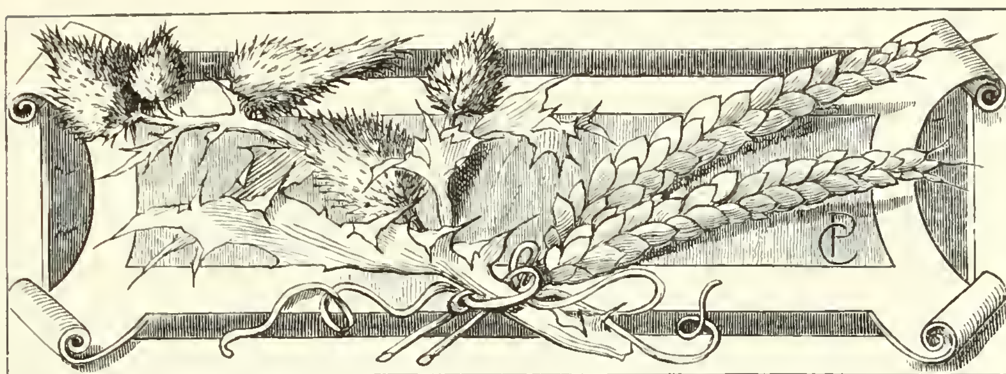
En somme, les sculpteurs, en masse, conservent une idée plus nette que les peintres de la dignité de leur art et des exigences de leur métier; protégés peut-être par leur isolement et leur impopularité, ils subissent moins que leurs confrères les entraînements de la mode et les étourdissements de la vanité. Ils donnent à ces confrères inquiets et agités l'exemple utile de la gravité dans les études, de la constance dans les recherches, de la prudence dans les innovations, leur prouvant qu'il est toujours possible de réaliser un idéal nouveau, l'idéal le plus moderne, par les moyens traditionnels, sans faire ce marché de dupe qui consiste à renoncer d'abord à toute la science acquise, dans l'espérance illusoire de reconstituer de toutes pièces une science nouvelle. Quoi qu'il advienne de la crise, passagère il faut l'espérer, dans laquelle s'agite l'art français, les sculpteurs auront eu l'honneur de la traverser sans faiblir, en gardant intacts les principes sur lesquels reposent la durée, la force et la beauté de l'art.

Georges Lafenestre.



Français pinx — L. Muller sc

MATINÉE BRUMEUSE



RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

VOTÉE PAR TOUS LES ARTISTES RÉCOMPENSÉS AU SALON
(MÉDAILLÉS OU MENTIONNÉS)

FRANÇAIS (François-Louis), né à Plombières (Vosges). — Méd. 3e cl. 1841, 1re cl. 1848, ✻ 1853, méd. 1re cl. 1855 (E. U.), 1re cl. 1867 (E. U.), O. ✻ 1867, méd. d'honneur 1878 (E. U.), H. C. 1889 (E. U.). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

No 961. *Vue de la Sèvre à Clisson.*

H. 0m80. — L. 1m00.

Sur l'eau calme, au milieu, flottent des fleurs de nénufars; vers la gauche, navigue une bande de canards. Du même côté, une petite barque, montée par un pêcheur, est arrêtée près d'une langue de terre plantée d'arbustes qui porte, à son extrémité, un saule pleureur. A

droite, l'autre berge, couverte de grands arbres. Au fond, de hautes futaies. Ciel gris-pommelé.

Signé à droite, en bas : *Français*. 90.

N° 962. *Matinée brumeuse; environs de Paris.*

H. $0^{m}80$. — L. $1^{m}00$.

Au premier plan, sur la gauche, des terrains couverts de joncs et d'herbes, et, sur la droite, dans un sol marécageux, un petit arbre ouvrant ses branches en éventail. Au deuxième plan, quelques flaques d'eau, et, plus loin, une rivière sur laquelle flottent de larges buées, bordée, à gauche, par une futaie. Le soleil, pâle, se lève au fond, en haut, sous un amoncellement de nuages.

Signé à gauche, en bas : *Français*. 1890.



RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

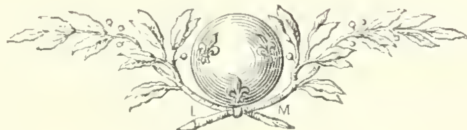
CHARPENTIER (Félix-Maurice), né à Bollène (Vaucluse), élève de MM. Cavelier et Doublemard. — Mentions honorables 1882 et 1883, méd. 3e cl. 1884, méd. 2e cl. 1887, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Campagne-Première, 17. (Voir les *Livres d'or* de 1882, 1883, 1884, 1887.)

N° 3659. *La Chanson.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m45. — L. 1^m15. — Pr. 1^m90.

Jeune femme nue, debout, posée sur la jambe gauche. Elle relève légèrement en arrière le pied droit, qui s'appuie sur un tambourin. La tête dressée et un peu penchée à gauche, elle chante, en élevant en l'air la main droite et tendant en avant la main gauche, dans laquelle elle tient une fleur. Elle porte à l'avant-bras un bracelet garni de grelots. Derrière elle, sous son pied droit, un tambourin, des papiers de musique, un bâton de folie, et, près de sa jambe gauche, un tronc de chêne. A terre, une branche de chêne.

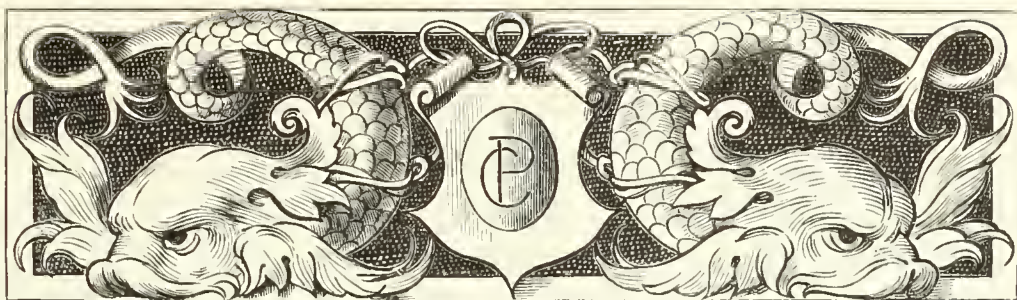
Commandé par l'État.





A. de Richemont pinx Manesse sc

LE RÊVE



RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE

RICHEMONT (Alfred-Paul-Marie de), né à Paris, élève de MM. Bin et Albert Maignan. — Rue Bayen, 27 *bis*. — Mention honorable 1884, méd. 3e cl. 1886, méd. bronze 1889 (E. U.). (Voir le *Livre d'or* de 1886.)

N° 2037. *Le Rêve.*

« Angélique, extasiée, regardait devant elle dans la blancheur de la chambre. »
(Émile Zola.)

H. 2m85. — L. 2m05. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur de chambre voûtée, éclairée, à gauche, par une fenêtre à rideaux blancs. A gauche, près de la fenêtre, une jeune fille, vêtue d'une robe blanche longue et étroite, la tête haute, les cheveux blonds

dénoués et tombant sur l'épaule, se tient debout, de profil, tournée vers la droite. Sa main droite traîne sur un métier à tapisserie placé au premier plan; elle tend son bras gauche à un jeune homme agenouillé à ses pieds, au deuxième plan, qui le saisit des deux mains. Le jeune homme, blond, porte un vêtement de toile claire. A droite, sur une table, un bouquet de fleurs blanches dans un vase de cristal, des ciseaux, des bobines de laine, une tapisserie commencée; au fond, du même côté, un coin de cheminée sur lequel est une lampe allumée, avec un abat-jour vert, et, vers le milieu, une porte fermée.

Signé à gauche, en bas : *A. de Richemont.*

Acquis par l'État.



Le Liepvre pinx L Lambert sc

LA LOIRE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

LE LIEPVRE (Maurice), né à Lille, élève de MM. Harpignies et J.-P. Laurens. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1886, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1886.)

N° 1457. *La Loire.*

H. 2m15. — L. 3m00.

Au premier plan, une plaine sablonneuse. Vers la droite, deux troncs élancés de peupliers dénudés; à gauche, un autre peuplier, et, derrière, une double file d'arbres semblables le long du fleuve, qu'on voit s'étendre, sur la droite, au pied de collines brûlées. Ciel lumineux et jaunâtre. Effet d'automne.

Signé à droite, en bas : *M. Le Liepvre.*

Acquis par l'État.

RACHOU (Henri), né à Toulouse, élève de MM. Bonnat et Cormon. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1884, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Ganneron, 22. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1884.)

N° 1990. *Portrait de Mme ***.*

H. 2m00. — L. 1m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune dame, très brune, la tête nue, assise, le corps de profil, la

tête de face, dans un fauteuil. Elle porte une robe noire, à manches courtes, légèrement échancrée sur la poitrine. Tournée à droite, les pieds posés sur un coussin en tapisserie, elle tient des deux mains quelques fleurs sur ses genoux. Fond d'appartement. A droite, un bahut de chêne sculpté. A gauche, une table couverte d'un tapis rouge, sur laquelle est une bouteille. Le tapis du plancher est bleu.

Signé à gauche, en bas : *Henri Rachou.* 90.

FOURNIER (Hippolyte), né à Rablay (Maine-et-Loire), élève de M. Jean-Paul Laurens. — Méd. 3e cl. 1889, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 955. *Abandonnée.*

H. 1m25. — L. 1m60.

Intérieur de chambre tendue en clair. Au premier plan, à droite, en chemise, demi-nue, vue de trois quarts, assise sur le plancher, le dos contre la muraille, s'appuyant à une chaise de paille, une jeune femme, pâle, les traits hagards, qui déchire des dents un pan de sa chemise. Sur la gauche, une alcôve, éclairée par une lumière intérieure, avec des rideaux blancs, baissés et entr'ouverts, entre lesquels on aperçoit un cadavre d'enfant étendu au pied d'un lit. Sur le premier plan, à terre, les débris d'un berceau renversé. Près de la femme, une petite bottine bleue.

Signé à droite, en bas : *Fournier (Hte).*

CARPENTIER (Évariste), né à Cuerne-lès-Courtrai (Belgique), élève de l'Académie d'Anvers. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1889. — Boulevard de Clichy, 73. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 450. *Les Navets.*

H. 1m30. — L. 1m95. — Fig. presque grandes comme nature.

Intérieur d'une cour de ferme. Sur le premier plan, au milieu, une petite mare dans laquelle trempent des navets. A gauche, une jeune paysanne, vue de profil, tête nue, les bras nus, en casaque bleue et tablier de toile, chaussée de sabots, penchée sur la mare, en retire des navets au moyen d'une fourche. Près d'elle, un panier d'osier déjà rempli. De l'autre côté de la mare, vu de face, au second plan, un jeune paysan, les épaules couvertes d'une toile d'emballage, enfonce une fourche dans un tas de navets flottant sur l'eau. Derrière lui, une bande de canards. Au fond, sur la gauche, une porte dans un mur, et, à droite, la plaine.

Signé à gauche, en bas : *Evte Carpentier.*

BOMPARD (Maurice), né à Rodez, élève de G. Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Méd. 3e cl. 1880, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Méchain, 10. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 262. *Entrée du vieux Chelma; oasis près de Biskra.*

H. 1m70. — L. 1m20.

Sur le premier plan, un terrain en pente, de couleur rougeâtre, inégal et bossué, montant vers la muraille d'une ville. Au milieu, un peu sur la gauche, gravissant la pente, un âne noir monté par un petit garçon enveloppé dans son burnous et suivi d'un homme en burnous blanc, coiffé d'une calotte rose. A droite, un peu plus haut, une chaussée, bordée d'un parapet, menant vers une porte ouverte dans la muraille. Sur la chaussée, plusieurs Arabes, drapés dans leurs burnous, accroupis contre les murailles, et une femme, habillée de rouge, portant sur le dos un paquet, marchant vers la porte. Au fond, des murailles et des

bancs en pierres rougeâtres. Ciel clair et pur, très lumineux ; teintes crépusculaires.

A gauche est écrit : *Oasis de Chelma, près Biskra.* 1889-90.
Signé à droite, en bas : *Maurice Bompard.*

GUELDRY (Joseph-Ferdinand), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1885, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Rodier, 50. (Voir le *Livre d'or* de 1885.)

N° 1135. *Un Jour de régates.*

H. 1m60. — L. 2m20.

Un bras de fleuve devant un quai couvert de monde, sur lequel est dressé un grand pavillon orné de drapeaux. A gauche, un groupe de petites barques, montées par des canotiers et canotières, qu'on voit d'arrière, rangées auprès d'un bateau à vapeur ; à droite, un autre groupe de barques arrêtées qu'on aperçoit par le travers ; au premier rang, une périssoire montée par une jeune femme en toilette claire qui tient des deux mains la double rame, et l'avant d'une barque avec un homme en costume blanc qui trempe la main dans l'eau. Par delà ces embarcations on voit deux barques, prenant part aux régates, conduites chacune par cinq hommes. Ciel d'été.

Signé à gauche, dans le premier bateau : *J.-F. Gueldry.*

LAMY (P.-Frank), né à Clermont-Ferrand, élève de Pils et de M. Gérôme. — Mention honorable 1887, méd. 3e cl. 1888, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue Capron, 35. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 1356. *Rêve d'été.*

H. 3m00. — L. 4m75. — Fig. grandeur naturelle.

Une clairière dans un bois. A gauche, au second plan, une femme

nue, vue de dos, allongée dans l'herbe; près d'elle, une autre femme nue, aux cheveux flottants, assise, les jambes pliées, et jouant avec des colombes. Plus loin, sur la droite, quatre autres femmes nues, assises dans l'herbe, et, plus loin encore, dans le bois, six autres dans diverses attitudes. A droite, au premier plan, des touffes de volubilis.

Signé à gauche, en bas : *P.-Franck Lamy.*

MENGIN (Auguste-Charles), né à Paris, élève de Baudry et de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1876. — Impasse du Maine, 16.

N° 1671. *Méditation.*

H. 1m60. — L. 1m15. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme assise, presque de face, dans un fauteuil Louis XIV, le coude posé à droite sur un coussin d'étoffe jaune à ramages brodés. Brune, la tête nue, vêtue de noir, un peu tournée à gauche, elle tient, des deux mains, sur ses genoux, un livre à reliure rouge entr'ouvert. Fond de muraille sur laquelle se détache l'ombre portée par la figure.

Signé à droite, en bas : *A. Mengin.* 1890.

Acquis par l'Etat.

YARZ (Edmond), né à Toulouse. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1884, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Lemercier, 15. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1884.)

N° 2463. *Les Gorges du Tarn.*

H. 2m80. — L. 4m25.

Sur le premier plan, le lit d'un torrent peu profond, aux eaux claires et transparentes, bordé à droite par une berge caillouteuse sur laquelle est arrêté un troupeau de moutons que gardent un berger, vêtu d'une

limousine, et un chien noir. Au milieu et sur la gauche, de l'autre côté de l'eau, une rive basse, gazonnée, semée de bouquets d'arbres. Derrière, de hauts rochers à pic, entre lesquels, sur la droite, passe au fond, par une étroite fente, le torrent. Effet de crépuscule commençant.

Signé à gauche, en bas : *E. Yarz.*

CHIGOT (Eugène-Henri-Alexandre), né à Valenciennes, élève de Cabanel et de MM. Bonnat et Vayson. — Mention honorable 1886, méd. 3e cl. 1887, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Lafayette, 111.

N° 524. *La Prière du soir.*

H. $2^{m}50$. — L. $4^{m}00$. — Fig. plus petites que nature.

Une mer d'un ton gris bleuâtre, calme et transparente. Au deuxième plan, une barque montée par trois hommes. Le premier, à gauche, en vareuse rougeâtre, est debout, de face, la tête baissée, les mains jointes. Près de lui, le second, plus âgé, en vareuse grise, tient son chapeau sous ses bras croisés. Sur la droite, de l'autre côté d'un amas de poissons, le troisième, un jeune garçon, en vareuse bleue, également de face et les mains jointes. Du même côté, à la poupe de la barque, une lanterne allumée. Au loin, sur la mer, on aperçoit une autre barque avec un fanal. La lune monte, déjà haute, à l'horizon, dans un ciel d'un gris tendre, teinté de lueurs rosées.

Signé à gauche, en bas : *Eugène Chigot.* 1890.

Acquis par l'État.

BEAUVAIS (Armand), né à Bar-sur-Aube (Aube), élève d'Eugène Desjobert et de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1882, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Denfert-Rochereau, 18. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 134. *Retour des prés; soir de novembre* (*Berry*).

H. 1m40. — L. 2m00.

Au milieu, au deuxième plan, cinq vaches débouchant d'un chemin creux et marchant, vues de profil, sur un talus, vers la droite. Derrière les vaches, un troupeau de moutons que suivent une paysanne et une petite fille. En contre-bas du talus, derrière lequel montent des bouquets d'arbres et d'arbustes dénudés, une vaste prairie terminée à l'horizon par une ligne de collines jaunies, au pied desquelles on aperçoit, au milieu, les toitures et le clocher d'un village. Ciel pâle teinté de rose. Effet d'automne et de crépuscule.

Signé à gauche, en bas : *Beauvais*.

PEZANT (Aymar), né à Bayeux (Calvados), élève de M. de Vuillefroy. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1888, mention honorable 1889 (E. U.). — Place Dancourt, 10. (Voir les *Livres d'or* de 1883 et 1888.)

N° 1095. *La Sortie du marais à Fourges* (*Eure*).

H. 1m60. — L. 2m25.

Une prairie verte, éclairée du fond. Au milieu, un troupeau de vaches, en marche, arrivant de face. Sur le premier plan, à gauche, une vache blanche tachée de roux, et une vache brune suivie de son veau. A l'arrière-plan, du même côté, une vache se retourne en beuglant. A droite, dans l'éloignement, on aperçoit un paysan en blouse bleue qui accourt, levant son bâton. A l'horizon, sur la droite, une futaie; sur la gauche, des taillis au pied d'une ligne de coteaux. Ciel gris légèrement teinté de rose.

Signé à droite, en bas : *Aym. Pezant*.

LAMBERT (Albert-Antoine), né à Paris, élève de Cabanel et de MM. Bin, Cormon et Lequien. — Mention honorable 1884, méd. 3e cl. 1889. — Rue Rochechouart, 38. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1889.)

N° 1351. *Portrait de M. G. P...*

H. 0m95. — L. 0m70. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Homme d'âge mûr, au visage coloré, aux cheveux courts et grisonnants, portant la barbe entière et courte, à califourchon sur une chaise en bois doré, vu de face. La tête un peu penchée à gauche, il tient les deux bras appuyés et croisés sur le dossier en velours brun de la chaise. Il est habillé d'un veston noir, cravaté de blanc, et porte lunettes. Au fond, une tenture.

Signé à droite, en haut : *Albert Lambert.* 1890.

BERTRAND (Paulin), né à Toulon, élève de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1889. — Rue Bayen, 31. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 200. *Le Pradon, environs d'Hyères (Var).*

H. 1m60. — L. 2m20.

A gauche, une côte rocheuse, surmontée de taillis verts, aux flancs de laquelle serpente un sentier sablonneux. Près du sentier est assis, vu de profil, un jeune garçon, coiffé d'un chapeau de paille, les jambes nues, tenant un bâton entre ses jambes. Sur la droite, la mer calme, d'un gris bleu très doux, fermée au fond par une côte mince et plate. Ciel pur et clair ; au milieu, un flocon de nuée blanche.

Signé à droite, en bas : *Paulin Bertrand.* 1890.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

CLARY (Eugène), né à Paris. — Mention honorable 1883, mention honorable 1889 (E. U.). — Place Pigalle, 11. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 543. *La Seine aux Andelys* (*Eure*).

H. 1m00. — L. 1m60.

Le fleuve, calme et clair, s'étend sur la gauche. A droite, sur le premier plan, une berge plate et couverte de gazons frais, et, au second plan, près du bord, une petite barque peinte en vert, avec deux nasses en osier sur la rive. A l'horizon, une ligne de coteaux gris. Ciel clair, d'un gris bleu tendre, semé de quelques nuées.

Signé à droite, en bas : *E. Clary*.

MICHEL-LANÇON (Edmond), né à Besançon, élève de Lehmann et de MM. Baille et J. Machard. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 1694. *La France, appuyée sur la Force, abritée par la Paix. — L'Industrie moderne, couronnée par le Génie du Progrès.*

(Composition décorative du Centenaire.)

H. 2m60. — L. 4m70. — Fig. grandeur naturelle. Forme cintrée.

Au milieu, dans le bas, le haut d'une porte rectangulaire.

A gauche, une jeune femme, coiffée d'un casque, armée d'une cuirasse, drapée de blanc, assise, vue de profil, tournée à droite. Derrière

elle, en contre-bas, un grand lion qui pose ses pattes de devant près de son dos. Elle entoure de son bras gauche la taille d'un jeune homme nu, qui, debout auprès d'elle, tient une branche de lauriers ornée d'une banderole blanche. A son côté, un bouclier, de forme chantournée, portant un écusson bleu avec les lettres R. F. en or. A droite, assise contre une roue dentelée, une autre jeune femme, la tête nue, les bras nus, en jupe bleue à pois blancs et casaque bleue. Elle montre un rouleau de papier déployé sur lequel on lit : *Électricité, Navigation, Photographie, Télégraphie, Mécanique, Aérostats, Vapeur.* Au-dessus d'elle, un génie volant, qui tient de la main gauche une trompette et de la droite une branche de lauriers. A ses pieds, une mappemonde. Dans un cartouche, au-dessus de la composition, est écrit : *Lux in Pace,* et dans deux médaillons, à droite et à gauche : 1789-1889.

PEEL (Paul), né à London (Canada), élève de MM. Benjamin-Constant, Doucet et Jules Lefebvre. — Mention honorable 1889. — Boulevard Arago, 65.

N° 1859. *Après le bain.*

H. 1m25. — L. 1m10. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur d'appartement. A gauche, au premier plan, un écran de bois doré, près d'une cheminée allumée, devant laquelle se tiennent, sur la droite, vus de dos et de trois quarts, deux enfants tout nus. Le plus petit, en avant, est assis sur un tapis, tendant ses mains vers le feu; le plus grand (une fillette aux cheveux retroussés), un peu en arrière, à côté de l'autre, est debout, la tête penchée, faisant le même mouvement. A droite, sur le tapis, deux pantoufles en cuir noir, doublées de rouge.

Signé à droite, en bas : *Paul Peel. Paris,* 1890.

LE ROY-D'ÉTIOLLES (Mme Hélène), née à Londres, de

parents français, élève de M. Benjamin-Constant. — Rue de la Victoire, 74.

N° 1487. *Portrait de Mme *** en Diane.*

H. 1m05. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.
Toile de forme ronde.

Jeune femme vue de face, les épaules et le sein droit nus, la tête penchée à gauche. Elle est vêtue d'une tunique blanche d'étoffe légère, par-dessus laquelle flottent des mousselines roses et transparentes. Elle porte, dans ses cheveux roux, un croissant en diamants, des perles aux oreilles, sur l'épaule un carquois attaché par un ruban rose, vers lequel elle lève sa main gauche. Sa main droite repose sur ses genoux.

ROJAS (Cristobal), né à Caracas (Venezuela), élève de M. Jean-Paul Laurens. — Mention honorable 1886. — Rue Liancourt, 26.

N° 2072. *Purgatoire.*

H. 3m40. — L. 2m55. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, à droite, un homme nu, renversé, la tête en bas, les jambes pendantes au-dessus d'un trou d'où sortent des flammes ; près de lui, au milieu, un autre homme accroupi, la main sur sa poitrine ; à gauche, derrière un rocher, un homme, vu de profil, à mi-corps, se tenant la tête dans les mains, et, par derrière, un groupe d'autres condamnés, tous éclairés par le feu qui sort de l'abîme. En haut, un ange, drapé de rose, arrivant de face, ailes déployées, une étoile au front.

Signé à gauche, en bas : *C. Rojas. Paris,* 1889.

MASSAUX (Léon-Charles), né à Gand (Belgique). — A Bruxelles, chaussée de Vleurgat, 22.

N° 1628. *Dans les polders; le soir.*

H. $1^{m}10$. — L. $1^{m}90$.

Un troupeau de vaches dans une plaine. Au milieu, couchées sur le deuxième plan, six vaches noires tachées de blanc et une vache rousse. Dans l'éloignement, à droite et à gauche, d'autres vaches dispersées. Sur la gauche, la lisière d'un taillis. Sur la droite, au-dessus de l'horizon, le disque rouge du soleil qui tombe. Ciel gris bleu d'une teinte douce.

Signé à droite, en bas : *L. Massaux.*

NARDI (François), né à Nice, de parents italiens, élève de MM. Bouguereau, T. Robert-Fleury, Fr. Flameng, G. Ferrier et Montenard. — A Toulon, place Gambetta, 2, et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 86.

N° 1775. *La Rade de Toulon; effet de mistral.*

H. $0^{m}95$. — L. $1^{m}60$.

Sur le premier plan, la mer, très verte près du cadre, bleuissant dans l'éloignement. A l'arrière-plan, sur la droite, un quai couvert de constructions basses et blanches, à toitures de briques, devant lesquelles sont amarrées deux embarcations, dont l'une, peinte en rouge, est couchée sur le flanc. Derrière, d'autres rangées de constructions, et, dans le fond, la côte dentelée, avec une montagne sur la gauche. Du même côté, en se rapprochant du premier plan, deux pointes de digues s'avançant dans la mer. Ciel gris bleu foncé.

Signé à droite, en bas : *François Nardi.* 90

Acquis par l'État.

VAN BEERS (JAN), né à Lierre (Belgique). — Impasse Hélène, 15.

N° 2341. *Portrait.*

H. 0m30. — L. 0m40.

Un homme d'âge moyen, brun et sanguin, cheveux courts, avec de petites moustaches, assis, vu de trois quarts, la tête à gauche, dans un fauteuil de chêne à fond de cuir. Costume de soirée : habit noir et cravate noire, avec une fleur blanche à la boutonnière. Il s'accoude sur le bras du fauteuil et tient dans la main droite une cigarette. Sa main gauche est allongée sur sa jambe gauche, qu'il tient repliée sur son genou droit. Au fond, un paravent d'étoffe jaunâtre.

Signé à gauche, en bas : *Jan Van Beers.*

ROUFFET, élève de M. Jean-Paul Laurens. — Avenue Parmentier, 90.

N° 3308. *Bataille de Rezonville* (16 août 1870).

H. 0m70. — L. 0m95. — Dessin sur toile, à l'encre de Chine, rehaussé de blanc.

Sur la gauche, un cacolet renversé, autour duquel sont entassés des chevaux et des soldats, morts ou blessés, et, derrière, un escadron de cuirassiers lancé au galop. Sur la droite, au premier plan, un cheval renversé et deux soldats morts. Dans l'éloignement, au milieu de nuages de fumée, une mêlée de cavaliers.

QUINTON (CLÉMENT), né à Paris. — A Saint-Maur (Seine), rue Estibal, 28.

N° 1986. *La Plaine de Bonneuil, au soleil couchant.*

H. 1m40. — L. 2m00.

Sur tout le premier plan, des herbages encore verts, sauf une bande, à droite, de chaumes fraîchement coupés. A l'arrière-plan, dans le milieu, une meule, longue et basse, de fourrages, derrière laquelle on aperçoit des constructions rurales, et, à droite, douze meules alignées et rangées par couples. Dans le fond, à l'horizon, une ligne de bois, derrière lesquels tombe le soleil. Au-dessus, un ciel très vaste, à fond gris, légèrement teinté de rose.

Signé à droite, en bas : *A. Quinton.*

BOURGONNIER (Claude), né à Paris, élève de Cabanel et de M. Falguière. — Mention honorable 1888, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue Aumont-Thiéville, 6.

N° 319. *Les Ciseleurs.*

H. 2m50. — L. 1m60. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'atelier éclairé au fond par des châssis vitrés. Au premier plan, un peu sur la gauche, un ouvrier âgé, portant lunettes, en bras de chemise, avec un grand tablier vert, assis sur un établi; il est en train de ciseler une épreuve en bronze de la *Diane* de Falguière. A l'arrière-plan, à gauche, un autre ouvrier, coiffé d'une casquette noire, vu de dos, penché sur un établi, et, à droite, dans l'encoignure de la pièce, deux autres, l'un en blouse noire, l'autre en blouse blanche, près desquels se dresse, sur un socle, une statue de femme ailée. Au premier plan, à droite, un tabouret sur lequel sont jetés des vêtements, et, à gauche, une caisse en bois pleine de cordes et de clous.

Signé à gauche, en bas : *C. Bourgonnier.* 1890.

Acquis par l'État.

GRIER (Edmund-Wyly), né à Melbourne (Australie), élève de MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — A Saint-Yves (Angleterre).

N° 1109. *Bereft.*

H. 1m50. — L. 2m15.

Sur le premier plan, au milieu, une flaque d'eau au milieu de joncs et d'herbes jaunis. A côté de l'eau, une brebis morte, près de laquelle se tient, sur la gauche, debout, l'air triste, vue de trois quarts, une jeune paysanne, aux cheveux roux flottants, aux vêtements déchirés, qui porte sur son bras gauche un petit agneau, et tient dans sa main droite un long bâton. Derrière elle, trois moutons paissent dans les hautes herbes. A droite, de l'autre côté de l'eau, deux corbeaux qui s'envolent. Au fond, une sapinière, et, sur la droite, une clairière au-dessus de laquelle monte la lune, ronde et pâle.

Signé à droite, en bas : 1889. *Edmund Grier.*

TITCOMBE (William-Holt-Yates), né à Cambridge (Angleterre), élève de Boulanger et de MM. Paynter, Herkommer et Jules Lefebvre. — Rue Taylor, 9.

N° 2296. *Primitive methodists; Saint-Yves.*

H. 1m55. — L. 0m95.

Intérieur de temple. Au premier plan, à droite, un banc sur lequel sont assis, vus de dos, un vieillard, en culottes grises et vareuse bleue, la tête baissée, posant ses mains jointes sur le dossier d'un banc plus éloigné, et un jeune garçon, le front appuyé sur le même dossier. Près du vieillard, sur le banc, un livre ouvert, avec un mouchoir rouge et des lunettes. Au second plan, à gauche, un autre vieillard, vu de face, debout, le genou gauche posé sur le banc suivant, accoudé sur le dossier, le menton appuyé sur ses mains croisées, fermant les yeux. Plus

loin, d'autres rangées de bancs, en sens inverse, entre lesquels sont agenouillés plusieurs vieilles gens. Au fond, à droite, dans une chaire élevée, un pasteur prêchant, les bras posés sur un livre ouvert, et, sur la gauche, plus loin encore, une galerie dans laquelle sont assis deux vieillards.

Signé à droite, en bas : *W.-H.-Y. Titcombe.*

BOSCH-REITZ (SIGISBERT), né à Amsterdam, élève de MM. Cormon, Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — A Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, 10, et à Amsterdam, Keizersgracht, 414.

N° 284. *L'Enfant malade.*

H. 1^m15. — L. 1^m50. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur pauvre. A gauche, couché sur un grabat, un enfant malade qui sort des couvertures sa tête et son bras droit. A droite, vue de profil, une vieille femme, allongeant la main droite sur le lit de l'enfant, assise devant une fenêtre garnie d'un rideau blanc. Sur le rebord de la fenêtre, un pot de fleurs.

SIMON (LUCIEN-JOSEPH), né à Paris, élève de MM. Delaunay, Bouguereau, Tony Robert-Fleury et Didier. — Mention honorable 1885. — Rue de Babylone, 6.

N° 2206. *Chez le pharmacien.*

H. 2^m10. — L. 2^m30. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de pharmacie. Sur le premier plan, à droite, un homme, en pantalon blanc, coiffé d'un chapeau bas de feutre sombre, la chemise défaite, assis sur une chaise, vu de trois quarts. Derrière lui, de

profil, se tient un jeune homme, debout, portant sous le bras un vase de cuivre, tandis qu'à gauche un autre jeune homme, soulevant le bras droit du blessé, lui ausculte les côtes avec le pouce. A l'arrière-plan s'avance, de face, sortant d'un comptoir, un autre jeune homme, tenant à la main un globe. Dans le fond, sur la gauche, la devanture en glaces, à travers lesquelles on voit des groupes de curieux stationnant dans la rue, devant la boutique : une petite fille, deux femmes, un monsieur en chapeau noir, un pâtissier, etc... A droite de la boutique, des rangées de bocaux sur des rayons de bois.

Signé à gauche, en bas : *L. Simon.*

STEWART (Julius-L.), né à Philadelphie (États-Unis d'Amérique), élève de Zamacois et de MM. Gérôme et R. de Madrazo. — Rue Copernic, 36.

N° 2232. *Spring Flowers.*

H. 2m00. — L. 2m50. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de jardin d'hiver. Au milieu, une table ronde, couverte d'un tapis japonais à fond bleu, sur laquelle sont posés une jardinière de cuivre pleine de roses, un pot de faïence italienne avec des iris et des narcisses, et un verre dans lequel trempent quelques iris. Sur le premier plan, à gauche, est assise, devant la table, une jeune fille, en robe bleue semée de fleurs jaunes, tournant le dos, la tête de profil. Derrière elle, vue de trois quarts, une autre jeune fille, très blonde, en robe blanche, assise et arrangeant des fleurs dans la jardinière. Sur la droite, debout, appuyée contre un siège en osier, une jeune femme, coiffée d'un chapeau de paille garni de roses-thé avec un voile bleu clair, tenant un bouquet de roses. Au second plan, au milieu, derrière la table, une cinquième jeune fille, qu'on voit à mi-corps, respirant une rose. Dans le fond, des plantes vertes.

Signé à gauche, en bas, dans le soubassement : *J.-L. Stewart.* 1890.

DU MOND (Frank-V.), né à Rochester (États-Unis d'Amérique), élève de Boulanger et de MM. Jules Lefebvre, Benjamin-Constant et Doucet. — Rue Bayen, 27 *bis*.

N° 843. *La Sainte Famille.*

H. 1m30. — L. 1m60. — Fig. un peu moins grandes que nature, jusqu'aux genoux.

Intérieur rustique. Au milieu, vue en travers, une table grossière de bois blanc sur laquelle sont posés une écuelle fumante et un pain. A gauche se tient debout, de profil, les deux mains étendues sur le bord, le jeune Jésus, vêtu d'une longue robe blanche, la tête penchée et cerclée de lumière. De l'autre côté de la table, à droite, assis sur un banc, l'un près de l'autre, vus de profil, tournés à gauche, sur le devant, la Vierge, en robe et voile grisâtres, les yeux baissés, les mains jointes, et, par derrière, saint Joseph en froc gris. La Vierge a devant elle une assiette d'étain. A ses pieds, sur le premier plan, un lis en fleurs dans un grand pot de terre. Plus à droite, dans le fond, un établi couvert de copeaux, au-dessous d'une lucarne. A gauche, derrière le Christ, un escabeau de bois et une cruche.

Signé, à gauche, sous la cruche : *F.-V. Du Mond. Paris*, 1890.

HUMBERT (Frédéric), né à Paris, élève de MM. Cain et T. Roybet. — Avenue de la Grande-Armée, 65.

N° 1232. *Louis XIII et Mlle de Hautefort.*

« Pour faire échec à l'influence de Richelieu et ressaisir le roi, la reine avait fait venir Mlle de Hautefort. Louis XIII l'aperçoit pour la première fois, et lui fait porter le carreau sur lequel il était agenouillé. »

(Michelet, *Histoire de France.*)

H. 1m50. — L. 1m90.

Intérieur d'église. A gauche, l'autel, et, sur le côté de l'autel, au

premier plan, un groupe de quatre religieux debout; auprès d'eux, le cardinal, qu'on voit de dos, debout, ayant à ses pieds un coussin rouge et sa barrette. A droite, au même plan, un groupe de seigneurs, tous debout, et, devant eux, quatre dames agenouillées; la première, Mlle de Hautefort, vue de profil, tient la tête baissée, tandis qu'un seigneur, en costume rouge, s'incline devant elle, lui présentant un coussin de velours bleu fleurdelisé. Au milieu, à l'arrière-plan, dans un enfoncement, entre deux piliers, sous un dais rouge, se tiennent, de face, Anne d'Autriche à genoux, et Louis XIII debout. Derrière eux, un groupe de seigneurs. Sur la gauche, entre la muraille et l'autel, arrive le prêtre, suivi de deux enfants de chœur.

Signé à droite, en bas : *Frédéric Humbert.*

LYNCH (Albert), né à Lima (Pérou), élève de Lehmann et de M. Ferrier. — Avenue de Villiers, 147, et chez MM. Boussod, Valadon et Cie, rue Chaptal, 9.

N° 1558. *En mer.*

H. $1^{m}10$. — L. $1^{m}40$.

Sur l'arrière d'une embarcation ballottée par les vagues, se tiennent, de face, à côté l'un de l'autre, à gauche, un matelot, debout, tête nue et pieds nus, en vareuse bleue et pantalon gris, manœuvrant le gouvernail de la main gauche; à droite, une jeune femme, coiffée d'un chapeau de paille à rubans violets, en casaque noisette et jupe lilas clair. De la main gauche elle retient son chapeau. Au fond, la mer, et, sur la droite, une côte.

Signé à gauche, en bas : *Albert Lynch.*

BOQUET (Jules-Charles), né à Amiens, élève de Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Rue de Provence, 11.

N° 275. *La Prière.*

H. 1m60. — L. 2m00.

Intérieur d'une salle d'école. Au deuxième plan, vers le milieu, sur une estrade en menuiserie, derrière un pupitre élevé, une religieuse en robe grise, bonnet à grandes ailes et large collerette, debout. L'estrade est placée contre le mur, entre deux fenêtres à petits carreaux, garnies de rideaux blancs; le rideau de la fenêtre de gauche, écarté, laisse voir des toitures de maisons couvertes de neige; devant l'estrade, un banc et une table. Sur le premier plan, à droite, près de la table, une petite fille en robe noire et sarrau bleu, agenouillée, les mains jointes, presque de face. Derrière elle, au bas de la fenêtre, deux autres fillettes, dans le même costume, l'une assise sur ses genoux, de profil, regardant la maîtresse, l'autre agenouillée, les mains jointes. A gauche, de l'autre côté de la chaire, trois autres petites écolières, même costume et même attitude, vues de trois quarts, et, dans le fond, une quatrième. Effet de lumière matinale.

Signé à droite, en bas : *Jules Bocquet.*

FLANDRIN (Paul-Hippolyte), né à Paris, élève de Lehmann. — Mention honorable 1883. — Rue Bonaparte, 28. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 925. *Sainte Élisabeth; le miracle des roses.*

« Un jour sainte Élisabeth descendait du château, chargée de vivres et de vêtements pour ses pauvres, lorsqu'elle rencontra son mari, revenant de la chasse, qui voulut voir ce qu'elle portait sous son manteau; il n'y avait plus là que des roses, et l'on était en plein hiver. »

H. 4m75. — L. 6m90. — Fig. grandeur naturelle. Forme cintrée.

Au milieu, sur le second plan, la sainte, vêtue de blanc, debout sur l'angle d'un rocher, retenant, de la main droite, le pan de son manteau que saisit, venant de gauche, son mari, vu de profil. De la main gauche, sous l'autre pan de son manteau, elle retient une touffe de

roses. Au premier plan, à gauche, un groupe d'écuyers avec un cheval, un piqueur retenant deux chiens, et un jeune damoiseau. A droite, un groupe de mendiants, assis ou debout, rangés le long d'une route qui descend en contre-bas, tendant les mains vers la sainte. Fond de bois et de montagnes. A gauche, au haut d'une route escarpée, un château fort.

Signé à gauche, en bas : *Paul H. Flandrin.*

Pour le chœur de l'église Sainte-Élisabeth à Versailles.

SERGENT (Lucien-Pierre), né à Massy (Seine-et-Oise), élève de Pils, de Vauchelet et de M. J.-P. Laurens. — Mention honorable 1889. — Avenue des Ternes, 55, passage Doisy, 6.

N° 2193. *Le Soir d'une victoire; la Moskowa* (1812).

H. $1^{m}90$. — L. $2^{m}25$.

Un glacis gazonné montant vers une hauteur fortifiée et garnie, à son sommet, de deux batteries qu'on aperçoit par les échancrures du talus sablonneux. En bas, au premier plan, à gauche, un soldat blessé, assis près d'un soldat mort, et, à droite, deux cadavres de chevaux. Sur tout le second plan, des cadavres d'hommes et de chevaux, et, à droite, dans une tranchée, un canon. Plus haut, sur la crête du talus qu'éclaire le soleil couchant, deux groupes de soldats, escaladant la batterie, agitent leurs schakos en l'air. Dans le plus éloigné, on porte un drapeau tricolore déchiré. Sur la gauche, quatre officiers à cheval gravissent au galop la pente. Tout au sommet de la hauteur apparaît Napoléon, monté sur un cheval blanc, suivi de son état-major.

Signé à droite, en bas : *L. Sergent.* 1890.

CHECA (ULPIANO), né à Colmenar de Oreja (Espagne), élève de l'Académie de Madrid. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 235.

N° 517. *Course de chars romains.*

H. 3m00. — L. 5m00.

Intérieur de cirque. Au deuxième plan, à droite, la pointe de la *spina,* ornée de pyramides et de statues, couverte de spectateurs. Sur le premier plan, à gauche, dans l'arène, arrivant de face, au galop, un quadrige de chevaux noirs et bruns, conduit par un cocher en tunique rouge; derrière, arrive un autre quadrige, mené par un cocher en tunique verte. Sur le même plan, à droite, au pied de la *spina,* un char renversé et un cocher, en bleu, tombé sur le dos, entre des chevaux qui se débattent sous les débris; derrière, un autre quadrige, attelé de chevaux blancs, que leur cocher, en jaune, s'efforce de retenir, et qui se cabrent. Dans l'éloignement, à droite et à gauche, les gradins garnis de spectateurs. Au fond, un arc de triomphe. Effet de soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *V. Checa.* 1890.

RICHIR (HERMAN-JEAN-JOSEPH), né à Ixelles-lez-Bruxelles, élève de MM. Biota, Ch. Hermans et de l'Académie de Bruxelles. — Mention honorable 1889. — A Bruxelles, chaussée de Louvain, 134.

N° 2039. *Portraits de la famille W...*

H. 1m75. — L. 2m35. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur d'appartement. Sur un canapé en bois blanc et doré, foncé d'étoffe rouge, est assis, de face, sur la droite, un homme au visage coloré, grisonnant, chauve, portant lunettes, habillé de noir. Il tient, entre ses genoux, un petit garçon portant un tablier gris et des bas rouges, au-

quel il montre des images dans un grand livre. Un autre petit garçon, debout, à gauche, se tourne vers lui, indiquant du doigt une image. Sur le canapé, sont assises, à gauche, deux petites filles, la plus grande entourant des bras la taille de la plus petite, qui porte une poupée sur son bras droit. Aux pieds de celle-ci, sur le tapis, est assis un petit enfant, tout en blanc, qui, d'une main, porte à sa bouche un biscuit, et, de l'autre, caresse la tête d'un chien allongé près de lui. A droite, appuyées sur l'extrémité du canapé, se tiennent, debout, deux autres fillettes, l'une sur le devant, en robe rose avec ceinture rouge, portant à la main, par la bride, un chapeau de paille; l'autre, un peu plus grande, par derrière, tournée du côté de son père et lui mettant la main sur l'épaule. La muraille, au fond, est tendue de papier peint; dans le haut, on aperçoit le bas de trois cadres. Sur la gauche, une plante verte dans un pot de faïence, auprès d'une tenture.

Signé à droite, en bas : *H. Richir.*

GRISON (Adolphe), né à Bordeaux. — Mention honorable 1885. — A Chêne-Rhonex, près Genève.

N° 1114. *Un Message.*

H. 0m75. — L. 0m60.

Intérieur et costumes Louis XIII. Sur la gauche, au premier plan, devant une table couverte d'un tapis brun à fleurs, vu de dos, un gentilhomme en pourpoint brun, coiffé d'un feutre gris à plumes, assis sur un tabouret et lisant une lettre. De l'autre côté de la table, au second plan, debout et de face, se tiennent deux autres officiers : l'un, plus jeune, vêtu d'un pourpoint et d'un manteau jaunâtres, portant un feutre gris à plumes jaunes, sur la droite, et, sur la gauche, l'autre, déjà vieux et grisonnant, avec un gilet rose et un manteau vert clair. Au premier plan, à gauche, une chaise à grand dossier à laquelle est suspendue une épée à large coquille; au fond, à gauche, une fenêtre à vitraux peints; au milieu, une tenture en tapisserie.

Signé à droite, en bas : *A. Grison.*

BUFFET (Paul), né à Paris, élève de Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Rue de La Rochefoucauld, 38.

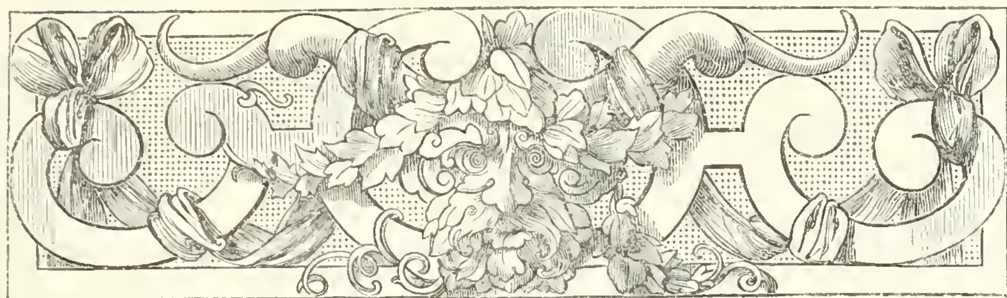
N° 388. *Idées noires.*

H. 1m45. — L. 1m10.

Intérieur d'atelier de peintre. Au milieu, un peu sur la droite, dans l'ombre, un jeune homme, en vêtements sombres, assis dans un fauteuil, près d'une table couverte de papiers. La tête baissée, les pieds croisés, il laisse pendre sa main droite sur le bras du fauteuil et tient sa gauche posée sur la table. A gauche, une toile sur châssis retournée contre une bibliothèque vitrée en acajou. Sur le mur, des esquisses suspendues. Au premier plan, des papiers sur un escabeau; quelques autres papiers jetés sur le plancher.

Signé à droite, en bas : *Paul Buffet.*





ARTISTES HORS CONCOURS

ADAN (Louis-Émile), né à Paris, élève de Picot et de Cabanel. — Rue de Courcelles, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 12. *Brûleuses d'herbes.*

H. 1m15. — L. 1m80.

Sur la gauche, au premier plan, dans une plaine, deux paysannes : la première en vêtements sombres, coiffée d'un fichu bleu, debout, de profil, tournée à droite, soulève, au bout d'une fourche, un paquet de racines qu'elle s'apprête à jeter dans le feu allumé sur la droite ; la seconde, plus âgée, un peu plus loin et vers le milieu, coiffée d'un fichu jaunâtre, se penche vers le feu, qu'elle attise avec sa fourche. Dans l'éloignement, sur la gauche, on aperçoit une autre paysanne, de dos, tenant, au bout d'une fourche, des herbes enflammées, et, plus loin encore, un laboureur, sur le sillon, menant une charrue attelée de deux chevaux. Paysage d'automne.

Signé à droite, en bas : *Émile Adan.*

BENJAMIN-CONSTANT (Jean-Joseph), né à Paris,

élève de Cabanel. — Impasse Hélène, 15 (avenue de Clichy). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 158. *Beethoven; la sonate au clair de lune.*

H. $1^{m}85$. — L. $3^{m}05$. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Intérieur d'appartement très sombre, vaguement éclairé, du fond à droite, par une lueur lunaire. Sur le premier plan, le derrière d'un grand clavecin, posé en biais, contre lequel est placée, à droite, une contrebasse appuyée sur une chaise. A gauche, dans la pénombre, au second plan, le compositeur, vu de trois quarts, les bras posés sur le clavier, et, sur la droite, vu de face, un homme en perruque blanche, assis, le front sur sa main gauche, tenant, dans la droite, une canne à pomme d'or. Derrière lui, trois autres auditeurs dont on ne voit que les têtes, l'un à gauche, de face, en cheveux blancs, la joue droite appuyée sur sa main, les derniers, dans le fond, à droite, de profil.

Signé à gauche, en bas : *Benjamin-Constant.*

N° 159. *Victrix.*

H. $1^{m}20$. — L. $2^{m}15$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Une jeune femme nue, couchée sur le dos, vue de profil, les genoux relevés, la tête à droite et tournée de face, sur une soierie vert clair doublant un tapis brodé. Souriante, une fleur dans ses cheveux noirs, elle tient dans sa main droite, relevée et posée sur un amas de tapisseries et de vêtements, un cimeterre dans un fourreau vert. A ses pieds, contre la muraille, un plat de faïence bleue.

Signé à droite, en bas : *Benjamin-Constant.*

BERNIER (Camille), né à Colmar (Alsace), élève de L. Fleury. — Rue Jean-Nicot, 2. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 178. *Huttes de saboliers.*

H. $1^{m}45$. — L. $2^{m}00$.

Une clairière dans une forêt. Sur la droite, au premier plan, deux grands hêtres, non loin desquels paissent trois vaches. Sur la gauche, au deuxième plan, plusieurs troncs d'arbres couchés dans l'herbe, et, derrière, des chaumières et des hangars. Au milieu, trois petites paysannes, en costumes bretons, dont l'une est assise sur un tronc d'arbre, avec un enfant. Au fond, des vapeurs blanches flottant sur les gazons. Ciel gris clair.

Signé à droite, en bas : *C. Bernier.*

BONNAT (LÉON), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 266. *Portrait de Mme la vicomtesse de C...*

H. $0^{m}95$. — L. $0^{m}65$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Dame très brune, au teint mat, les cheveux en bandeaux et aplatis sur les tempes, la tête de trois quarts, tournée à gauche, le corps de profil. Elle porte une robe de velours noir décolletée, et tient ses bras nus posés l'un sur l'autre. Fond marbré, d'un brun rougeâtre.

Signé à gauche, en haut : *L^n^ Bonnat.* 1890.

N° 267. *Portrait de M. Carnot, président de la République.*

H. $1^{m}40$. — L. $1^{m}05$. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est assis, vu de face, dans un fauteuil en acajou sculpté foncé de cuir brun, près d'un bureau en marqueterie placé à droite, sur lequel il s'accoude. Il porte une redingote noire, un gilet noir montant avec

une cravate longue, un pantalon noir, la rosette rouge à la boutonnière. Il tient la main droite posée sur le bras du fauteuil. Sur le bureau, quelques livres.

Signé à droite, en haut : *L^n Bonnat.* 1890.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 299. *Les Saintes Femmes au tombeau.*

H. 2m60. — L. 1m60. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

A droite, sur le premier plan, appuyée de la main droite contre un rocher et regardant à gauche, sous une grande porte taillée dans la pierre vive, une femme, en tunique noire et long voile gris, vue de dos, un genou en terre. Elle tient, sur sa hanche gauche, un bassin de cuivre. Deux autres femmes, vues de profil, se tiennent, à gauche, sous l'entrée du sépulcre : la première, en tunique rougeâtre, avec un manteau et un voile noir, agenouillée, la tête dressée, les mains croisées sous le menton; la deuxième, en robe bleue, avec un voile noir, debout, la main droite contre l'angle de la porte, portant la gauche à sa joue. Au fond du sépulcre, dans la lumière, un ange vêtu de blanc, le bras droit levé.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1890.

N° 300. *Petites Mendiantes.*

H. 1m65. — L. 0m95. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur le seuil d'une porte ouvrant sur un jardin, deux mendiantes, debout, vues de face, tendant la main. La plus jeune, d'une dizaine d'années, en avant, appuyée contre le montant de la porte, les cheveux flottants, les pieds nus, porte une jupe courte à rayures écossaises et un



Breton pinx. Lalauze sc.

LES DERNIERES FLEURS

corset gris; elle soutient, de la main gauche, une besace sur son épaule. La seconde, en arrière, une jeune fille, en jupe bleue, avec un fichu rayé croisé sur la poitrine, la tête enveloppée d'une étoffe jaune, porte sur le bras gauche un grand panier d'osier fermé et tient un bâton à la main. Fond de verdure.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1890.

BRETON (Jules-Adolphe), membre de l'Institut, né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix de Vigne et de Drölling. — A Courrières. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 340. *Les Dernières Fleurs.*

H. 1m00. — L. 0m85.

Jeune paysanne, coiffée d'une capuche violette, vêtue d'une robe brune, son tablier bleu relevé à la ceinture, s'avançant, vue de face, dans un jardin couvert de neige, entre de hautes tiges de chrysanthèmes. De la main gauche elle saisit une fleur, et, dans la main droite, tient des ciseaux ouverts. Son tablier est déjà rempli de fleurs. Autour, quelques arbres, dénudés et chargés de givre, doucement éclairés par le soleil. A droite, une construction en briques, et, sur la gauche, dans le fond, un mur.

Signé à gauche, en bas : *Jules Breton.* 1890.

N° 341. *La Lavandière.*

H. 1m00. — L. 0m75.

Une paysanne, en jupe violacée, le corsage dénoué, portant sur la tête un panier d'osier rempli de linge qu'elle soutient de la main gauche, s'avançant, de face, le long d'une rivière. Elle tient, sur son bras droit, un vêtement. Dans l'éloignement, à droite, sur le même bord, quelques lavandières travaillant sous un hangar, et, à gauche, sur

l'autre bord, deux autres lavandières sur une grève. Au fond, des pentes en terres rougeâtres, semées d'herbes, et des coteaux que couronne une crête de rochers. Effet de soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *J. Breton.* 1890.

COLLIN (Raphaël), né à Paris, élève de Cabanel. — Rue de Vaugirard, 152. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 582. *Adolescence.*

H. $0^{m}80$. — L. $0^{m}60$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme, vue de face, la tête un peu inclinée à gauche, s'abritant les yeux de la main gauche pour regarder devant elle. Elle est vêtue d'une tunique blanche, d'étoffe légère, qui laisse nus ses deux bras, son épaule et son sein gauche. Elle tient dans sa main droite, relevée à hauteur de la ceinture, quelques marguerites. Fond de verdures fraîches et de fleurs.

Signé à droite, en bas : *R. Collin.* 89.

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. Émile Breton. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 735. *Le Départ.*

H. $0^{m}78$. — L. $1^{m}12$.

Sur le premier plan, un tertre bordé d'une palissade grossière en planches, sur laquelle se tient accoudée, vue de profil, une paysanne, en casaque violette et jupe grise, coiffée d'un fichu jaune, ayant, auprès d'elle, une petite fille en sarrau bleu et un chien noir. Elle regarde à



R. Collin pinx — Champollion sc

ADOLESCENCE

droite dans la plaine, où l'on voit au loin, de dos, marchant dans un sentier, un paysan qui porte sur l'épaule un paquet dans un mouchoir rouge au bout d'un bâton. A gauche, en contre-bas de la palissade, une toiture en briques, et, à l'arrière-plan, des terrains sablonneux.

Signé, à droite, au-dessus d'une cage à poulets : *Adrien Demont.*

DETAILLE (Jean-Baptiste-Édouard), né à Paris, élève de M. Meissonier. — Méd. 1869 et 1870, 2e cl. 1872, ✱ 1873, O. ✱ 1881, méd. d'honneur 1888, grand prix 1889 (E. U.). (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 774. *En batterie (artillerie de la garde, régiment monté).*

H. 3m90. — L. 3m20. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur le premier plan, au galop, vu de trois quarts, lancé vers la droite, un officier, coiffé d'un colback noir, en costume noir, monté sur un cheval noir qui bave et écume. Il tourne violemment la tête en arrière, vers la gauche, où le suivent un autre officier, monté sur un cheval brun, un trompette sonnant la charge et plusieurs batteries descendant d'une hauteur. Sur la droite, à l'arrière-plan, un canon monté qui descend au galop, et dans le fond, sur une élévation, une batterie rangée. Ciel gris chargé de nuages. Sur le premier plan, à gauche, des cartouchières et des bidons jetés à terre, et, à droite, des touffes de chardons.

Signé à gauche, en bas : *Édouard Detaille. 90.*

DOUCET (Henri-Lucien), né à Paris, élève de G. Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Méd. 3e cl. 1879, prix de Rome 1880, méd. 2e cl. 1887, méd. argent 1889 (E. U.), méd. or 1889, cl. 2 (E. U.). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1887.)

N° 808. *Figure nue.*

H. $0^{m}80$. — L. $1^{m}40$. — Fig. un peu moins grande que nature.

Jeune femme, aux cheveux châtains, couchée, vue presque de face, sur un lit défait. La tête à gauche, les deux mains sous le menton, elle repose sur le côté droit, et ses pieds, jetés en arrière, se perdent dans le fouillis des mousselines. Le couvre-pied sur lequel elle est étendue est en satin rose, de même que l'oreiller.

Signé à droite, en haut : *L. Doucet.* 90.

DUPRÉ (Julien), né à Paris, élève de Pils, de Lehmann et de M. Laugée. — Méd. 3e cl. 1880, méd. 2e cl. 1881, méd. argent 1889 (E. U.). — Boulevard Flandrin, 10. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1881.)

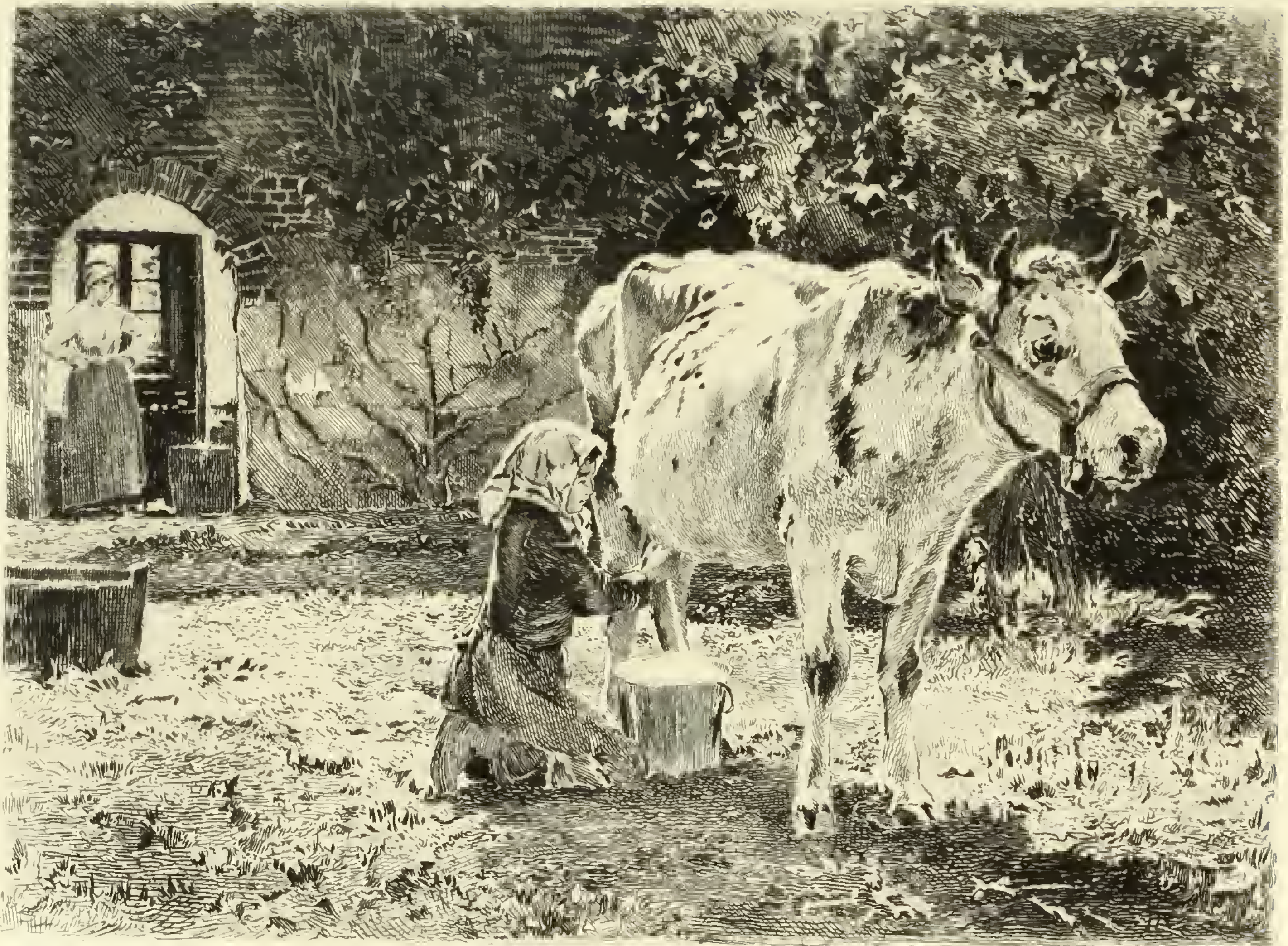
N° 851. *La Vache blanche.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}50$.

Une cour de ferme. Sur la droite, vue de trois quarts, la tête tournée à droite, une vache blanche, vivement éclairée par le soleil, qu'une fillette, agenouillée à gauche dans l'herbe, vue de profil, est en train de traire, ayant devant elle un seau en fer-blanc. La fillette porte une casaque grise, un tablier bleu, et, sur la tête, un fichu à carreaux lilas clair. Derrière la vache, à droite, un petit arbre ; derrière la fillette, à gauche, dans le fond, une construction en briques, avec un soubassement en pierre ; sous une porte ouverte, debout, les poings sur les hanches, une paysanne en corsage bleu clair, avec un tablier bleu.

Signé à gauche, en bas : *Julien Dupré.*

Acquis par l'État.



Julien Dupré pinx. Toussaint sc

LA VACHE BLANCHE

FANTIN-LATOUR (Henri), né à Grenoble, élève de son père et de M. Lecoq de Boisbaudran. — Méd. 1870, méd. 2e cl. 1875, ✱ 1879. — Rue des Beaux-Arts, 8.

N° 891. *Portrait de Mme L. G...*

H. 1m30. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune dame, aux cheveux châtains, aux yeux noirs, assise dans un fauteuil Louis XIII, en cuir rouge, le corps de trois quarts, tourné à gauche, la tête de trois quarts et tournée à droite. Elle porte une robe échancrée sur le cou, à manches courtes, en étoffe fine et plissée, de couleur verdâtre, agrémentée de bandes de velours noir, et une jupe de derrière en velours noir. Les bras sont nus. Son bras droit est allongé sur le bras du fauteuil, et, de sa main gauche relevée à la hauteur de l'épaule, elle tient le bout d'un éventail rouge, dont l'autre extrémité pose sur le bras du fauteuil. Elle porte un bracelet d'argent au bras droit, et au bras gauche un bracelet d'or. Fond gris.

Signé à gauche, en haut : *Fantin*. 89.

FLAMENG (François), né à Paris, élève de son père, de Cabanel, de Hédouin et de M. J.-P. Laurens. — Rue d'Armaillé, 18. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 919. *La Halte* (*infanterie de ligne*, 1789).

H. 0m55. — L. 0m75.

Une clairière, au milieu du bois, sur une pente. Çà et là, des groupes de soldats en habits blancs à revers bleus ; au milieu, un feu allumé, avec une chaudière suspendue à des bâtons croisés. A droite, sur le premier plan, des fusils en faisceaux, des tambours dans l'herbe, deux soldats causant. Au fond, dans le milieu, s'ouvre une vallée fermée par une ligne de collines bleuâtres. Ciel nuageux au soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *François Flameng*.

N° 920. *L'Armée française; marche sur Amsterdam* (*Campagne de Hollande*, 1796).

H. $0^{m}45$. — L. $0^{m}65$.

Au premier plan, sur une route plate, couverte de neige et rayée d'ornières, arrivant de face, un tambour-major, coiffé d'un tricorne, sa pipe à la bouche, accompagné d'un jeune tambour qui porte sa caisse sur le dos. Au milieu, sur le second plan, un autre jeune tambour battant sa caisse, près d'un officier à la chevelure nattée; derrière, la suite du bataillon, escorté à droite par deux officiers à cheval; au fond, des moulins.

Signé en bas, à droite : *François Flameng.*

HARPIGNIES (Henri), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1173. *Crépuscule; souvenir de l'Allier.*

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}50$.

Sur les premiers plans, un terrain rocailleux, semé de blocs de pierre; au milieu, une mare, près de laquelle se tiennent deux hérons, et, par delà la mare, deux bouquets de gros arbres, vers la gauche. Sur la droite, au premier plan, un grand hêtre. Au milieu, une suite de terrains rocailleux et bossués allant jusqu'à l'horizon, que ferme une ligne de collines bleuâtres. Effet de crépuscule.

Signé à gauche, en bas : *Harpignies.* 90.

N° 1174. *Prairie; effet de soleil.*

H. $0^{m}55$. — L. $0^{m}75$.

Au milieu, presque au premier plan, dans une vaste plaine, un arbre



Harpignies pinx. E. Daumont sc.

CRÉPUSCULE



F. Flameng pinx — De Billy sc

L'ARMÉE FRANÇAISE MARCHE SUR AMSTERDAM

élancé, projetant son ombre en avant. A droite, des talus gazonnés et fleuris ; à gauche, quelques taillis sur un terrain en pente ; on aperçoit, au loin, deux gamins assis dans l'herbe et quelques vaches paissant. Dans le milieu, au fond, les toitures d'un village. Ciel très clair, vif et lumineux.

Signé à gauche, en bas : *Harpignies*. 89.

HENNER (Jean-Jacques), membre de l'Institut, né à Bernviller (Alsace), élève de Drölling et de Picot. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1193. *Mélancolie.*

H. 0m60. — L. 0m38. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Jeune femme pâle, à longue chevelure rousse et flottante. Elle tient la tête un peu penchée à gauche. Sa chemise tombante laisse voir la naissance des seins. Elle porte une robe de couleur brune à revers violacés.

Signé à droite, en haut : *J.-J. Henner.*

N° 1194. *Portrait de Mme Roger-Miclos.*

H. 0m55. — L. 0m38. — Tête grandeur naturelle.

Jeune femme très brune, vue de profil, tournée à gauche. Elle porte une robe noire et une collerette de dentelle. Fond neutre.

Signé à gauche, en haut : *J.-J. Henner.*

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Ga-

ronne), élève de L. Cogniet et de M. Bida.—Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1392. *Les Sept Troubadours; — fondation des Jeux Floraux.*

H. 0m95. — L. 1m25.

Au milieu, à l'ombre de grands arbres, une table autour de laquelle sont assis quatre personnages en robes rouges à capuchons de même couleur. Le premier, à droite, vu de profil, les deux bras sur la table, lit un manuscrit. Le deuxième, à gauche, vu de face, s'accoude sur la table, en regardant le liseur. Le troisième et le quatrième se tiennent, au fond, de face. Sur la droite, un cinquième, dans le même costume, écoute, debout, de profil, adossé à un tronc d'arbre. Un autre, à l'arrière-plan, vu de face, reste assis contre une palissade, derrière laquelle s'ouvre une clairière ensoleillée. A gauche du groupe, une allée tournante, bordée d'arbustes en fleurs, dans laquelle on aperçoit, assez loin, un septième personnage en rouge qui chemine, les mains derrière le dos. Au-dessus des arbustes, une muraille en terrasse avec une construction.

Signé à droite, en bas : *Jean-Paul Laurens.*

LEFEBVRE (Jules), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de L. Cogniet. — Rue de La Bruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1437. *Lady Godiva.*

C'était la femme de Lœfric, comte de Coventry; timide comme un agneau, douce comme une colombe. Sa chasteté était sans tache et sa pudeur scrupuleuse. Un jour que les habitants de Coventry suppliaient le comte Lœfric de lever des impôts accablants qui les plongeaient depuis longtemps dans la misère, elle intercéda pour eux. « De par Dieu, s'écria le dur guerrier, je ne remettrai aucun des impôts que vous ne vous alliez promener à cheval, nue comme l'enfant qui vient de naître, d'un bout à l'autre de la ville. » Il pensait ainsi émettre une condition impossible. Lady Godiva l'accepta : « Je ferai

ce que vous dites, répliqua-t-elle, s'il le faut pour sauver ces pauvres gens. » Lœfric, très marri de son imprudence, ordonna qu'au jour de l'épreuve on ne mît pas le pied dans la rue, qu'aucun œil ne s'y abaissât, mais que tous restassent dedans, portes closes et fenêtres barrées; et que quiconque hasarderait sur sa femme un regard indiscret serait puni de mort.

H. $6^{m}20$. — L. $3^{m}90$. — Fig. grandeur naturelle.

Une rue de ville, montant de face, entre de hautes maisons en colombages de bois sculpté, à étages surplombants. Sur le premier plan, descendant la rue, lady Godiva, toute nue, ses longs cheveux blonds flottant sur les épaules, cachant ses seins de ses bras croisés, assise, les pieds pendants à droite, sur un cheval blanc que mène par la bride une femme âgée, marchant sur la gauche. Celle-ci, vêtue d'une robe noire à manches rouges, est coiffée d'un serre-tête et d'un grand voile blanc. A droite, un vol de deux colombes blanches.

Signé à droite, en bas : *Jules Lefebvre.*

N° 1438. *Portrait de M. A. F. G.*

H. $1^{m}45$. — L. $1^{m}05$. — Fig. grandeur naturelle, presque en pied.

Jeune homme, en redingote noire et pantalon gris, assis, de face, en travers, sur une chaise en bois noir foncé de rouge. Cheveux châtains et courts, séparés par une raie au milieu, moustache courte, fine et blonde, yeux gris-bleu, le teint pâle. Les jambes croisées, il s'accoude, à sa droite, sur le dossier de la chaise, tenant sa tête appuyée sur sa main. Sa main gauche est allongée sur son genou. Sur le dossier de la chaise, un pardessus gris, plié. Sur le plancher, appuyés contre les pieds de la chaise, des cartons à dessin. Fond gris neutre.

Signé à droite, en haut : *Jules Lefebvre.*

MOREAU (Adrien), né à Troyes, élève de Pils. — Méd. 2e cl. 1876, argent 1889 (E. U.). — Rue Ampère, 57.

N° 1727. *Aux champs, en automne.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}65$.

Au milieu, un peu sur la droite, vus de trois quarts, arrêtés dans un sillon, deux chevaux attelés à une charrue que mène un paysan, coiffé d'une casquette, en veste courte. Sur la gauche, une vieille paysanne, enveloppée dans une pelisse, assise, se chauffant les mains à un feu d'herbes dans lequel une femme plus jeune, debout, la tête tournée vers le laboureur, s'apprête à jeter un fagot de brindilles. A côté de la vieille femme, un paysan, coiffé d'un feutre, assis et fumant sa pipe. Fond de plaines. Dans l'éloignement, à droite, quelques paysans au travail et des feux d'herbes. A gauche, un village.

Signé à droite, en bas : *Adrien Moreau.*

N° 1728. *Sur la Falaise.*

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}15$.

Costumes XVIe siècle. A gauche, sur une pente gazonnée qui descend vers la droite, au milieu, debout, de profil, une jeune femme, en costume élégant, regardant à droite un château dont les murailles s'élèvent en contre-bas. Derrière elle, à gauche, assis sur le gazon, deux autres jeunes dames et un cavalier. Dans le fond, sur le haut de la falaise, à gauche, des paysannes au travail, et à droite, en bas, les toitures d'une ville, et, au delà, la mer.

Signé en bas, à droite : *Adrien Moreau.*

MUNKACSY (Michel de), né à Munkacsy (Hongrie). — Méd. 1870, méd. 2e cl. 1874, ✻ 1877, méd. d'honneur 1878 (E. U.), O. ✻ 1878, grand prix 1889 (E. U.).

N° 1764. *Allégorie de la Renaissance italienne.*

Plafond pour le musée de l'Histoire de l'art à Vienne.

H. $10^{m}10$. — L. $10^{m}10$. — Fig. plus grandes que nature.



Ad Moreau pinx H Formstecher sc

SUR LA FALAISE

Au premier plan, un escalier montant vers un palier, sous une large coupole ouverte. Au milieu, un homme, vu de dos, les bras écartés, sur les degrés. Un peu plus haut, descendant de face, Raphaël, un carton sous le bras, qui converse avec Léonard de Vinci portant un papier à la main. Sur une balustrade, à droite, on aperçoit, à mi-corps, Michel-Ange, qui médite, le front appuyé sur sa main droite, tenant dans l'autre un marteau; près de lui, un de ses élèves. Sur le palier, au milieu, un jeune peintre, assis, un carton sur les genoux, auprès de Titien, qui lui met la main sur l'épaule en lui montrant une femme nue, debout, auprès d'une autre femme nue, couchée, qu'on voit de dos, au-dessus de Michel-Ange. A gauche, Véronèse, monté sur un échafaudage, sa palette à la main, devant une grande toile. A l'étage supérieur, sous une loggia, le pape Jules II et Bramante déroulant un plan. Au-dessus, dans l'ouverture de la coupole, descendant du ciel, une femme ailée, drapée de jaune, tenant une longue branche de lauriers, entre une autre femme qui sonne de la trompette et un petit génie qui agite une draperie.

PILLE (Charles-Henri), né à Essommes (Aisne), élève de M. F. Barrias. — Méd. 1869, méd. 2e cl. 1872, ✠ 1882, méd. or 1889 (E. U.). — Boulevard Rochechouart, 35.

N° 1918. *La Messe à Pavant (Aisne).*

H. 1m00. — L. 0m80.

Intérieur d'église. Sur le premier plan, des rangées de chaises et un groupe de paysannes, assises, tournées vers le fond, à droite; sur la gauche, la plus proche, une jeune femme, en bonnet de lingerie et fichu à fleurs, vue de profil, tourne la tête vers le spectateur; à côté d'elle, une autre, plus âgée, qu'on voit de profil; toutes les autres sont vues de dos, sauf une qui, debout, au second plan, à droite, marche entre les chaises. Dans le fond, sous une arcade, à gauche, auprès d'un autel, quatre paysans; sous l'autre arcade, à droite, un chantre devant un lutrin.

Signé à droite, en bas : *Henri Pille.*

VOLLON (ANTOINE), né à Lyon. — Boulevard de Clichy, 25. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2392. *L'Été.*

H. $0^{m}60$. — L. $0^{m}75$.

Sur le premier plan, à gauche, dans une plaine, une grosse meule de blé, frappée en plein par le soleil. Derrière, une seconde meule, sur laquelle tombe en partie l'ombre portée par la première. Dans l'éloignement, à droite, un chemin qui serpente vers un groupe de maisons blanchissant au pied d'une colline. Ciel très bleu.

Signé à droite, en bas : *A. Vollon.*

N° 2393. *Un Coin de cuisine.*

H. $0^{m}60$. — L. $0^{m}90$.

Sur une table grossière, au milieu, une grosse tranche de citrouille à écorce rouge. A droite, un tas de pêches et deux tomates. A gauche, un grand chaudron de cuivre, jaune à l'intérieur, noir à l'extérieur. A droite, derrière la citrouille et les pêches, un grand pot de grès vert, dans lequel est une longue cuiller de fer.

Signé à gauche, en bas : *A. Vollon.*

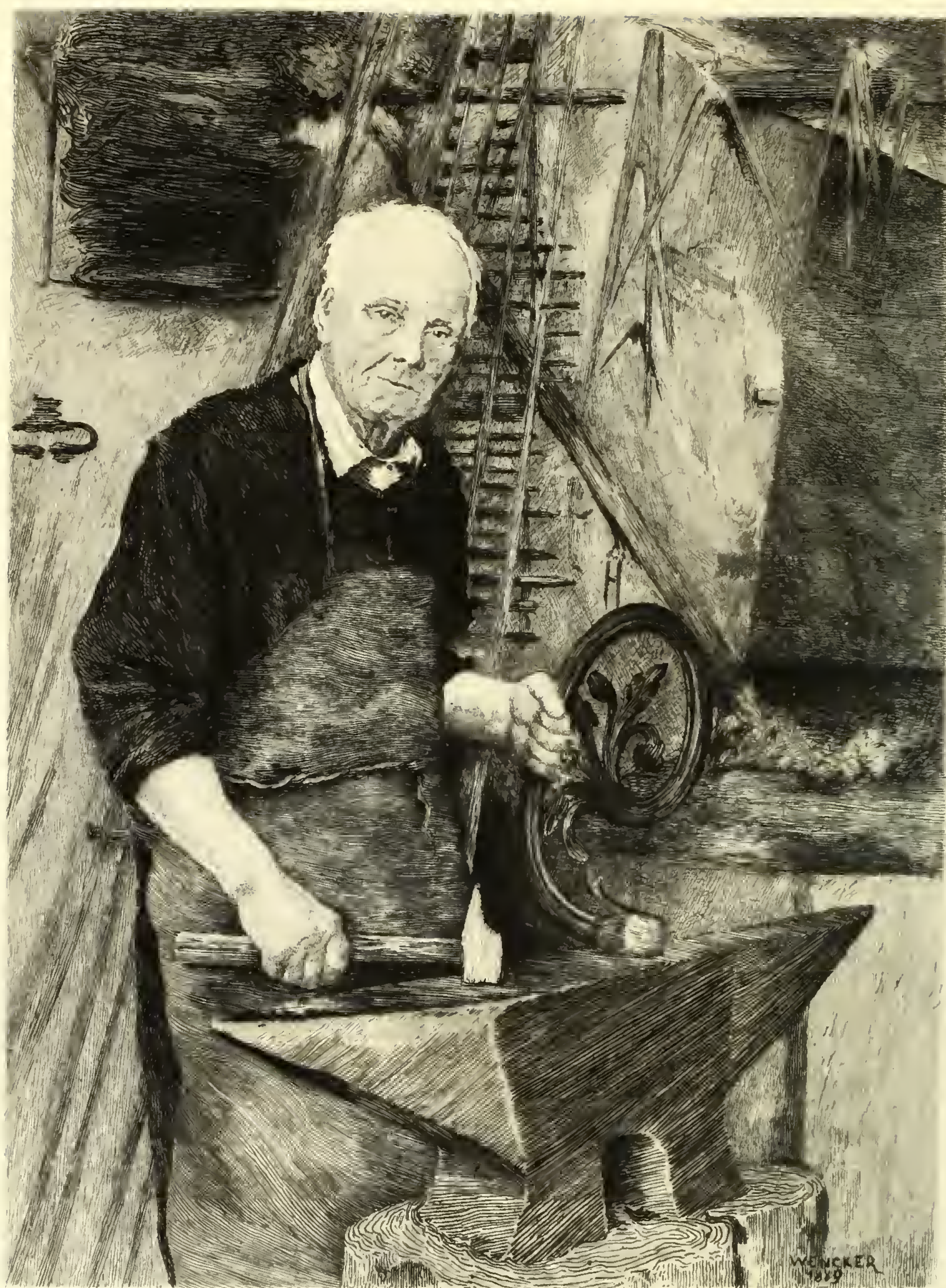
VOLLON (ALEXIS), né à Paris, élève de son père. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1888, méd. 2e cl. 1889. — Rue Clauzel, 10. (Voir les *Livres d'or* de 1888 et 1889.)

N° 2391. *Don Quichotte.*

Enfin notre hidalgo s'acharna tellement à sa lecture que ses nuits se passaient en lisant du soir au matin, et ses jours du matin au soir... Si bien qu'à force de dormir peu et de lire beaucoup, il se dessécha le cerveau, de manière qu'il vint à perdre l'esprit.

(CERVANTÈS.)

H. $0^{m}65$. — L. $0^{m}55$.



W[illegible]ker pinx Jeannin sc.

PORTRAIT DE M. BOULANGER

Assis sur un escabeau, vu de face, Don Quichotte, tête nue, cheveux et moustaches grisonnants, se penche en avant, les yeux fixés sur un livre qu'il tient dans la main droite. De la main gauche il serre la hampe d'une lance sur laquelle il s'appuie. Il porte un justaucorps de cuir avec des manches noires à crevés rouges, une collerette de linge fripée, des bas blancs et des souliers gris à boucles. A droite, un escabeau, couvert de papiers, contre lequel est appuyée une cuirasse, devant une table sur laquelle est ouvert un grand livre. A gauche, une rondache. Au fond, à gauche, une tenture rouge; à droite, un escalier.

Signé à droite, en bas : *Alexis Vollon fils.*

Appartient à M. Ch. Gadala.

WENCKER (JOSEPH), né à Strasbourg. — Prix de Rome 1876, méd. 2e cl. 1877, ✻ 1887, méd. or 1889 (E. U.). — Rue Ballu, 6 *bis*.

N° 2431. *Portrait de M. Boulanger.*

H. 1m40. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Homme âgé, debout, tête nue, vu de trois quarts, en vêtements sombres, le devant du corps couvert par un tablier de cuir, les manches relevées jusqu'aux coudes, dans un intérieur de forge. Il appuie, de la main gauche, sur une enclume posée à droite, une volute de fer dont l'extrémité est incandescente, et, de la droite, tient un marteau. Au fond, à droite, un fourneau, et, sur le mur, des outils rangés; à gauche, un grand soufflet.

Signé à droite, en bas : *J. Wencker.* 1889.

ZUBER (JEAN-HENRI), né à Rixheim (Alsace), élève de Gleyre. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1878 (E. U.), ✻ 1886, méd. or 1889 (E. U.). — Rue de Vaugirard, 59.

N° 2476. *Brume du soir; bords du Loing.*

H. $1^{m}80$. — L. $2^{m}50$.

Au milieu, coulant de face, la rivière, à demi couverte de vapeurs flottantes, éclairée par le soleil couchant, dont le disque tombe dans le fond, derrière des massifs de feuillages. Au premier plan, à gauche, un coin de la berge et de grandes branches d'arbres tombantes. A droite, sur le second plan, près l'autre rive couverte de saules, une barque montée par un homme qui se penche sur l'eau.

Signé à gauche, en bas : *H. Zuber.* 90.

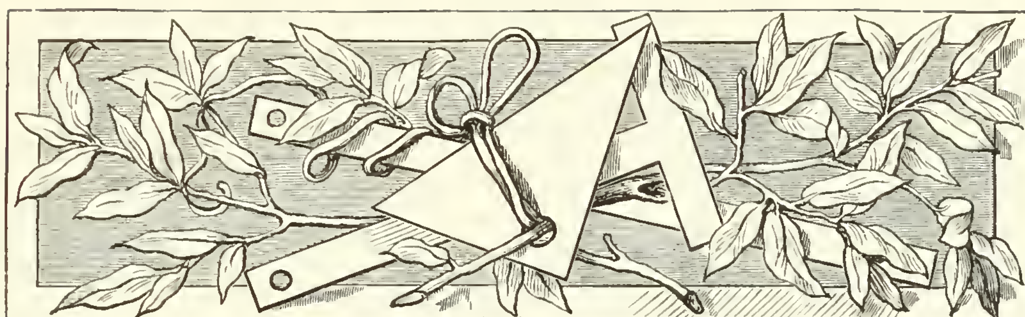
N° 2477. *Le Ravin; forêt de Fontainebleau.*

H. $0^{m}95$. — L. $1^{m}35$.

Sur le premier plan, à droite et à gauche, des rochers de grès couverts de mousse, au milieu de fougères roussies, entre lesquelles descend, au milieu, une ravine pleine de broussailles brûlées, et, sur la droite, un grand hêtre élagué et étêté. Au deuxième plan, en contrebas, plusieurs groupes de grands arbres, derrière lesquels on aperçoit une vallée. Sur la pente, à droite, un bûcheron, assis, faisant brûler des herbes, un autre en train de scier un arbre.

Signé à gauche, en bas : *H. Zuber.* 90.





SCULPTURE

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

CHARPENTIER (Félix-Maurice), né à Bollène (Vaucluse), élève de MM. Carlier et Doublemard. — Mention honorable 1882-1883, méd. 3e cl. 1884, 2e cl. 1887, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Campagne-Première, 17.

N° 3658. *Lutteurs.*

Groupe. Plâtre. Fig. nues, plus grandes que nature.
H. 2m25. — L. 1m20. — Pr. 1m83.

L'un des deux lutteurs, s'appuyant sur la jambe gauche, la jambe droite jetée en arrière, se penche en s'efforçant de maintenir à terre son adversaire tombé à sa droite, la tête en bas, qui agite en l'air ses deux jambes. Il le tient par les deux poignets, lui serrant l'un des bras contre le sol et l'autre contre son genou droit. Il porte aux deux poignets des bracelets de cuir. A terre, un gant d'escrime.

N° 3659. *La Chanson.*

Statue. Marbre.

(Cette figure, ayant obtenu le prix du Salon, a été décrite plus haut, page 3.)

PUECH (Denys), né à Gavernac (Aveyron), élève de Jouffroy et de MM. Falguière et Chapu. — Méd. 3e cl. 1884, prix de Rome 1884, méd. 2e cl. 1889. — Avenue Hoche, 9. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1889.)

N° 4375. *La Sirène.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m50. — L. 1m75. — Pr. 1m40.

La Sirène, nue, avec de grandes ailes, déroule, en nageant dans les vagues, sa croupe en queue de poisson. Elle emporte, assis sur son épaule gauche, un jeune garçon qu'elle soutient du bras gauche passé autour de son corps en lui serrant une main dans sa main droite. L'adolescent, les cheveux en désordre, les yeux fixes, l'air effrayé, les jambes pendantes, s'appuie en arrière de la main droite sur l'épaule de sa ravisseuse, qui retourne et dresse vers lui la tête, les yeux à demi fermés.

Commandé par l'État.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

GAUQUIÉ (Henri-Désiré), né à Flerz-lès-Lille (Nord), élève de MM. Cavelier et Fache. — Méd. 3e cl. 1886, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Dareau, 16. (Voir les *Livres d'or* de 1886 et 1889.)

N° 3911. *Brennus.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur colossale.
H. 3^m10. — L. 1^m25. — Pr. 1^m33.

Nu, avec une ceinture de peau, la tête nue, les cheveux au vent, le chef gaulois, la jambe droite en avant, le poing gauche serré à la hauteur de la hanche, brandit en l'air de la main droite une large épée. Entre ses jambes, à terre, une aigle romaine brisée et une pointe d'épieu fiché dans le sol.

Appartient a la ville de Valenciennes.

N° 3912. *Bacchante et Satyre.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2^m80. — L. 1^m25. — Pr. 1^m15.

A droite, la bacchante, nue, debout, repousse de la main droite, en lui déchirant le visage, le satyre cornu, aux pieds de chèvre, tombé sur ses genoux, qui s'efforce de la saisir par la taille. De la main gauche elle agite en l'air un thyrse dont elle s'apprête à le frapper.

Acquis par l'État.

PECH (Gabriel-Édouard-Baptiste), né à Albi (Tarn), élève de Jouffroy et de MM. Mercié et Falguière. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1885, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Corneille, 7, et rue Notre-Dame-des-Champs, 85.

N° 4327. *Sophocle dansant.*

Après la victoire de Salamine, Sophocle, âgé de quinze ans, se mit nu, selon le rite, et dansa le *pæan* en l'honneur d'Apollon.

Henri Taine, *Philosophie de l'Art.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}20$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $0^{m}95$.

Adolescent nu, maigre et nerveux, posé sur la pointe du pied droit, la jambe gauche relevée. Couronné de lauriers, il tient dans la main gauche, au-dessus de sa tête, une grande lyre, et lève le bras droit à la hauteur du cou.

DOLIVET (Emmanuel), né à Rennes, élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1886. — Rue de Vaugirard, 158 (impasse Ronsin). (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1886.)

N° 3803. *La Nuit.*

Groupe. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. $2^{m}68$. — L. $1^{m}75$. — Pr. $1^{m}15$.

Femme nue, debout, posée sur le cou d'un gros hibou aux ailes éployées. Appuyée par derrière sur une colonne de nuages que surmonte un croissant de lune, elle s'endort, en soulevant de la main gauche les touffes épaisses de sa chevelure, qui lui tombe sur le visage. Dans sa main droite pendante elle tient une touffe de pavots. Entre son bras gauche et le croissant apparaît une tête d'enfant. Derrière elle, en bas, un autre enfant, tenant une mandoline, est endormi dans les nuages.

MATHET (Louis-Dominique), né à Tarbes, élève de Dumont. — Mention honorable 1887, méd. 3e cl. 1888, méd. bronze 1889 (E. U.). — Boulevard du Montparnasse, 49. (Voir les *Livres d'or* de 1887 et 1888.)

N° 4229. *Oréade, nymphe des montagnes.*

Statue. Plâtre.
H. 2m40. — L. 1m30. — Pr. 0m85.

Nue, la tête dressée, de haute stature et de forme svelte, elle se tient debout sur une anfractuosité de rocher. Posée sur le pied droit, la jambe gauche en arrière, la main droite sur la hanche, elle s'appuie de la gauche sur l'extrémité d'un grand arc dont l'autre bout pose à terre. Derrière elle, un aigle aux ailes éployées, qui regarde en bas.

Acquis par l'État.

RAMBAUD (Pierre), né à Allevard (Isère), élève de Jouffroy et de M. Chapu. — Mentions honorables 1881, 1883, 1884, 1885; méd. 3e cl. 1889, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue d'Erlanger, 61. (Voir les *Livres d'or* de 1881, 1883, 1884, 1885.)

N° 4385. *Muse des bois.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m70. — L. 0m83. — Pr. 0m40.

Jeune femme nue, debout, posée sur le pied gauche. Ses cheveux, noués par derrière, tombent sur son cou. De la main droite elle approche de ses lèvres une flûte de Pan. Elle tient sa main gauche un peu écartée du corps à la hauteur de la hanche. Derrière son pied gauche, un tronc d'arbre coupé. Sur la plinthe, en très bas-relief, un oisillon chantant sur une branche en fleurs.

ICARD (Honoré), né à Tourtouse (Ariège), élève de Dumont. — Méd. 3e cl. 1876. — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1876.)

N° 4022. *L'Araignée.*

Statue. Marbre. Socle de forme octogonale. Fig. grandeur naturelle.
H. 0m60. — L. 0m48. — Pr. 0m52.

Un petit enfant, nu, accroupi, penchant la tête, tient de la main gauche, sur le sol, un crâne humain d'où sort une araignée. De la main droite, il fouille sous le crâne. Derrière lui, un lambeau de draperie.

Acquis par l'État.

TONNELIER (Georges), né à Paris, élève de MM. Aimé Millet et Charles Gauthier. — Rue Debelleyme, 37.

N° 4684. *Idylle.*

Camée. Sardoine à deux couches. Forme ovale.

Jeune fille nue, assise, vue de profil, sur un bloc de pierre. La tête penchée, elle est en train d'effeuiller une fleur, tandis qu'un petit amour, un pied posé sur une pierre, lui vient par derrière murmurer dans l'oreille. A droite, sur un arrière-plan, une fontaine avec un terme à tête de faune barbu qui jette de l'eau par la bouche. Toute la scène est ombragée par un arbre.

BORREL (Alfred), né à Paris, élève de Jouffroy et de Burley. — Méd. 3e cl. 1880. — Rue Monge, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 4632. *Médaillons et médailles.*

Huit modèles : 1° Tête de République. — 2° Une figure de femme,

drapée, vue de profil, debout sur une forteresse, tenant un drapeau. Dans le fond, des monuments. Au-dessus, un ballon en forme de poisson. A l'entour est écrit : *In eo Patriæ spes.* — 3° Plaquette. Buste de jeune fille, vue de profil, un ruban dans les cheveux. Au-dessus : *Émilie Mezard.* — 4° Médaille. Tête de jeune femme, de profil. A l'entour : *Hélène Gauthier.* — 5° Grande plaquette. Deux têtes de profil, face à face, l'une d'homme, l'autre de femme, tous deux âgés. Audessous : 20 *juillet* 1839. A gauche : *H. Desjardins;* à droite : *E. A. D. Perrès.* — 6° Médaille. Jeune dame, vue de profil, les cheveux tombant sur les épaules. — 7° Médaille. Tête d'homme, vue de profil, la barbe taillée en favoris. Alentour : *Duet. Émile Coffin.* — 8° Plaquette. Jeune dame, vue de profil, en robe décolletée.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

RENAUDOT (JULES), né à Paris, élève de Jouffroy. — Mention honorable 1872. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 70 *bis*.

N° 4398. *Diane.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m90. — L. 0^m55. — Pr. 0^m85.

Nue, assise sur un rocher, la jambe gauche en avant, le pied droit légèrement relevé en arrière, elle redresse la tête vers la gauche. Elle s'appuie de la main droite, relevée à la hauteur du sein, sur l'extrémité de son arc, dont l'autre bout pose à terre, et, de la main gauche, caresse la tête d'un lévrier assis, du même côté, à sa droite.

Signé près du pied gauche, en bas : *J. Renaudot.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

VIDAL (HENRI), né à Charenton, élève de M. Mathurin Moreau. — Mention honorable 1884. — A Saint-Maurice (Seine), route de Saint-Mandé, 30.

N° 4597. *Le Paysan du Danube.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m90. — L. 0^m62. — Pr. 0^m65.

Nu, trapu, les cheveux et la barbe incultes, il se tient debout, droit sur ses deux jambes rapprochées, la main gauche appuyée sur un

bâton, la main droite tendue en avant à la hauteur du cou. Il porte une ceinture de peau de bête.

TEIXEIRA-LOPES (Antonio), né à Villa-Nova-de-Gaya (Portugal), élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1889. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 4531. *Veuve.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m62. — L. 1m00. — Pr. 1m08.

Jeune femme assise, le pied gauche sur un escabeau, bras nus et pieds nus, en jupon, la chemise déboutonnée, penchée en avant, les yeux fixes. A sa droite, un berceau dans lequel est assis un petit enfant tout nu, qui dresse la tête vers elle, lui tire la chemise de sa main gauche, lui caresse de l'autre la poitrine. Elle soutient l'enfant de la main droite, laissant pendre la gauche sur le berceau.

LARROUX (Antonin), né à Toulouse, élève de MM. Mauretti, Falguière et Idrac. — Mention honorable 1887, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Véron, 24.

N° 4095. *Nymphe lutinant un dauphin.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2m35. — L. 1m00. — Pr. 1m55.

Jeune femme nue, de formes puissantes, assise à califourchon sur un gros dauphin. La jambe gauche jetée en arrière, elle tient en l'air, dans la main droite, une branche d'arbuste dont elle menace la bête, tandis qu'elle lui enfonce dans l'ouïe un doigt de la main gauche, en riant aux éclats.

LARCHE (Raoul), né à Saint-André-de-Cubzac (Gironde), élève de Jouffroy et de MM. Falguière et Delaplanche. — Avenue Daumesnil, 24.

N° 4092. *Jésus enfant devant les docteurs.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m50. — L. 0^m58. — Pr. 0^m58.

Vêtu d'une tunique longue et flottante, pieds nus, l'adolescent est en train de descendre les degrés d'un escalier. La tête nue, les cheveux longs et flottants, il tient la main droite sur sa poitrine et lève la gauche à la hauteur de la ceinture.

Acquis par l'État.

RÉCIPON (Georges), né à Paris, élève de son père, de Dumont et de MM. Thomas et Français. — Mention honorable 1888, mention honorable 1889 (E. U.). — Impasse du Maine, 11.

N° 4394. *La Harpe et l'Épée, allégorie.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.
H. 3^m70. — L. 1^m20. — Pr. 1^m35.

Homme nu, avec de grandes ailes, en marche, posé sur le pied gauche, la tête dressée. Il jette des regards suppliants vers le ciel, en tendant ses mains jointes à la hauteur de sa joue. Ses deux ailes sont attachées l'une à l'autre par une guirlande de roses et de branchages épineux. A ses pieds, une grande harpe dont les cordes sont brisées et une grande épée.

FOSSE (Désiré), né à Nantillois (Meuse), élève de Chapu et Falguière. — Rue de Lille, 103.

Nº 3868. *La Fin d'un héros.*

Attaché à un arbre, il expire sous les flèches des barbares...

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.
H. 2m35. — L. 0m98. — Pr. 0m80.

Homme nu, attaché par l'avant-bras droit sur la fourche d'un arbre contre lequel retombe son corps. Sa tête, les yeux fermés, s'affaisse sur son épaule gauche; sa main gauche descend sur sa cuisse droite; ses jambes, pendantes, sont croisées. Dans l'arbre, à droite, une flèche enfoncée. En bas, une touffe de feuillages.

FORESTIER (Antoine-Clair), né à Cannes, élève de MM. Gauthier et Doublemard. — Impasse du Maine, 11.

Nº 3860. *Un Loup de mer.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m30. — L. 1m40. — Pr. 0m75.

Homme nu, à grande barbe, posé sur le pied gauche, le pied droit en arrière sur un rocher. Il tient des deux mains, relevées à la hauteur des épaules, un grand harpon dont il va frapper un gros poisson qui nage, à ses pieds, dans une vague.

CANIEZ (Barthélemy), né à Valenciennes, élève de Cavelier et Fache. — Mention honorable 1887. — Rue Denfert-Rochereau, 89.

Nº 3616. *Source.*

Statue. Bronze et marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m95. — L. 1m10. — Pr. 0m90.

Jeune femme nue, en bronze, assise, dans une conque, sur le som-

met d'une pile de blocs de marbre gris. Les jambes croisées, la tête penchée en arrière et regardant le ciel, elle tient en l'air, dans une main, une fleur aquatique, et, de l'autre, touche l'extrémité de roseaux poussés dans le rocher, d'où s'échappe, en bas, le jet d'une source.

APPARTIENT A M. LE Dr GRANCHER.

DAGONET (ERNEST), né à Châlons-sur-Marne, élève de MM. Moreau-Vauthier et Frémiet. — Mention honorable 1889, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Notre-Dame-des-Champs, 85.

N° 3733. *La Nuit.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m30. — L. 0m60. — Pr. 0m65.

Femme nue, les jambes enveloppées d'une étoffe légère et collante. Le bras droit en l'air, la tête inclinée en arrière, elle tire de la main gauche un voile au-dessus de sa tête. Derrière elle, un grand croissant sur lequel elle s'appuie. Près de son pied gauche, un hibou.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LANCELOT (CAMILLE-PAULIN), né à Paris, élève de son père et de MM. Ponscarme et Thomas. — Mention honorable, gravure en médaille, méd. 3e cl. 1889. — A Malakoff (Seine), rue de la Chapelle, 31. (Voir le *Livre d'or de* 1889.)

N° 4662. *Modèle de plateau pour un prix d'honneur.*

Plâtre. Forme ronde.

Au centre, dans un médaillon, deux femmes, les torses nus, drapées à l'antique, debout, l'une tenant dans un pan relevé de sa tunique un petit agneau, l'autre caressant de la main une brebis qui se tient entre

elles deux. Dans le fond, à gauche, quatre brebis ; à droite, un bouquet d'arbres. Sur le bord, cinq médaillons de forme ovale, séparés par des têtes d'animaux, chien, bouc, chèvre, loup, dans quatre desquels sont représentés des groupes de moutons; dans le cinquième on lit : *Ministère de l'agriculture. Concours général agricole de Paris. Bandes de moutons. Prix d'honneur.*

Appartient au Ministère de l'agriculture.





ARTISTES HORS CONCOURS

ALBERT-LEFEUVRE (Louis-Étienne-Marie), né à Paris, élève de Dumont et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1876, ✵ 1881, hors concours comme juré 1889 (E. U.). — Rue de Bagneux, 9.

N° 3443. *Pour la Patrie.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m15. — L. 1m40. — Pr. 0m75.

Deux jeunes gens, debout, vus de face, les yeux fixés à droite, se serrent la main. Le premier, à gauche, tête nue, vêtu à l'antique, portant une toge par-dessus une tunique courte, serre dans sa main droite, en même temps qu'un pan de sa toge, un papyrus roulé, à la hauteur de sa ceinture. Le second, à droite, tête nue, bras nus, en costume de guerre, cuirasse de cuir collante, avec lanières pendantes, épaulières, genouillères, chaussures ciselées, s'appuie de la main gauche sur la poignée d'une épée et le sommet d'un long bouclier en losange. Il serre fortement dans sa main droite la main de son compagnon. Au-dessus est écrit : *Pour la Patrie, le Droit et le Devoir.*

Signé, sur la plinthe, à droite : *Albert-Lefeuvre.*

Commandé par l'Etat.

BARRIAS (Ernest-Louis), membre de l'Institut, né à Paris, élève de Jouffroy, de Cogniet et de M. Cavelier. Prix de Rome 1865, méd. 1870, 1re cl. 1872, ✻ 1878, méd. d'honneur 1878, méd. 1re cl. 1878 (E. U.), O. ✻ 1881, membre de l'Institut 1884, grand prix 1889 (E. U.). — Rue Fortuny, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 3490. *Jeune Fille de Bou-Saada.*

Modèle en cire. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m05. — L. 1m10. — Pr. 0m85.

Elle est assise, les jambes croisées, les bras nus, sur un tapis, la tête légèrement penchée à droite, les yeux presque fermés, et, de la main droite relevée à la hauteur du visage, répand devant elle des fleurs. Elle tient aussi des fleurs dans sa main gauche qui repose sur son genou. Elle porte, serré autour de la tête, un voile long et flottant; sa chemise est retenue par de larges fermoirs en orfèvrerie.

Pour le monument de G. Guillaumet.

CARLIER (Émile-Joseph), né à Cambrai (Nord), élève de Jouffroy, de Hiolle et de M. Chapu. — Méd. 2e cl. 1879, 1re cl. 1883, ✻ 1886, méd. or 1889 (E. U.). — Rue du Cherche-Midi, 55. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1883.)

N° 3629. *Gilliatt saisi par la pieuvre.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m17. — L. 1m10. — Pr. 0m90.

Homme nu, portant un petit caleçon, les cheveux longs et retenus par une bandelette. Il s'appuie sur la jambe droite, en se retournant vivement à gauche pour regarder son pied droit, relevé en arrière sur un rocher, qu'enlace un des tentacules d'une grosse pieuvre cramponnée en bas, sous la pierre. Tandis que, de la main gauche, il s'ef-

force de dégager son pied, il serre dans sa main droite, relevée à la hauteur du sein, le manche d'un couteau. En bas, la crête d'une vague.

Signé, sur la plinthe : *E. J^h Carlier.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

CHAPU (HENRI-MICHEL-ANTOINE), membre de l'Institut, né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, de Duret et de Cogniet. Prix de Rome 1855, méd. 3e cl. 1863, méd. 1865 et 1866, ✻ 1687, O. ✻ 1872, méd. d'honneur 1875 et 1877, membre de l'Institut 1880, hors concours 1889 (E. U.). — Rue Oudinot, 23. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 3650. *Monument de Gustave Flaubert.*

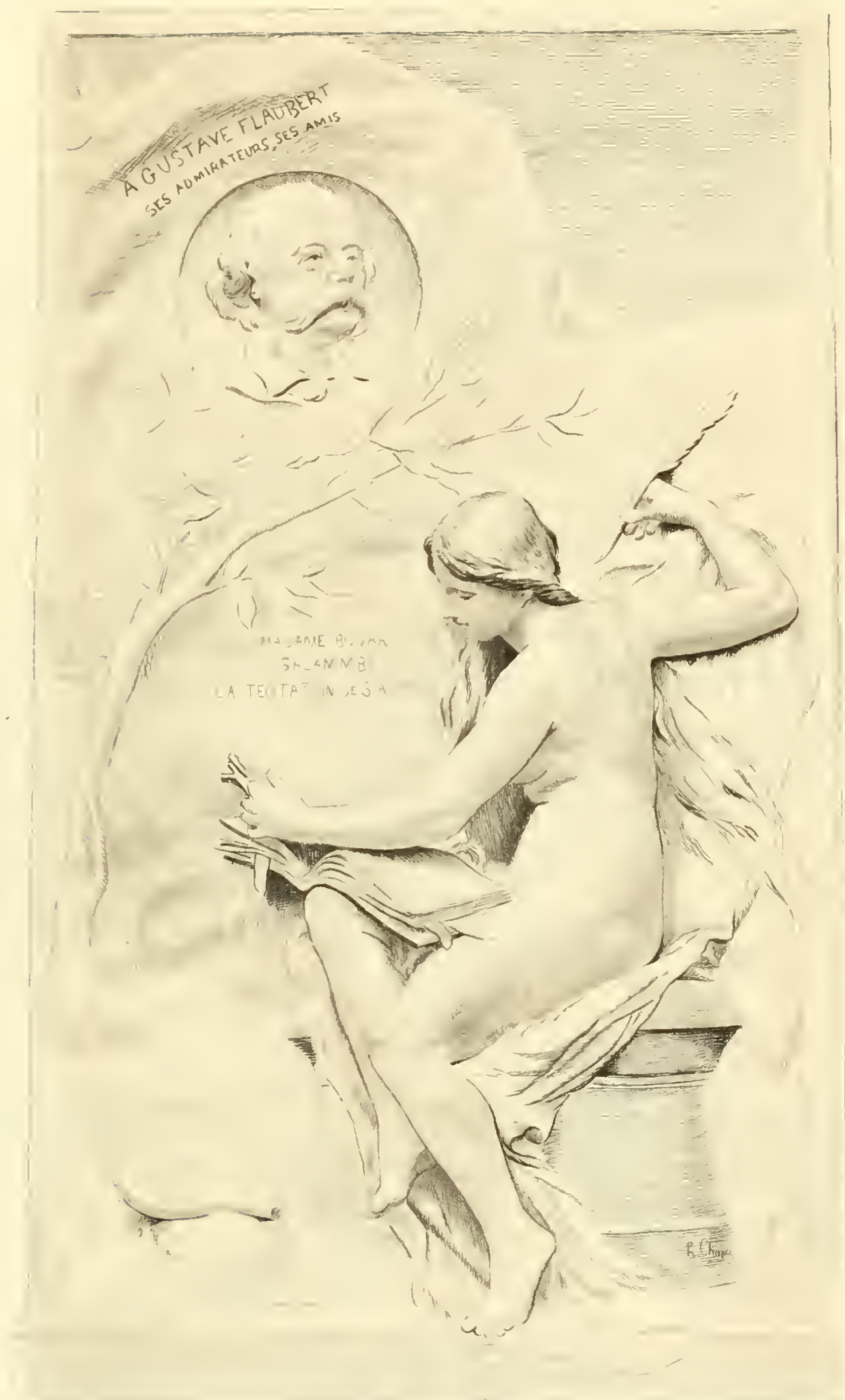
Haut-relief. Marbre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m85. — L. 1m60. — Pr. 0m65.

Sur la droite, une femme nue, aux formes puissantes, aux cheveux flottants, assise, tournée à gauche, sur un socle rond. La pointe de son pied gauche relevé pose à terre, et, sur son genou droit, elle porte un livre qu'elle feuillette de la main gauche; elle tient une plume dans la main droite. A ses pieds, un miroir. Sur la gauche, un rocher dans lequel est sculptée, en haut, dans un médaillon concave, l'effigie de Flaubert; au-dessous du médaillon, vers lequel un laurier étend ses branches, on lit, gravé sur le rocher: *Madame Bovary, Salammbô, la Tentation de saint Antoine,* et, au-dessus : *A Gustave Flaubert, ses admirateurs, ses amis.*

N° 3651. *Danseuse.*

Haut-relief. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m95. — L. 0m80. — Pr. 0m50.

Sous une niche, de forme circulaire à sa partie supérieure, une jeune femme, vêtue d'une draperie transparente et flottante, dansant, le pied droit en avant. De la main gauche elle soulève un pan de son vête-



Gravé par E. Salmon d'après Chapu.

MONUMENT DE FLAUBERT

ment, et de la droite, relevée derrière sa tête, agite un éventail. Les épaules et les bras nus, elle est chaussée de sandales. A terre, près de son pied, une rose.

CROISY (Aristide), né à Fagnon (Ardennes), élève de Toussaint et de Dumont. — Méd. 3e cl. 1873, 2e cl. 1882, 1re cl. 1885, ❋ 1885. — Rue Vavin, 44. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1885.)

N° 3724. *Méhul.*

Statue. Bronze. Fig. plus grande que nature.
H. 2m75. — L. 1m05. — Pr. 1m12.

Posé sur le pied droit, la jambe gauche en avant, la tête nue et légèrement penchée à droite, il tient dans la main gauche un rouleau de papier, et dans l'autre main, repliée sur la poitrine, une plume. Culottes courtes, manteau à collet flottant sur les épaules. Derrière son pied gauche, un tronc de chêne avec quelques feuilles.

Signé, sur la plinthe, à droite : *Croisy Scr.*

Pour la ville de Givet. — Souscription nationale.

COUTAN (Jules-Félix), né à Paris, élève de M. Cavelier. — Prix de Rome 1872, méd. 1re cl. 1876, ❋ 1885, méd. or 1889 (E. U.). — Rue Nicole 4. (Voir le *Livre d'or* de 1876.)

N° 3713. *Statue allégorique.*

Marbre. Fig. plus grande que nature.
H. 1m65. — L. 1m35. — Pr. 1m50.

Une femme, drapée à l'antique, les pieds nus, assise sur un siège très bas, entre deux consoles renversées, le dos contre le tronc d'un arbre aux branches desséchées. La tête inclinée à droite, elle appuie

son bras gauche en arrière sur une des branches, et, de la main droite, arrache une feuille à un chêne déraciné. Sur le sol, à sa droite, quelques feuilles de chène éparses. Sur la plinthe est écrit : *O vous que j'aime et qui m'aimez, je vis en vous.*

DESTINÉE AU TOMBEAU DE Mme LOUIS HERBETTE.

DELAPLANCHE (EUGÈNE), né à Belleville-Paris, élève de Duret. — Prix de Rome 1864, méd. 1866, 1868, 1870, ✻ 1876, méd. d'honneur 1878, méd. 1re cl. 1878 (E. U.), O. ✻ 1886. — Rue d'Assas, 68.

N° 3762. *Monument à la mémoire de Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux.*

Groupe. Marbre. Trois figures plus grandes que nature.
H. 5m35. — L. 4m30. — Pr. 1m35.

Le monument se compose d'un soubassement quadrangulaire surmonté d'un sarcophage. Sur le sarcophage, vu de profil, tourné vers la gauche, l'archevêque, agenouillé sur un coussin, la tête nue et levée vers le ciel, la main gauche appuyée sur le cœur, la main droite tendue en bas vers la figure de la Charité. Il porte, par-dessus sa soutane et son surplis de dentelle, un grand manteau dont les plis traînent derrière lui. Devant lui, posées à terre, sa mitre et sa crosse. En bas, sur un degré, appuyées contre le soubassement, la tête à la hauteur de la partie inférieure du sarcophage, deux statues de femmes allégoriques : la *Charité* et la *Foi*. A gauche, la *Charité,* les pieds et les bras nus, drapée dans une ample tunique, tenant sur son bras gauche un enfant nu qui lui tette le sein, caresse, de la main droite, le cou d'un petit garçon, debout, qui se presse contre elle. Elle abrite les deux enfants d'un grand voile qui lui enveloppe la tête et flotte derrière ses épaules, et tient les yeux levés vers l'archevêque. A droite, la *Foi,* les cheveux longs et flottants, les pieds nus, le corps serré dans une tunique par-dessus laquelle flotte un grand manteau, porte dans la main droite, qu'elle tend en avant, un calice surmonté d'une hostie. Elle lève aussi les yeux vers le prélat, en posant sa main gauche sur son cœur. Au milieu,

entre les pieds du sarcophage, portant, en bas, sur le soubassement, et, en haut, sur la saillie du sarcophage, un grand écusson en bronze, avec les armoiries du défunt, surmonté du chapeau cardinalice.

POUR LA CATHÉDRALE DE BORDEAUX.

DUBOIS (PAUL), né à Nogent-sur-Seine (Aube), élève de Toussaint. — Méd. 2e cl. 1863, méd. d'honneur 1865, méd. 2e cl. 1867 (E. U.), ✻ 1867, O. ✻ 1874, méd. d'honneur 1876, membre de l'Institut 1876, méd. d'honneur 1878 (E. U.), C. ✻ 1886, hors concours 1889 (E. U.), G. O. ✻ 1889.

N° 3812. *M. L. Pasteur, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences.*

Buste. Bronze. Grandeur naturelle.
H. 0m55. — L. 0m20. — Pr. 0m20.

Tête nue, moustache et barbe courtes. Cheveux courts, séparés par une raie sur le côté.

Signé sur le cou : *P. Dubois.*

FALGUIÈRE (JEAN-ALEXANDRE-JOSEPH), né à Toulouse, élève de Jouffroy. — Prix de Rome 1859, méd. 1864 et 1867, méd. 1re cl. 1867 (E. U.), méd. d'honneur 1868, ✻ 1870, rapp. méd. 1re cl. 1878 (E. U.), O. ✻ 1878, membre de l'Institut 1882, hors concours 1889 (E. U.), C. ✻ 1889. — Rue d'Assas, 68.

N° 3840. *La Femme au paon.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m05. — L. 1m38. — Pr. 1m85.

Jeune femme nue, posée sur la jambe droite, la jambe gauche relevée sur un nuage. Sa main droite est pendante. De la main gauche

elle caresse le dos d'un paon, perché sur une pile de nuées, et dont la longue queue se développe derrière elle.

FRÉMIET (Emmanuel), né à Paris, élève de Rude. — Méd. 3e cl. 1849, 2e cl. 1851, 3e cl. 1855 (E. U.), ✱ 1860, méd. 2e cl. 1867 (E. U.), O. ✱ 1878, méd. d'honneur 1887, hors concours 1889 (E. U.). — Boulevard Beauséjour, 43.

N° 3898. *Velazquez.*

Statue équestre. Plâtre. Fig. plus grande que nature.
H. 3m40. — L. 1m10. — Pr. 2m55.

Le peintre monte un cheval vigoureux, de formes ramassées, qui marche au pas, la tête haute, la crinière et la queue ornées de nœuds de rubans. Le cavalier, serrant les rênes de la main gauche, tient dans la droite une branche de laurier. Droit et raide sur sa haute selle en velours richement brodé, coiffé d'un grand feutre à plumes, il porte un manteau court par-dessus son pourpoint à manches pendantes, une large collerette tuyautée, des bottes molles avec des nœuds de rubans sur le haut-de-chausses ; au côté, une épée à grosse coquille.

GARDET (Joseph-Antoine), né à Paris, élève de A. Millet et Cavelier. — Prix de Rome 1885, méd. 2e cl. 1888. — Avenue de Breteuil, 78. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 3894. *Tireur d'arc.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m10. — L. 0m75. — Pr. 0m60.

Jeune garçon nu, posé sur la pointe des pieds, les jambes écartées, la tête dressée, les yeux fixés vers un but. De sa main droite tendue il tient à distance son arc, dont il tire la corde de la main gauche, rele-

vée à la hauteur de l'épaule. Derrière son pied droit, un tronc d'arbre et un lézard.

Acquis par l'État.

GÉROME (Jean-Léon), membre de l'Institut, né à Vesoul, élève de Delaroche. — Méd. 2e cl. 1878 (E. U.), 1re cl. 1881. — Boulevard de Clichy, 65.

N° 3923. *Tanagra.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m52. — L. 0m67. — Pr. 0m70.

Jeune femme nue, assise, les jambes serrées, sur des fragments d'architecture. Elle appuie sa main droite sur son siège, et dans la main gauche, relevée, tient une statuette de danseuse jouant avec un cerceau. A ses pieds, à gauche, un trou de fouille commencée, dans lequel est enfoncée une pioche, et d'où sortent une figurine de femme drapée et une figurine de Pallas dorée.

Signé à droite, sur les ruines : *J.-L. Gérôme.*

Acquis par l'État.

GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), membre de l'Institut, né à Montbard, élève de Pradier. — Prix de Rome 1845, méd. 2e cl. 1852, méd. 1re cl. 1855 (E. U.), ✱ 1855, membre de l'Institut 1862, méd. d'honneur 1867 (E. U.), O. ✱ 1868, C. ✱ 1875, rapp. méd. d'honneur 1878 (E. U.), hors concours 1889 (E. U.).

N° 3966. *M. Perrin, membre de l'Institut, administrateur du Théâtre-Français.*

Buste. Marbre. Grandeur naturelle.
H. 0m80. — L. 0m58. — Pr. 0m30.

Moustache et barbe courtes. Cheveux rares et courts. Il porte

une redingote avec la rosette à la boutonnière, un col droit, une large cravate nouée. Le buste est posé sur un piédouche à volutes ioniques, et dans l'une des volutes est suspendue une guirlande de fleurs qui passe au-dessus d'une inscription dont on peut lire ces mots : *E... Perrin... Membre... Institut... Administr... Françа...* 1871-1885.

Signé à droite, sur la volute : *E. Guillaume.* 1889.

LEMAIRE (Hector), né à Lille, élève de Dumont et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1877, prix du Salon 1878, méd. 2e cl. 1878, 1re cl. 1882, méd. or 1889 (E. U.). — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 4143. *Duguesclin.*

Statue. Bronze. Fig. plus grande que nature.
H. 3m70. — L. 2m00. — Pr. 1m80.

Debout, la jambe gauche en avant, serrant de la main gauche les courroies d'un petit bouclier passées autour de son bras, la tête tournée à droite, il tient de la main droite, jetée en avant, son bâton de connétable avec un geste impératif. Il porte un casque dont la visière est relevée, une armure complète avec une grande épée au côté, et, par-dessus sa cuirasse, une cotte brodée avec un aigle à double tête. Derrière lui, une palissade brisée.

Commandé par l'État.

MARQUESTE (Laurent-Honoré), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Prix de Rome 1871, méd. 3e cl. 1874, 1re cl. 1876, 2e cl. 1878 (E. U.), ✱ 1884, méd. or 1889 (E. U.). — Avenue de Wagram, 25.

N° 4207. *Persée et la Gorgone.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m90. — L. 1m15. — Pr. 1m55.

Nu, posé sur le pied gauche, Persée appuie son pied droit sur le

dos de la Gorgone tombée à terre. Celle-ci, se soulevant des deux mains sur le sol, s'efforce de se redresser en criant, tandis que son vainqueur, empoignant de la main gauche sa chevelure de serpents, s'apprête à la frapper d'un cimeterre qu'il lève de la main droite, en arrière, à la hauteur de la hanche. Persée est coiffé d'un casque ciselé avec des ailerons; il est chaussé de talonnières ailées. Une ceinture avec un lambeau d'étoffe glissent sur sa cuisse droite. Sous le corps de la Gorgone, une draperie.

Signé sur le terrain, entre les pieds de la Gorgone : *L. Marqueste.* 1890.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MERCIÉ (MARIUS-JEAN-ANTONIN), né à Toulouse. — Prix de Rome 1868, méd. 1re cl. 1872, ✻ 1872, méd. d'honneur 1874 et 1878 (E. U.), O. ✻ 1879, grand prix 1889 (E. U.), C. ✻ 1889.

N° 4244. *Victor Hugo.*

Buste. Marbre. Grandeur naturelle.
H. 0m82. — L. 0m60. — Pr. 0m38.

Le torse nu, il porte une draperie sur l'épaule gauche, et tient la tête un peu penchée à droite. La bouche est entr'ouverte, cheveux courts, barbe entière.

COMMANDÉ PAR L'ÉTAT POUR LE PALAIS DU SÉNAT.

ROULLEAU (JULES-PIERRE), né à Libourne (Gironde), élève de MM. Cavelier et E. Barrias. — Méd. 2e cl. 1882, méd. arg. 1889 (E. U.).

N° 4438. *Léda.*

Groupe. Marbre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2m05. — L. 1m20. — Pr. 0m80.

Nue, debout, posée sur la jambe droite, elle tient de sa main droite,

relevée à la hauteur du sein, une mèche de sa longue chevelure flottante, et, de l'autre main, elle écarte l'aile d'un grand cygne, posé à sa gauche, qui lui caresse du bec la hanche.

Acquis par l'État.





APPENDICE

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret en date du 11 mai 1883.

RÈGLEMENT

DE L'EXPOSITION PUBLIQUE

DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1890

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

ARTICLE PREMIER. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au Palais des Champs-Élysées, du jeudi 1er mai au lundi 30 juin 1890.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et des artistes étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au Palais des Champs-Élysées conformément au règlement particulier de chacune des sections. Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit : en conséquence, l'Administration du Salon considérera toute demande de sursis comme nulle et non avenue, et refusera toute œuvre qui viendrait après le délai fixé.

Art. 2. — Seront admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des œuvres qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation ;

3° Sculpture ;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines ;

5° Architecture ;

6° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, même celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent (cette disposition n'est pas applicable à la gravure et à la lithographie ; elle ne l'est pas non plus à la gravure en médailles ou sur pierres fines) ;

N'est pas du reste considérée comme copie la répétition d'une œuvre faite par l'auteur lui-même de cette œuvre au moyen d'un procédé différent ;

Les ouvrages qui ont figuré aux Salons précédents de Paris ou aux Expositions universelles de Paris ;

Les tableaux et autres objets sans cadre ;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon, auquel cas ils ne peuvent être présentés que par la famille de l'artiste décédé ;

Les ouvrages non signés ;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés en même matière ;

Les ouvrages de sculpture encore dans le moule ou non dépouillés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés franco de port à M. le Président de la Société des Artistes français, au Palais des Champs-Elysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — L'artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra, en même temps, donner une notice *signée de lui* contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité,* le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Art. 6. — Les ouvrages de chacun des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice spéciale.

Art. 7. — Un appendice du Catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration des monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne sera reproduit au Salon sans une autorisation

écrite de l'auteur, qui devra, s'il désire faire reproduire son œuvre, se conformer aux règlements établis.

Art. 10. — L'Administration du Salon fera tout son possible pour assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui auront été confiés par les artistes, mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ces objets se trouveraient endommagés ou perdus par quelque cause que ce soit. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou omissions qui pourraient être commises au Catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera le seul juge.

L'ouvrage détérioré volontairement, pour une cause quelconque, par l'artiste lui-même, sera maintenu à la place qu'il occupait, et l'artiste qui l'aura détérioré pourra être privé temporairement du droit d'exposer au Salon, par une décision du Conseil d'administration.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés dans les dix jours qui suivront la fermeture du Salon. Ils seront rendus aux artistes sur la remise du récépissé qui en aura été donné. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'Administration du Salon et seront transférés dans un dépôt aux frais et à la charge de l'artiste à qui l'ouvrage appartient.

Au bout d'une année, si les frais occasionnés par ce dépôt n'ont pas été soldés par l'artiste, la vente de l'œuvre abandonnée sera poursuivie à la requête du Conseil d'administration de la Société des Artistes, et, une fois les frais prélevés, le solde de vente sera remis à l'artiste ou à ses ayants droit.

CHAPITRE II. — *De l'Admission au Salon.*

Art. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative en un seul tour de scrutin. Les fonctions de membre du jury ne sont pas incompatibles avec celles de membre du comité de la *Société des Artistes français.*

Chacune des quatre sections aura son jury spécial.

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux;

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 12. — Sont électeurs pour le jury, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français *ayant été déjà admis au moins une fois au Salon,* dans ladite section, ou aux Expositions universelles de Paris. Toutefois, les membres de la Société des Artistes français auront le droit de voter dans leurs sections respectives, même lorsqu'ils ne seraient pas exposants.

Les artistes électeurs seront admis à voter, après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de la section où il a

droit de vote un bulletin plié portant un nombre de noms qui ne pourra excéder le nombre fixé pour les jurés de sa section.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, aux jours indiqués pour le vote de chaque section, auront la faculté d'envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au Palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté et signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon.* Il sera fait mention de ces votes sur le registre des électeurs.

Art. 13. — Le jour du vote pour chacune des sections est fixé dans les dispositions de leur règlement particulier (voir ci-après), et le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la clôture des urnes, en présence de M. le Président de la Société des Artistes ou de ses délégués et des artistes qui voudront bien assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en appelant ceux qui viennent à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Toutes les œuvres, sans exception, sont soumises au jury. Pour l'admission de toute œuvre, la majorité des membres du jury présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre ni au Directeur des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

En dehors d'une médaille d'honneur, chacune des sections disposera de médailles de trois classes.

La médaille d'honneur ne peut être donnée à un artiste qui l'a déjà obtenue.

Nul artiste ne pourra d'ailleurs recevoir une récompense d'un ordre inférieur ou égal aux récompenses qu'il a déjà obtenues. Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des médailles. Comme celles-ci, elles ne sauraient être décernées deux fois au même artiste.

Les médailles et rappels de médailles antérieures à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Art. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

Art. 17. — Les récompenses seront distribuées par le comité de la Société des Artistes français et les jurys des quatre sections, en séance solennelle.

CHAPITRE IV. — *De l'Entrée au Salon.*

Art. 18. — L'Exposition sera ouverte de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Les jours fériés, quels qu'ils soient, les portes seront ouvertes dès huit heures du matin, même lorsque ces fêtes tomberaient un lundi.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Toutefois, le jeudi 1er mai, jour de l'ouverture, et le vendredi de chaque semaine, l'entrée sera de cinq francs toute la journée.

Les dimanches ordinaires, l'entrée sera de un franc de huit heures à midi ; à partir de midi, elle sera gratuite, mais *les portes d'entrée seront fermées à partir de cinq heures.* Dans le cas où l'affluence des visiteurs serait par trop grande, l'Administration se réserve la faculté de fermer momentanément les portes et de faire attendre les visiteurs.

Art. 19. — Des cartes d'entrée, rigoureusement personnelles, seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit, dans les bureaux du secrétariat de l'Administration du Salon, au Palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature. *Toute carte prêtée sera confisquée et ne sera jamais rendue au titulaire.*

Art. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse. Elles seront rigoureusement personnelles et soumises aux mêmes règles que celles délivrées aux exposants.

Art. 21. — Le trésorier de la Société des Artistes français est autorisé à délivrer des cartes d'abonnement personnelles pour la durée du Salon, au prix de trente francs et sur la remise d'une photographie du titulaire, laquelle restera annexée à la carte d'abonnement.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

Article premier. — Les ouvrages de peinture devront être déposés au Palais de l'Industrie, du lundi 10 mars au samedi 15 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux, devront être déposés du lundi 10 mars au mercredi 12 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Chaque artiste ne pourra envoyer que deux ouvrages de peinture à l'huile ; les artistes qui enverraient au Salon un ouvrage affectant la forme d'un diptyque ou d'un triptyque ne pourront pas exposer en même temps un autre ouvrage de peinture.

Toutes les peintures décoratives, notamment celles qui comprendraient des fragments d'architecture, simulés ou réels, seront placées sur le palier du grand escalier, ou dans un des grands salons portant les numéros 3, 12 et 21.

Tout artiste pourra, en plus, envoyer deux ouvrages se rapportant soit aux dessins, pastels, aquarelles, soit aux miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux.

Sera considéré comme ne constituant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à ces derniers genres placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1m20.

Art. 2. — Les ouvrages seront encadrés, à l'exclusion de toutes autres, *dans des bordures dorées, noires ou en bois naturel foncé.* Le maximum pour la dimension des bordures sera de 0m30 de largeur et de 0m20 d'épaisseur.

Les peintures à l'huile ne pourront être mises sous verre.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou à pans coupés devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

Les émaux et miniatures devront être enfermés dans un cadre vitré.

Art. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au Palais des Champs-Élysées le mardi 18 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Cinquante membres seront nommés par le suffrage universel. Sur ces cinquante élus, vingt seront tirés au sort pour la réception des ouvrages et le vote des récompenses, et cinq supplémentaires.

Ces vingt jurés seront tirés au sort de la manière suivante :

Quatre jurés sur la 1re dizaine ;

Quatre jurés sur la 2e dizaine ;

Quatre jurés sur la 3e dizaine ;

Quatre jurés sur la 4e dizaine ;

Quatre jurés sur la 5e dizaine.

Un juré supplémentaire sera tiré au sort sur chaque dizaine.

A la fin des opérations du jury, dix membres seront tirés au sort sur les vingt jurés qui auront siégé pour être inéligibles l'année suivante.

Pour être nommé membre du jury, il faut être hors concours.

Tout artiste nommé membre du jury sera avisé de son élection et devra, dans les trois jours qui suivront la notification qui lui aura été faite de son élection, faire savoir par lettre adressée au Président de la Société des artistes s'il accepte ou non les fonctions de juré. Dès que les 20 jurés et les 5 supplémentaires auront accepté de faire partie du jury, celui-ci sera définitivement constitué, et il ne sera pas pourvu au remplacement des titulaires qui viendraient à manquer, pour quelque cause que ce soit.

Art. 4. — Les opérations du jury ne sont pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Toutes les œuvres sans exception seront soumises au jury.

Le jury ne devra pas recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Les dessins ne devront pas dépasser en longueur 8 mètres au maximum, cadre compris.

Art. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui assignera un numéro de placement, qui ne devra être connu que de l'Administration. Ces numéros seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement, afin que le jury puisse exercer sa surveillance sur celui-ci.

Art. 6. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de peinture.

Elle sera votée par tous les artistes français déjà récompensés au Salon (médaillés ou mentionnés).

Le vote de la médaille d'honneur ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Au premier tour, la majorité absolue des votants sera nécessaire ; au second tour, le quart des voix sera suffisant, pourvu que ce nombre de voix ne soit pas inférieur à 100.

Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite cette haute récompense mettront un zéro sur leur bulletin. Si ces derniers sont en majorité, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

La médaille d'honneur sera votée après les autres médailles.

Les médaillés et mentionnés du Salon de l'année pourront prendre part au vote.

Art. 7. — Le jury disposera de quarante médailles.

Les médailles seront de trois classes. Le jury fixera, suivant les besoins du Salon et après son travail préparatoire, le nombre des médailles à affecter à chacune des classes.

Toutes les médailles, à l'exception de la médaille d'honneur, seront votées par le jury devant les œuvres exposées. Le vote aura lieu séparément pour les médailles de chaque classe ; il sera secret, et les médailles seront décernées aux artistes qui auront obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu toutefois que ce nombre représente la majorité absolue des jurés présents.

Les premières médailles pourront donner lieu à trois tours de scrutin. Elles ne pourront être décernées à des artistes considérés comme hors concours, c'est-à-dire ayant déjà obtenu antérieurement une médaille de seconde classe ou plusieurs médailles qui, réunies, ont la valeur d'une médaille de seconde classe.

Les secondes et les troisièmes ne donnent lieu qu'à un seul tour.

Les premières et secondes médailles qui ne seraient pas données augmenteront d'autant le nombre des troisièmes médailles à décerner. Par contre, si le vote donnait un nombre de voix égal à plusieurs concurrents pour la dernière des médailles de seconde classe ou de troisième classe, des médailles supplémentaires seraient accordées à chacun des concurrents qui auraient obtenu le même nombre de voix pour l'une de ces dernières récompenses.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET GRAVURE SUR PIERRES FINES.

Article premier. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et gravure sur pierres fines, devront être déposés au Palais de l'Industrie, du dimanche 30 mars au samedi 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Passé ce délai, aucun ouvrage ne sera accepté.

Toutefois, les sculpteurs auront la faculté, jusqu'au 25 avril inclusivement, de remplacer, par les ouvrages exécutés dans leur matière définitive, le modèle en plâtre déposé dans les délais prescrits plus haut.

Art. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages de sculpture, deux de gravure en médailles, et deux de gravure sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

Art. 3. — Le jury sera composé de trente membres; il devra comprendre vingt-quatre statuaires, deux sculpteurs d'animaux, trois graveurs en médailles et un graveur sur pierres fines.

Le jury une fois nommé, cinq jurés suppléants, dont un graveur sur pierres fines, seront désignés en prenant à la suite dans l'ordre du scrutin.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au Président, faire connaître de suite s'il accepte ou s'il refuse les fonctions de juré.

Les membres du jury ne pourront fonctionner plus de deux années consécutives.

On fera connaître aux électeurs les jurés sortants, non rééligibles dans l'année.

Pour les deux premières années, à la fin des opérations du jury, dix membres seront désignés par le sort pour n'être pas rééligibles l'année suivante.

Ce tiers non rééligible comprendra sept statuaires, un sculpteur d'animaux, un graveur en médailles et un graveur sur pierres fines.

Tout membre du jury qui désirera concourir pour une médaille devra donner sa démission.

A la suite de deux absences non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé par le premier des suppléants.

Les jurés supplémentaires ne pourront assister aux opérations du jury que lorsqu'ils auront été convoqués pour remplacer un juré titulaire.

Les opérations du jury ne seront pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Art. 4. — Le vote pour le jury aura lieu au Palais de l'Industrie le lundi 7 avril, de dix heures à quatre heures.

Art. 5. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de sculpture. Elle sera votée par tous les artistes français, sculpteurs, graveurs en médailles et graveurs sur pierres fines hors concours et médaillés, exposants ou non, et le jury de la section, réunis en assemblée plénière sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin et ne sera décernée que si un

artiste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite une médaille d'honneur mettront un zéro sur le bulletin; s'ils sont en majorité, il n'y aura pas lieu à décerner cette récompense. Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 6. — Le jury disposera de vingt et une médailles, savoir : deux premières, six secondes, dix troisièmes.

Trois médailles devront être réservées par lui à la gravure en médailles et à la gravure sur pierres fines. Ces médailles seront de première, de seconde ou de troisième classe, suivant l'appréciation du jury.

Toute médaille de première ou de deuxième classe qui ne serait pas décernée augmentera le nombre des médailles de la classe immédiatement inférieure, sans toutefois pouvoir être dédoublée.

Art. 7. — Seront hors concours :

1° Tous les artistes qui ont obtenu soit la décoration pour leurs œuvres, ou la médaille d'honneur, ou une première médaille, ou trois médailles uniques instituées par le règlement de 1864;

2° Tous les artistes qui, considérés comme hors concours par l'arrêté ministériel du 2 avril 1877, ont demandé à être classés définitivement comme hors concours. (Les secondes médailles ne sont plus considérées doiénavant comme donnant droit au titre de hors concours.)

Art. 8. — Aucun artiste ne pourra pénétrer dans l'Exposition de sculpture avant le jour dit du vernissage.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Art. 2. — Chaque architecte ne pourra envoyer que deux ouvrages, mais chacun de ces ouvrages pourra se composer de plusieurs châssis; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une manière équitable, le jury, après avoir consulté l'auteur, aura toujours la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'ensemble de l'œuvre présentée.

Ne pourront être admis les ouvrages exécutés dans les Écoles d'architecture.

Art. 3. — Des photographies ou des monographies pourront être exposées, mais seulement à titre de renseignements complémentaires dont le jury appréciera l'opportunité.

Art. 4. — Les œuvres exécutées, représentées ou non par des dessins, pourront être soumises à l'appréciation du jury, et participer par suite aux récompenses en cas d'admission.

Art. 5. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief. Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages

exposés par lui, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 6. — Le vote pour l'élection du jury d'architecture aura lieu au Palais de l'Industrie le mardi 8 avril, de dix heures à quatre heures du soir.

Le jury se composera de douze membres titulaires, plus de deux supplémentaires; le bulletin de vote ne devra contenir que neuf noms.

Les membres complémentaires seront pris à la suite dans l'ordre de la majorité des voix obtenues. Le roulement pour les jurys annuels s'obtiendra par le tirage au sort sur les quatorze élus de cinq membres qui ne seront plus rééligibles l'année suivante.

Art. 7. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section d'architecture. Elle sera votée par tous les architectes hors concours, médaillés antérieurement ou décorés pour leurs œuvres, exposants ou non, et le jury de la section, réunis en assemblée plénière sous la présidence du président du jury. Le vote ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin; elle ne sera décernée qu'à la majorité absolue des suffrages.

Les autres récompenses seront données à la majorité absolue du jury.

Art. 8. — Le jury disposera de douze médailles réparties par lui en trois classes, mais les médailles de première classe ne pourront excéder le nombre de deux.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou à des projets de restauration d'une importance capitale.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement.

Art. 2. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages de gravure au burin, deux de gravure à l'eau-forte, deux de gravure sur bois et deux de lithographie.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de gravures ou de lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Ne pourront être présentées les photogravures ni les copies en fac-similé de gravures antérieurement exécutées, même dans un genre différent.

Aucun changement d'épreuve ne pourra être fait à quelque époque et pour quelque cause que ce soit.

Art. 3. — Les ouvrages présentés devront être encadrés, à l'exclusion de toutes autres, dans des bordures dorées avec marges blanches. Ces marges ne devront pas excéder, cadre compris, $0^{m}25$ sur les côtés, le tout mesuré à partir du champ extrême de la gravure. Pour les œuvres de petite dimension, c'est-à-dire au-dessous de $0^{m}25$ de largeur, les marges ne devront même pas dépasser $0^{m}20$ (cadre compris).

L'Administration du Salon est autorisée à refuser à l'enregistrement toutes les œuvres qui ne seraient pas dans les conditions ci-dessus énoncées.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et de lithographie

aura lieu au Palais de l'Industrie le 8 avril, de une heure à quatre heures du soir.

Le jury de gravure et de lithographie sera composé de seize membres ; il comprendra quatre graveurs au burin, quatre graveurs à l'eau-forte, quatre graveurs sur bois, quatre lithographes. Pour le vote du jury, la section de gravure et de lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. Le vote aura lieu par sous-sections, et tout artiste exposant qui aura déjà été reçu au Salon dans chacune des sous-sections pourra y exercer son droit de vote.

Art. 5. — Les artistes hors concours, ainsi que les sociétaires, sont électeurs dans leur sous-section, même dans le cas où ils ne seraient pas exposants.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aurait obtenues dans une autre. Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux. Une fois nommés, les seize jurés opéreront ensemble et ne formeront qu'un seul jury.

Art. 6. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes français, exposants ou non, déjà récompensés au Salon (médaillés ou mentionnés) et le jury de la section.

La médaille d'honneur sera décernée à la majorité absolue des voix ; elle ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Les bulletins blancs étant considérés comme nuls, les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite la médaille d'honneur mettront un zéro sur leur bulletin de vote ; si ces derniers sont en majorité au premier tour, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 7. — Le jury de la section de gravure et de lithographie disposera de treize médailles de toutes classes. Sur ces treize médailles, deux au moins devront être réservées par lui à chacune des sous-sections dont les jurés n'auront pas fait préalablement de déclaration contraire et restrictive ; mais aucune d'entre elles ne pourra recevoir plus de cinq médailles.

Le nombre des mentions honorables ne pourra excéder vingt-quatre. Il est réservé pour chaque sous-section un minimum de trois mentions, et aucune d'entre elles ne pourra dépasser le chiffre de six.

Les médailles seront distribuées à la majorité absolue des membres du jury. Au troisième tour, toutefois, la voix du Président sera prépondérante et suffira pour établir une majorité en cas de partage des voix.

Art. 8. — Sont hors concours les artistes qui ont obtenu une première médaille. Sont considérés comme hors concours les artistes qui ont déjà obtenu une deuxième médaille ou deux troisièmes, mais le jury pourra néanmoins leur décerner une première médaille.

Le Président de la Société,
A.-N. BAILLY,
Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,
F. de VUILLEFROY.

JURY

D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

50 *jurés à élire.*

Le *mardi* 18 mars 1890, sous la présidence de M. Bouguereau, membre de l'Institut, président du comité de peinture, assisté de M. Bonnat, membre de l'Institut, de MM. les membres du sous-comité (section de peinture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 1921.

MM. Bonnat, 1647 voix; — J.-P. Laurens, 1578; — Benjamin-Constant, 1561; — Pelouse, 1544; — Cormon, 1544; — Harpignies, 1524; — J. Lefebvre, 1522; — Henner, 1514; — J. Breton, 1508; — T. Robert-Fleury, 1507; — Bouguereau, 1505; — Guillemet, 1476; — Vollon, 1468; — Français, 1456; — Vayson, 1440; — Yon, 1437; — Busson, 1422; — Maignan, 1416; — Merson, 1415; — Bernier, 1409; — Detaille, 1405; — Gabriel Ferrier, 1394; — Luminais, 1379; — Rafael Collin, 1361; — Gérome, 1452; — Pille, 1334; — Humbert, 1321; — Saint-Pierre, 1294; — de Vuillefroy, 1292; — Tattegrain, 1246; — Glaize, 1216; — Doucet, 1126; — H. Le Roux, 1091; — Delaunay, 1069; — Dawant, 1036; — Zuber, 1022; — H. Lévy, 999; — Dantan, 931; — Lansyer, 929; — Renouf, 926; — Gagliardini, 856; — Julien Dupré, 808; — Le Blanc, 755; Aimé Morot, 749; — E. Renard, 700; — Wencker, 661; — A. Demont, 594; — Thirion, 584; — Hermann Léon, 543.

Aussitôt la proclamation du résultat par M. le Président, il a été procédé, conformément à l'article 3, au tirage au sort par dizaine des jurés devant fonctionner.

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1re *dizaine :* MM. Tony ROBERT-FLEURY; — CORMON; — HENNER; — J.-P. LAURENS.

M. HARPIGNIES, *supplémentaire.*

2e *dizaine :* MM. MAIGNAN; — YON; — BUSSON; — MERSON.

M. VOLLON, *supplémentaire.*

3e *dizaine* : MM. FLAMENG; — DETAILLE; — GÉROME; — HUMBERT.

M. Gabriel FERRIER, *supplémentaire.*

4e *dizaine :* MM. DOUCET; — DAWANT; — LANSYER; — DANTAN.

M. H. LE ROUX, *supplémentaire.*

5e *dizaine :* MM. LE BLANT; — Aimé MOROT; — THIRION; — DEMONT.

M. RENOUF, *supplémentaire.*

M. LANSYER, *démissionnaire,* a été remplacé par M. HARPIGNIES, *supplémentaire.*

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 *jurés à élire.*

Le *lundi* 7 avril 1890, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de M. Thomas, membre de l'Institut, de MM. les membres du sous-comité (section de sculpture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 382.

Statuaires : MM. Mathurin MOREAU, 332 voix; — Étienne LEROUX, 315; — DOUBLEMARD, 301; — GAUTHERIN, 293; — TURCAN, 270; — MERCIÉ, 263; — Paul DUBOIS, 254; — BARTHOLDI, 251; — BARRIAS, 250; — CHAPU, 249; — FALGUIÈRE, 247; — GUILBERT, 245; — GUILLAUME, 237; — Albert LEFEUVRE, 231; — BOISSEAU, 230; — CAMBOS, 214; — THOMAS, 210; — PARIS, 209; — CAPTIER, 206; — DELAPLANCHE, 206; — BLANCHARD, 205; — MORICE, 193; — CAVELIER, 188; — GAUTHIER, 181.

Sculpteurs d'animaux : MM. FRÉMIET, 236 voix; — CAIN, 203.

Graveurs en médailles : MM. Alphée DUBOIS, 322 voix; — LEVILLAIN, 273; — CHAPLIN, 163.

Graveur sur pierres fines : M. Georges LEMAIRE, 147 voix.

Jurés supplémentaires : MM. THABARD, 193 voix; — Aimé MILLET, 172; — CROISY, 165; — BOUCHER, 160; — VAUDET, 144.

SECTION D'ARCHITECTURE.

12 *jurés à élire.*

Le *mardi* 8 avril 1890, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de M. Daumet, membre de l'Institut, de MM. les membres du sous-comité (section d'architecture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 89.

MM. Bailly, 69 voix ; — Garnier, 69 ; — Daumet, 68 ; — Vaudremer, 66 ; — Coquart, 65 ; — Mayeux, 62 ; — Ginain, 61 ; — Pascal, 61 ; — Loviot, 50 ; — Raulin, 26 ; — Boeswillwald, 18 ; — Lisch, 15.

Jurés supplémentaires : MM. Guadet, 15 voix ; — de Baudot, 15.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

16 *jurés à élire.*

Le *mardi* 8 avril 1890, sous la présidence de M. Blanchard, assisté de MM. Robert, Lalauze, Sirouy, Laguillermie, Gilbert et Didier, des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Eau-forte (112 votants, 4 jurés à élire) : MM. Chauvel, 88 voix ; — Courtry, 76 ; — Lecouteux, 73 ; — Lefort, 59.

Gravure au burin (27 votants, 4 jurés à élire) : MM. Didier, 25 voix ; — Ach. Jacquet, 24 ; — Alph. Lamotte, 24 ; — L. Flameng, 23.

Lithographie (57 votants, 4 jurés à élire) : MM. Gilbert, 48 voix ; — Maurou, 45 ; — David, 42 ; — Sirouy, 42.

Gravure sur bois (82 votants, 4 jurés à élire) : MM. Robert, 77 voix ; — Langeval, 75 ; — Baude, 72 ; — Perrichon, 69.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Gérome, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Busson et J.-P. Laurens. — *Secrétaires* : MM. T. Robert-Fleury, Humbert, François Flameng et Dawant.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M .Guillaume, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Mathurin Moreau et Étienne Leroux. — *Secrétaires* : MM. Boisseau, Guilbert et Cain.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut. — *Président* : M. Ch. Garnier, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents* : MM. Ginain et Vaudremer, membres de l'Institut. — *Secrétaires* : MM. Mayeux et Loviot.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Didier. — *Vice-Présidents* : MM. Robert et Gilbert. — *Secrétaire* : M. Courtry.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution solennelle des récompenses décernées à l'occasion du Salon de cette année a eu lieu le mercredi 2 juillet, à dix heures du matin, dans le grand salon carré, au Palais de l'Industrie.

La cérémonie était présidée par M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

M. le ministre avait à ses côtés M. Gustave Larroumet, directeur des beaux-arts, et M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des artistes français. On remarquait sur l'estrade : M. Poubelle, préfet de la Seine; M. le général Brugère, secrétaire général de la Présidence de la République; M. Ribierre, chef du cabinet du ministre; M. Sellier, chef du secrétariat particulier; MM. Guillaume et Bouguereau, membres de l'Institut, vice-présidents de la Société des artistes; M. Kaempfen, directeur des musées nationaux; un grand nombre de membres de l'Institut et de fonctionnaires de l'Administration des beaux-arts, la plupart des membres du comité et des divers jurys du Salon, ainsi qu'un grand nombre de notabilités artistiques et administratives.

M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des artistes français, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Réunis ici même, l'an dernier, dans une circonstance analogue à celle qui nous rassemble en ce moment, nous fêtions avec un légitime orgueil cette grande année du centenaire de la Révolution de 1789! Nous avions la joie de constater le succès immense du puissant génie créateur de la France dans ce grand concours des nations, et nous vous rappelions que dans cette merveilleuse Exposition l'art français avait affirmé une fois de plus sa supériorité d'une manière éclatante, supériorité reconnue avec la plus grande impartialité par tous les jurys étrangers du groupe.

Malheureusement, Monsieur le ministre, à côté de ce bonheur ressenti par la grande famille des artistes français, du succès obtenu par notre art national, nous avions le regret de constater que, par suite d'une fausse interprétation d'une mesure d'ordre intérieur, d'un malentendu, devrions-nous dire, notre Association, dont les membres, jusqu'alors animés d'une cordiale confraternité, allait se diviser, et que quelques-uns de nos camarades ne prendraient pas part au Salon de 1890! Il nous était déclaré qu'une société nouvelle allait se constituer, pour créer, dans l'un des palais du Champ de Mars, une exposition indépendante du Salon, dont la Société des artistes français a reçu la noble et si délicate tâche d'assurer l'existence, au lieu et place de l'État, en vertu de la décision ministérielle du 17 janvier 1881.

Cette division n'étant que le fait d'une fausse interprétation des intentions de la Société des artistes français, nous ne pouvons croire que des camarades aimés et estimés, qui pendant dix années ont marché avec nous la main dans la main, et ont aidé, depuis 1881, aux succès des Salons, que ces artistes, ces amis d'autrefois, puissent oublier que pendant cette période de temps, déjà longue, ils ont partagé nos joies et contribué aux résultats heureux obtenus par notre Association.

Aussi, Monsieur le ministre, la Société des artistes français, qui est au premier chef une association démocratique, qui se doit aux débutants pour leur prêter son appui, relever leur courage et aider à leurs efforts par tous les moyens en son pouvoir, repousse-t-elle la pensée que des hommes de cœur puissent mettre à néant le but élevé, tout de dévouement, que poursuit notre compagnie, but gravé en tête de sa loi statutaire et que nous nous plaisons à rappeler ici :

« 1° Représenter et défendre les intérêts généraux des artistes français, notamment par l'organisation des expositions annuelles des beaux-arts;

« 2° Prêter aide et assistance à ses membres dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile. »

En ce qui concerne la première partie de son mandat, la Société des artistes français a-t-elle manqué aux obligations qu'elle s'est elle-même imposées? Elle ne le croit pas.

Investie par l'État du soin d'assurer les expositions annuelles des beaux-arts en son lieu et place, elle a suivi les procédés habituels de l'Administration et elle a la conscience d'avoir bien rempli son mandat. L'État a décidé que les membres du comité des 90 seraient élus par le suffrage universel; le comité, tous les trois ans, se représente devant ses électeurs, et tous les artistes ayant exposé une seule fois au Salon peuvent faire partie de la Société, devenir électeurs et éligibles.

L'État décernant autrefois des récompenses effectives, la Société vote tous les ans des médailles de plusieurs classes, représentant une valeur de plus de 40,000 francs, et un certain nombre de mentions honorables. Ces récompenses sont accordées d'après les décisions des divers jurys, élus, eux aussi, par le suffrage universel des artistes exposants, membres ou non de la Société.

Mais, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs, ce que ne pouvait faire l'État, la Société s'en est chargée : elle accorde à ceux de ses membres qui se

trouvent dans une situation difficile des secours en argent, dont le chiffre varie suivant les résultats obtenus par les recettes du Salon annuel, mais qui n'ont jamais été moindres de 20,000 francs.

Elle a créé une agence spéciale pour la défense de la propriété artistique, qui, depuis sa création, a gagné devant les tribunaux 110 procès, transigé 225 affaires, opéré plus de 500 saisies de tout genre, passé 350 traités avec les éditeurs, et donné plus de 1,000 autorisations aux divers journaux illustrés étrangers et français. Elle a réparti enfin aux divers intéressés plus de 200,000 francs de droits d'auteur.

Et, non contente de défendre la propriété artistique proprement dite, la Société n'oublie pas que, par l'article 14 de ses statuts, elle doit aide et assistance à ses sociétaires. C'est ainsi qu'elle a été amenée à s'occuper de l'exposition de Buenos-Ayres, et à prendre en main les intérêts de plus de deux cents des nôtres, qui se sont laissé entraîner à envoyer plusieurs de leurs œuvres dans des pays aussi lointains.

Votre administration, Monsieur le ministre, est au courant de cette affaire, pour laquelle nous avons dû solliciter plusieurs fois sa bienveillante protection. Et permettez-moi, Monsieur le ministre, de vous adresser ici publiquement les remerciements de nos sociétaires et les nôtres, pour la promptitude, le désintéressement et le dévouement avec lesquels M. Rouvier, ministre plénipotentiaire de Buenos-Ayres, M. Ribot, votre collègue des affaires étrangères, vous-même, et M. Larroumet, directeur des beaux-arts, ont bien voulu nous renseigner et nous seconder dans l'action que nous intentons aux auteurs responsables de cette exposition.

Une autre fondation toute philanthropique, que nous ne pouvons laisser ignorer et qui appartient, elle aussi, en propre à la Société, c'est la création d'un fonds de réserve, s'élevant à près de 425,000 francs, destiné à assurer un jour des pensions de retraite à des artistes que les hasards de la vie ou des revers de fortune auraient mis dans une situation malheureuse, et enfin une dernière et fraternelle fondation, assurée par le produit des entrées du vernissage, qui nous a déjà permis d'assurer cinq lits dans la maison hospitalière Galignani, pour cinq artistes âgés de plus de soixante ans.

Nous caressons même l'espérance d'augmenter encore et successivement ces excellentes fondations.

Ce sont ces efforts réunis, faits par la Société, dans l'intérêt de la grande famille des artistes, que nos camarades dissidents ont oubliés lorsqu'ils se sont séparés de nous; c'est pourquoi nous en avons fait l'énumération ici, dans l'espérance que la concorde, qui s'est rompue un instant, se rétablira, ainsi qu'elle existait avant décembre dernier; nous le souhaitons vivement, de tout cœur, et nous disons à l'administration supérieure, à vous, Monsieur le ministre, qui en êtes le représentant :

Investi par l'État de l'honorable mission d'assurer les expositions annuelles des beaux-arts, en son lieu et place, nous nous sommes toujours considérés comme étant vos mandataires, et, à ce titre, si nous avons mal ou insuffisamment compris notre mission, nous sommes prêts, Monsieur le ministre, à recevoir vos bienveillants avis.

Nous ne voyons pas, d'ailleurs, en quoi la séparation d'une fraction de cette Société qui ne demande qu'à faire au mieux des intérêts qui lui sont confiés, pourrait aider au progrès des générations qui débutent dans les différents arts.

Nous rappelons, en terminant, que le comité actuel aura atteint la limite de son mandat à la fin de la présente année, et qu'un comité sera élu en janvier prochain.

Ce comité, qui prendra naissance en 1891, pourra apporter aux divers règlements des conditions peut-être différentes de celles qui existent en ce moment; nous devons même ajouter, à ce sujet, que le comité actuel, qui avait le droit, suivant l'usage, de statuer sur le règlement du Salon prochain, a décliné cette mission, et qu'il a voulu laisser à ses successeurs l'étude des modifications que l'état de choses actuel pourrait motiver.

Le champ des améliorations possibles au fonctionnement du Salon de 1891 est donc ouvert; il appartiendra aux élus du comité directeur des 90 de la Société des artistes français d'en arrêter les bases et d'en assurer l'exécution.

C'est donc là que peut se trouver le terrain de conciliation; toutes les propositions pourront être faites et discutées et toutes les bonnes volontés se rencontrer sur une solution que tous les vrais artistes désirent.

Quant au Salon de 1890, Monsieur le ministre, dont vous voulez bien présider la distribution des récompenses, il n'est pas inférieur à ses devanciers. En peinture, la médaille d'honneur a été votée, à une majorité rarement atteinte, au doyen des paysagistes, au maître illustre et vénéré dont l'influence sur l'école du paysage n'est pas plus discutable que sa vigueur juvénile, son talent de premier ordre et son amour pour ses jeunes confrères.

En sculpture, le nombre des ouvrages de premier ordre et la quantité d'artistes de très grande valeur qui briguaient cette haute récompense, n'a pas permis aux électeurs de se mettre d'accord et de centraliser la majorité exigée par le règlement.

L'architecture et la gravure ont été plus favorisées, et nous pouvons applaudir les heureux concurrents de ces deux sections.

En résumé, le Salon de 1890 a été brillant, malgré les efforts de nos jeunes artistes pour l'Exposition universelle et malgré cette maladie que l'on a appelée, nous ne savons pourquoi, maladie à la mode, ou influenza, mais qui n'en a pas moins eu une grande influence sur le travail et la production de nos artistes et a éprouvé plusieurs d'entre nous.

Veuillez, Monsieur le ministre, avoir l'obligeance de remettre vous-même aux lauréats du Salon de 1890 les récompenses que les divers jurys ont décidées en leur faveur.

Après le discours de M. Bailly, M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a pris la parole en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,

Votre honorable président ne pouvait, dans le discours que vous venez d'applaudir, éviter de rappeler le désaccord qui s'est produit au sein de la Société des artistes français. Ce désaccord, tous vos amis l'ont regretté et le regrettent encore ; ils ont vu avec peine la rupture de cette union qui, depuis bientôt dix ans, confondait dans une même famille tous les serviteurs de l'art français, maîtres de leurs affaires, sous la tutelle bienveillante et discrète de l'État. Le ministre des beaux-arts ne saurait prendre parti dans la querelle sans renoncer aux principes de liberté qui ont décidé l'Administration à vous remettre le soin de vos intérêts. Je ne puis donc que renouveler, en me les appropriant, les conseils que mon prédécesseur immédiat vous adressait avec tant d'autorité et de bonne grâce, au moment où la scission allait se produire, et m'inspirer des mêmes intentions que lui.

Ces conseils et ces intentions, Messieurs, je les résume brièvement.

L'État est toujours prêt à rechercher avec vous comment peuvent être désarmées les prétentions rivales d'où est né le différend ; il met à votre service le bon vouloir de la haute assemblée sur laquelle s'appuie l'administration des beaux-arts et qui avait déjà présidé à la naissance de votre Société. Mais, pour qu'un arbitrage s'exerce, il faut qu'il soit accepté par les deux parties.

Le moment est-il venu où une entente préliminaire peut provoquer l'action de l'État? Je veux l'espérer, et je souhaite que l'appel à la concorde que vient de faire entendre l'honorable M. Bailly, soit écouté par tous. S'il en était ainsi, je m'empresserais d'examiner avec vous dans quel sens un remaniement de vos statuts doit être opéré. Laissez-moi vous dire que je crois cette entente facile si, au-dessus des questions de personnes ou d'écoles, on considère les intérêts supérieurs de l'art et des artistes français.

Il est souhaitable que cette grande famille des artistes se présente toujours devant le public unie et forte et ne divise pas plus l'attention des amis de l'art que la protection de l'État. J'appelle donc de tous mes vœux une réconciliation prochaine et complète. Des deux côtés l'honneur est sauf ; s'il y a eu des rivaux, il n'y a pas de vaincus ; un accord honorable pour tous peut être tenté. L'État souhaite cet accord, et il est toujours prêt à le préparer avec vous.

Messieurs, chacun de vos Salons annuels porte ses enseignements et ses motifs de fierté nationale. Je dois exprimer ici les uns et les autres. L'admirable vitalité que l'art français n'a cessé d'attester dans toutes les branches depuis le commencement du siècle, ne semble pas sur le point de s'affaiblir. Pendant que l'Exposition universelle réunissait dans un vaste ensemble la production centennale de cet art, vous ne vous laissiez pas effrayer par cette redoutable comparaison : vous ouvriez vos portes à la date habituelle, et à tant d'œuvres capitales vous ajoutiez plusieurs œuvres maîtresses. Cette année, comme les autres, le Salon peut prêter à des critiques que vos amis de la presse vous ont rendu le ser-

vice d'exprimer et dont vous ferez votre profit ; mais, dans plusieurs de ses parties, il est non seulement égal, mais supérieur aux précédents.

Votre attention a été appelée sur l'inconvénient qu'il y aurait à mettre devant les yeux du public un trop grand nombre d'œuvres qui n'ont pas assez de chances d'intéresser et dont les auteurs ne sauraient prétendre encore à la consécration publique. Vous êtes une Société démocratique, vous voulez donner les moyens de se produire au plus grand nombre possible d'entre vous; mais, dans l'art, l'esprit démocratique n'empêche pas une sélection attentive et le maintien d'un niveau élevé.

Il importe donc, dans l'intérêt même des artistes, d'éviter à leurs œuvres une exposition prématurée qui risque de tourner à leur détriment. Vous vous efforcerez, Messieurs, j'en suis sûr, dût le nombre des œuvres exposées diminuer un peu, de conserver à vos salles cet aspect de choix et d'harmonie, comme aussi de distinction et d'élégance, qui doit rester la marque d'un Salon français.

Je me reprocherais de ne pas applaudir, avec l'opinion tout entière, à une décision de votre jury de peinture qui a voulu, cette année, décerner la médaille d'honneur à un paysagiste. C'est là un acte de justice et de reconnaissance nationale. En effet, entre les titres de l'art français, ceux qu'il doit à nos peintres de la nature comptent parmi les plus incontestables. Provoquée, elle aussi, par le renouvellement universel que le mouvement romantique imprimait à la pensée et à l'art français, sortie d'un même besoin d'émotion et de vérité, notre École de paysagistes nous a révélé, toute frémissante, la vie des champs, des eaux et des bois, tandis que nos peintres d'histoire ressuscitaient, au cours des siècles, l'exercice de l'activité humaine et le conflit des passions. Elle a fait parler de nouveau cette âme des choses qui, depuis deux cents ans, était muette et dont les secrets nous semblaient révélés pour la première fois, tant étaient puissants le charme et la force avec lesquels ils s'exprimaient. Il était juste, Messieurs, que la plus haute récompense dont vous pouvez disposer vînt consacrer, dans la personne d'un de ses plus dignes représentants, l'illustration d'un genre auquel se rattachent les noms de Jules Dupré, de Corot, de Théodore Rousseau et de Français.

On a dit, Messieurs, que la sculpture était le plus probe de tous les arts plastiques, celui qui permettait le moins au savoir-faire de remplacer la création originale et au trompe-l'œil de suppléer à la sincérité. Si cette remarque est une vérité, quels arguments elle doit à notre école française! Dans leur lutte continuelle avec les diverses combinaisons de la forme, nos sculpteurs ont remporté des victoires éclatantes ; cette année, nos qualités nationales de sobriété dans la force, de mesure dans l'énergie, d'élégance dans la vérité, se trouvent une fois de plus réalisées par eux. Les maîtres de cette École sont arrivés à l'apogée de leur talent; il semble qu'ils n'auraient plus qu'à se répéter eux-mêmes, et voilà qu'ils font palpiter le marbre avec une grâce nouvelle, tandis que leurs jeunes émules, des maîtres de demain, rajeunissent une fois de plus, par une invention charmante, les vieux symboles de la fable ou se montrent dignes de traduire les scènes les plus saisissantes racontées par nos historiens ou imaginées par nos poètes.

Messieurs, ce que je viens de dire de nos sculpteurs et de nos peintres, je

pourrais le répéter pour nos graveurs et nos architectes. Il m'est donc permis, en terminant, de ne rappeler que pour en souhaiter la fin le différend dont je parlais tout à l'heure. Somme toute, l'année est bonne, et, au lendemain de l'Exposition universelle, une période pleine d'espoir semble s'ouvrir. Au milieu des divergences d'école, l'art français a su conserver non seulement dans ce siècle, mais depuis son origine, sa physionomie générale et son unité. Depuis qu'il existe des expositions annuelles, nos artistes les acceptaient comme un rendez-vous commun où chacun d'eux apportait sa vision personnelle de la nature et tentait de réaliser son idéal. Cette union a beaucoup fait pour la force de l'École française et l'éducation du public. Je souhaite qu'elle puisse se réaliser dans l'avenir comme dans le passé!

C'est par elle que notre art conserve cette éclatante supériorité que nos rivaux se plaisent à reconnaître et dont vous avez recueilli, l'an dernier, le témoignage éclatant dans le concours du Palais des Beaux-Arts. C'est bien à nous qu'on vient toujours demander comment la nature et la vie s'expriment par la forme et par la couleur, et nous tenons dans l'art le rôle qu'ont rempli jadis la Grèce et l'Italie. Redoublez donc, Messieurs, d'invention et de force pour maintenir ce glorieux privilège, et ne laissez pas cette noble part du patrimoine national s'appauvrir entre vos mains. Si la France et les pouvoirs publics ont pour vous tant de sympathie, s'ils vous donnent une si grande place dans la vie nationale, c'est qu'ils ont conscience de ce que vous doit l'honneur de la patrie. Vous continuerez à le servir, et tous nos efforts s'emploieront à vous seconder.

M. Vigneron, délégué de la Société des artistes français, a proclamé les noms des exposants qui ont obtenu les récompenses décernées par les jurys du Salon.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. CHARPENTIER (Félix-Maurice).

BOURSES DE VOYAGE

Section de peinture.

MM. BOURGONNIER (Claude).
GUELDRY (Ferdinand).
POUJOL (Pierre-Louis-Marie).

Section de sculpture.

MM. LOISEAU (Georges).
LARCHE (Raoul).
FOSSE (Désiré).

Section d'architecture.

MM. GONIN (Alphonse).
BREFFENDILLE (Charles).

Section de gravure.

M. BAUDOUIN (Franck).

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

SALON DE 1890

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

SECTION DE PEINTURE.

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Français (F.-Louis).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Redon (Gaston-Fernand).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille d'honneur votée par le jury de la section et les artistes récompensés de la section :

M. Laguillermie (Auguste-Frédéric).

SECTION DE PEINTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Richemont (Alfred de).

Médailles de 2e classe.

MM. Le Liepvre (Maurice).
Rachou (Henri).
Fournier (Hippolyte).
Carpentier (Évariste).
Bompard (Maurice).
Gueldry (Ferdinand).
Franc-Lamy (P.).
MM. Mengin (Auguste-Charles).
Yarz (Edmond).
Chigot (Eugène).
Beauvais (Armand).
Pezant (Aymar).
Lambert (Albert-Antoine).
Bertrand (Paulin).

Médailles de 3e classe.

MM. Clary (Eugène).
Michel-Lançon (Édouard).
Peel (Paul).

Mme Le Roy-d'Étiolles (Hélène).
MM. Rojas (Christobal).
Massaux (Léon-Charles).
Nardi (François).
Van Beers (Jean).
Rouffet (J.).
Quinton (Clément).
Bourgonnier (Claude).
Grier (Edmund-Wyly).
Titcombe (William-Holt-Yates).
Bosch-Reitz (Sigisbert).
Simon (Lucien).
Stewart (Julius-L.).
Du Mond (Frédéric).
Humbert (Frédéric).
Lynch (Albert).
Boquet (Jules).
Flandrin (Paul-Hippolyte).
Sergent (Lucien-Pierre).
Chéca (Ulpano).
Richir (Herman-Jean-Joseph).
Grison (Adolphe).
Buffet (Paul).

Mentions honorables.

MM. Kossak (Albert de).
Pinta (Henri).
Wolles (Lucien).
Collin (André).
Corinth (Louis).
Leménorel (Ernest-Émile).
Paterson (James).
Dennery (Gustave-Lucien).
Van Biesbroeck (Jules).
Franzini d'Issoncourt (Charles-H.).
Lomond (Eugène-Marie-Jules).
Mlle Carpentier (Madeleine).
MM. Bitte (Charles).
Veber (Jean).
Lavalley (Alexandre-Claude-Louis).
MM. Merite (Édouard-Paul).
Bastet (Tancrède).
Curran (Charles-C.).
Girardin (Eugène).
Van Hove (Edmond).
Vinton (Frédéric-Porter).
Pierrey (Louis-Maurice).
Mlle Berthauld (Joséphine).
MM. Héron (Jean-Pierre).
Lee (William).
Gagneau (Léon).
Azambre (Étienne).
Belleroche (Gustave).
Kowalsky (Léopold-François).
Hall (Richard).
Herter (Albert).
Bellet (Pierre).
Didier-Pouget.
Ricci (Joseph).
Gomez (Paul).
Trigoulet (Eugène).
Perret (Marius).
Desvallières (Georges-Olivier).
Berne-Bellecour (Félix).
Fouqueray (Charles).
Doat (Taxile).
Guillonet (Octave).
Mme Choppart-Mazeau (Jeanne).
MM. Charpentier (Gaston).
Tourny (Léon-Auguste).
Delaistre (André).
Le Mayeur (Adrien).
Maréchal (Gabriel).
Neymark (Gustave).
Royer (Henri).
Mlle Pallick (Bela).
MM. Cunningham (John-Wilton).
Gosselin (Albert).
Enders (Joseph).
Bondoux (Jules-Georges).
Gros (Achille).
Bunny (Rupert-C.-W.).
Piot (Adolphe).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Charpentier (Félix-Maurice).
Puech (Denys).

Médailles de 2e classe.

MM. Gauquié (Henri-Désiré).
Pech (Gabriel-Édouard-Baptiste).
Dolivet (Emmanuel).
Mathet (Louis-Dominique).
Rambaud (Pierre).
Icard (Honoré).
Tonnellier (Georges).
Borrel (Alfred).

Médailles de 3e classe.

MM. Renaudot (Jules).
Vidal (Henri).
Teixeira-Lopes (Antonio).
Larroux (Antonin).
Larche (Raoul).
Récipon (Georges).
Fosse (Désiré).
Forestier (Antoine-Clair).
Caniez (Barthélemy).
Dagonet (Ernest).
Lancelot (Camille-Paulin).

Mentions honorables.

MM. Stewardson (Edmond-Austin).
Bergès (Émile-Marius).
MM. Costa d'Araujo (Thomas-F.).
Devaux (Pierre).
Masson (Clovis).
Masson (Jules).
Tholenaar (Théo-L.-C.).
Bouillon (Théophile-Henri).
Tilden (Douglas).
Campagne (Daniel).
Lenormand (Jules).
Belin (Joseph).
Fouace (Guillaume-Romain).
Gilbault (Ferdinand).
Theunissen (Corneille-Henri).
Van der Straeten (Georges).
Mlle Ruggles (Théo-Alice).
MM. De Moncourt (Henri).
Dallin (Cyrus-Edwin).
Mitchell (Guernsey).
Tharel (Léon).
Mme Coutant (Nelly).
M. De Laheudrie (Edmond).
Mme Maillot (Pauline).
M. Van Beurden (Alphonse).
Mlle Petersen (Nielsine).
MM. Richard (Félix).
Brateau (Jules-Paul).
Kulle (Servatius-Sven).
Jamain (Émile-Théodore).
Dropsy (Émile).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Fournereau (Lucien).
Marcel (Alexandre-A.-L.).

Médailles de 2e classe.

MM. Ridel (Léopold-Joseph).
D'Espouy (Hector-Jean-Baptiste).
Laffillée (Henri-Louis).

Médailles de 3e classe.

MM. Conin (Alphonse).
Cordonnier (Louis-Marie).
Toussaint (Henri).
Laborey (Jean).
Moreau (René).
Schmit (Henri).
Le Ray (Emmanuel-René).

Mentions honorables.

MM. Benouville (Léon).
Breffendille (Charles).
Cousin (Gaston).
Demay (Georges).
Destors (Marie-Léon).
Dupuis (Ferdinand-A.-A.).
MM. Forget (Eugène-A.).
Garnier (Emmanuel).
Lambert (Théodore).
Lichtenfelder (Charles).
Malgras (Gustave-Émile).
Tellier (Alfred-P.-V.).
Viraut (Lucien).

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Médaille de 1re classe.

M. Lévy (Gustave). Burin.

Médaille de 2e classe.

M. Milius (Augustin-Félix). Eau-forte.

Médailles de 3e classe.

MM. Tinayre (Jean). Bois.
Fuchs (Louis-Joseph). Lithographie.
Giroux (Charles). Eau-forte.
Baudouin (Franck-C.-K.). Bois.
Hermant (Auguste-Louis). Lithographie.
Rapine (Maximilien-Honoré-François). Burin.
De Billy (Charles-Bernard). Eau-forte.
Mlle Jacob (Marguerite-Jeanne). Bois.
MM. Dugourd (Henri-Nicolas). Lithographie.
Ruet (Louis-Valère). Eau-forte.
Derbier (Émile-Louis). Bois.

Mentions honorables.

BOIS.

MM. Perrichon fils.
Anne (Ernest).
Mlle Leluc (Juliette).
MM. Joffroy (Henri).
Romagnol (César).
Florian (Ernest).

LITHOGRAPHIE.

MM. Bernast (Anatole).
Voisin (Louis-Léon).
Dillon (Henri-P.).
Dubois-Menant (J.-Gabriel).
Benard (Agricol-Charles).

BURIN.

MM. Sulpis (Émile-Jean).
Barbotin (William).
Nargeot (Adrien).
Chiquet (Eug.-Marie-Louis).

EAU-FORTE.

MM. Coppier (Charles-André).
Martin (Henri-Louis).
Lambert (Léon).
Rudaux (Edmond-Adolphe).
Coret (Alphonse).
Brisse (Raphaël-A.).

PRIX MARIE BASHKIRTSEFF.

M. Bertrand (Paulin).

PRIX DE RAIGECOURT-GOYON.

M. Guéry (Armand).

TABLE DES ŒUVRES GRAVÉES

PAR NOMS D'ARTISTES

Nota. — M. H. *veut dire Médaille d'honneur;* P. S., *Prix du Salon;* 1 m., *première médaille;* 2 m., *deuxième médaille;* 3 m., *troisième médaille;* h. c., *hors concours.*
Le nom placé à la fin est celui du graveur.

Pages

Breton (Jules-Adolphe), h. c. — *Les Dernières Fleurs.* — Lalauze. . 35

Chapu (Henri-Michel-Antoine), h. c. — *Monument de Flaubert,* sculpt. — Salmon. 64

Charpentier (Félix-Maurice), h. c., P. S. — *La Chanson,* sculpt. — Duvivier 3

Collin (Raphaël), h. c. — *Adolescence.* — Champollion 36

Dupré (Julien), h. c. — *La Vache blanche.* — Toussaint 38

Falguière (Alexandre), h. c. — *Femme au paon,* sculpt. — Le Rat . . 67

Flameng (François). — *L'Armée française marche sur Amsterdam* (1796), h. c. — De Billy. 40

Français (F.-Louis), h. c., M. H. — *Matinée brumeuse.* — Louis Muller 1

Harpignies (Henri), h. c. — *Crépuscule.* — Daumont. 40

Le Liepvre (Maurice), 2 m. — *La Loire.* — L. Lambert 7

Moreau (Adrien), h. c. — *Sur la falaise.* — Mlle Formstecher. . . 43

Peel (Paul), 3 m. — *Après le bain.* — F. Courboin. 16

Richemont (Alfred-Paul-Marie de), 1 m. — *Le Rêve.* — Manesse. . 5

Wencker (Joseph), h. c. — *Portrait de M. Boulanger.* — Jeannin. . 47

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface	I
Médaille d'honneur	1
Prix du Salon	3
PEINTURE	5
Médaille de première classe	5
Médailles de deuxième classe	7
Médailles de troisième classe	15
Artistes hors concours	31
SCULPTURE	49
Médailles de première classe	49
Médailles de deuxième classe	51
Médailles de troisième classe	56
Artistes hors concours	62
APPENDICE	73
Règlement de l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1890	73
Jury d'admission et de récompenses	84
Composition des bureaux	87
Distribution des récompenses	88
Liste des lauréats	95
Liste des récompenses	96
Table des œuvres gravées	101

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

M DCCC XC

